

**UNIVERSITE DE TOURS
UFR LETTRES ET LANGUES**

**LE TEMPS ET L'ASPECT DANS LES MARQUEURS VERBAUX
Le cas d'une langue construite : l'espéranto**

Agathe COTINET

Sous la direction de Philippe Planchon

Mémoire de Master 2

Mention : Sciences du langage

Spécialité : Linguistique avancée et description des langues

2018-2019

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je, soussignée Cotinet Agathe, certifie sur l'honneur que l'ensemble de mes travaux écrits joints à cette déclaration sont des travaux originaux, que je n'ai ni recopié, ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Agathe Cotinet

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier M. Philippe Planchon, directeur de ce mémoire, pour tout le temps qu'il a pris pour me conseiller et m'orienter dans la rédaction de mon travail, ainsi que pour l'intérêt qu'il lui a consacré et les idées qu'il a pu m'apporter. Son soutien a été précieux tant pour le fond que pour la forme de ce travail écrit.

Je remercie également tous les enseignants de linguistique que j'ai eu la chance de rencontrer en séminaire durant ces deux années de Master. Leur passion et leur savoir de la linguistique mais également de la recherche m'a aidée à aller plus loin dans mes réflexions, aussi bien en ce qui concerne ce mémoire que dans la vie quotidienne. Je remercie tout particulièrement Mme Fabienne Toupin d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail.

Je remercie bien sûr mes camarades de Master pour avoir permis de créer une grande cohésion de classe. Je remercie tout particulièrement Emma et Roxane car c'est d'un grand réconfort que de ne pas se sentir seule lors d'un travail comme celui-ci.

Il me faut aussi évidemment remercier ma famille et mes amis pour leur soutien, et en particulier Chloé et Nathalie pour avoir pris le temps de relire mon travail malgré l'effort que cela a demandé. Je les remercie tous, certains pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail, d'autres, je pense notamment à Bastien, pour leur désintérêt qui m'a contrainte à me changer les idées.

Table des matières

1.Introduction	1
1.1. Problématisation.....	2
1.2. Présentation du corpus.....	8
2.Le développement de la langue	9
2.1. Le projet de Zamenhof.....	9
2.2. Du projet à la langue.....	11
3.Présentation typologique	21
3.1. Les fondements historiques.....	21
3.2. Lexique.....	22
3.3. Phonologie.....	25
3.4. Syntaxe.....	29
3.5. Conjugaison.....	33
4.Problème de la catégorisation temps/aspect/mode	44
4.1. L'aspect et le temps dans les langues.....	45
4.2. Quelques problèmes de temps.....	49
5.Analyse énonciative des grammaires	57
5.1. Explication conceptuelle et définitions.....	57
5.2. Formes simples conjuguées.....	62
6.Analyse de corpus : les participes	88
6.1. Le cas particulier de –ont/-ot-.....	89
6.2. Présentation du débat entre -ata/-ita.....	92
6.3. Dans les formes non conjuguées.....	94
6.4. Dans les formes verbales complexes.....	117
7.Classification et schématisation	138
8.Conclusion	142
Abréviations.....	146
Glossaire.....	147
Bibliographie.....	150
Sitographie.....	153
Annexes.....	154
Résumé/abstract.....	158

1. Introduction

L'objectif de cette étude est d'analyser les morphèmes grammaticaux verbaux de l'espéranto dans une perspective énonciativiste, et plus précisément dans le cadre de la théorie de Culioli. Nous nous intéresserons particulièrement aux questions temporelles et aspectuelles de la langue.

Les marqueurs que nous analyserons sont dans un premier temps les marqueurs *-as*, *-is* et *-os* qui sont souvent décrits comme uniquement temporels, puis dans un second temps les marqueurs du participe actif *-ant-*, *-int-* et passif *-at-*, *-it-* qui sont souvent décrits comme uniquement aspectuels. Ces derniers sont particulièrement intéressants car ils sont souvent problématiques. Les linguistes qui se sont intéressés à la question ne sont pas parvenus à un consensus concernant leurs valeurs. Nous pensons en particulier aux marqueurs *-it-* et *-at-* qui ont fait couler beaucoup d'encre par le passé. Pour pouvoir les décrire, nous pensons qu'il est utile de s'intéresser également à leur pendant actif, mais aussi aux marqueurs « temporels » auxquels ils sont souvent associés.

Nous nous intéresserons notamment à la question de la régularité dans les langues. L'espéranto est une langue basée sur la symétrie, comme nous le verrons plus bas. Les systèmes des temps et des participes ne dérogent pas à la règle, en apparence en tout cas. Nous pourrions observer si cette symétrie est conservée dans l'utilisation de la langue ou si elle n'est qu'illusoire.

Il existe déjà des grammaires qui ont pour objectif de décrire en détail la langue. Il y a bien sûr le *Fundamento*, publié en 1905 par Zamenhof, auteur de l'espéranto. Ce n'est cependant pas la seule, c'est plutôt la première. L'espéranto peut aujourd'hui s'apprendre sur internet grâce à des cours en ligne qui expliquent également le fonctionnement de la langue en détail. La grammaire de Wennergren (2005) est particulièrement intéressante car elle n'est pas basée sur la langue telle qu'elle était décrite lors de son développement mais elle est basée sur un corpus, donc sur la langue dans son utilisation. On peut alors se demander s'il est utile de décrire encore ce système. Nous pensons que c'est en effet le cas, car ces explications ne permettent pas de comprendre toutes les utilisations de ces marqueurs.

De plus, la perspective culiolienne que nous allons adopter n'a jamais, à notre connaissance, été utilisée pour décrire l'espéranto. Nous pourrions ainsi voir si ces outils sont adaptés à la description de cette langue construite et s'ils permettent d'en comprendre mieux le fonctionnement. Ce cadre théorique est connu sous le nom de la TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives). Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la

théorie. Nous reviendrons sur les concepts sur lesquels nous nous appuyerons plus loin dans notre étude. Nous nous contenterons dans un premier temps d'en énoncer l'idée générale.

Dans cette théorie, on considère qu'un énoncé est constitué de marqueurs qui sont en fait la trace d'opérations prédicatives et énonciatives. Les valeurs qui sont rattachées aux marqueurs sont dues aux opérations dont ils sont la trace. L'invariance est un concept clé de la théorie. On considère que quelle que soit la diversité de ses emplois, un marqueur est toujours la trace de la même opération. On considère également les langues dans leur diversité. On doit analyser chaque langue dans sa singularité pour éventuellement pouvoir dégager des universaux. C'est l'idée qu'avancent Franckel et Paillard (1998) lorsqu'ils disent :

« il ne s'agit pas d'établir des universaux, à partir d'un modèle théorique fondé sur des catégories métalinguistiques et/ou cognitives préétablies dont chaque langue offrirait des réalisations particulières, mais de dégager des invariances à partir de la prise en compte de la singularité et de la diversité. » (1998 : 38)

L'analyse aspectuelle et temporelle du français ne nous permettra pas de comprendre le fonctionnement de l'espéranto. Cependant, nous nous servirons d'outils développés à partir d'autres langues pour analyser les marqueurs de l'espéranto en contexte.

Des linguistes s'inscrivant dans la théorie de Culioli ont en effet travaillé sur la description aspectuelle et temporelle de langues telles que le français ou l'anglais. Ainsi, nous nous appuyerons notamment sur les travaux de Fuchs et Léonard (*Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*. 1979) et de Paillard (*Temps, Aspect, Types de procès – à propos du présent simple*. 1988).

1.1. Problématisation

1.1.1. Questions autour de l'espéranto

L'espéranto constitue un sujet d'étude tout à fait intéressant d'un point de vue linguistique du fait des nombreuses questions qu'il soulève. Mais avant de pouvoir le décrire, nous devons nous intéresser aux enjeux théoriques qu'il soulève en tant que langue construite et définir précisément les notions qui y sont associées.

Dans un premier temps, nous différencions la langue du projet de langue. Une langue n'en devient une que lorsqu'elle est effectivement parlée par des locuteurs. La particularité d'une langue construite est qu'elle passera par un stade de projet qui correspond à son développement et à sa conception par son auteur, avant même d'être stabilisée et mise en pratique. Cependant il convient également de préciser ce que l'on entend par langue

construite, à distinguer de langue naturelle et langue artificielle. Voici comment Gledhill définit la notion de langue artificielle :

“The resulting symbolic systems of science were later termed artificial languages [...]. This term was applied later on to universal language projects, although some adherents now prefer the term planned language (Blanke 1985). A planned language is a project to develop a new language on the basis of existing natural languages, and whose aim is to create an international medium of communication.” (Gledhill, 2005 : 5).

Traduction : les systèmes scientifiques de représentation résultants ont plus tard été nommés langues artificielles. Ce terme a ensuite été appliqué aux projets de langues universelles, bien que quelques adhérents préfèrent maintenant le terme de langue planifiée (Blanke 1985). Une langue planifiée est un projet qui développe une nouvelle langue en se basant sur des langues naturelles existantes, et dont le but est de créer un moyen international de communication.

Nous reprenons effectivement le terme d’artificiel pour désigner les langages de programmation par exemple, ce qui correspond notamment aux « systèmes scientifiques de représentation » dont parle Gledhill. L’espéranto correspond à une langue planifiée telle que décrite dans cette définition. Cependant, selon notre terminologie, le terme « artificiel » ne s’applique aux langues telles que l’espéranto qu’à la condition qu’elles présentent des traits d’artificialité, qui les éloignent donc d’une langue naturelle. L’artificialité est donc opposée à la naturalité. Ainsi, nous préférons le terme de langue construite pour décrire toute langue qui a été développée par une ou quelques personnes intentionnellement, avant sa mise en pratique. Les langues artificielles sont donc des langues construites, mais l’inverse n’est pas nécessairement vrai. On ne peut pas dire qu’une langue construite peut être une langue naturelle, puisque leur conception diffère, mais elle peut présenter des traits de naturalité qui lui confèrent un statut très proche des langues naturelles. C’est ce que nous avons tenté de représenter dans le schéma suivant :

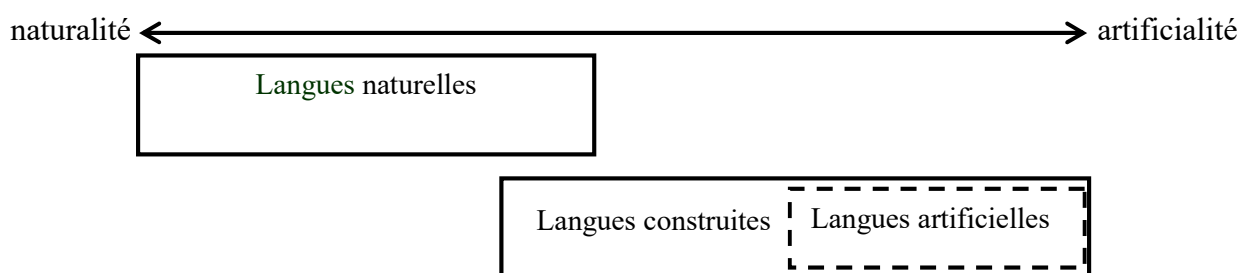


Figure 1: terminologie des langues

En effet, une langue construite sera toujours une langue construite, mais elle peut sembler aussi naturelle que certaines langues naturelles. Par exemple, les langues des signes peuvent se trouver aussi proches du pôle artificialité que certaines langues construites selon

les critères de classification de Lyons¹, mais elles n'en resteront pas moins des langues naturelles, tout comme ces langues construites ne deviendront pas des langues naturelles, du fait de leur conception particulière.

Il s'agira alors pour nous de déterminer où se situe l'espéranto pour des raisons épistémologiques évidentes.

L'espéranto est également une langue internationale et véhiculaire. Nous devons dans un premier temps définir ces termes, mais également déterminer si cela a une importance d'un point de vue linguistique. Nous considérons que l'on peut parler de langue internationale dans la mesure où l'on utilise une langue pour communiquer entre locuteurs de langue maternelle différente. On parle de langue véhiculaire pour une langue « *à diffusion élargie, éventuellement internationale et en tout cas inter-communautaire* » (Grin, 2005 : 55). La langue que l'on qualifie actuellement volontiers d'internationale et véhiculaire est l'anglais. Dans ce cas précis, on pourra éventuellement distinguer d'un côté la langue internationale anglaise, utilisée par des non-natifs, et de l'autre l'anglais qui est la langue de plusieurs pays, et donc utilisée par des natifs. Ces deux anglais ne seront pas tout à fait identiques et donc pas homogènes. C'est d'ailleurs une source de problèmes selon Grin (2005) ou même Piron (1994), car les non-natifs ne seront jamais au même niveau que les natifs. On a alors une communauté avantagée. Ainsi, lorsque l'on fait une étude linguistique de l'anglais, on s'intéresse à l'anglais des natifs. On ne tient pas compte du fait que la langue est par ailleurs celle de la communication internationale. L'intérêt d'étudier l'anglais est d'étudier une langue, pas son statut, à moins de faire une étude sur l'anglais comme langue internationale, ce qui serait tout à fait différent, dans une perspective socio-linguistique par exemple.

L'espéranto est souvent associé avec cette idée de devenir une langue internationale, qui peut-être même supplanterait l'anglais. C'est en fait une méprise entre la langue espéranto et le mouvement nommé « espérantisme ». Voici comment a été défini ce mouvement lors de la déclaration de Boulogne sur Mer² à partir des propos de l'auteur de la langue :

« L'espérantisme est l'effort fait pour répandre dans le monde entier l'usage d'une langue neutre, qui, ne « s'imposant pas dans la vie intérieure des peuples et n'ayant aucunement pour but de remplacer les langues existantes », donnerait aux hommes des diverses nations la possibilité de se comprendre entre eux, qui pourrait servir pour les institutions publiques dans les pays où se trouvent des rivalités de langues, et dans laquelle pourraient être publiés les ouvrages qui ont un égal intérêt pour tous les peuples. » (1905)

¹ Cf table 5: Gledhill. 2005 : 99.

² La déclaration dite de Boulogne sur Mer est une déclaration sur l'espérantisme rédigée par Zamenhof et rendue publique lors du Congrès Mondial d'espéranto de 1905 à Boulogne sur Mer.

Il y a donc bien un mouvement associé à la langue, et c'est en ce sens que l'on entend parfois parler d'échec de l'espéranto. On lui associe donc un but. Or, une langue n'a pas de but. Nous pouvons facilement illustrer notre propos. Si un jour l'espéranto prenait plus d'importance dans la communication internationale, l'anglais ne serait peut-être plus la langue privilégiée, mais on ne dirait pas pour autant que l'anglais a échoué. Il ne peut échouer, puisqu'il n'a pas de but. On entend souvent dire, aujourd'hui encore, que le projet a été un échec dans le sens où l'espéranto n'est effectivement pas devenu la langue internationale majoritaire. Si l'on s'en tenait à l'objectif initial qui lui est prêté et que l'on pensait l'espéranto en termes de projet de langue internationale majoritaire, on pourrait parler d'échec. Cependant, Zamenhof n'a pas présenté le projet de l'espéranto comme visant à devenir l'unique langue sur la scène internationale. Le but du projet était le suivant, selon Gledhill: « *The aim was to build a bridge between nations, to allow speakers of different languages to communicate on equal terms in a neutral, user-friendly second language.* » (2005 : 4). Cela n'indique donc pas que c'est la *seule* langue qui est préconisée pour communiquer entre les nations, mais simplement qu'elle le permet effectivement. Il est vrai que la langue actuellement la plus utilisée dans le commerce, en politique ou pour voyager est l'anglais. Cependant, cela n'enlève rien au statut de langue internationale de l'espéranto. Les locuteurs ont diverses langues maternelles et viennent bien du monde entier. Cela peut avoir son importance dans une étude linguistique car on peut émettre l'hypothèse que sa langue maternelle peut avoir une influence sur l'espéranto d'un locuteur.

Dans cette étude, c'est bien la langue en tant que telle qui nous intéresse, et non l'espérantisme. Si l'on prend un point de vue linguistique, cela est nécessaire, et c'est bien ce qu'avance Lindstedt lorsqu'il dit "*If linguists (such as me) that know Esperanto describe the language, they should do it without any ideological colouring*" (2010 : 5).

Cette méprise entre espérantisme et espéranto peut se concevoir, d'autant plus que dans cette même déclaration, il peut y avoir une ambiguïté sur le mot « espérantiste ». En effet, on pourra être tenté de l'interpréter comme signifiant « adhérent au mouvement de l'espérantisme », or voici comment il est défini dans la déclaration de Boulogne sur Mer : « *est nommé espérantiste celui qui sait et emploie la langue espéranto, pour quelque but que ce soit.* ». Il est donc possible de lui prêter deux interprétations, et finalement de ne plus vraiment faire de différence entre espéranto et espérantisme. C'est pour cette raison que, contrairement aux recommandations faites en 1905, nous choisirons le terme d'*espérantophone* pour désigner un locuteur de l'espéranto, construit sur la même base que le

mot *francophone* par exemple, qui désigne les locuteurs du français sans tenir compte d'une quelconque détermination géographique ou idéologique.

Il nous faut également distinguer les idéologies qui peuvent être associées à une langue mais extérieures à celle-ci, comme c'est le cas de l'espérantisme, des idéologies qui sont potentiellement inhérentes à la langue elle-même. Ce dernier genre d'idéologie peut intéresser un linguiste plus que le premier. On se trouverait alors dans le cadre de l'hypothèse de Sapir et Whorf, selon laquelle les langues façonnent notre pensée. A titre d'exemple, nous pouvons citer la langue d'Orwell, la novlangue. Ainsi, dans cette langue, il n'y aurait pas de mots pour les concepts contraires au régime politique en place. La polysémie des mots est éliminée et la langue tend vers un état de figement. A un certain point, le vocabulaire et les règles sont supposés être fixes, et ne pas évoluer. Cela permettrait en même temps de figer les pensées. Cette langue est en théorie contraire aux principes des langues naturelles : « *la novlangue consiste à éliminer la créativité propre au langage et à transformer en système mort ce que les linguistes ont précisément identifié comme un système propre à accueillir perpétuellement la nouveauté* » (Krieg-Planque, 2012 : 6).

Cependant, Zamenhof n'a pas construit l'espéranto dans le but de transmettre une idéologie par la langue. Elle vise au contraire à correspondre aux principes des langues naturelles existantes pour rendre son apprentissage plus aisé. On pourrait dire qu'elle tente de s'adapter à la pensée humaine et non pas de l'influencer. La symétrie de la langue, assumée, va dans ce sens. En ce qui concerne le système aspectuel et verbal en particulier, on peut supposer qu'il est adapté à la pensée humaine. Nous pouvons voir s'il correspond bien aux principes des langues naturelles, dont on peut supposer qu'elles correspondent à la pensée humaine. Cependant, il nous faut bien l'étudier dans sa spécificité.

1.1.2. Approche adoptée

Comme nous pouvons le voir, un certain nombre de questions apparaissent lorsque l'on aborde l'espéranto. Mais au-delà de ce contexte particulier, les problèmes que posent les langues en général se posent aussi en espéranto. Ainsi, c'est à la question de l'aspect et du temps que nous nous intéresserons ici, bien que les champs d'étude linguistique soient multiples.

Les raisons qui ont poussé Fuchs et Léonard à s'intéresser à l'aspect pour leur ouvrage sur le système du français et de l'anglais sont également valables pour notre étude :

« le but poursuivi est de montrer que l'aspect constitue, du point de vue de la linguistique générale, une catégorie fondamentale que l'on retrouve, sous des formes variées, dans le système de toute langue, et qu'il est en relation étroite avec d'autres catégories, comme par exemple la modalité, la diathèse, la détermination. » (1979 : 6)

Le statut de langue construite de l'espéranto en fait une langue particulière à plusieurs points de vue. En particulier, la langue a été pensée avant d'être effectivement utilisée. Ainsi, la langue dans sa conception ne correspond pas nécessairement parfaitement aux principes des langues naturelles, mais ces principes ont pu être réintroduits par les locuteurs. Si l'aspect est une catégorie fondamentale, il doit être marqué d'une manière ou d'une autre dans la langue. Si ce n'est pas le cas, ce serait finalement un trait d'artificialité de la langue.

Ce qui est intéressant, c'est que dans la grammaire d'origine de l'espéranto, ainsi que dans les grammaires plus récentes, on n'évoque pas ou peu l'aspect. On pourrait presque penser qu'il n'y a en fait pas de marqueurs d'aspect. Ceci est à nuancer, car certaines grammaires nous laissent penser que les participes notamment (c'est-à-dire les marqueurs *-ant-*, *-int-*, *-ont-*, ainsi que *-at-*, *-it-*, *-ot-*) sont des marqueurs d'aspect, même s'ils ne sont pas clairement présentés comme tels. Quoi qu'il en soit, si l'aspect est bien incontournable dans les langues, on peut supposer qu'il existe en espéranto également, que ce soit par le biais des participes ou non. Il nous faudra donc déterminer si c'est bien le cas, et déterminer comment il est marqué.

Nous serons amenée à étudier la notion du temps également. En effet, le temps et l'aspect sont deux notions intrinsèquement liées, comme nous le verrons. Elles travaillent toutes deux dans un même système, qui est celui des moments constitutifs de l'énoncé. La limite entre marqueurs de temps et marqueurs d'aspect n'est donc pas forcément clairement définie. C'est ce qui nous amènera à également nous intéresser aux marqueurs *-as*, *-is* et *-os*, décrits comme les marqueurs de temps de l'espéranto par les grammaires descriptives de la langue.

Dans la première partie, nous nous intéresserons à l'histoire de la langue, c'est-à-dire à sa conception et à son évolution. Cela nous permettra d'aborder un certain nombre d'enjeux théoriques qui doivent être considérés. Nous devons notamment déterminer si l'on peut effectivement considérer l'espéranto comme une langue, et déterminer si elle peut être étudiée comme on le ferait pour une langue naturelle. A cela devra être associée la question des locuteurs. Nous évoquerons certaines évolutions de la langue dans son utilisation, qui tendent en fait vers un système plus symétrique.

Dans la seconde partie, nous présenterons la typologie de la langue à travers sa phonologie, sa syntaxe, son lexique et son système de conjugaison. Tous ces éléments

s'articulent également autour de la question de la symétrie apparente de la langue. Cependant, nous en montrerons certaines limites dans la troisième partie.

Cette dernière s'intéressera au système verbal de la langue et aux valeurs souvent attribuées aux marqueurs qui ne sont que des valeurs *possibles*. On se posera par ailleurs des questions plus générales sur les valeurs aspectuelles et temporelles dans les langues. Notre objectif est de déterminer comment s'articulent ces notions dans les langues naturelles.

Tout cela nous amènera à une étude énonciative des marqueurs de l'espéranto. Dans la cinquième partie, nous présenterons d'abord plus amplement les concepts sur lesquels nous appuierons. Ensuite nous les appliquerons aux marqueurs *-as* et *-is* pour en expliquer le fonctionnement et les valeurs. C'est une première étape nécessaire avant de s'intéresser au fonctionnement des participes présent et passé, qui ont souvent des valeurs communes avec ces marqueurs. Nous nous intéresserons également au marqueur *-os* dans cette partie pour mieux comprendre le système verbal de l'espéranto dans son ensemble. Le marqueur dit du futur *-os* nous semble intéressant dans la mesure où il est décrit comme un marqueur temporel. Il est donc pertinent de l'étudier puisqu'il joue un rôle dans l'organisation des moments d'un procès, et donc travaille dans le même système que les participes.

Ainsi, dans la sixième partie, nous pourrions décrire les marqueurs *-ant-*, *-at-*, *-int-* et *-it-* à partir d'exemples de notre corpus. Nous commencerons par l'analyse de formes non verbales (noms, adjectifs et adverbes), puis nous nous intéresserons aux formes composées verbales avec à la fois les participes et les marqueurs verbaux étudiés dans la partie précédente.

Finalement, nous ferons une courte dernière partie qui permettra de classer et de schématiser les marqueurs *-as*, *-is*, *-ant-*, *-int-*, *-at-* et *-it-*.

1.2. Présentation du corpus

Notre corpus est principalement composé de trois traductions de textes littéraires : *Jane Eyre* de Charlotte Brontë, *L'Avare* de Molière et *Le Journal d'un fou* de Nicolas Gogol. Ces textes ont été choisis pour leur style littéraire d'une part. En effet, le premier est un roman, donc il est très narratif. C'est également le cas du troisième. Le second est une pièce de théâtre, donc il nous permettra d'avoir plus d'exemples de dialogue. Le fait d'étudier des textes littéraires n'est pas un hasard. Ce type d'écrit implique une contextualisation précise, ce qui, selon nous, est susceptible de donner lieu à plus de déterminations temporelles et aspectuelles et donc à l'utilisation des marqueurs de notre étude en plus grand nombre.

D'autre part, la nationalité du texte d'origine a influencé notre choix. Le premier est un texte anglais, le second est français et le dernier est russe. Ainsi, les traducteurs ont également

des nationalités différentes. Cela nous évite d'avoir des exemples traduits par des locuteurs de même langue maternelle, et nous évite ainsi les biais dus à une éventuelle influence de cette langue. Enfin, ces textes constituent une bonne base de travail du fait qu'ils sont également traduits en français. Nous ne sommes pas locutrice de l'espéranto et de ce fait, nous ne pouvons nous fier uniquement à notre intuition. Le fait d'avoir la traduction nous permet de bien situer les exemples, en évitant les contre-sens. C'est effectivement plus commode pour notre étude, mais il ne s'agit évidemment pas de considérer que les valeurs de la version française se retrouveront à l'identique dans la version en espéranto. La version originale du texte *Journal d'un fou* ne sera pas intégrée dans notre texte. Celle-ci n'est pas éclairante dans le cadre de notre étude, puisque nous ne maîtrisons pas cette langue. Pour les autres textes du corpus, la version originale du texte publié sera précisée pour chaque exemple en espéranto. La version française, également tirée du texte publié, sera néanmoins précisée en notes de bas de page pour les exemples tirés de *Jane Eyre*.

Nous avons également ajouté l'exemplaire du journal *Esperanto* de janvier 2018. Il a l'avantage de comporter des exemples plus actuels et moins littéraires, ce qui nous permet de diversifier notre corpus.

Nous baserons donc nos analyses en grande partie sur les exemples de ce corpus³. Cependant, nous serons parfois amenée à chercher des exemples sur le site Tekstaro.com qui est un corpus en ligne de textes en espéranto. Cela nous permettra notamment de voir quelles formes sont courantes dans la langue et lesquelles ne le sont pas, mais également de trouver des occurrences absentes de notre corpus de base mais existantes par ailleurs.

2. Le développement de la langue

2.1. Le projet de Zamenhof

Dans un premier temps, nous nous intéresserons rapidement à l'histoire de l'espéranto au stade du projet. La langue a été conçue en 1887 par Ludwik Lejzer Zamenhof, locuteur du russe et du polonais notamment. La langue a d'abord été proposée sous le nom de *internacia lingvo* mais c'est bien la même langue que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'espéranto, qui correspondait au pseudonyme de son auteur «*doktoro Esperanto*». L'objectif de Zamenhof était de concevoir une langue qui pourrait être rapidement⁴ maîtrisée

³ Nous utiliserons des abréviations pour nous référer aux différents textes : *Jane Eyre* (JE), *Journal d'un fou* (JF), *L'Avare* (A) et *Esperanto* (E).

⁴ L'espéranto est en effet perçu comme une langue qui s'apprend plus rapidement en moyenne que les autres langues. Cette affirmation est corroborée par le linguiste Claude Piron (1994). Il se réfère à une étude en

par n'importe quel locuteur et qui pourrait ainsi devenir une langue potentielle pour la communication internationale. L'espéranto a été, à l'époque, bien reçu, et des locuteurs russes et d'Europe de l'est, dans un premier temps, ont commencé à l'apprendre. Mais la langue s'est également diffusée jusqu'en Europe de l'Ouest, en Asie et en Amérique.

Le projet a été soutenu par un certain nombre de personnalités parmi lesquelles on peut citer René de Saussure, mathématicien et frère du linguiste Ferdinand de Saussure. Il était très impliqué dans le mouvement espérantiste et a beaucoup écrit sur le sujet. Le plus connu de ses ouvrages est *Règles fondamentales de la théorie du mot en espéranto (Fundamentaj reguloj de la vortteorio en Esperanto)* qui s'intéresse à la manière dont se forment les mots en espéranto. Il y défend notamment la langue contre des critiques formulées par des partisans du projet de langue Ido, construite à partir de l'espéranto en 1907.

Quoi qu'il en soit, la « promotion » de la langue par des personnalités a pu être l'un des paramètres de sa diffusion. Cela n'est probablement pas suffisant pour inciter les gens à apprendre réellement la langue, mais cela a pu, à une époque, influencer positivement la représentation que l'on pouvait avoir de la langue, peut-être même attiser la curiosité et inciter les gens à s'y intéresser de plus près.

On parle de langue construite pour l'espéranto, par opposition à langue naturelle, non pas nécessairement parce que la langue elle-même est différente, mais parce que sa conception est originale. On a en effet posé des règles et imaginé la langue de manière théorique, avant qu'elle n'existe en pratique. Cela rejoint ce que dit Sarah Marlaud (2013) à sa manière, en s'appuyant sur les idées d'autres auteurs : « *tandis que les langues naturelles se développent spontanément au sein de communautés humaines, les [langues construites]⁵ sont le plus souvent développées par des individus avant toute énonciation (Couturat & Léau 1903, Burney 1962, Yaguello 2006)* » (2013 : 85). C'est ce qui fait de l'espéranto, à ce stade, une langue construite comme il en existe beaucoup d'autres. On peut par exemple citer le *volapük* ou *l'interlingua*. Cependant, ces dernières n'ont pas vraiment dépassé le stade du projet. Ce qui fait de l'espéranto une langue particulièrement intéressante, c'est qu'elle est effectivement passée par ce stade mais qu'au-delà du projet proposé par Zamenhof, de réels locuteurs se sont approprié cette langue. La mise en contraste du projet initial et de la langue dans son

Allemagne qui a montré qu'il fallait entre sept à huit fois moins de temps pour atteindre en espéranto un niveau équivalent d'anglais, soit 160h de cours d'espéranto pour un niveau équivalent à 1200h de cours d'anglais.

⁵ La définition de Marlaud sur laquelle nous nous appuyons utilise le terme de « langue artificielle » mais cela correspond en fait à ce que nous appelons « langue construite ». La terminologie utilisée par les auteurs concernant les langues construites diffère énormément. Le terme de « langue artificielle » est donc ici trompeur car il ne correspond pas à ce que nous entendons par « langue artificielle ».

utilisation effective met en lumière des phénomènes linguistiques qui existent par ailleurs dans les autres langues. Nous pensons par exemple au problème complexe de symétrie et d'asymétrie dans les langues, point sur lequel nous reviendrons tout au long de notre étude.

2.2. Du projet à la langue

2.2.1. Espéranto : langue artificielle ?

La question que l'on peut bien sûr se poser est celle du statut actuel de la langue. On a en effet vu que sa conception a été particulière. Cependant, à présent que la langue existe à travers ses locuteurs, doit-on la considérer de la même manière qu'une langue naturelle ?

Dans un premier temps, nous devons définir les concepts de langue construite et de langue naturelle. La citation précédente de Sarah Marlaud (2013) concernant le développement des langues nous semble être une première distinction entre les deux. Mais cette distinction ne nous indique rien sur les langues construites en usage. Il est donc difficile de tirer des conclusions sur le statut de l'espéranto à partir de cette définition. C'est pour cette raison que S.Marlaud (*ibid*) s'est appuyée, pour son étude, sur les critères de Hockett (1960 : 91) sur les universaux du langage basés sur les langues naturelles. Voici les critères que ce dernier a retenus comme faisant partie de la définition d'une langue :

1. L'ouverture :	correspond à la productibilité de la langue.
2. Le déplacement :	consiste à pouvoir parler d'objets, de situations qui ne se trouvent pas dans le même plan que celui de l'énonciation.
3. La double articulation :	correspond à l'existence de phonèmes (unités dénuées de sens) qui permettent de construire des morphèmes (unités porteuses de sens).
4. L'arbitrarité :	s'applique entre un signifié et son signifiant, qui n'ont entre eux aucun lien concret.
5. La discrétion :	s'applique aux phonèmes. Ces unités sont distinctes et ne se trouvent pas sur un continuum.
6. L'interchangeabilité :	indique qu'un locuteur joue tantôt le rôle d'émetteur, tantôt de récepteur.
7. Le retour total :	correspond à la possibilité pour l'émetteur de recevoir à son tour un message.
8. La spécialisation :	indique que l'émetteur doit communiquer de manière intentionnelle.
9. L'extinction rapide du signal :	Liés aux propriétés du son. Ces deux critères permettent d'exclure ce qui relève des phéromones ou traces d'animaux, et de l'écriture.
10. Transmission par diffusion avec réception directionnelle :	

Tableau 1: critères de définition d'une langue selon Hockett

Sarah Marlaud (2013) conclut bien que l'espéranto présente toutes ces caractéristiques. Selon ces différents critères, on peut donc bien considérer que l'espéranto a le même statut qu'une langue naturelle. Cependant, les langues ne sont pas soit naturelles soit artificielles, mais elles sont plus ou moins artificielles ou naturelles. Ida Stria (2015) évoque cette idée dans sa thèse : *“It might therefore be assumed that there is no binary opposition of natural vs. artificial, but instead there is a continuum of “deliberate influence””* (2015 : 89). Selon les critères de Hockett, l'espéranto est à rapprocher d'une langue naturelle. Sur ce continuum, il sera donc bien plus proche des langues naturelles, telles que le français et l'anglais, que ne le sera le projet de langue pensé par Leibniz qu'il avait appelé *Caractéristique Universelle*. Cette dernière est une langue dite philosophique. Elle ne vérifierait que les critères 5, 6 et 8 du tableau 1. On peut également se référer aux critères de Lyons (1991) pour lequel il existe quatre critères de naturalité :

Nat1L	Systèmes conformes à la nature
Nat2L	Spécifiques aux classes biologiques et aux artefacts
Nat3L	Que l'on peut acquérir normalement en grandissant, en se socialisant
Nat4L	Conformes aux attentes d'un linguiste concernant ce qui est normal ou typique

Tableau 2: critères de classification des langues de Lyons

Ida Stria les explicite mais elle indique que la distinction entre les deux premiers n'est pas claire. Néanmoins, elle considère que l'espéranto répond aux trois premiers critères. Ainsi, la langue est considérée comme plus naturelle que le volapük et le langage informatique qui ne vérifient que le premier et le second critère⁶.

On peut en effet comparer l'espéranto à une langue naturelle, avec un statut très proche du français, anglais, russe, etc. Si l'on observe le continuum entre artificiel et naturel dans sa globalité, en prenant en compte le langage animal et le langage informatique par exemple, l'espéranto et le français se situeront quasiment au même endroit. Mais si l'on regarde dans le détail, le français sera déplacé par rapport à l'espéranto, du côté « plus naturel ». Pour autant, l'espéranto est l'une des langues construites qui est la plus proche du pôle naturalité sur ce continuum (schéma d'Ida Stria 2015 en annexe 1). Nous pensons qu'il est donc possible d'un point de vue méthodologique d'étudier l'espéranto de la même manière que nous étudierions une autre langue, dite naturelle.

⁶ Le critère Nat2L n'est pas vérifié par tous les langages informatiques.

2.2.2. Les locuteurs

Comme nous l'avons évoqué plus haut, ce qui fait de l'espéranto une langue et non un projet, c'est la communauté de locuteurs qui la parle. Il existe des idées reçues selon lesquelles l'espéranto n'était qu'un projet de langue, et même un projet de langue internationale au sens de langue favorisée pour la communication internationale, et que ce projet a échoué. C'est-à-dire que l'espéranto appartiendrait au passé et qu'il n'est aujourd'hui plus parlé, si tant est qu'il l'ait été. Si ces *a priori* étaient fondés, il est vrai que l'intérêt d'une étude linguistique sur l'espéranto serait limité. Comme nous l'avons dit, l'espéranto a fait parler de lui lors de son développement au début du 20^{ème} siècle, notamment du fait de l'attrait de la nouveauté. Le grand public en entend aujourd'hui certainement moins parler. Mais la langue a néanmoins perduré et est bel et bien utilisée par un certain nombre de locuteurs.

Le nombre de ces locuteurs est aujourd'hui très difficile à évaluer, puisque l'espéranto ne correspond pas à la langue d'un ou plusieurs pays en particulier. On ne peut, comme pour certaines langues dites naturelles, considérer que le nombre de locuteurs est équivalent au nombre d'habitants d'une ou plusieurs régions du monde. D'ailleurs, même dans le cas de ces langues, il n'est pas toujours évident de dénombrer le nombre exact de locuteurs. Dans le cas du français, par exemple, on pourra effectivement considérer que les locuteurs de pays dont la langue officielle est le français correspondent au nombre minimum de francophones. Mais cela ne comprend pas le nombre de locuteurs qui ont appris le français en tant que L2. La difficulté est plus grande encore lorsqu'il s'agit de déterminer le nombre de locuteurs d'une langue minoritaire telle que le breton ou le basque, par exemple. Ces langues sont bien rattachées à une région du monde, mais le fait d'y habiter ne veut pas dire que l'on parle la langue régionale. On peut habiter à Rennes et ne pas parler le breton. Les locuteurs de ce type de langues sont rarement monolingues ; ils ne l'utilisent donc pas nécessairement au quotidien. On pourra avoir des approximations à l'aide de sondages, mais il faudra déterminer à partir de quel niveau on considère que l'on est locuteur d'une langue. Il se posera également le problème de l'honnêteté des réponses.

On comprend donc aisément pourquoi donner un nombre précis de locuteurs espérantophones est compliqué, l'espéranto n'étant la langue officielle d'aucun état et n'étant rattaché à aucune région précise du monde. Les locuteurs de l'espéranto sont donc toujours au moins bilingues et sont susceptibles d'habiter dans n'importe quelle région du monde. En effet, nous trouvons des locuteurs dans différents pays, avec diverses langues officielles. Nous

avons, selon Georges Kersaudy⁷, des locuteurs espérantistes au Népal, aux Etats-Unis, en Suède, en Corée, au Japon et en Chine⁸. Ce sont là les exemples qu'il donne, en rapport avec son expérience personnelle, mais c'est loin d'être une liste exhaustive. L'espéranto est particulièrement répandu dans les pays d'Europe mais on peut trouver des locuteurs un peu partout à travers le monde. George Kersaudy parle de dix millions de locuteurs espérantistes. Cependant, cela correspond à la fourchette très haute des estimations. Gledhill donne le nombre de quarante mille locuteurs, qui correspondrait à une estimation fiable du minimum de locuteurs puisqu'elle est basée sur le nombre de membres des associations en lien avec l'Association Mondiale d'espéranto, supposés parler couramment l'espéranto. Le nombre réel de locuteurs est donc probablement plus élevé, mais le nombre avancé par Kersaudy semble très ambitieux, et il n'y a aucun moyen fiable de l'attester.

Comme nous l'avons dit, sans but, il ne peut y avoir d'échec et la notion de « but » d'une langue n'a pas de sens, seule son existence en a. Son existence est avérée, puisque des locuteurs existent bien. Certains sont même locuteurs natifs de l'espéranto. Ce point est intéressant dans la question des langues naturelles et artificielles. En effet, il tend à rapprocher l'espéranto plus encore des langues naturelles, puisque c'est un critère souvent pris en compte: *"It has been stated that the feature most often required of a language to be considered natural is the existence of native speakers (not necessarily monolingual; cf. Lindstedt 2006)"* (Stria, 2015 : 113). On les estime à environ mille locuteurs natifs. C'est notamment le chiffre avancé par Ida Stria (*ibid*) et par Lindstedt (2010).

Certains linguistes contestent ce terme de « natif ». C'est le cas de Miner (2011):

"Obviously Esperanto has speakers-from-birth. But unfortunately the translation of "native speaker" (and equivalent terms in other languages) into Esperanto is almost always "denaska parolanto" (speaker-from-birth), which merely strengthens the misconception that these two are the same. But clearly, Esperanto does not have native speakers." (2011 : 30).

Pour lui, on ne peut parler de natifs que lorsque les habitants qui nous entourent parlent également la même langue. Ce n'est effectivement jamais le cas des espérantophones « de naissance ». Cela lui pose problème dans le sens où un linguiste a besoin de natifs d'une langue pour lui indiquer l'agrammaticalité ou l'asémantisme d'énoncés. Selon lui, on ne peut donc pas étudier l'espéranto de la même manière que les autres langues. Il ne remet pour autant pas en question son statut de langue.

⁷ Georges Kersaudy est un traducteur espérantiste français et polyglotte.

⁸ « Interview avec Geroges Kersaudy ». (2002). *Le webzine de Freelang*, [en ligne].

Prétendre que tous les locuteurs natifs apprennent l'espéranto uniquement dans le cercle familial est probablement un peu exagéré. La plupart des natifs naissent d'une union entre locuteurs de l'espéranto qui se sont rencontrés dans le cadre de rencontres entre espérantophones. On peut supposer qu'un certain nombre d'entre eux continue par la suite à se rendre à ce genre d'évènements, et l'enfant aura alors l'occasion de pratiquer la langue hors du cercle familial.

Cela aurait pu avoir du sens, pour notre étude, de nous appuyer sur des locuteurs natifs de l'espéranto, et dans ce cas, il nous aurait fallu déterminer si l'on peut réellement utiliser ces locuteurs dans le cadre d'une étude linguistique de la même manière que les locuteurs natifs des autres langues. Nous n'avons cependant pas fait ce choix pour trois raisons principales.

La première est que les locuteurs natifs espérantophones ont effectivement un statut un peu particulier. Ils sont nécessairement tous au moins bilingues. Il est donc possible qu'ils puissent être influencés par d'autres langues. La langue, d'un natif à l'autre, ne serait donc pas tout à fait identique. Lindstedt (2010 : 3) avance cependant que lors des regroupements entre familles espérantophones, ces enfants natifs sont également influencés par les différences dues aux langues des autres, ce qui tend à faire disparaître les différences.

Cela nous amène à notre deuxième raison. Les natifs apprennent l'espéranto d'abord auprès de leurs parents puis éventuellement auprès de la communauté espérantophone, pour lesquels l'espéranto est le plus souvent une L2. Comme l'explique Lindstedt (2010 : 3), on attache moins d'importance aux natifs en espéranto que dans les autres langues car c'est précisément une langue qui n'avantage pas une communauté en particulier. Nous supposons que les normes intériorisées par les natifs le sont aussi par les non-natifs auprès desquels ils ont appris la langue et avec qui ils la pratiquent régulièrement. En effet, dans la pratique, il semblerait que l'on ne puisse pas différencier un natif d'un non-natif avec un niveau élevé.

Enfin, la dernière raison est celle de leur accessibilité. Le fait qu'il y en ait peu et qu'ils habitent en divers endroits du monde complique le recours à des natifs pour notre étude. Cependant, comme nous l'avons vu, nous pourrions aussi bien nous adresser à des locuteurs non-natifs. Néanmoins, le problème de l'accessibilité se posera également. Même s'ils sont plus nombreux, il y en a peu à notre échelle géographique. Bien que nous puissions tout de même en trouver, même à Tours, il se poserait alors le problème du manque de diversité des locuteurs, ce qui biaiserait les données.

Il ne nous paraît donc pas pertinent de baser notre présente étude sur des locuteurs. Il nous semble plus efficace de nous appuyer sur notre corpus, pour les raisons explicitées plus haut,

pour effectuer nos analyses. Il resterait cependant intéressant dans une étude future de les tester sur des locuteurs, pour ainsi les confirmer, les améliorer ou encore les infirmer.

Pour résumer, le projet a commencé à être développé un peu avant 1887, et a continué de se développer après cela. A ce stade, la langue était réellement en construction, mais n'était pas vraiment active. Il y a eu une période transitoire entre 1900 et 1905 pendant laquelle il y a eu de premières rencontres, ce qui a permis de prendre conscience que l'espéranto pouvait être parlé. La date de 1905 marque la publication du *Fundamento* qui stabilise alors la langue et fixe une base commune pour la communauté de locuteurs. On peut alors parler de langue à partir de cette époque, et on le peut toujours aujourd'hui. Le projet date d'il y a environ 130 ans, mais la langue a plutôt 115 ans.

Elle permet au moins de réunir une communauté de locuteurs particulièrement actifs sur les forums ou qui se réunissent tous les ans à des conférences. Ce sont eux qui font vivre l'espéranto en tant que langue, et non en tant que projet de langue. L'espéranto existe également par sa littérature. De nombreux ouvrages ont été traduits dans la langue, dont certains sur lesquels nous nous appuyerons pour notre étude, mais il existe également des œuvres originales (romans, poèmes, etc.).

C'est son statut de langue construite, proche d'une langue naturelle, qui la rend particulièrement intéressante d'un point de vue linguistique. Le fait que ce soit une langue pratiquée avec une littérature plutôt riche rend son étude plus aisée. Nous pouvons à la fois l'étudier comme on le ferait pour une langue naturelle, à partir d'un corpus écrit, et à la fois voir si effectivement l'espéranto fonctionne bien comme une langue naturelle.

2.2.3. Evolutions linguistiques

Lorsque l'on observe la langue telle qu'elle était prévue et telle qu'elle est aujourd'hui, on voit rapidement qu'elle est très similaire. Ce que nous entendons par là, c'est qu'un espérantophone d'aujourd'hui n'aura pas de mal à comprendre un texte écrit aux débuts de l'espéranto. C'est le signe que le fonctionnement de la langue n'a pas fondamentalement changé, et il y a donc du sens à s'intéresser à la façon dont la langue a été pensée pour comprendre son fonctionnement actuel.

Pour autant, cela ne signifie pas que certaines tournures ou certains mots ne puissent pas sembler pour le moins bizarres ou datés. Du temps de Zamenhof, on pouvait par exemple trouver un énoncé tel que le suivant « *Mi amas kanti* » (j'aime chanter). Ainsi, le verbe *ami*⁹

⁹ Tous les verbes à l'infinitif prennent le suffixe *-i* en espéranto.

en espéranto pouvait, comme *aimer* en français, exprimer un goût ou un sentiment. Cela n'est plus possible aujourd'hui. On aura alors le verbe *ŝati* pour exprimer le goût (Piron, 1989 : 129-130). Ferdinand de Saussure considère que l'évolution d'une langue avec des locuteurs est une fatalité. On peut lire dans le *Cours de linguistique générale* : « *ceci est si vrai que ce principe doit se vérifier même à propos des langues artificielles* » (1916 : 111). A ce moment-là, il ne faisait que supposer que ce serait également vrai pour l'espéranto, puisqu'il a connu la langue à ses débuts.

Le temps écoulé entre le projet et la langue telle qu'elle est maintenant peut sembler trop court encore pour voir de réels changements, cependant nous pensons qu'il est possible de déjà observer certaines évolutions. La différence avec une langue comme le français par exemple, c'est que l'on ne compare pas juste deux états de langue espacés de cent trente ans. On compare la langue telle qu'elle était pensée théoriquement, avant d'exister à travers des locuteurs, avec son éventuelle évolution dans la pratique. Cela explique qu'il puisse y avoir des changements rapides, et qu'on puisse voir apparaître des phénomènes linguistiques inexistantes dans le projet initial, qui pourraient alors être perçus comme nécessaires, et inversement qu'on puisse avoir des éléments existants dans le projet initial mais qui ont disparu dans l'espéranto actuel. Claude Piron (1989) a d'ailleurs repéré un certain nombre de changements entre 1887 et aujourd'hui, et pas uniquement des changements sémantiques comme celui évoqué plus haut.

Il a également remarqué que les formes adverbiales (mots avec *-e* final) devenaient de plus en plus courantes dans des énoncés où l'on aurait plus volontiers utilisé un syntagme prépositionnel auparavant. Bien que rien n'ait interdit explicitement ces formes en *-e* même à l'époque, elles étaient inconcevables. Il note par exemple l'apparition de la forme *aprile* qu'il a trouvé dans les textes à partir de 1983 à la place du syntagme *en aprilo* (en avril). Les circonstants de temps sont progressivement apparus sous forme d'adverbes. Plus tardivement, le même phénomène peut parfois être observé pour les circonstants de lieu. On trouvera ainsi *vilaĝe* (dans le village).

Il constate également l'apparition de verbes dénominatifs ou désjectifs. Ainsi, dès le stade du projet, on pouvait trouver le nom *nomo* (nom) et le verbe *nomi* (nommer) construits sur la racine *nom-*. Cependant, cela ne signifie pas que toutes les racines ont tout de suite donné lieu à des verbes ; certains ne sont apparus que plus tard. On trouvera par exemple les verbes¹⁰ *membri* (*membro* : membre / *membri* : être membre) et *kongresi* (*kongreso* : congrès

¹⁰ Exemples tirés de Claude Piron (1989 : 132).

/ kongresi : participer à un congrès) pour lesquels la forme nominale a précédé la forme verbale. On pourra également avoir le même phénomène avec une forme adjectivale : *blui* (*blua* : bleu / *blui* : être bleu). Plus surprenant, cela s'est également produit à partir de mots grammaticaux comme avec *ĉui* (pronom *ĉu* : est-ce que / *ĉui* : poser des questions). Ces verbes ont pu être utilisés par les locuteurs sans qu'il y ait de réformes particulières puisque ces formes suivent les règles de morphosyntaxe de la langue. Cela explique que bien qu'à une époque elles n'aient pas été attestées, elles ont été comprises par les locuteurs lorsqu'ils ont commencé à les utiliser.

Nous ne listerons pas toutes les évolutions, mais Claude Piron (1989) relève d'autres changements qui touchent notamment à l'utilisation des préfixes et suffixes, à l'apparition de nouveaux mots, à la transformation de certains mots et à la disparition de l'usage d'autres mots. L'espéranto n'échappe donc pas « à la loi fatale » de l'évolution dont parle Saussure. Ceci est d'ailleurs tout à fait cohérent avec la conception que Zamenhof avait de la langue, puisqu'on trouve dans l'avant-propos de *Fundamento* (1905) les propos suivants :

« *Malgraŭ la severa netuŝebleco de la fundamento, nia lingvo havos la plenan eblon ne sole konstante riĉiĝadi, sed eĉ konstante pliboniĝadi kaj perfektigiĝadi* » (p.9).

Traduction: Malgré la stricte intouchabilité du *Fundamento*, notre langue aura l'entière possibilité non seulement de constamment s'enrichir, mais aussi de constamment s'améliorer et se perfectionner.

Les éventuels changements entre le projet et l'espéranto d'aujourd'hui sont intéressants d'un point de vue linguistique car on peut constater dans quelles directions ils vont. On peut voir si les locuteurs tendent à rendre le système plus symétrique, entre autres.

Par exemple, le fait que n'importe quel type de morphème puisse donner lieu à un verbe rend le système plus symétrique que si les seuls verbes issus de la dérivation pouvaient être des verbes dénominaux. Nous ne pourrions donc pas dire que l'on ne peut pas construire le verbe *blui* à partir du morphème *blu-* car il existe l'adjectif *blua* qui est le mot le plus courant formé sur ce morphème. Cela est d'autant plus vrai que l'espéranto est basé sur un nombre restreint de morphèmes que l'on peut ensuite dériver grâce aux affixes pour leur donner différents sens. Le lexique est basé notamment sur cette capacité de dérivation.

On peut donc imaginer que chaque morphème qui entre dans la langue peut en théorie donner lieu à un verbe. Cela explique que des verbes qui n'existaient pas en 1887, ou plutôt qui n'étaient pas attestés, aient été construits par la suite. On peut d'ailleurs noter qu'au départ, ce principe de dérivation s'appliquait à des mots lexicaux et non grammaticaux. Comme nous l'avons vu avec les exemples de Piron, le principe peut s'étendre à certains mots grammaticaux également.

Cependant, on peut se demander jusqu'où peut aller ce principe de dérivation. Nous pourrions par exemple nous intéresser à l'acceptabilité du verbe *jami*, très peu attesté, construit sur la racine *jam*. La forme *jam* correspond à un adverbe qui signifierait *déjà* en français. On pourrait supposer que ce type d'adverbes (appelés « particule adverbiale » sur lernu.net pour les distinguer des adverbes en *-e*) ne peuvent pas se dériver de la même manière que les autres morphèmes. Dans ce cas, on aurait tout de même un système symétrique avec tous les morphèmes qui peuvent se dériver, sauf ceux des particules adverbiales que ne se dérivent jamais. Or, ces particules peuvent parfois se dériver. Dans le cas de *jam*, le Tekstaro atteste la forme *jama* :

- (1) *Sen granda risiko erari mi vetas, ke kvar kandidatoj certe elektigōs: estraranoj Lee Chong-Yeong kaj I.Osibov, eksredaktoro I.Ertl kaj la jama B-komitatano A.Wandel.* (2004, *La Ondo de Esperanto*. N°4/114)

Traduction : Sans grand risque de me tromper, je pense que quatre candidats vont certainement être élus: les présidents Lee Chong-Yeong et I.Osibov, l'ex-rédacteur I.Ertl et l'actuel membre du comité, A.Wandel.

<i>kvar</i>	<i>kandidat-o-j</i>	<i>cert-e</i>	<i>elekt-ig-os</i> :	<i>estraran-o-j</i>	<i>Lee Chong-Yeong</i>
quatre.NUM	candidat-SBS-PL	sûrement-ADV	élire-CHV-FUT	président-SBS-PL	Lee Chong-Yeong
<i>kaj</i>	<i>I.Osibov,</i>	<i>eksredaktor-o</i>	<i>I.Ertl</i>	<i>kaj</i>	<i>la</i>
et.CONJ	I.Osibov	ex.rédacteur-SBS	I.Ertl	et.CONJ	DET
<i>jam-a</i>	<i>B-komitatan-o</i>	<i>A.Wandel</i>			
actuel-ADJ	membre.du.comité-SBS	A.Wandel			

Ce n'est d'ailleurs pas la seule « exception » à la dérivation. Les particules adverbiales *plu* (plus), *ne* (non) ou *jes* (oui), pour ne citer que celles-ci, peuvent également se dériver, et cette fois, il existe les verbes *plui* (durer), *nei* (nier) et *jesi* (approuver). Le système de l'espéranto permet donc en théorie la symétrie, grâce au principe de dérivation, cependant en pratique, il y a des irrégularités. Il semblerait que celles-ci tendent à être comblées au cours du temps. En effet, les formes *nei* et *jesi* existaient déjà en 1891 (attestés dans *La batalo de l' vivo* traduit par Zamenhof), les formes *plua* (adjectif : ultérieur) et *plue* (adverbe : de plus) aussi (1889, *Lingvaj Respondoj*) mais pas la forme *plui* (verbe) qui n'est attestée qu'à partir de 1949 (Cezaro Rossetti, *Kredu min, sinjorino!*). Il y a donc eu une asymétrie dans le paradigme de la forme *plu-* qui tend à être comblée avec l'apparition de la forme *plui*, mais qui reste asymétrique de par l'absence de *pluo* (nom) qui arrive plus tard. Le nom est attesté en 1993 (Jorge Camacho, *La Majstro kaj Martinelli*). Le paradigme est donc complet mais le système global est toujours asymétrique puisque l'on a *jama* (attesté dès 1955, Ferenc Szilágyi, *Koro krias jam !*) dans le paradigme de *jam-* mais pas encore les autres formes. On peut imaginer

que par analogie, celles-ci soient un jour utilisées, mais cela ne rendra pas nécessairement le système parfaitement symétrique puisque nous trouverons probablement d'autres paradigmes incomplets. En effet, d'autres formes semblent résister plus fortement encore à la dérivation que *jam-*. Ce sera par exemple le cas du préfixe *bo-* (parent par mariage) pour lequel on ne trouve pas les formes *boo*, *boa* ou *boi*, alors que l'on trouve *eko* (commencement), *eka* (initial) et *eki* (commencer) construit à partir du préfixe *ek-*. L'évolution semble donc aller dans le sens de la symétrie, mais peut-être qu'il existe des points de blocage, d'ordre sémantique par exemple, qui empêcheraient finalement d'aller jusqu'au bout de cette symétrie.

Cela semble finalement aller dans le sens de ce qu'affirmait Claude Piron dans son ouvrage *Le défi des langues* (1994). Il abordait le fait qu'en français, nous n'avons pas d'adjectif pour le substantif « insécurité », parallèle à l'adjectif « sûr ». Il disait alors :

« Ce genre de lacune n'existe pas en espéranto, langue où l'on forme soi-même l'adjectif à partir du substantif, ou le substantif à partir de l'adjectif, ou, pour être plus exact, où il n'y a pas de catégorie de mots, mais des terminaisons qui permettent d'employer tout concept sous forme adjective, substantive, verbale, adverbiale, etc. » (1994 : 174)

Ce qu'il dit est tout à fait vrai en théorie. Il ne peut pas y avoir de lacune dans le sens où on ne pourrait se retrouver gêné par un trou dans un paradigme, c'est-à-dire se retrouver à vouloir exprimer une idée au moyen d'un adjectif inexistant qui correspondrait à un substantif existant. Il nous suffirait alors de « construire » cet adjectif.

L'incomplétude de paradigme est bien différente en espéranto et en français. Dans la première langue, les trous dans les paradigmes correspondent à des mots non utilisés, mais qui, au besoin, pourraient l'être en théorie. En français, si un locuteur utilise un mot qui correspond à un trou dans un paradigme (ex : **insûr*), cela sera perçu comme une erreur. Il devra passer par une autre formulation, peut-être plus complexe syntaxiquement. Le principe que nous venons d'évoquer avec l'espéranto correspond à ce que Claude Piron appelle « l'assimilation généralisatrice ». Pour lui, c'est un principe qui est ancré dans le fonctionnement humain. Voici ce qu'il dit : « *La tendance à généraliser les schèmes est inscrite dans notre système nerveux. [...] Elle est naturelle.* » (*ibid* : 140). Selon lui, l'avantage de l'espéranto est qu'il correspond au fonctionnement naturel de l'être humain, qui a tendance à généraliser. C'est notamment pour cela que l'espéranto demande moins d'effort lors de son apprentissage.

3. Présentation typologique

3.1. Les fondements historiques

Lors de la création de sa langue, Zamenhof a posé l'existence de seize règles¹¹ principales pour régir l'espéranto. On peut les retrouver reprises dans l'ouvrage explicatif de la grammaire de l'espéranto publié en 1905 sous le nom de *Fundamento*. Les huit premières concernent la catégorisation des mots et donnent des caractérisations sur les pronoms, les prépositions, les noms, les adjectifs, les adverbes, les numéraux et les verbes. Les autres règles concernent des principes généraux, tels que les règles de phonologie, de syntaxe ou de morphosyntaxe.

Les règles principales sont relativement succinctes et simples. C'est probablement une des raisons du succès de l'esperanto. En tout cas, cela rend la langue attractive. Le *Fundamento* a permis de fixer la langue à un moment où beaucoup de réformes étaient proposées. Il était donc nécessaire de poser les choses par écrit, et ainsi donner une certaine stabilité à la langue. Nous avons là les fondements historiques de l'espéranto. Il nous semble utile de savoir précisément sur quelles règles se basent les locuteurs pour pouvoir analyser la langue. Cependant, cela ne signifie pas qu'on ne doit pas observer la langue en contexte, parlée par ces locuteurs. En effet, ce n'est pas parce qu'ils se basent sur des règles que celles-ci sont nécessairement respectées à la lettre, ou qu'elles ont été exactement comprises de la même manière par tout le monde. De plus, stabiliser la langue était nécessaire, mais cela ne signifie pas qu'elle est immuable. Il est donc tout de même essentiel d'analyser l'espéranto des locuteurs, et non l'espéranto à travers ses règles.

Peu de temps après la publication du *Fundamento* de 1905, une Académie de l'espéranto a été fondée. Celle-ci est constituée de quarante-cinq membres élus pour neuf ans dont le but est de préserver la langue et de « contrôler » son évolution. Il ne s'agit donc pas de figer la langue, mais de conserver les principes de base qui la régissent. L'Académie régit tout de même en quelque sorte la norme de la langue. Si des débats sur des points linguistiques apparaissent, l'Académie peut trancher, en se basant sur l'usage que semblent en faire les espérantophones et sur l'usage qui correspond aux principes de l'espéranto. Cependant, s'il est intéressant de connaître la position de l'Académie sur les débats que l'on trouve en espéranto, et qui ne manqueront pas de nous poser problème dans notre étude, cela ne nous empêchera pas là encore d'observer ce qu'il en est réellement dans l'usage des locuteurs.

¹¹ Détail des 16 règles en annexe 2.

3.2. Lexique

Le lexique est relativement transparent, au moins pour les locuteurs européens, puisqu'il est basé sur des langues naturelles, en particulier sur les langues latines pour ce qui est du vocabulaire, mais également sur les langues germaniques et slaves. L'une des particularités de l'espéranto est que le nombre de mots existants était très restreint à l'origine de la langue. Zamenhof a fait le choix de ne pas élaborer un dictionnaire le plus complet possible, mais au contraire de partir d'une base d'un peu moins de mille mots avec une logique explicite dans leur construction. Ainsi, le vocabulaire qui faisait déjà partie de l'espéranto à son origine fait office de modèle pour qu'ensuite il soit aisé de compléter la liste de manière uniforme, et donc d'avoir un système lexical régulier. A partir d'une même racine, on peut dériver plusieurs mots. Par exemple, *respekti* signifie *respecter*, mais il existe aussi *respekto* pour *respect*, *respekta* pour *respectueux*, *respekte* pour *respectueusement*, *respektego* pour *vénération*, *malrespekta* pour *insolent*, etc. L'existence d'un grand nombre d'affixes permet effectivement la création d'un grand nombre de mots à partir d'une même racine. C'est par exemple le cas du préfixe *mal-* pour obtenir le sens contraire de celui de la racine.

- (2) *mia atento estis baldaŭ direktita al vidaĵo de malgranda, malsata ruĝgorĝulo.* (JE: 37)¹²
*my vacant attention soon found livelier attraction in the spectacle of a little hungry robin*¹³

<i>Mi-a</i>	<i>atent-o</i>	<i>est-is</i>	<i>baldaŭ</i>	<i>direct-it-a</i>	<i>al</i>
1SG-POSS	attention-SBS	être-PST	bientôt.ADV	diriger-PTCP-ADJ	à.PREP
<i>vidaĵ-o</i>	<i>de</i>	<i>mal-grand-a,</i>	<i>mal-sat-a</i>	<i>ruĝgorĝul-o</i>	
vue-SBS	de.PREP	PREF-grand-ADJ	PREF-assis-ADJ	rouge.gorge-SBS	

- (3) *John Reed estis lerneĵ-knabo dekkvarjara, kvar jarojn pli aĝa ol mi, ĉar mi estis nur dekjara; li estis altkreska kun malhela malsanaspekta larĝa vizaĝo, maldelikataj trajtoj, pezaj korpomembroj kaj grandaj kapo, piedoj kaj manoj.* (JE : 7)

*John Reed was a schoolboy of fourteen years old; four years older than I, for I was but ten: large and stout for his age, with a dingy and unwholesome skin; thick lineaments in a spacious visage, heavy limbs and large extremities*¹⁴

¹² Nous rappelons que l'abréviation JE correspond au texte *Jane Eyre*.

¹³ « je reportai toute mon attention sur un petit rouge-gorge affamé. »

¹⁴ «John était un écolier de quatorze ans, et je n'en avais alors que dix. Il était grand et vigoureux pour son âge ; sa peau était noire et malsaine, ses traits épais, son visage large, ses membres lourds, ses extrémités très développées. »

<i>li</i>	<i>est-is</i>	<i>althresk-a</i>	<i>kun</i>	<i>mal-hel-a</i>	<i>mal-san-aspekt-a</i>
3SG.M	être-PST	grand-ADJ	avec.PREP	PREF-clair-ADJ	PREF-sain-aspect-ADJ
<i>larg-a</i>	<i>vizaĝ-o,</i>	<i>mal-delikat-a-j</i>	<i>trajt-o-j,</i>	<i>pez-a-j</i>	<i>korp-o-membr-o-j</i>
large-ADJ	visage-SBS	PREF-délicat-ADJ-PL	trait-SBS-PL	lourd-ADJ-PL	corps-SBS-membre-SBS-PL
<i>kaj</i>	<i>grand-a-j</i>	<i>kap-o,</i>	<i>pied-o-j</i>	<i>kaj</i>	<i>man-o-j</i>
et.CONJ	grand-ADJ-PL	tête-SBS	pied-SBS-PL	et.CONJ	main-SBS-PL

Dans ces deux exemples de notre corpus, nous avons un énoncé avec le mot *malgranda* qui est une traduction de l'anglais *little*, traduit par *petit* en français, et l'autre énoncé avec le mot *granda* qui est une traduction de l'anglais *large*, traduit par *très développées* en français. L'idée transcrite par *malgranda* est donc bien l'idée inverse de celle transcrite par *granda*. Ces deux exemples illustrent bien la productivité du préfixe *mal-* en espéranto. En effet, rien que dans ces courts extraits, nous retrouvons les mots *malsata* (affamé), *malhela* (noire), *malsanaspekta* (malsaine) et *maldelikata* (épais).

Cela ne signifie pas qu'il est absolument impossible de trouver deux antonymes qui ne sont pas construits sur la même racine. Par exemple, il existe le mot *junulo* (jeune) et le mot *oldulo* (vieux). Cependant, le mot *maljunulo* existe aussi, et par conséquent, il sera préféré au premier. C'est en tout cas ce que semble montrer notre corpus. Dans aucun des trois textes (Brontë, *Jane Eyre*. Molière, *L'Avare*. Gogol, *Journal d'un fou*), nous ne trouvons l'utilisation du mot *oldulo*, ni de dérivé de celui-ci, alors que nous trouvons à trois reprises la forme *maljunulino* (féminin de *maljunulo*) dans *Jane Eyre*, deux fois dans *Journal d'un fou*, et nous trouvons cinq fois l'adjectif *maljuna* et une fois le nom *maljunulo* dans *L'Avare*. Cela ne prouve pas que la forme non préfixée ne puisse jamais être utilisée, mais cela montre une tendance. La rareté de son utilisation a pour conséquence que lorsqu'elle est effectivement utilisée, elle sera perçue comme plus soutenue.

De plus, même si ce n'est pas le cas de *oldulo*, il est possible que des formes en concurrence avec un préfixé soient utilisées, mais cela semble pour le moins correspondre à une minorité des cas. Les locuteurs tendent donc à choisir plutôt la régularité lorsqu'une forme « irrégulière » existe. Cela va plutôt dans le sens du principe d'assimilation généralisatrice de Claude Piron, qui serait naturel chez les être humains.

Il existe également des suffixes comme le suffixe *-ad* qui est supposé marquer un procès continu, que l'on envisage dans son déroulement. Il est souvent décrit comme un marqueur aspectuel. Ce dernier permet également de dériver le sens d'un mot. Le sens d'un nom par

exemple dérivé avec *-ad* restera très proche de celui du nom sans *-ad* puisque le suffixe n'ajoute qu'une nuance aspectuelle.

- (4) *Hodiaŭ matene la hispanaj deputitoj prezentis sin al mi, kaj mi kune kun ili sidiĝis en kaleŝon. La rapideco de nia veturo ŝajnis al mi tre stranga kaj eksterordinara. (JF : 40)*

Ce matin, les députés espagnols se sont présentés chez moi, et je suis monté en voiture avec eux. Cette extraordinaire précipitation m'a paru étrange.

<i>La</i>	<i>rapidec-o</i>	<i>de</i>	<i>ni-a</i>	<i>vetur-o</i>	<i>ŝajn-is</i>
DET	rapidité.SBS	de.PREP	2PL-POSS	voyage-SBS	paraître-PST
<i>al</i>	<i>mi</i>	<i>tre</i>	<i>strang-a</i>	<i>kaj</i>	<i>eksterordinar-a</i>
à.PREP	1SG	très.ADV	étrange.ADJ	et.CONJ	extraordinaire-ADJ

- (5) *Mi ne komprenas, mia ĉarma, la plezuron de veturado al balo. (JF: 22)*

Je ne comprends nullement, ma chère, le plaisir d'aller au bal.

<i>Mi</i>	<i>ne</i>	<i>kompren-as,</i>	<i>mi-a</i>	<i>ĉarm-a,</i>	<i>la</i>
1SG	NEG	comprendre-PRS	1SG-POSS	cher-ADJ	DET
<i>plezur-o-n</i>	<i>de</i>	<i>vetur-ad-o</i>	<i>al</i>	<i>bal-o.</i>	
plaisir-SBS-ACC	de.PREP	voyage-SUFF-SBS	jusque.PREP	bal.SBS	

- (6) *miaj mufo kaj pluvombrelo kuŝas sur la tablo kaj mi sidas varmigante min post dekseshora veturado en malvarma tago de oktobro. (JE: 130)*

my muff and umbrella lie on the table, and I am warming away the numbness and chill contracted by sixteen hours' exposure to the rawness of an October day¹⁵

<i>mi</i>	<i>sid-as</i>	<i>varmig-ant-e</i>	<i>mi-n</i>	<i>post-e</i>	<i>dekses-hor-a</i>
1SG	s'asseoir-PRS	réchauffer-PTCP-ADV	1SG-ACC	après-ADV	seize.heure-ADJ
<i>vetur-ad-o</i>	<i>en</i>	<i>malvarm-a</i>	<i>tag-o</i>	<i>de</i>	<i>oktobr-o.</i>
voyage-SUFF-SBS	dans.PREP	froid-ADJ	jour-SBS	de.PREP	octobre-SBS

On trouve le nom *veturo* dans l'exemple (4) et le nom *veturado* dans les deux suivants. Les deux pourraient se traduire par le français *voyage*. La seule différence se trouve dans la façon qu'a le locuteur d'envisager le procès. Dans le cas de *veturo*, le procès est envisagé comme compact donc non sécable, alors qu'avec *veturado*, il est envisagé comme sécable. L'exemple (4) est le seul que nous ayons trouvé dans notre corpus avec le mot *veturo*. Sa présence se justifie justement par le fait que le voyage a été perçu comme très rapide par le locuteur.

¹⁵ « *Mon manchon et mon parapluie sont sur la table à côté de moi, et je tâche de me délivrer du froid et de l'humidité dont je me sens saisie après seize heures de voyage par une glaciale journée d'octobre.* »

Veturo est le support de la notion *rapideco* (rapidité). Donc on ne s'intéresse pas du tout à son déroulement, mais au fait que le moment entre le début et la fin du procès a été tellement rapproché qu'il est associé à un point dans le temps, d'où la vision compacte de celui-ci. Dans l'exemple (5), on a le syntagme *plezuro de veturado* (*plezuro* : plaisir). De la même manière, *veturado* est le support de la notion *plezuro*, qui est donc valable pour tout le trajet. On a également un procès compact, mais celui-ci est associé avec une notion de durée. Nous retrouvons aussi la notion de durée dans l'exemple (6) avec le circonstant temporel *post dekseshora* (« après seize heures »). On envisage donc clairement le voyage dans son déroulement. Dans les deux exemples avec *veturado*, on considère l'intervalle associé à la notion, alors que pour l'exemple avec *veturo*, on ne considère que le point correspondant à la borne de début et le point correspondant à la borne de fin, sans considérer l'intervalle entre les deux. Cela tend à rapprocher les deux bornes pour ramener l'intervalle à un point.

L'existence de tous ces affixes explique le peu de mots que l'on avait à l'origine. L'idée était de pouvoir créer le plus de sens possibles à partir du moins d'éléments possibles. En effet, à partir du système mis en place par Zamenhof, les locuteurs peuvent composer eux-mêmes le vocabulaire de l'espéranto. Nous avons déjà évoqué ce procédé précédemment, dans la partie 2.2.3 (Evolutions linguistiques). Nous avons vu qu'effectivement, les règles permettent de dériver une racine pour obtenir des mots de différentes catégories grammaticales, mais dans la pratique, il existe des irrégularités. Tous les paradigmes ne sont pas complets. Cependant, le vocabulaire est construit de manière homogène puisque chaque mot attesté en espéranto est construit à partir de ce système. L'incomplétude potentielle des paradigmes n'enlève rien à la régularité de construction des mots existants.

3.3. Phonologie

Les règles orthographiques sont extrêmement simples : une lettre correspond à un son. De plus, les sons utilisés dans cette langue ont été sélectionnés par l'auteur pour leur « universalité ». Ce sont les sons les plus communs à travers les langues naturelles. Il y a en espéranto vingt-huit graphèmes qui correspondent chacun à un son uniquement. L'inverse est également vrai : un son correspond à un graphème. Ces vingt-huit sons constituent théoriquement les vingt-huit phonèmes de la langue. Les graphèmes et les sons qui y correspondent sont représentés dans le tableau de Gledhill ci-dessous.

a	/a/	b	/b/	c	/ts/	ĉ	/tʃ/
d	/d/	e	/e/	f	/f/	g	/g/
ĝ	/dʒ/	h	/h/	ĥ	/x/	i	/i/
j	/j/	ĵ	/ʒ/	k	/k/	l	/l/
m	/m/	n	/n/	o	/o/	p	/p/
r	/r/	s	/s/	ŝ	/ʃ/	t	/t/
u	/u/	ŭ	/w/	v	/v/	z	/z/

Tableau 3: l'alphabet en espéranto (Gledhill)

Nous pouvons également illustrer cette correspondance ainsi que l'accentuation des mots à l'aide d'un exemple tiré de notre corpus :

(7) *Ĉar mi estas devigota, Frozino, doni vespermanĝon al sinjoro Anselmo, mi tre deziras, ke ŝi partoprenu en la festeno. (A : II,6)¹⁶*

C'est que je suis obligé, Frosine, de donner à souper au seigneur Anselme; et je serai bien aise qu'elle soit du régal

<i>Ĉar</i>	<i>mi</i>	<i>estas</i>	<i>devigota,</i>	<i>Frozino,</i>	<i>doni</i>	<i>vespermanĝon</i>
/tʃar/	/mi/	/'estas/	/devi'gota/	/fro'zino/	/'doni/	/vesper'mandʒon/
<i>al</i>	<i>sinjoro</i>	<i>Anselmo,</i>	<i>mi</i>	<i>tre</i>	<i>deziras,</i>	<i>ke</i>
/al/	/sin'joro/	/an'selmo/	/mi/	/tre/	/de'ziras/	/ke/
<i>ŝi</i>	<i>partoprenu</i>	<i>en</i>	<i>la</i>	<i>festeno.</i>		
/ŝi/	/parto'prenu/	/en/	/la/	/fes'teno/		

On retrouve dans cet énoncé vingt-et-un des graphèmes et phonèmes de la langue. L'accent tonique se situe toujours sur l'avant-dernière syllabe.

Cependant, la langue a été pensée en termes de graphèmes, et non de phonèmes. On pourrait donc s'apercevoir qu'un son de la langue, correspondant à un graphème, n'est finalement pas un phonème, en ce sens qu'il n'est pas distinctif par rapport aux autres. Pour s'assurer que ces sons sont bien des phonèmes, il faut observer si l'on trouve des paires minimales pour chacun d'eux.

Pour distinguer les consonnes, nous avons dans un premier temps la liste suivante : *belo* /belo/ (beauté), *telo* /telo/ (tertre), *kelo* /kelo/ (cave), *gelo* /gelo/ (gel), *melo* /melo/ (blaireau), *relo* /relo/ (rail), *felo* /felo/ (fourrure), *velo* /velo/ (voile), *selo* /selo/ (selle), *ŝelo* /ŝelo/ (écorce), *helo* /helo/ (brillance), *ĉelo* /ĉelo/ (cellule), *celo* /telo/ (but) et *ĝelo* /dʒelo/ (gelée). Les quatorze premières consonnes de ces mots sont donc bien des phonèmes puisqu'elles sont distinctives les unes par rapport aux autres. Les mots *peto* /peto/ (demande), *neto* /neto/ (copie nette), *jeto* /jeto/ (avion à réaction) et *ĵeto* /ʒeto/ (jet) existent ; leurs consonnes initiales sont

¹⁶ Nous rappelons que l'abréviation A correspond au texte *L'Avare*.

donc également des phonèmes. La liste de mots *ŭato* /wato/ (watt), *dato* /dato/ (date), *ĥato* /xato/ (case) et *lato* /lato/ (latte) permet de considérer quatre consonnes de plus comme des phonèmes. Seul la consonne /z/ ne se trouve dans aucune de ces trois listes, cependant il existe le terme de *zero* /zero/ (zéro) qui forme une paire minimale avec les mots *bero* /bero/ (baie) ou *fero* /fero/ (fer) par exemple.

Pour ce qui est des voyelles, nous avons la liste suivante : *taro* /taro/ (tare), *tero* /tero/ (terre), *tiro* /tiro/ (traction), *turo* /turo/ (tour) et *toro* /toro/ (tore). Tous les mots de cette liste ne sont pas forcément très courants, mais ils existent, donc ces voyelles sont bien toutes des phonèmes. De plus, cette liste sert à titre d'exemple, mais pour les mots peu utilisés, tel que *toro*, on pourrait donner d'autres paires minimales : *koro* /koro/ (cœur) et *kuro* /kuro/ (course) par exemple.

Parmi ces phonèmes, nous retrouvons cinq voyelles et vingt-trois consonnes dont la répartition est représentée dans la figure 2 et le tableau 4.

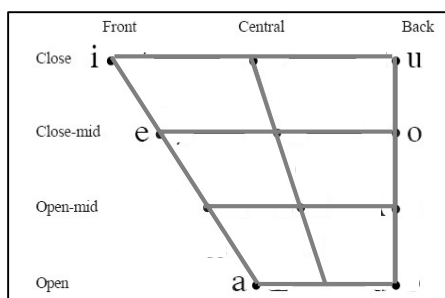


Figure 2: trapèze vocalique de l'espéranto

	Labiales	Alvéolaire	Post-alvéolaires	Palatale	Vélaire	Labio-vélaire	Glottale
Nasales	m	n					
Occlusives	Sourdes	p	t		k		
	Sonores	b	d		g		
Affriquées	Sourdes		t͡s	t͡ʃ			
	Sonores			d͡ʒ			
Fricative	Sourdes	f	s	ʃ	x		h
	Sonores	v	z	ʒ			
Spirantes		l		j		(w)	
Roulée		r					

Tableau 4: consonnes de l'espéranto

Lorsque l'on observe le trapèze vocalique de la figure 2 et le tableau des consonnes, on constate que même au stade de la phonologie, l'espéranto est une langue très axée sur la régularité. En effet, les voyelles sont réparties dans une quasi-symétrie sur le trapèze. Quant aux consonnes, on constate qu'elles vont presque toute par paires. Dans la grande majorité des cas, lorsque l'on a sélectionné une consonne sourde, la consonne sonore correspondante est également présente dans la langue. C'est le cas pour les consonnes /p/ et /b/, /t/ et /d/, /s/ et /z/

et d'autres encore. On remarque que ce n'est en revanche pas le cas pour les consonnes /x/ et /h/, cependant il existe toujours une certaine symétrie puisqu'elles s'opposent entre elles par leur lieu d'articulation, et de fait, vont de pair. Cela semble cohérent de penser que dès le stade du projet, Zamenhof les avait déjà associées puisque du point de vue de la graphie, elles sont représentées par la même lettre : <h> pour le son [h] et <ĥ> pour le son [x]. De même, certaines consonnes ne s'opposent pas à une autre consonne par le trait de la sonorité mais elles forment tout de même des paires. Nous avons ainsi les paires de consonnes /m/ et /n/ et /w/ et /j/ qui s'opposent par leur lieu d'articulation, et nous avons la paire de consonnes /l/ et /r/ qui s'opposent par leur mode d'articulation. La seule consonne qui échappe à cette symétrie est /tʃ/. On aurait pu imaginer un système à vingt-quatre consonnes avec la consonne /dʒ/ pour former une douzième paire, mais cette dernière n'existe pas en espéranto, et de ce fait, nous passons à côté du système parfaitement symétrique vers lequel on tend clairement.

Il existe cependant un débat sur l'existence de ce phonème dans la langue, notamment à cause du mot *edzo* (mari), pour lequel on peut entendre le son /dʒ/, et qui pourrait s'opposer à *eco* /etso/ (propriété) par exemple. Néanmoins, cet argument est discuté puisque l'on tend à interpréter deux consonnes distinctes dans le mot *edzo* /edzo/ plutôt que l'affriquée /dʒ/. Pour notre part, il nous est difficile de pencher pour l'un ou l'autre argument. Cela poserait la question du statut de phonème pour une affriquée. D'un point de vue phonologique, on peut supposer que la place de la consonne a son importance. On considérera une affriquée comme un phonème lorsqu'elle pourra servir d'attaque dans une consonne. Ce ne serait *a priori* pas le cas dans *edzo*, où la consonne /d/ serait la coda de la syllabe /ed/ et la consonne /z/, l'attaque de la syllabe /zo/, cependant c'est discutable. Il serait peut-être intéressant d'étudier cette question et de déterminer s'il est impossible que le son /dʒ/ corresponde en fait à une attaque. Des linguistes se sont déjà intéressés à cette question. C'est par exemple le cas de Marc van Oostendorp (1999) qui tente, à l'aide de la théorie du gouvernement, de résoudre les problèmes que pose le système phonologique de l'espéranto. Mais lui-même reconnaît qu'il n'est pas parvenu à trouver une solution à ce problème avec cette méthode (1999 : 68).

Dans les données, tous les phonèmes du tableau des consonnes ne semblent pas avoir le même statut. Certains sont plus discutables que d'autres. Il est probable que l'évolution de la langue tende vers la disparition de certains phonèmes.

Dans les faits, la consonne /x/ est très peu utilisée et n'existe presque plus. Dans un certain nombre de mots où on la trouvait, elle a été remplacée par la consonne /k/ car cette dernière

est plus facile à prononcer pour beaucoup de locuteurs qui n'ont pas la consonne /x/ dans leur langue maternelle. On peut par exemple citer le mot *ĥemio* (chimie) qui a été remplacé par le mot *kemio*¹⁷. Elle tend donc à disparaître, et de ce fait, elle ne s'opposerait pas à la consonne /h/ dans le système, puisqu'elle n'est pas un phonème. Pour autant, on ne peut pas considérer qu'elle n'est plus qu'un allophone de la consonne /k/ car il existe encore quelques paires minimales qui les distinguent, telle que la paire *eĥo* /exo/ (écho) et *eko* /eko/ (commencement). On tendrait donc vers un système consonantique moins symétrique. Cela ne remet cependant pas en question l'opposition sourde/sonore puisque ce n'est pas ce trait qui les oppose, contrairement à l'absence de la consonne /ɬ/.

Une autre distinction pourrait être remise en question. C'est la distinction qui s'opère entre les consonnes /w/ et /v/ qui ont souvent une distribution complémentaire. Elles seraient plutôt dans ce cas des allophones. On trouve presque toujours la consonne /w/ après la voyelle /a/ ou, rarement, /e/, et presque toujours en fin de syllabe. On aura par exemple des mots comme *anstataŭ* /ans'tataw/ (à la place de), *pseŭdonimo* /psewdo'nimo/ (pseudonyme) ou *aŭtoro* /aw'toro/ (auteur). La consonne /v/ se trouve presque toujours en début de syllabe, donc on peut la trouver en début de mot, après des consonnes ou après des voyelles, comme dans *akvo* /'akvo/ (eau), *vizaĝon* /vi'zaɟon/ (visage) ou *povi* /'povi/ (pouvoir). Il peut d'ailleurs arriver que la consonne <v> soit prononcée [w] par certains locuteurs, surtout derrière les consonnes /g/ et /k/. Il serait donc possible d'entendre la prononciation /akwa/ pour *akva*. Si cela est possible, c'est parce que cela ne pose pas de problèmes de compréhension puisque l'on ne trouve jamais la consonne <ŭ> dans cette position. Cependant, on ne peut pas complètement parler de distribution complémentaire car il y a des exceptions. On trouvera par exemple la consonne /w/ en début de syllabe dans certains noms propres, comme *Ŭat* (Watt), dans le nom commun *ŭato* (watt) qui est en concurrence avec la forme *vato* (watt), ou même dans l'interjection *ŭaŭ*¹⁸ (waouh). On peut même trouver au moins une paire minimale : *naŭa* /'nawa/ (neuvième) et *nava* /'nava/ (adjectif associé à *nava* « nef »).

3.4. Syntaxe

Les règles de morphologie tendent à rendre les règles de syntaxe superflues. Ainsi, l'ordre des mots dans une phrase n'a en théorie pas vraiment d'importance puisque de manière générale, la nature et la fonction d'un mot peuvent être identifiées par leur forme. Un groupe nominal qui se trouve être l'objet dans une relation prédicative portera la marque finale *-n*.

¹⁷ Exemple de *wikipedia.org*

¹⁸ Mot attesté par le dictionnaire glosbe.com et également par l'exemple « *se vi aŭdus mian ĝojan « ŭaŭ »* » (Tekstaro. *La Onda de Esperanto*.)

De ce fait, quelle que soit sa place dans la proposition, l'énoncé aura toujours le même sens. Si l'on s'en tient aux règles énoncées lors de la construction de la langue, tous ces énoncés signifiant « je t'aime » sont bien construits et sont grammaticaux :

Mi amas vin. (SVO) Mi vin amas. (SOV) Vin mi amas. (OSV) Vin amas mi. (OVS) Amas mi vin. (VSO) Amas vin mi. (VOS)

Une grande liberté a donc été laissée aux locuteurs dans le projet. Cependant, à l'usage, certaines habitudes d'utilisation ont été prises, et l'ordre de mots s'est régularisé par la force des choses. Cela explique que l'on trouve le plus souvent une structure SVO dans les constructions, comme on peut le voir dans les exemples suivants.

(8) *Tuj kvar manoj kaptis min (JE : 9)*

Four hands were immediately laid upon me¹⁹

<i>Tuj</i>	<i>kvar</i>	<i>man-o-j</i>	<i>kapt-is</i>	<i>mi-n</i>
ADV	quatre	main-SBS-PL	saisir-PST	1SG-ACC

(9) *lia propra kuiristino vangofrapas lin (JF : 4)²⁰*

sa cuisinière lui donne des gifles

<i>li-a</i>	<i>propr-a</i>	<i>kuiristin-o</i>	<i>vangofrap-as</i>	<i>li-n</i>
3SG.M-POSS	propre-ADJ	cuisinière-SBS	gifler-PRS	3SG.M-ACC

On peut donc dire que c'est plutôt une langue SVO mais il est effectivement possible de trouver des énoncés construits différemment, comme dans l'exemple suivant, bien que ces constructions soient minoritaires.

(10) *lia lakeo min certigis, ke vi estos kontenta, kiam vi lin konos (A : II,2)*

son homme m'a assuré, que vous serez content, quand vous le connaîtrez.

<i>li-a</i>	<i>lake-o</i>	<i>mi-n</i>	<i>certig-is,</i>	<i>ke</i>	<i>vi</i>
3SG.M-POSS	laquais-SBS	1SG-ACC	affirmer-PST	COMP	2
<i>est-os</i>	<i>kontent-a,</i>	<i>kiam</i>	<i>vi</i>	<i>li-n</i>	<i>kon-os</i>
être-FUT	content-ADJ	REL	2	3PS.M-ACC	connaître-FUT

Dans cet exemple, le verbe *certigi* (assurer) admet le complément d'objet *min* (me) avec la marque de l'accusatif, qui est placé avant le verbe. Cette proposition sert également de repère à la proposition *ke vi estos kontenta* (que vous serez content), elle-même complétée par la

¹⁹ Quatre mains se posèrent immédiatement sur moi

²⁰ Nous rappelons que l'abréviation JF correspond au texte *Journal d'un fou*.

proposition *kiam vi lin konos* (quand vous le connaîtrez) avec une fonction de circonstant de temps et de type SOV, puisque l'objet *lin* (le) est entre le sujet et le verbe.

(11) *Tiel farita kaj vestita oni devas esti* (A: II,5)

c'est ainsi qu'il faut être fait, et vêtu

Tiel far-it-a kaj vest-it-a oni dev-as est-i
ainsi.ADV faire-PTCP²¹-ADJ et.CONJ habiller-PTCP-ADJ PR.INDF devoir-PRS être-INF

Dans ce cas, les participes *farita* et *vestita* sont introduits par le verbe à l'infinitif *esti* et ils fonctionnent comme des adjectifs qui qualifient le sujet. Ils ont la fonction d'attribut du sujet (A). Ils sont positionnés en tête de construction qui est donc du type ASV. Cette fois-ci, on ne pourrait avoir une construction tout à fait similaire en français. Cela donnerait un énoncé agrammatical et étrange, bien que compréhensible : **ainsi fait et vêtu il faut être*. L'antéposition des participes est cependant rendue possible par la paraphrase « c'est...que » : *c'est ainsi fait et vêtu qu'il faut être*. Cela permettrait de thématiser *ainsi fait et vêtu*, et non pas uniquement *ainsi*, comme dans la construction originale. En espéranto, le traducteur a fait le choix d'antéposer les participes pour garder la thématization de *tiel*, ce qui ne pose pas de problème dans cette langue. En effet, l'énoncé (?) *tiel oni devas esti farita kaj vestita* serait étrange, voire peut-être incompréhensible.

En théorie, une certaine liberté persiste, mais pour autant, certaines structures sont plutôt régulières, et il est difficile de les changer de place. Par exemple, les adjectifs auront tendance à être toujours devant le nom qu'ils qualifient. Il n'est pas impossible d'avoir des adjectifs postposés mais c'est rare. Par contre, le déterminant se trouvera toujours avant le nom. La construction des syntagmes nominaux est régulière. Tous les syntagmes nominaux de notre corpus sont construits comme le suivant :

(12) *ĉiujn politikajn rilatojn* (JF : 19)

toutes les relations politiques

ĉiu-j-n politik-a-j-n rilat-o-j-n
tout.DISTR-PL-ACC politique-ADJ-PL-ACC relation-SBS-PL-ACC

Le fonctionnement des participes avec un suffixe adjectival n'est pas exactement le même que celui des autres adjectifs. En effet, on peut les trouver aussi bien antéposés que postposés aux noms auxquels ils se rapportent.

²¹ Nous faisons le choix de gloser tous les participes (-it-, -at-, -ot-, -int-, -ant- et -ont-) par l'étiquette PTCP, sans autre distinction, puisque nous étudierons ces marqueurs plus loin dans notre étude.

(13) *porcelanan vazon orumitan (JF : 4)*

des tasses de porcelaine dorée

porcelan-a-n *vaz-o-n* *orum-it-a-n*
porcelaine-ADJ-ACC tasse-SBS-ACC dorer-PTCP-ADJ-ACC

(14) *grandaj ĉirkaŭlekitaj ostoj (JF : 20)*

ces énormes os rongés

grand-a-j *ĉirkaŭlek-it-a-j* *ost-o-j*
grand-ADJ-PL ronger-PTCP-ADJ-PL os-SBS-PL

On voit que dans l'exemple (13), le participe en *-ita* se trouve après le nom *vazon* qu'il qualifie, alors que dans l'exemple (14), il se trouve avant le nom *ostoj* qu'il qualifie. On retrouve alors une certaine souplesse syntaxique. Bien que les participes en *-a* soient bien considérés comme des adjectifs, ce sont des adjectifs avec un statut particulier. Ils ont un fonctionnement bien différent, qui les rapproche du fonctionnement d'un verbe fini. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous étudierons plus précisément les participes dans la partie 6 (*Analyse de corpus : les participes*).

En réalité, le fonctionnement de l'espéranto n'est pas si différent de celui d'autres langues. En effet, il existe bien des règles, même si elles sont plutôt implicites, qui régissent la syntaxe, avec une part de liberté pour le locuteur sur certains points. La structure globale de l'énoncé est théoriquement plutôt libre, même si la base sera le plus souvent SVO, mais les constructions internes aux syntagmes, telles que les syntagmes nominaux (SN) ou même les syntagmes prépositionnels (SP), ont une structure plus rigide. Les SN prendront la forme : (DET) (ADJ) NOM. Les SP qui qualifient un nom par exemple prendront la forme : NOM PREP (DET) (ADJ) NOM.

Même dans une langue comme le français, qui est pourtant régie par un grand nombre de règles de syntaxe, cette souplesse existe parfois, à une certaine échelle. Par exemple, on peut trouver un adjectif épithète dans un SN. Ce dernier pourra se trouver avant ou après le nom. Cette liberté dans l'ordre des mots est partielle, puisqu'il n'est pas vrai de dire qu'on peut trouver n'importe quel adjectif avant et après le nom. Certains adjectifs seront presque toujours antéposés, d'autres toujours postposés, et d'autres acceptent les deux positions.

Cependant, il est bien vrai de dire que les deux cas de figures existent²². C'est un phénomène du français qui pose problème en linguistique puisqu'il n'y a pas de règles grammaticales qui expliquent quels sont les adjectifs que l'on peut antéposer ou non²³. Ce n'est pas pour autant que l'on peut dire du français que c'est une langue sans syntaxe, ni même que l'ordre des mots n'a pas d'importance au sein des SN.

C'est peut-être avec ce genre de problèmes que l'on voit que l'espéranto mérite d'être considéré comme une langue, au même titre que les autres. Nous avons précédemment dit qu'une langue construite prenait ce qualificatif à cause de la manière dont elle est apparue. Donc la théorie sur la langue précède la pratique. A présent que les locuteurs se sont approprié la langue, la situation s'inverse. Certaines régularités syntaxiques se sont installées avec la pratique, indépendamment des règles du projet de langue, et doivent alors être décrites de manière théorique. On peut donc faire une distinction entre la théorie au niveau du projet, c'est-à-dire avant la langue, et la théorie dans le sens de description de la langue. C'est cette dernière qui nous intéresse finalement le plus, puisque notre but est justement de l'explicitier.

3.5. Conjugaison

3.5.1. Les temps

La conjugaison des verbes a été imaginée de manière très minimaliste. On ne tient pas compte du sujet, seul le temps a de l'importance. Il n'existe que trois conjugaisons dans le mode du réel pour les trois temps. Comme l'énonce la règle 6, nous avons le suffixe *-is* pour le passé, le suffixe *-as* pour le présent et le suffixe *-os* pour le futur. Il ne s'agit pas dans cette partie d'analyser les temps de manière approfondie à partir de notre corpus mais plutôt, dans un premier temps, de présenter les explications grammaticales sur lesquelles les apprenants s'appuient, avec des exemples de notre corpus. Nous ferons également de très brefs parallèles avec la manière dont on pourrait traduire ces explications avec les outils de Fuchs et Léonard. Leurs concepts ne seront pas décrits dans le détail ici, et nous ne nous attarderons pas dessus puisque nous reprendrons ces analyses plus loin. Ce sera au moins l'occasion de rencontrer les termes clés de leur ouvrage, que nous détaillerons par la suite. Nous pourrions également nous familiariser avec les temps de l'espéranto et avec leurs analyses traditionnelles. Les termes

²² « Car enfin, peut-on rien voir de plus cruel, que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous? que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? » (A : I,2) « il faut essayer d'étranges choses, lorsqu'on en est réduit à passer, comme vous, par les mains des fesse-mathieux. » (A : II,2). L'adjectif étrange est postposé au nom sécheresse, alors qu'il est antéposé au nom choses.

²³ Certains linguistes ont déjà écrit des articles sur ce problème. C'est par exemple le cas de Sarah de Vogüé et Jean-Jacques Franckel (2002) qui font une différence au niveau du mode de validation de la notion associée au nom. Ils parlent pour un adjectif antéposé d'introduction d'« une variation qualitative interne à la notion » (p.30).

utilisés, tels que « réel » ou « certain », sont ceux que l'on rencontre en général dans les grammaires. Pour autant, cela ne signifie pas que nous nous arrêterons à ces explications. Nous reviendrons par la suite sur les temps de l'espéranto, et nous tenterons de dépasser les analyses traditionnelles qui ont le mérite d'être introductives, qui vont suivre.

Selon le PMEG (Plena Manlibro de Esperanta Gramatiko²⁴) de Bertilo Wennergren, le temps présent est utilisé pour un procès réel qui est commencé mais qui n'est pas terminé. Cela peut correspondre à :

- un procès qui décrit une activité qui se déroule au moment de l'énonciation ou un état qui est vrai au moment de l'énonciation,
- un procès qui décrit une activité ou un état dont il est vrai de dire qu'au moment de l'énonciation, elle/il arrive régulièrement,
- un procès qui décrit une activité ou un état qui est toujours vrai.

Selon la méthode de Fuchs et Léonard, on peut ainsi dire que ce temps correspond typiquement à un procès pour lequel le moment du point de vue T1 est identifié au moment de l'assertion. Les deux exemples qui suivent montrent des possibilités de contextes dans lesquels on utilise le temps présent.

(15) *ŝi havas teruran antipation por ĉiuj junuloj kaj amas nur maljunulojn.* (A : II,6)

Elle a une aversion épouvantable pour tous les jeunes gens, et n'a de l'amour que pour les vieillards.

<i>ŝi</i>	<i>hav-as</i>	<i>terur-a-n</i>	<i>antipati-o-n</i>	<i>por</i>	<i>ĉiu-j</i>
3SG.F	avoir-PRS	épouvantable-ADJ-ACC	aversion-SBS-ACC	pour.PREP	tout.DISTR-PL
<i>junul-o-j</i>	<i>kaj</i>	<i>am-as</i>	<i>nur</i>	<i>maljunul-o-j-n</i>	
jeune-SBS-PL	et.CONJ	aimer-PRS	seulement.ADV	vieux-SBS-PL-ACC	

Cet exemple est composé de deux propositions dont les verbes *havi* (avoir) et *ami* (aimer) sont conjugués au présent en *-as*. On ne peut parler d'activité pour cet énoncé puisque les procès énoncent des propriétés du sujet « *ŝi* ». Ce sont donc des procès de type état. On a donc affaire à des procès qui sont vrais au moment de l'énonciation, selon le locuteur.

Le temps passé est également utilisé pour un procès réel mais qui se déroule avant le moment de l'énonciation et qui est donc terminé. Cela peut correspondre à un procès passé qui a une durée, à un procès passé qui est accompli ou à un procès qui est passé par rapport à un autre procès passé. Wennergren précise que certains utilisent le passé pour parler d'un procès qui sera terminé par rapport à un procès futur. Il considère cependant que c'est une

²⁴ Manuel complet de grammaire d'espéranto

erreur. Il serait cependant intéressant de voir si cet usage tend à se généraliser. A l'évidence, la forme *-is* n'était pas supposée être utilisée dans ce genre de cas à l'origine, mais si de plus en plus de locuteurs l'utilisent et l'acceptent, on pourrait alors éventuellement considérer que c'est une évolution de la langue et que ce n'est plus une erreur. Si l'on considère effectivement que cet usage est erroné, nous pouvons dire que ce temps est utilisé pour un procès dont le moment du point de vue est translaté par rapport au moment de l'assertion.

(16) *Eliza kaj Georgiana venigis sinjorinon Reed kaj ŝi aperis sur la scenejo (JE : 9)*

*Eliza and Georgiana had run for Mrs. Reed, who was gone upstairs: she now came upon the scene*²⁵

<i>Eliza</i>	<i>kaj</i>	<i>Georgiana</i>	<i>ven-ig-is</i>	<i>sinjorin-o-n</i>	<i>Reed</i>
Elisa	et.PREP	Georgiana	venir-CAUS-PST	madame-SBS-ACC	Reed
<i>kaj</i>	<i>ŝi</i>	<i>aper-is</i>	<i>sur</i>	<i>la</i>	<i>scen-ej-o</i>
et.CONJ	3SG.F	apparaître-PST	sur.PREP	DET	scène-SUFF-SBS

Le verbe *aperi* (apparaître) est conjugué au passé car c'est le temps du récit. Le locuteur raconte un récit qui est posé comme antérieur au moment de l'énonciation (qui est en fait identifié au moment où le lecteur lit le récit). Donc le procès associé à ce verbe est bien passé. Il est également accompli puisque le verbe *aperi* est un verbe d'achèvement. Il est présenté comme validé, et non comme en cours. Le verbe *venigi* (faire venir) est également conjugué au passé. Cependant, il est sémantiquement clair que le procès associé à celui-ci n'est pas uniquement passé par rapport au moment de l'énonciation mais également par rapport au procès associé à *aperis*. Il est donc antérieur à un procès lui-même passé. Il est intéressant de constater que le français et l'anglais ont besoin d'utiliser une forme différente pour montrer l'antériorité du procès par rapport à un autre procès passé. L'anglais a recours à la forme *had run* donc le *past perfect*, et le français a recours à la forme *étaient allées* donc le plus-que-parfait. Ces formes permettraient donc de fermer le procès. Avec la forme passée de l'espéranto, tant que l'on ne dit pas *ŝi aperis*, on ne sait pas si le procès *venigis* est accompli ou non. Dans ce cas-là, on ne sait pas si c'est le temps passé qui nous permet de comprendre que le procès est antérieur à un autre procès, ou si c'est le sens des verbes et la logique qui nous permet de le déduire.

²⁵ *Éliza et sa sœur étaient allées chercher leur mère, elle entra pendant la scène*

Donc le fait d’avoir une forme unique pour le passé le rend plus simple à apprendre, mais d’un autre côté, cela le rend plus ambigu. Cela va dans le sens des règles proposées par l’Académie dans un rapport qui énonce notamment le point suivant :

« Ĉiuj aliaj temporilatoj, kiel ekzemple la antaŭpreterito, la antaŭfuturo, ktp., estas esprimataj per adverboj, konjunkcioj, aŭ simple per la kunteksto. » (Pabst, B, 2014 : 125)

Traduction : Tous les autres temps, comme par exemple le passé antérieur, le futur antérieur, etc. sont exprimés par des adverbes, des conjonctions, ou simplement par le contexte.

Dans l’exemple (16), il ne semble pas que la conjugaison du verbe permette à elle seule de déduire l’antériorité du passé.

Enfin, le temps futur est utilisé pour un procès qui n’a pas encore commencé au moment de l’énonciation, toujours selon le PMEG. Wennergren considère que ce temps fait partie du mode du réel dans le sens où l’énonciateur pose le procès comme réel. Il affirme qu’il aura effectivement lieu. Cependant, cela pourrait être discuté puisqu’il est évident que le procès n’a pas tout à fait le même statut que pour le présent et le passé, et reste tout de même incertain de par la nature même du concept de futur. On peut dire qu’avec le temps futur, le moment du point de vue du procès est projeté dans un autre plan : celui de la visée. Il est posé comme validable, et le moment du point de vue est identifié au moment de l’assertion.

(17) *Vi enterigos viajn infanojn kaj la infanojn de viaj infanoj. (A : II,2)*

Vous mettrez en terre, et vos enfants, et les enfants de vos enfants.

<i>Vi</i>	<i>enterig-os</i>	<i>vi-a-j-n</i>	<i>infan-o-j-n</i>	<i>kaj</i>
2SG	enterrer-FUT	2SG-POSS-PL-ACC	enfant-SBS-PL-ACC	et.CONJ
<i>la</i>	<i>infan-o-j-n</i>	<i>de</i>	<i>vi-a-j</i>	<i>infan-o-j.</i>
DET	enfant-SBS-PL-ACC	de.PREP	2SG-POSS-PL	enfant-SBS-PL

Le verbe *enterigi* (enterrer) est conjugué à la forme futur en *-os*. Le procès n’est pas actualisé au moment de l’énonciation, il n’a donc pas eu lieu dans le passé et il n’est pas non plus en train d’avoir lieu dans le présent. Il n’est donc pas validé. Cependant, l’énonciateur affirme que cela sera le cas dans un moment futur. Selon lui, il est vrai de dire que le procès sera actualisé.

3.5.2. Les modes

En plus de ces conjugaisons, il existe aussi d’autres affixes verbaux qui correspondent à d’autres modes. Il y a par exemple la finale *-i* qui correspond au mode neutre dans le PMEG

de Wennergren. On peut dans ce cas parler d’infinitif. Les formes en *-i* ne sont pas ancrées temporellement, elles ne correspondent pas à une réalité, à une intention ou à l’imagination. Cela correspond à la notion du procès.

(18) *Estas tre bone kunigi kelkajn saŭcojn kune sed sen kaporoj kaj verdaĵo. (JF: 21)*

J'aime beaucoup qu'on mélange plusieurs sauces, mais sans câpres et sans herbes potagères.

Est-as tre bon-e kunig-i kelk-a-j-n saŭc-o-j-n kun-e
 être-PRS très.ADV bon-ADV mélanger-INF quelque-ADJ-PL-ACC sauce-SBS-PL-ACC ensemble-ADV

Le verbe *kunigi* (mélanger) n’est pas conjugué. Rien ne dit que le procès a été validé dans le passé, l’est dans le présent ou le sera dans le futur. Il n’y a aucun ancrage temporel associé au procès décrit par ce verbe. On s’intéresse uniquement à la notion du procès.

Il existe également le suffixe *-u* qui correspond à une forme d’impératif. Cela ne décrit pas non plus un procès validé. Cela correspond à un souhait, un ordre ou une intention. De ce fait, on a souvent affaire à un procès qui est à venir, mais cela reste de l’ordre de la notion.

(19) *Mia ĉarma Fidel, pardonu min pro mia longa silentado. (JF : 26)*

Ma chère Fidèle, Tu m'excuseras d'être restée si longtemps sans t'écrire.

pardon-u mi-n pro mi-a long-a silent-ad-o
 pardonner-imp 1SG-ACC pour.prep 1SG-POSS long-ADJ silence-SUFF-SBS

Le verbe *pardonu* (pardoner) est conjugué à l’impératif. Il n’y a pas de sujet car il est rendu clair par la situation : on s’adresse directement à son coénonciateur. L’énonciateur émet le désir que le coénonciateur réalise le procès, ce qui s’apparente à un ordre. Selon lui, le procès ne s’est donc pas encore réalisé. Il ne pourra éventuellement l’être que dans le futur par le coénonciateur. On remarque d’ailleurs qu’en français, ce désir a été marqué par le futur. On peut donc supposer que le futur français permet à l’énonciateur d’émettre un désir concernant les actes du coénonciateur. Cette valeur est d’ailleurs une valeur reconnue du futur par certains linguistes. Voici ce qu’on peut lire dans l’article de Lilian Stage (2002) : « *La modalité déontique, par contre, relève du domaine du vouloir. Le locuteur entend imposer sa volonté à son interlocuteur. Les possibilités d'expression qui s'offrent à celui qui veut enjoindre à quelqu'un de faire quelque chose sont légion : l'impératif, les verbes modaux devoir et falloir, le futur et le présent pour ne citer que les plus importantes.* » (2002 : 45). Le fait que le traducteur n’ait pas choisi de traduire le futur français par le futur en espéranto est

peut-être signe que le temps en *-os* n'a pas la valeur déontique. Il faudrait alors passer par l'impératif en *-u*. Nous reviendrons sur cette valeur déontique dans la partie 4.

(20) *Tamen mi rigardu alian paĝon, ĉu ne troviĝos io pli interesa. (JF: 21)*

Voyons la page suivante. Peut-être y trouverons-nous quelque chose de plus sensé.

Tamen mi rigard-u ali-a-n paĝ-o-n
néanmoins.ADV 1SG regarder-IMP autre-ADJ-ACC page-SBS-ACC

Le verbe *rigardi* (regarder) est conjugué à l'impératif. Cette fois, on trouve le sujet syntaxique *mi* (je). On peut dire que l'énonciateur émet le désir que le référent du sujet réalise le procès. Le fait que le référent du sujet est identifié au sujet énonciateur implique que cela s'apparente à une intention, et non pas à un ordre. Cependant, de la même manière que précédemment, c'est bien le référent du sujet de l'énoncé qui pourra valider le procès.

(21) *Mi volas ke vi venu ĉi tien !*

Je veux que tu viennes ici

mi vol-as ke vi ven-u ĉi tien !
1SG vouloir-PRS REL 2SG venir-IMP DCT là.DEM-ADV

On retrouve ici la valeur subjunctive, qui est également décrite par *-u*. C'est le référent de *vi* (tu) qui pourra valider le procès associé à *venu* (venir), mais le procès correspond à un désir de l'énonciateur.

Enfin, on peut trouver la désinence *-us*. Ce mode est utilisé pour un procès qui n'est pas réel mais imaginaire, fictif. On le trouve souvent avec le mot *se* qui permet d'introduire une condition, et donc un procès hypothétique. Comme pour le futur, le point de vue se trouve sur un autre plan. Mais, à la différence de ce dernier, on pose le procès comme imaginaire, non comme réel.

(22) *Mi dezirus rigardi en la gastoĉambron, kien oni vidas nur kelkfoje tra la malfermita pordo. (JF : 15)*

J'aimerais jeter un coup d'œil dans son salon, dont la porte est quelquefois ouverte.

mi dezir-us rigard-i en la gastoĉambr-o-n
1SG désirer-COND regarder-INF dans.PREP DET salon-SBS-ACC

Le verbe *deziri* (souhaiter) est conjugué au mode irréel en *-us*. Il correspond à un procès qui n'est pas dans le réel, mais que l'énonciateur imagine. Il n'a pas le droit d'entrer dans le

salon, et par conséquent, il sait qu’il ne pourra pas assouvir ce désir. De ce fait, on ne pourrait pas utiliser le mode de l’impératif –*u*, qui exprimerait l’intention de l’énonciateur de réaliser le procès. Là, il pose le procès dans un autre plan, différent de celui du réel.

3.5.3. Les participes

Comme dit précédemment, l’espéranto s’inspire grandement des langues naturelles notamment européennes. Parmi celles-ci, on trouve une grande influence des langues slaves. Nous retrouvons notamment la distinction entre perfectif et progressif selon Gledhill, qui énonce que *“Finally, a general Slavic influence on the language appears in the distinction between perfective and progressive verb participles (realized by various vowel changes in Lithuanian and the Slavic languages and as ata / ita in Esperanto)”* (1998 : 26). L’auteur décrit d’ailleurs ces marqueurs comme les marqueurs de l’aspect en espéranto. On trouve souvent les participes dans la construction *esti*+participe. Voici comment Gledhill analyse cette construction : *“The equivalent participle form extends the active verb group to F + P (Finite +Predicate), allowing the finite verb esti to express tense while the participle expresses aspect”* (*ibid* : 107). Ainsi, on aurait d’un côté les marqueurs de temps que l’on retrouve associés à *esti*, et les marqueurs d’aspect qui correspondent aux participes.

Il existe plusieurs « méthodes » d’apprentissage de l’espéranto en ligne lorsque l’on veut apprendre la langue, notamment *lernu.net* dans laquelle on peut trouver une grammaire explicative basée sur le *Plena Manlibro de Esperanta Gramatiko* (PMEG). Voici comment le fonctionnement des participes est présenté :

« Les voyelles dans les suffixes des participes sont les mêmes que les voyelles des terminaisons verbales -AS, -IS et -OS. Leurs significations sont très similaires, mais toutefois pas complètement semblables. -AS montre principalement que l’action est réalisée au temps présent, alors que -ANT- et -AT- montrent une durée ou une répétition de l’action. -IS montre que l’action a eu lieu avant le temps présent, alors que -INT- et -IT- montrent que l’action a été complètement réalisée, éventuellement avant une autre action. -OS montre un temps à venir, alors que -ONT- et -OT- montrent un état avant le commencement de l’action, souvent avec une nuance indiquant qu’on a l’intention de faire l’action, qu’on prévoit de la faire ou qu’elle aura lieu bientôt. » (traduction du PMEG de lernu.net)

	Conjugaisons simples	Participes actifs	Participes passifs
Basés sur –a-	-AS	-ANT-	-AT-
Basés sur –i-	-IS	-INT-	-IT-
Basés sur –o-	-OS	-ONT-	-OT-

Tableau 5: récapitulatif des conjugaisons simples et des participes en espéranto

Selon le PMEG, il semble effectivement y avoir l'idée d'aspect dans les participes, cependant leur relation avec les temps « simples » est particulièrement mise en avant. De plus, cette explication ne distingue absolument pas les participes actifs et passifs, comme s'ils étaient deux faces d'un même élément. Il nous semblerait pourtant utile de les décrire séparément avant d'éventuellement en conclure que *-it-*, *-at-* et *-ot-* sont simplement les passifs de *-int-*, *-ant-* et *-ont-*, et qu'ils dénotent donc exactement les mêmes sens.

Si l'on s'intéresse plus précisément aux explications des passages relatifs à ces participes, on nous explique que l'on utilise rarement *-ant-* du fait qu'il indique que le procès a lieu en même temps qu'un autre ou qu'il a une durée. Cependant, dans la plupart des cas, les temps simples suffisent à exprimer cela. Lorsqu'on l'utilise tout de même, c'est que l'on met l'accent sur la simultanéité ou sur le fait que le procès est en cours. De ce fait, on indique que le moment de l'énoncé marqué par *-ant-* n'est pas déplacé par rapport au procès repère qui lui sert de point de vue. Nous aurions donc nécessairement affaire à un procès ouvert, donc à du non-accompli.

(23) *Kion signifas tio ĉi? Nia Simono parolanta kun via patro! (A : II,2)*

Que veut dire ceci? Notre maître Simon qui parle à votre père.

Ni-a Simono parol-ant-a kun vi-a patr-o !
 IPL-POSS Simon parler-PTCP-ADJ avec.PREP IPL-POSS père-SBS

Dans ce cas, l'utilisation du participe *parolanta* implique que le procès qui lui est associé est en cours au moment de l'énonciation. L'idée de durée est également présente dans cet exemple. Le procès est situé sur un intervalle bornable, donc qui à un moment donné pourra prendre fin, voire prendra certainement fin dans le cas de cet exemple, mais on ne s'intéresse qu'à un sous-intervalle pour lequel le procès est vu comme en cours.

Les formes en *-int-* sont plus régulièrement utilisées, du fait qu'elles indiquent qu'un procès a eu lieu avant un autre procès. Les temps simples ne permettent pas toujours de faire cela. Le temps passé le peut, mais ce n'est pas le cas avec le présent et le futur. Si l'on s'en tient uniquement à cette explication, ces marqueurs permettraient de positionner un procès avant un autre sur l'axe temporel. On indique que le procès avec le marqueur *-int* est déplacé par rapport au procès repère, qui lui sert alors de point de vue. On aurait alors affaire à un procès fermé, donc accompli.

(24) *ŝi fanfaronis pri belaj pentraĵoj, pejzaĝoj kaj floroj, kiujn ili estis **farintaj**, pri kantoj, kiujn ili kantis (JE: 30)*

She boasted of beautiful paintings of landscapes and flowers by them executed; of songs they could sing.²⁶

<i>ŝi</i>	<i>fanfaron-is</i>	<i>pri</i>	<i>bel-a-j</i>	<i>pentr-aj-o-j,</i>	<i>pejzaĝ-o-j</i>
3SG.F	fanfaronner-PST	au.sujet.de.PREP	beau-ADJ-PL	peinture-SUFF-SBS-PL	paysage-SBS-PL
<i>kaj</i>	<i>flor-o-j,</i>	<i>kiu-j-n</i>	<i>ili</i>	<i>est-is</i>	<i>far-int-a-j</i>
et.CONJ	fleur-SBS-PL	REL-PL-ACC	3PL	être-PST	faire-PTCP-ADJ-PL

Dans cet exemple, nous trouvons la forme *esti*+participe. Le verbe *esti* est conjugué au passé, le temps du récit, et le participe est *farinta* (*fari* : faire). L'utilisation de cette forme pourrait alors s'expliquer par l'antériorité du procès qui lui est associé par rapport au procès associé au verbe *fanfaronis* (vanter). Mais on nous indique avant tout que le procès est terminé, accompli. En effet, on parle de peindre des paysages et des fleurs. Au moment de l'énoncé associé à *fanfaronis*, les peintures sont terminées. De même, la forme simple du passé a été utilisée pour *kantis* (chanter), puisqu'on ne parle pas d'un procès qui est accompli mais d'un procès qui a pu avoir lieu antérieurement mais qui, pour autant, pourra être repris à ce moment même, ou plus tard. On ne peut donc pas utiliser le marqueur *-int-*.

Le participe en *-ont-* est utilisé pour parler d'un procès imminent ou d'une intention. D'autres stratégies existent également dans ces cas-là, tels que l'utilisation de l'adverbe *baldaŭ* (bientôt) ou de verbes avec un sens futur comme *devi* (devoir) ou *intenci* (avoir l'intention de). Son utilisation n'est donc pas toujours obligatoire. Lorsqu'il est présent, ce marqueur indiquerait donc que le procès se trouve sur un autre plan que le repère du point de vue.

(25) *John per la lango rondigis sian vangon kiam ajn li min vidis kaj unu fojon li estis **batonta** min; sed instigata de la sama sento de furiozeco kontraŭ li kaj malespera ribelado, kiun mi jam pli frue sentigis al li, li lasis min kvieta. (JE : 32)*

John thrust his tongue in his cheek whenever he saw me, and once attempted chastisement; but as I instantly turned against him, roused by the same sentiment of deep ire and desperate revolt which had stirred my corruption before, he thought it better to desist²⁷

<i>unu</i>	<i>foj-o-n</i>	<i>li</i>	<i>est-is</i>	<i>bat-ont-a</i>	<i>mi-n</i>
un.DET	fois-SBS-ACC	3SG.M	être-PST	batter-PTCP-ADJ	1SG-ACC

²⁶ Bessie me vantait les beaux paysages, les jolies fleurs exécutés par elles ; puis elles savaient chanter.

²⁷ John me faisait des grimaces toutes les fois qu'il me rencontrait. Un jour, il essaya de me battre ; mais je me retournai contre lui, poussée par ce même sentiment de colère profonde et de révolte désespérée qui une fois déjà s'était emparé de moi. Il crut prudent de renoncer à ses projets.

Nous retrouvons la forme *estis*+participe avec *batonta* (*bati* : battre). Cela se justifie par le fait que le référent du sujet *li* a l'intention de réaliser le procès. Ce dernier n'est pas encore réalisé ; cela est rendu évident par le fait que plus loin dans l'exemple, on nous précise que finalement, il renonce à son intention de le réaliser. Le procès n'aura donc pas lieu. Cependant, cela n'a pas d'importance qu'il s'avère qu'il n'ait pas lieu pour l'utilisation de la forme *-ont-*. Seule l'intention de sa réalisation compte ici.

Les marqueurs *-int-*, *-ant-* et *-ont-*, avec ces explications, semblent donc bien au moins des marqueurs d'aspect si l'on considère, comme Fuchs et Léonard (1979), que l'aspect correspond aux relations entre le moment du point de vue et le moment de l'énoncé.

Pour ce qui est des participes passifs, *-it-* est supposé marquer l'accomplissement d'un procès ou au résultat du procès. Parfois, mais rarement, il peut aussi marquer un procès antérieur par rapport à un autre.

(26) *malmulte min interesis, kio estis presita pri ili* (JE : 4)

*the letterpress thereof I cared little for, generally speaking*²⁸

malmulte mi-n interes-is, kio est-is pres-it-a pri ili
 peu.ADV 1SG-ACC intéresser-PST REL être-PST imprimer-PTCP-ADJ au.sujet.de.PREP 3PL

Nous avons donc une fois encore la forme *estis*+participe. Le participe passif est *presita*, formé à partir du verbe *presi* (imprimer). On ne s'intéresse pas, dans cet exemple, à la progression du procès. Il y a même élision du complément d'agent. On se trouve quelque part après la fin du procès sur l'axe temporel. Le procès est donc terminé. Certes, le procès est accompli, mais ce n'est pas cela qui importe. C'est le résultat de ce procès : un texte est imprimé.

Le marqueur *-at-*, quant à lui, se rapporte à la durée progressive d'un procès ou à la répétition d'un même procès.

(27) *Ŝi estas nomata Mariano kaj vivas sub la direkto de bona virino, ŝia patrino* (A: I,2)

Elle se nomme Mariane, et vit sous la conduite d'une bonne femme de mère

Ŝi est-as nom-at-a Mariano
 3SG.F être-PRS nommer-PTCP-ADJ Mariane

²⁸ « En général, je m'inquiétais assez peu du texte. »

Le participe *nomata* (*nomi* : nommer) se trouve dans une construction *estas*+participe. Selon l'explication précédente, on ne pourrait que se trouver dans la valeur de durée du procès. C'est un procès qui pourra vraisemblablement se vérifier tout au long de la vie de la dite Mariane. Donc l'intervalle pour lequel on peut dire que le procès est vrai est délimité par sa naissance d'un côté et par sa mort de l'autre. Il a donc bien une durée, même s'il nous semble que l'on ne peut en réalité pas parler de « durée progressive » selon les termes du PMEG. Au moment de l'énonciation, le personnage prénommée Mariane est née et n'est pas morte, donc on se situe dans cet intervalle. Cependant cette valeur de durée pourrait être due au fait que l'on a un état, et pas à la valeur de *-at-* en lui-même. On peut déjà remarquer que la description de *-at-* pose problème. Nous reviendrons évidemment dessus plus loin.

Enfin, le marqueur *-ot* marque l'état avant le procès.

(28) *Sed ĉu mi ne povas esti rekomencota dum tiu ĉi minuto per generaleco, aŭ per intendantestreo, aŭ per io simila?* (JF : 29)

Est-ce que je ne peux pas, à l'instant même..., être promu généralgouverneur ou intendant, ou quelque chose de ce genre ?

<i>Sed</i>	<i>ĉu</i>	<i>mi</i>	<i>ne</i>	<i>pov-as</i>	<i>est-i</i>	<i>rekomenc-ot-a</i>
mais.CONJ	est.ce.que-Q	1SG	NEG	pouvoir-PRS	être-INF	promouvoir-PTCP-ADJ
<i>dum</i>	<i>tiu</i>	<i>ĉi</i>	<i>minut-o</i>	<i>per</i>	<i>general-ec-o</i>	
pendant.PREP	ce.DEM	DCT	minute-SBS	en.PREP	général-SUFF-SBS	

On retrouve la construction *esti*+participe, avec le participe passif *rekomencota* (*rekomenci* : recommencer). Dans ce contexte, le sens de ce mot en espéranto n'a pas vraiment de traduction directe en français. Il est construit avec le préfixe *re-* qui contient l'idée de « à nouveau » et le verbe *komenci* qui peut notamment se définir ainsi : « *Transiri en novan staton* »²⁹ (passer à un nouvel état). Le procès décrit par ce participe n'est pas encore réalisé. On le comprend notamment grâce à l'interrogatif *ĉu* et la négation *ne*. L'idée d'immédiateté traduite par *dum tiu ĉi minuto* (« à l'instant même ») ne correspond pas à du présent, mais bien à du futur immédiat. L'énonciateur semble s'interroger sur la possibilité de la réalisation du procès dans le présent, mais le procès n'étant justement pas réalisé au moment de l'énonciation, ce qui nous semble être du présent est en fait un futur immédiat. On se trouve donc bien à la situation avant le procès, qui est perçu comme imminent.

²⁹ Définition du dictionnaire en ligne vortaro.net.

4. Problème de la catégorisation temps/aspect/mode

Dans cette partie, nous discuterons d'abord de la notion de temps et d'aspect dans les langues en général. Nous verrons que ce sont des termes souvent utilisés dans la description des langues, mais auxquels on donne peut-être trop d'importance. La question que nous allons nous poser est la suivante: peut-on définir une langue comme temporelle ou comme aspectuelle? Nous défendrons l'hypothèse que ce n'est pas le cas, bien que cela ait déjà été fait pour certaines langues. Ainsi, la vision de l'espéranto comme une langue temporelle par opposition à aspectuelle n'aurait pas vraiment de sens, d'une part parce que cette distinction n'est pas clairement établie et d'autre part, parce que nous supposons que l'espéranto fait bien des distinctions aspectuelles.

Notre hypothèse est qu'un marqueur ne doit pas être catégorisé comme temporel, aspectuel ou modal. Dans cette optique, nous donnerons quelques exemples dans lesquels les marqueurs dits de temps ne semblent en fait pas mettre en jeu des distinctions temporelles. Il nous semble donc nécessaire de faire un point terminologique sur ces notions.

Le temps est un terme qui recouvre un grand nombre de notions, et est de ce fait très ambigu. Nous reprendrons la distinction de Vetters (1996) lorsqu'il parle de "*temps linguistique*". C'est à partir de ce temps-là que les notions de présent, passé et avenir peuvent prendre sens. On utilise parfois pour le désigner le terme *time*. C'est à ce temps que nous faisons référence lorsque nous parlons de la distinction temporelle et aspectuelle. Selon Fuchs et Léonard (1979), le *time* correspondrait au « *calcul du point de repère par rapport au moment de l'énonciation* » qui correspond à T0. Comme nous le verrons plus loin, cela correspond au repérage de T1, le moment du point de vue, par rapport à T0. Lorsque nous parlons de temps, c'est de ce temps-là qu'il s'agit.

Il faut le distinguer du temps au sens de *tense* en anglais. Ce terme désigne en fait les différentes formes conjuguées d'une langue. En espéranto, cela correspondra par exemple à *-as, -is, -os*, etc. Pour éviter les confusions, nous parlerons donc de « formes conjuguées ». Ces dernières, comme nous le disions, ne marqueront pas nécessairement des distinctions temporelles. Elles peuvent marquer l'aspect ainsi défini : « *la façon de voir l'action désignée par le verbe* » (Fuchs et Léonard, 1979 : 10). Cela correspond en fait au « *calcul [...] du moment du procès par rapport à ce repère* » (ce repère correspond au même point de repère que dans le calcul du temps). Comme nous le verrons, cela correspond au repérage de T2 par rapport à T1.

Les formes conjuguées peuvent également marquer des distinctions modales. La modalité correspond à la façon dont le sujet énonciateur envisage l'énoncé. Dans la théorie de Culioli, on considère que tout énoncé est modal, dans le sens où l'assertion est elle-même considérée comme une modalité. En ce sens, tous les marqueurs verbaux marquent, à un degré différent, de la modalité. On peut alors se poser la question de ce qu'on entend par valeur modale. Si l'on se situe dans le cadre de l'énonciation, on peut citer la définition d'Antoine Culioli, lui-même cité par Alain Deschamps (2001) :

« on peut envisager la possibilité de construire quatre modalités différentes : la modalité 1 assertive : on dit que quelque chose est le cas, la modalité 2 de l'évènement (souvent appelée épistémique), la modalité 3 de l'appréciatif, la modalité 4 du sujet de l'énoncé (souvent dite radicale). Seules les trois dernières modalités correspondent à ce qui est traditionnellement défini comme modalité » (2001 : 6)

4.1. L'aspect et le temps dans les langues

L'espéranto a été pensé pour être une langue la plus simple possible, pour qu'elle puisse être maîtrisée rapidement par les locuteurs. C'est ce qui explique qu'il y a aussi peu de formes conjuguées supposées marquer le temps. Il n'y en a que trois, qui correspondent respectivement au présent, au passé et au futur. Elles s'intéressent à la localisation des faits en fonction du moment de l'énonciation, mais elles ne relèveraient théoriquement pas de l'aspect, comme nous l'avons vu précédemment. C'est ce qu'exprime Mattos (1999) quand il dit:

« Ni do konkludas, ke la finitivaj verboformoj de ĉiuj propozicioj de Esperanto privilegias la situon de la manifestataj faktoj subordigitan al la tempo de la dialogo: niaj finitivaj verboformoj estas tempaj, ne aspektaj. » (1999 : 34)

Traduction : Nous concluons donc que les formes verbales finies de toutes les propositions de l'espéranto favorisent la situation des faits manifestés, en subordonnant celle-ci au temps du dialogue : nos formes verbales finies sont temporelles et ne sont pas aspectuelles.

L'espéranto est ainsi vu comme une langue plutôt temporelle. Ces trois formes de la conjugaison sont effectivement décrites comme marquant le temps uniquement. Mais il existe également les marqueurs *-ant-*, *-int-* et *-ont-* que l'on trouve souvent dans des constructions avec le verbe *esti*, et dont nous avons parlé dans la partie précédente. Les termes dans lesquels ils sont décrits dans les grammaires de l'espéranto laissent à penser qu'il pourrait s'agir de marqueurs aspectuels. Cependant, ces formes sont construites de manière parallèle aux trois conjugaisons verbales évoquées plus haut par reprise de la voyelle. En effet, *-ant-* correspond à la forme *-as*, *-int-* à la forme *-is* et *-ont-* à la forme *-os*. Cette observation pourrait constituer un argument pour dire que ces formes reprendraient l'idée de temps qui serait

marqué par ces voyelles. Il en est de même pour leur forme analogue passive *-at-*, *-it-* et *-ot-*. Il ne nous semble effectivement pas absurde d'imaginer que la reprise de ces voyelles permette également la reprise de valeurs. Cependant, nous ne pensons pas que ces valeurs soient des valeurs de temps, mais plutôt un type d'opération. Nous émettons donc l'hypothèse que si les fonctionnements des marqueurs *-as*, *-ant-* et *-at-* d'une part, et des marqueurs *-is*, *-int-* et *-it-* d'autre part semblent si proches, c'est en fait qu'ils sont la trace d'opérations similaires. Nous reviendrons bien sûr sur cette idée lors de l'étude de ces marqueurs.

Par ailleurs, on peut se demander ce qu'il en est des langues naturelles. Certaines sont en effet décrites comme uniquement temporelles et d'autres comme exclusivement aspectuelles, en ce sens qu'elles n'ont pas de marqueurs grammaticaux pour l'autre catégorie. Benveniste considère que « *toutes les langues ont en commun certaines catégories élémentaires indépendantes de toute détermination culturelle et où se reflète l'expérience subjective des sujets parlants.* » (Vetters, 1996 : 3), et le temps serait une de ces « catégories élémentaires ». Cependant, cela n'est pas incompatible avec l'idée qu'une langue puisse ne pas avoir de marqueurs spécifiques pour le temps, puisque ce dernier pourra être déduit du contexte ou au moyen de mots lexicaux marquant la temporalité.

Le chinois, par exemple, serait une de ces langues aspectuelles, qui n'a effectivement pas de catégorie grammaticale pour le temps, mais qui a des mots grammaticaux pour marquer l'aspect, tels que les marqueurs *zai*, *zhe*, *guo* ou *le* (Sun, 2008 : 74). Au contraire, l'anglais est plutôt décrit comme une langue temporelle bien que certaines de ses conjugaisons grammaticales permettent également de marquer l'aspect, comme le *simple past* qui marque à la fois le passé et le perfectif. Par exemple, si l'on dit « *I have eaten* », le procès est localisé dans le passé et il est perçu comme accompli. Il est alors considéré par certains linguistes que les langues temporelles combinent souvent morphologiquement le temps et l'aspect, sans que soit remis en question le terme de langue « temporelle » (Xiao et McEnery, 2002 : 1). Cependant, le fait que l'on marque de l'aspect avec les marqueurs que l'on dit par ailleurs temporels nous semble être un argument contre la désignation de l'anglais comme langue temporelle.

En effet, il n'est pas rare de voir que dans des langues les notions de temps et d'aspect sont étroitement intriquées, notamment dans les langues que l'on dit pourtant temporelles. On retrouve ce type de phénomène en français également, qui est aussi décrit comme une langue temporelle notamment par Sun (2008 : 74). L'aspect serait alors marqué avec les temps

grammaticaux de l'imparfait (aspect imperfectif), avec « je mangeais » par exemple, et du passé composé (aspect perfectif) avec « j'ai mangé » (Sun, *ibid*).

On constate que nous avons apparemment des langues sans marqueurs grammaticaux de temps, mais on peut également se demander s'il existe des langues sans marqueurs grammaticaux d'aspect. En effet, les langues dites temporelles dont nous avons parlées marquent tout de même l'aspect grammaticalement. Cela nous semble être le signe que même dans les langues qui ne semblent pas marquer l'aspect, il est finalement présent.

Ainsi, selon cette conception, on aurait alors des langues dites aspectuelles avec des marqueurs aspectuels mais aucun marqueur temporel grammatical, des langues que l'on dit temporelles mais qui ont en fait des marqueurs temporels combinés morphologiquement avec des marqueurs aspectuels (le terme de langue temporelle serait donc inadéquat) et enfin des langues avec des marqueurs temporels et des marqueurs aspectuels distincts.

Le polonais ferait par exemple partie de cette dernière catégorie. En effet, la distinction perfectif/imperfectif est marqué grammaticalement par préfixation, suffixation ou supplétion, comme dans les exemples suivants : *przeczytać/czytać* « lire » *rozwiązać/rozwiązywać* « dénouer », et *wziąć/brać* « prendre »³⁰. Le polonais a également des flexions pour le temps passé et pour le non-passé. Nous avons donc une opposition binaire et non ternaire, comme en français où on distingue souvent trois temps distincts grammaticalement.

	Verbe perfectif <i>przeczytać</i> : lire / <i>zbudować</i> : construire	Verbe imperfectif <i>czytać</i> : lire / <i>budować</i> : construire
Flexions passées	<i>przeczytał</i> : (il) a lu / <i>zbudował</i> : (il) a construit	<i>czytał</i> : (il) lisait/ <i>budował</i> : (il) construisait
Flexions non-passées	<i>przeczyta</i> : (il) lira / <i>zbuduje</i> : (il) construira	<i>czyta</i> : (il) lit / <i>buduje</i> : (il) construit

Tableau 6: exemples de conjugaison en polonais

Le passé se construit par une flexion sur les verbes perfectifs ou imperfectifs, comme dans *zbudował/budował* « (il) a construit/ (il) construisait ». Les flexions du non-passé permettent de construire le temps présent lorsqu'on les utilise avec un verbe imperfectif, comme avec *buduje* « (il) construit ». Lorsqu'on les utilise avec un verbe perfectif, on a alors affaire au temps futur : *zbuduje* « (il) construira ». Les marqueurs aspectuels et temporels sont donc bien distincts, même s'ils interagissent.

³⁰ Exemples de *Weist et al.* (1984)

Selon cette distinction, l'espéranto pourrait effectivement être une langue avec marqueurs temporels et aspectuels associés. Le PMEG, lorsqu'il parle des marqueurs verbaux, assimile les trois formes conjuguées simples de l'espéranto à leurs participes respectifs, c'est-à-dire qu'il ne différencie pas les valeurs des marqueurs construits sur la même voyelle (*a*, *i* ou *o*). Cela peut donc aller dans le sens de marqueurs temporels et aspectuels à la fois.

Ainsi, selon le PMEG, il y a une identité entre les marqueurs *-as*, *-ant-* et *-at-*, qui signifient tous que le procès a commencé mais n'est pas terminée, la différence étant que le premier s'intéresse au procès à un moment donné. Ce serait alors bien un marqueur de temps, mais la notion d'aspect semble également présente.

Le PMEG parle également d'identité entre les marqueurs *-is*, *-int-* et *-it-* qui sont tous supposés marquer un procès terminé, mais le premier est passé par rapport au moment de l'énonciation alors que les deux autres sont passés par rapport à un autre procès. Le terme de « procès terminée » avec lequel sont décrits ces trois derniers marqueurs fait plutôt penser à des marqueurs de l'aspect perfectif.

Avec ces explications, il n'est donc pas évident de savoir quels sont les marqueurs de temps et les marqueurs d'aspect ; les deux semblent indissociables. On peut imaginer que ce sont à la fois des marqueurs de temps et d'aspect. Il reste à déterminer dans le détail le fonctionnement spécifique de chacun dans leurs utilisations effectives, puisque les explications présentes ne nous semblent pas claires et ne sont donc pas suffisantes.

On pourrait également imaginer que l'espéranto fonctionne plutôt comme le polonais, avec des marqueurs de temps d'un côté, et des marqueurs d'aspect de l'autre côté. Ces derniers seraient probablement les participes.

Cependant, la conception selon laquelle un marqueur peut être soit temporel soit aspectuel est critiquée par certains linguistes. C'est le cas de Gosselin (2005) qui cite notamment Wilmet (2003) : « *Chaque tiroir s'attache à une formule qui combine une variable modale avec une variable temporelle et une variable aspectuelle.* » (2005 : 76). Ce dernier inclut donc dans sa réflexion la modalité, que nous n'avons pas encore abordée. Gosselin, dans son article, défend la thèse que l'on n'a pas une valeur sémantique rattachée à un marqueur spécifique. De ce fait, si tel marqueur marque tel aspect, on ne peut dire que lorsque l'on trouve un énoncé sans ce marqueur, cela signifie que sa valeur aspectuelle n'est pas présente non plus. Il critique la conception selon laquelle on ne reconnaît une valeur aspectuelle, modale ou temporelle dans un énoncé que si l'on identifie un marqueur qui l'exprime spécifiquement.

Il aborde par ailleurs la notion de langue aspectuelle et temporelle :

« C'est ce même raisonnement qui a si longtemps retardé la prise en compte de l'aspect en français (langue qui, par opposition aux langues slaves, ne possède pas de marqueurs exclusivement aspectuels) et qui conduit aujourd'hui encore à considérer qu'il est des langues qui n'expriment pas le temps (des langues uniquement aspectuelles) » (2005 : 77)

Effectivement, nous avons vu que malgré la catégorisation du français comme langue temporelle, les marqueurs temporels n'ont pas une seule valeur et ils peuvent bien marquer l'aspect. La conception de Gosselin d'un énoncé est la suivante :

« Pour nous, tout énoncé comporte à titre de dimensions sémantiques essentielles, du temps, de l'aspect et de la modalité, car tout procès linguistiquement exprimé dans un énoncé est localisé (de façon plus ou moins précise) dans le temps, et présenté sous un certain aspect, selon un certain mode de validation. » (ibid : 77)

Si l'on considère que dans tout énoncé, dans toute langue, on trouve des distinctions temporelles, aspectuelles et modales, cela signifie qu'une langue ne peut être exclusivement temporelle, aspectuelle ou même modale. Ainsi, qualifier une langue de temporelle ou aspectuelle n'aurait pas de sens, puisque toute langue est à la fois temporelle, aspectuelle et modale. Ce sont les stratégies pour marquer ces différentes valeurs qui diffèrent. De ce fait, rien n'empêche d'avoir effectivement des marqueurs spécifiques pour le temps ou l'aspect.

Il est donc également probable que la nature des marqueurs en espéranto ne soit pas aussi évidente que le laissent penser les grammaires. La présentation des marqueurs *-as*, *-is* et *-os* comme des marqueurs de temps, et de leurs participes comme des marqueurs d'aspect ne correspondrait alors pas tout à fait à la réalité. Nous supposons cependant que malgré une possible catégorisation binaire à première vue, le système verbal s'est en fait complexifié. En tout cas, avant de conclure à une éventuelle distinction entre marqueurs d'aspect et de temps, il faut les étudier plus dans le détail.

4.2. Quelques problèmes de temps

Il s'agit dans cette partie de montrer des exemples pour lesquels les valeurs décrites dans les grammaires nous semblent pour le moins discutables. Ce qui semble ressortir dans les grammaires traditionnelles, c'est que chaque forme simple conjuguée correspond à un temps (*time*). Nous allons présenter quelques exemples qui montrent que cela est difficilement justifiable. Pour autant, nous ne ferons pas ici l'analyse de ces marqueurs. Ce sera l'objectif de la partie 5.2 (Formes simples conjuguées).

4.2.1. Le marqueur –as: temps présent?

Nous avons, dans la conception de la langue, un temps pour le présent, un temps pour le passé et un temps pour l’avenir qui se transcrivent respectivement par les marqueurs –as, –is et –os. On pourrait donc penser qu’il n’y a aucune ambiguïté dans leurs utilisations.

On utilise le présent simple précisément lorsque le moment de l’énonciation coïncide avec le moment du point de vue, selon les explications vues précédemment. Par conséquent, on s’attend à ne trouver ce temps que pour des procès qui ont lieu au moment de l’énonciation. Il existe pourtant au moins une utilisation assez particulière du présent simple dans les récits au passé, comme on peut le voir dans l’exemple suivant.

(29) *Mi obeis, komence tute ne komprenante, kion li intencas* (JE : 8)

*I did so, not at first aware what was his intention*³¹

<i>Mi</i>	<i>obe-is,</i>	<i>komenc-e</i>	<i>tut-e</i>	<i>ne</i>
1SG	obéir-PST	d’abord-ADV	totalem-ADV	NEG
<i>kompren-ant-e,</i>	<i>kio-n</i>	<i>li</i>	<i>intenc-as</i>	
comprendre-PTCP-ADV	REL-ACC	3SG-M	avoir.l’intention.de-PRS	

Le procès représenté par *kion li intencas* est bien conjugué avec –as, et non pas avec –is, comme le reste de l’énoncé. Pour autant, le procès ne se déroule pas au moment de l’énonciation et ne correspond donc pas au présent, c’est-à-dire qu’on ne peut considérer qu’il désigne un procès actuel. Nous pourrions alors y voir un problème de concordance de temps. Ce type d’utilisation de la forme en –as est décrite dans les explications grammaticales de l’espéranto. Le site *lernu.net* parle de présent de narration qui serait utilisé « *pour donner une certaine vie à ce qu’on raconte* ». Pour notre part, nous ne parlerions pas de présent de narration ici qui impliquerait que l’on se projette dans un présent fictif, d’où l’idée de donner vie à un procès. Or, il nous semble que le procès en –as est simplement repéré par rapport au cotexte, c’est-à-dire par rapport aux propositions qui le précèdent, et il n’y a pas de valeur de présent, même fictive.

Cependant, le fait que cette utilisation spécifique de –as soit abordée dans les grammaires d’apprentissage montre que ce n’est pas un phénomène méconnu ou ignoré, mais on constate que le présent n’est pas si simple que ce que l’on pourrait croire en observant le système temporel de l’espéranto à première vue. Il semblerait qu’une de ses valeurs lui permette d’être utilisé dans ce type d’énoncé au passé.

³¹ *Je le fis sans comprendre d’abord quelle était son intention.*

C'est quelque chose que nous ne devons pas oublier de prendre en compte dans notre analyse si nous aspirons à décrire le système temporel de l'espéranto de manière énonciativiste. Nous reviendrons donc sur ce problème de concordance dans la partie 5.2 (Formes simples conjuguées).

4.2.2. Présentation du débat *-unt-/-ut-*

Cette problématique sur le temps présent n'est pas la seule qui existe en espéranto. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le futur peut également poser question. Dans la partie précédente, nous nous sommes appuyés sur les grammaires traditionnelles de l'espéranto. Ces dernières présentent bien le futur comme un temps, au même titre que le présent et le passé. Cependant, dans notre analyse, nous voyons bien qu'il a un statut un peu différent puisqu'il ne peut désigner quelque chose de « réel », selon la terminologie des grammaires. De ce fait, il semble même proche du mode irréel marqué par le suffixe *-us* en espéranto. Cela nous paraît justifier l'existence d'un débat à ce sujet. On est en droit de se demander si le futur est bien un temps ou si c'est plutôt un mode. Ce débat va de pair avec un autre débat concernant les participes. Certains espérantophones utilisent parfois un quatrième participe formé sur la base de l'irréel. Ils généralisent le schéma *-as/-at-/-ant-* à la forme conditionnelle *-us*, ce qui permettrait d'avoir un système plus symétrique selon eux. Ainsi, on voit apparaître les formes *-unt-* et *-ut-*.

(30) *Malfacilas diri, kio fakte mishelpis Senhejmulon: ĉu la bildokrea forto de lia talento, ĉu la kompleta malkono de la temo, sed lia Jesuo estis perfekte viva, ja viva, iam ekzistunta Jesuo, kvankam cetere, havanta ĉiujn malvirtojn Jesuo. (tekstaro.com: La majstro kaj Margarita, fragmentoj, 1991)*

Traduction : Il n'est pas facile de dire ce qui en fait avait pu gêner Sans-Abri : était-ce la force créative de son talent, était-ce la méconnaissance complète du thème ? Pourtant son Jésus était parfaitement vivant, bien vivant, un Jésus qui aurait bien pu exister à une époque, bien que par ailleurs, ce fût un Jésus ayant tous les vices.

Comme on peut le voir dans cet exemple, cette forme peut déjà se trouver dans certains textes, et donc est déjà utilisée. Il faut cependant noter qu'elle reste rare. Nous n'avons trouvé que deux exemples dans le corpus en ligne Tekstaro avec le participe actif *-unt*. Quant au participe passif en *-ut*, nous n'avons trouvé aucun exemple d'utilisation dans ce même corpus. Sur un échantillon de mille mots qui se terminent par *-uta*, aucun ne correspond au participe. La plupart des mots se trouvent être *tuta* ou *minuta*. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune utilisation de ce participe. Nous pouvons d'ailleurs noter qu'il existe au moins

un énoncé avec la forme *faruta*³² (faire) sur Internet, qui marque clairement l’accompli, le passif et le conditionnel. Nous ne nous attarderons pas sur ces formes, mais nous pouvons relever qu’elles existent, bien qu’elles restent particulièrement marginales.

On pourrait alors répondre que cette forme n’apporterait pas de symétrie dans le sens où les participes existants sont basés sur les trois temps de l’espéranto. L’irréel est un mode, non un temps, et donc la symétrie est déjà « parfaite ». Bernard Pabst, dans le *Berlina Komentario* (2014), considère d’ailleurs ces formes comme incorrectes et malformées :

« Ĉar la listo de la participoj en R 6 estas komplete, la proponitaj kondicionalaj participoj „-unt“ kaj „-ut“ estas kontraŭregula, malĝusta Esperanto » (2014 : 116)

Traduction : puisque la liste des participes en R6 est complète, les participes conditionnels proposés *-unt-* et *-ut-* constituent un espéranto incorrect et contraire aux règles.

L’argument, tel qu’il est exposé, semble un peu faible. Cela revient à dire que parce que ces formes ne sont pas mentionnées dans le *Fundamento*, elles ne peuvent pas être utilisées. C’est donner beaucoup d’importance à ce texte, dont le but est de stabiliser la langue, non de la figer. En effet, si l’on considère que le futur relève bien du mode, alors le débat *unt/ut* pourrait avoir du sens.

4.2.3. Le futur: temps ou mode?

La question se pose d’ailleurs dans d’autres langues. Des études ont par exemple été menées sur le *future tense* de l’anglais par les linguistes Lyons (1977) et Smith (1978)³³. Pour ces derniers, l’anglais n’a pas de « temps linguistique » futur. Vettters (1996 : 9-11) indique les six arguments principaux sur lesquels s’appuient les linguistes contre l’idée d’un temps futur.

Le premier argument est morphologique : un temps analytique ne correspondrait pas réellement à un temps, contrairement à un temps synthétique. Les futurs anglais *will* et *shall* sont bien analytiques. Cela constituerait un argument en faveur d’un temps futur en espéranto puisqu’on a bien une construction synthétique. Il faut cependant noter que les modes conditionnel *-us* et impératif *-u* sont également des constructions synthétiques. L’argument n’est donc pas suffisant.

Le deuxième argument se trouve dans le fait que le futur anglais a certains emplois modaux. Nous reviendrons sur ce point concernant l’espéranto un peu plus loin.

³² « la pritrakto de miaj kaj aliulaj verkoj en HEL fare de Minnaja ofte estas pli-malpli samnivela kiel tiu faruta de ne aparte lerta gimnaziano » (traduction : le maniement des miens et des autres textes en HEL de Minnaja est souvent plus ou moins du même niveau que celui qui aurait été fait par un collégien pas particulièrement habile).

³³ Vettters, 1996 : 9

Ensuite, en anglais, on peut parfois exprimer le futur sans employer ces marqueurs. On aura par exemple *be going to* ou le *simple present*. Cela constitue le troisième argument. Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'exemples clairement à référence future qui n'utilisent pas le marqueur *-os*. On peut noter qu'il existe des énoncés avec *iras morgaŭ* (aller demain), qui sont à référence future sur Internet. Pour autant, ce sont des utilisations marginales du marqueur *-as*. Nous reviendrons sur cette valeur prospective dans la partie 5.2.1.

Il existe également un argument diachronique. En effet, les marqueurs *will* et *shall* étaient à l'origine des marqueurs modaux. Nous n'avons pas d'études sur lesquelles nous appuyer concernant la valeur de *-os* de l'espéranto à ses débuts. Toujours est-il que nous ne pouvons pas affirmer que ce marqueur était bien un marqueur de modalité il y a cent trente ans. Le *Fundamento* ne décrit pas ce marqueur comme modal, ce qui irait dans le sens d'un marqueur non modal en tout cas au départ. De plus, comme le précise Vetters, le fait qu'une valeur ait été rattachée à un marqueur de manière diachronique n'indique pas nécessairement qu'elle existera toujours de manière synchronique.

Le cinquième argument est celui de la neutralisation. Parfois, l'opposition présent/futur est neutralisée en anglais dans les propositions subordonnées. Cependant, cet argument est sujet à discussion, puisque le linguiste Davidsen-Nielsen (1988) considère que si l'on parle de neutralisation, c'est que l'on a affaire à deux marqueurs de même catégorie³⁴ ; la neutralisation serait donc un contre-argument.

Le dernier argument est la différence « sémantico-philosophique » entre futur et passé/présent. En effet, le futur correspond à une prédiction, et il ne peut relever de l'expérience. Il a donc bien un statut différent, mais cela ne l'empêche pas nécessairement de permettre une référence temporelle future.

D'après la réflexion de Vetters, le futur en anglais apparaît comme un marqueur à la fois temporel et modal.

Voici comment est précisément décrit le temps futur par le PMEG de Wennergren: « *OS-verbo montras, ke la parolanto pensas, ke la afero vere okazos* » (traduction : un verbe en *-os* montre que le locuteur pense que le procès aura vraiment lieu). La définition en tant que telle nous fait plus penser au mode qu'au temps. Certes, on nous dit aussi que les verbes en *-os* sont utilisés pour décrire un procès qui aura lieu après le moment de l'énonciation. En cela, c'est cohérent avec la notion du temps. Cependant, il semblerait que l'utilisation du futur *-os* plutôt que de l'irréel *-us* dépende de la manière dont le locuteur envisage le procès. Cela étant

³⁴ Ce contre-argument est basé sur le fait que « *la neutralisation est généralement considérée comme un concept intracatégoriel* » (Vetters, 1996 : 11).

dit, la frontière entre les deux ne nous semble pas évidente, et on ne peut résumer le futur à la certitude du locuteur sur la réalisation du procès.

Mais un marqueur peut être temporel et modal à la fois. C'est en tout cas l'idée qu'avancent certains linguistes aujourd'hui, qui va de pair avec l'idée vue précédemment selon laquelle les langues ne sont pas uniquement temporelles ou uniquement aspectuelles. Gosselin (2005) cite d'ailleurs Vetters et Skibinska (1998) à ce propos : « *Mais est-ce bien raisonnable de considérer qu'un sens temporel exclut un sens modal ou inversement ?* » (2005 : 76). Nous n'excluons pas la possibilité d'une valeur modale dans cette forme future qui serait indissociable de la valeur temporelle. Ce serait, comme le suppose Vetters *et al.* pour l'anglais, un marqueur à valeur temporelle et modale, l'une des ces valeurs étant parfois plus saillante que l'autre.

Les outils de Fuchs et Léonard nous permettront dans la partie 5 de mettre en évidence que *-os* ne fonctionne effectivement pas tout à fait comme *-as* et *-is*, et que son fonctionnement relève bien de la modalité. En effet, il ne situe pas le procès dans le même domaine modal. Notre hypothèse est que le marqueur *-os* relève de la modalité assertive, mais la notion de futur met en jeu de la modalité que l'on ne retrouve pas avec *-as* et *-is*. Nous supposons cependant que cela n'implique pas nécessairement que des valeurs épistémiques et/ou déontiques lui seront associées, comme c'est le cas avec le futur simple en français. Ce serait justement l'absence de ces valeurs qui permettrait aux grammaires de décrire *-os* comme un marqueur temporel. Notre position est qu'en réalité la notion même de futur implique de la modalité également.

Il nous faut alors vérifier si la modalité épistémique peut être associée à *-os*, ou si ce n'est pas le cas comme nous le supposons. On parle de modalité épistémique lorsque le locuteur évalue la probabilité que son énoncé soit vrai. C'est une modalité que l'on peut trouver associée au temps futur dans les langues, du fait que le futur est bien une affaire de probabilité. Il n'est pas évident de trouver une définition claire et précise de ce qu'on entend par « épistémique » en linguistique. Lilian Stage (2002) tente d'en donner une définition, basé sur le français :

« La modalité épistémique relève du domaine du savoir. Le locuteur émet une hypothèse à propos de la véracité du contenu propositionnel d'un énoncé portant sur un événement passé ou présent. En se basant sur ses connaissances (de la situation ou du monde), il tente d'expliquer cet événement à l'aide d'une assertion présentée comme probable, mais incertaine et dont la véracité sera confirmée ou infirmée dans un avenir immédiat. Cette modalité trouve son expression notamment dans le verbe modal devoir, dans certains adverbes épistémiques (sûrement, probablement, certainement ...) et dans le futur simple ou composé. » (2002 : 45) (c'est nous qui soulignons)

Cette définition nous semble intéressante, cependant certains points semblent discutables. C'est notamment le cas lorsque l'auteur dit que l'énoncé porte « sur un événement passé ou présent ». Or, même en français, on trouve des énoncés qui nous semblent épistémiques et qui portent pourtant sur un événement futur. Ce sera par exemple le cas de l'énoncé suivant : « Pierre doit venir »³⁵. L'une des interprétations possibles de ce dernier est « Pierre viendra probablement ». C'est bien un énoncé épistémique dans lequel le locuteur évalue la véracité d'un contenu propositionnel à venir. Nous garderions donc la définition ci-dessus, mais amputée des parties en gras. Intéressons-nous donc à l'exemple suivant :

(31) *Vi devas fari vian eblon esti utila kaj agrabla, tiam vi eble havos ĉi tie bonan hejmon ; sed la sinjorino forpelos vin, se vi fariĝos eksplodema kaj malbonkondata. (JE : 12)*

*You should try to be useful and pleasant, then, perhaps, you would have a home here; but if you become passionate and rude, Missis will send you away, I am sure.*³⁶

<i>Vi</i>	<i>dev-as</i>	<i>far-i</i>	<i>vi-a-n</i>	<i>ebl-o-n</i>	<i>est-i</i>
2SG	devoir-prs	faire-inf	2SG-POSS-ACC	possible-SBS-ACC	être-INF
<i>util-a</i>	<i>kaj</i>	<i>agrabl-a,</i>	<i>ti-am</i>	<i>vi</i>	<i>ebl-e</i>
utile-ADJ	et-CONJ	agréable-ADJ	alors.DEM-TPS	2SG	peut.être-ADV
<i>hav-os</i>	<i>ĉi</i>	<i>ti-e</i>	<i>bon-a-n</i>	<i>hejm-o-n</i>	<i>sed</i>
avoir-FUT	DCT	là.DEM-ADV	bon-ADJ-ACC	maison-SBS-ACC	mais-CONJ
<i>la</i>	<i>sinjor-in-o</i>	<i>forpel-os</i>	<i>vi-n,</i>	<i>se</i>	<i>vi</i>
la-DET	madame-SUFF-SBS	renvoyer-FUT	2SG-ACC	si-CONJ	2SG
<i>far-iĝ-os</i>	<i>eksplodem-a</i>	<i>kaj</i>	<i>malbonkondata.</i>		
faire-CHV-FUT	explosif-ADJ	et-CONJ	méchant-ADJ		

Nous pouvons nous demander s'il y a au moins un futur épistémique dans cet énoncé, étant donné les incertitudes que nous pouvons y déceler. Certes, tout futur « est une hypothèse sur l'avenir », pour citer Robert Martin (1981). Pour être précis, voici ce qu'il dit sur le futur : « Certes, il y entre aussi une part d'incertitude. Pierre viendra n'est pas un énoncé qui serait déjà vrai ou faux. C'est une hypothèse sur l'avenir, mais dont on considère que la probabilité avoisine la certitude » (1981 : 83). Pour considérer un des ces futurs comme épistémiques selon les critères de cet auteur, il faudrait que l'un des procès soit envisagé par l'énonciateur comme seulement probable, et non pas comme certain. Nous verrons plus tard que c'est un point de vue que nous ne partageons pas.

³⁵ Exemple emprunté à Vettters et Barbet (2006 : 6).

³⁶ *Vous devriez tâcher d'être utile et aimable, on vous garderai ici ; mais si vous devenez brutale et colère, madame vous renverra, soyez-en sûre.*

On a bien l'impression que le procès associé à « *fariĝos* » (*fariĝi* : devenir) est seulement une possibilité parmi d'autres, qui est plus ou moins probable, puisqu'envisagée par l'énonciateur, bien que cela puisse être une valeur que l'on doit au marqueur *se* (si). Le procès associé à *faros* semble également mettre en jeu de l'épistémique, bien que l'on puisse remarquer la présence de *eble* (peut-être).

Cet exemple utilise donc bien la valeur épistémique à plusieurs reprises, et pourtant, on ne trouve jamais le marqueur du futur seul pour dénoter cette valeur. C'est représentatif des autres exemples que nous avons pu observer dans notre corpus.

Nous pouvons alors nous intéresser à la valeur radicale, aussi appelée déontique. Nous avons abordé très succinctement cette question lorsque nous avons présenté le mode impératif en *-u*. Nous pouvons rappeler la définition de Lilian Stage (2002) en note de bas de page³⁷.

(32) *Vi restos ankoraŭ unu horon pli longe, kaj poste mi liberigos vin, sed ne antaŭ ol vi promesis al mi esti tre obeema kaj kvieta. (JE: 19)*

*you will now stay here an hour longer, and it is only on condition of perfect submission and stillness that I shall liberate you then.*³⁸

Vi rest-os ankoraŭ unu hor-o-n pli long-e
 2SG rester-FUT encore.ADV un.DET heure-SBS-ACC plus.CMP longtemps-ADV

Le verbe qui nous intéresse est *restos* (« resterez »). Il semble effectivement déontique car le procès correspond à une décision du locuteur, imposé au co-énonciateur, à savoir Jane Eyre. Cependant, il y a un élément à prendre en compte dans le cas de cet énoncé pour bien en comprendre la teneur. Jane Eyre est enfermée. On peut alors citer Eric Gilbert (2001), pour compléter notre définition précédente de « déontique » : « *la venue à l'existence de l'occurrence est de l'unique ressort de l'agent-validateur, c'est-à-dire du co-énonciateur, référent du sujet syntaxique.* » (2001 : 64). Or, dans le cas de notre exemple, le coénonciateur, Jane Eyre, n'est pas en mesure de valider le procès, en tout cas, pas volontairement. La volonté de l'énonciateur lui est bien imposée, mais elle n'a aucune prise sur sa validation. C'est l'énonciateur qui validera le procès en fermant à clef la pièce dans laquelle Jane Eyre est enfermée, et en ne la laissant sortir qu'une heure plus tard. L'énonciateur peut donc utiliser

³⁷ « La modalité déontique, par contre, relève du domaine du vouloir. Le locuteur entend imposer sa volonté à son interlocuteur. Les possibilités d'expression qui s'offrent à celui qui veut enjoindre à quelqu'un de faire quelque chose sont légion : l'impératif, les verbes modaux devoir et falloir, le futur et le présent pour ne citer que les plus importantes. » (2002 : 45)

³⁸ *vous resterez ici une heure de plus, et ce n'est qu'à condition d'une soumission et d'une tranquillité parfaites que vous recouvrirez votre liberté.*

le futur sans qu'il ait une valeur déontique. Il affirme que c'est cela qui va se passer, quoi que Jane Eyre en dise, et c'est donc un futur assertif.

On constate donc qu'il y a bien des exemples pour lesquels il n'est pas évident à première vue de déterminer s'il existe une valeur déontique du futur en espéranto ou non. Cependant, nous voyons qu'il y a des éléments qui mettent en doute cette valeur. Nous n'avons pas trouvé d'exemples pour lesquels il semblait y avoir une valeur déontique indiscutable.

On ne peut conclure à un futur à valeur modale déontique ou épistémique selon les définitions données. Cependant, le futur en *-os* met bien en jeu des déterminations modales comme nous le verrons dans nos analyses. Mais ce n'en est pas moins un marqueur qui met en jeu de la temporalité *également*, contrairement au marqueur *-us*. Cela justifie alors l'absence des participes *-unt-* et *-ut-* dans le système, qui, malgré les apparences, ne le rendraient pas plus symétrique.

A travers ces quelques réflexions, on voit bien que même dans un système de temps aussi « simple » que l'espéranto, on trouve des problèmes qui font débat. Nous reviendrons donc sur ces formes conjuguées pour essayer de comprendre leur fonctionnement effectif dans la partie suivante. A partir de là, on peut imaginer que les participes posent également de nombreuses questions. On voit que même dans une langue parfois dite temporelle, on trouve des marqueurs qui semblent relever de l'aspect, même si ces derniers sont indissociables de la notion du temps. De plus, au sein même des marqueurs de temps, il peut y avoir des débats sur leurs valeurs temporelles. Or, cela aura une incidence sur l'interprétation même des participes et de leur valeur aspectuelle, puisqu'on les trouve quasiment toujours en relation avec un verbe conjugué. Il est donc difficile d'aborder le thème de l'aspect sans s'intéresser au temps.

5. Analyse énonciative des grammaires

5.1. Explication conceptuelle et définitions

Notre objectif, dans cette partie, est de décrire les trois formes conjuguées simples abordées précédemment de manière énonciativiste. A l'aide de la méthode de Fuchs et Léonard (1979), nous essaierons de schématiser les outils grammaticaux temporels et aspectuels de l'espéranto. Au besoin, nous adapterons cette méthode, élaborée à partir de l'anglais et du français, à notre langue d'étude.

Dans un premier temps, il convient de revenir plus longuement sur les concepts que les auteures utilisent dans leur ouvrage. L'idée principale sur laquelle les auteures s'appuient est que les personnes, les relations temporelles et aspectuelles en jeu dans un énoncé relèvent d'opérations similaires, repérées plus ou moins directement par rapport à la situation d'énonciation. Les trois opérations possibles sont les suivantes : identification ($=$), translation ou déplacement (\neq) et déplacement à un autre plan ou absence de relation (ω). Les auteures utilisent le terme de « translation » lorsque le point de vue est calculé comme déplacé par rapport à la situation.

Il existe également différents niveaux d'opérations pour un même énoncé, mais toutes ces opérations seront marquées en surface. Le premier niveau correspond à la situation d'énonciation (Sit) qui se constitue de l'énonciateur (S^0), du coénonciateur (S^1) et du moment de l'énonciation (T). Cette situation, support d'opérations, permet de repérer l'énoncé de niveau 0 (E0) qui se décompose en S_0 (sujet asserteur) et T_0 (moment de l'assertion). A partir de cet énoncé, on peut construire la situation de niveau 0 (Sit0) composé de S_0 et T_0 . Sit0 permet de repérer l'énoncé E1 qui se décompose en S_1 (sujet du point de vue) et T_1 (moment du point de vue). On peut alors construire Sit1, avec S_1 et T_1 , qui repère E2 avec S_2 (sujet du procès) et T_2 (moment du procès). Voici comment les auteures glosent ces différents niveaux d'opérations pour l'énoncé « tu lis » :

Je dis : « (Sit) Je dis: « (Sit0) Je vois que (Sit1) tu lis » »

La glose de tout énoncé commencera par « je dis », ce qui correspondra aux opérations qui ont permis la construction de la situation d'énonciation (Sit). Nous pouvons donc en faire abstraction et nous en tenir à la glose : « Je dis : « Je vois que tu lis » ».

Le verbe « dire » correspond à la relation entre le niveau de l'énonciation et le niveau de l'assertion. Le niveau de l'assertion ne sera explicité en surface que si l'on se trouve dans un cas de discours rapporté. Dans la plupart de nos exemples, ce ne sera pas le cas. Nous pourrions donc indifféremment nous référer aux niveaux de l'énonciation et de l'assertion, qui seront alors confondus.

Le verbe « voir » correspond à la relation entre le niveau de l'assertion et le niveau du point de vue. Ce niveau permet d'établir si le procès se passe dans le temps présent, passé ou

futur, et dans une moindre mesure, si on se trouve dans le domaine du certain. Pour le sujet, il y a trois possibilités :

- Le sujet du point de vue est identifié au sujet de l’assertion donc $S1=S0$: « Je dis : « je vois » » (domaine du certain et non-certain)
- Le sujet du point de vue est déplacé par rapport au sujet de l’assertion donc $S1 \neq S0$: « je dis : « tu prévois³⁹ » » (domaine du non-certain)
- Le sujet du point de vue est sur un autre plan que le sujet de l’assertion donc $S1 \omega S0$: « je dis : « il prévoit » » (domaine du non-certain)

On constate que lorsque l’on est dans le domaine du certain, le sujet du point de vue est toujours identifié au sujet asserteur, alors que lorsque l’on n’est plus dans le domaine modal du certain, on peut avoir un sujet du point de vue identifié au sujet asserteur ou non.

Pour le moment du point de vue, il y a deux possibilités :

- Le moment du point de vue est identifié au moment de l’assertion donc $T1=T0$ ⁴⁰ : « je vois » (présent)
- Le moment du point de vue est translaté par rapport au moment de l’assertion donc $T1 \neq T0$: « je voyais » (passé)

Enfin, le dernier niveau correspond à celui du procès. On peut donc y trouver n’importe quel verbe. La relation entre le niveau du procès et celui du point de vue nous permettra de déterminer l’aspect du procès et le sujet thématique de l’énoncé. Pour ce qui est du sujet, il y a trois possibilités :

- Le sujet du procès est identifié à l’image du sujet de l’assertion donc $S2=\text{image de } S0$: « je lis »

³⁹ Lorsque l’on se situe dans le domaine de la visée, on utilise plutôt le terme « prévoir » au niveau métalinguistique, et pas « voir » qui est caractéristique du domaine du certain.

⁴⁰ $T1=T0$ implique $T1=T0$. Nous simplifierons les opérations dans le reste de l’étude par un repérage entre deux T, mais cela sous-entend que le repérage s’est fait par l’intermédiaire d’un support d’opération T.

- Le sujet du procès est déplacé par rapport à l'image du sujet de l'assertion donc $S2 \neq \text{image}$ de S_0 : « tu lis »
- Le sujet du procès est sur un autre plan que l'image du sujet de l'assertion donc $S2 \omega \text{ image}$ de S_0 : « il lit »

Le sujet thématisé $S2$ ne se calcule pas par rapport à $S1$ directement mais par rapport à l'image du sujet de l'assertion S_0 . En effet, le pronom « que » fonctionne comme un écran opaque qui renvoie l'image de S_0 ⁴¹. Pour ce qui est du moment du procès, il y a trois possibilités également :

- Le moment du procès est identifié au moment du point de vue donc $T2 = T_1$: valeur aspectuelle ouverte
- Le moment du procès est déplacé par rapport au moment du point de vue donc $T2 \neq T_1$: valeur aspectuelle fermée
- Le moment du procès n'a pas de relation avec le moment du point de vue donc $T2 \omega T_1$: valeur aoristique.

Le schéma 3 en annexe 3, inspiré des représentations de Fuchs et Léonard, permet de représenter les opérations en jeu lors du calcul des sujets et des moments dans un énoncé. Il tente de résumer les concepts sur lesquels nous nous appuyerons en partie pour notre étude. Il s'agit bien d'axes de calcul, et non pas d'axes temporels. Cela permet de mieux se représenter les valeurs que chaque S et chaque T peuvent prendre par rapport aux supports d'opérations S et T . Chaque S et T permet de repérer un énoncé E .

Les concepts ci-dessus ont été simplifiés par rapport à la méthode de Fuchs et Léonard, cependant ils restent fidèles à leur propos. Ce sont sur ces éléments que nous nous sommes principalement appuyée pour étudier les marqueurs en espéranto. Notre but est de déterminer

⁴¹ On peut noter que si l'on a affaire à du descriptif direct du type « je dis que je vois que tu lis », le calcul se fera par rapport à l'image de S . Cela est dû au fait que le premier « que » s'y réfère déjà.

s'ils semblent s'appliquer à cette langue, mais également d'observer les différences de fonctionnement avec les langues sur lesquelles s'appuie cette méthode, à savoir l'anglais et le français.

L'un des concepts clefs pour notre étude est celui d'aoristique. C'est un concept introduit dans la théorie par Culioli (1999). Il y décrit un procès au fonctionnement aoristique comme un intervalle borné, fermé et compact. Voici ce que cela implique : « *On introduit donc des discontinuités, et l'on voit que, ce faisant, on effectue une opération de coupure sur la classe d'occurrences construite par Qt (Qt pour quantification/qualification, c'est-à-dire Qnt/Qty). Ceci est une opération d'extraction* » (1999 : 141). L'aoristique élimine les valeurs statives et conatives des procès ; cela implique que certains types de procès seront moins compatibles avec le fonctionnement aoristique. En revanche, ce fonctionnement est compatible avec la valeur itérative, qui correspond en fait à une extraction plurielle des occurrences construites par Qt , ce qui permet par exemple les valeurs de l'habituel ou du générique.

En termes de repérage, il correspond au repérage de rupture ω , comme indiqué plus haut, ce qui correspond à la non-construction d'un point de vue et bloque donc une valeur aspectuelle. Cependant, comme nous le verrons, un procès aoristique peut parfois être caractérisé par l'opération $T2=T1$, lorsque cette opération se rapporte en fait à une identité. Le moment du point de vue ne serait donc pas distingué de celui du procès, donc cela est assimilé à une non-construction du point de vue. Sarah de Vogüé (1999) parle de *rupture qualitative* pour décrire le fonctionnement de l'aoristique. Cette rupture se rapporte à « *un passage de borne au titre duquel le procès est validé* » (8). Ce passage de borne peut correspondre à un passage de la borne de droite, ainsi le procès sera perçu comme accompli. Cependant, cela peut aussi correspondre au passage de la borne de gauche pour certains procès.

A partir des caractéristiques de l'aoristique, il est possible de donner des critères sur lesquels s'appuyer pour déterminer le fonctionnement aoristique ou non d'un procès. Nous nous appuyerons sur la définition suivante de Dalbera (2016), suivant les propos de S.de Vogüé :

« L' « effet aoristique » ainsi véhiculé est caractérisé par S. de Vogüé en termes de :
termination : *chacun des procès véhiculés est donné à voir comme accompli ; on a une vision globale, associée au caractère discret des procès.* – succession : *l'enchaînement s'interprète comme une succession [...] il n'y a pas de chevauchement possible entre les différents procès exprimés, qui doivent s'enchaîner les uns aux autres.* –non-adjacence : *on ne peut interpréter un verbe en construction aoristique comme construisant un état résultant dans le présent de l'énonciation* » (2016 : 24)

Nous comprenons donc qu'il faut tenir compte des différences de fonctionnement des verbes basées sur *Qt* pour une analyse temporelle et aspectuelle d'un énoncé. Selon la terminologie de Culioli, on parle de comportements dense, discret et compact. Cette distinction a d'abord été établie pour les noms, mais elle a été étendue au domaine verbal. Ces trois distinctions s'appuient sur des rapports différents en ce qui concerne les délimitations quantitatives et qualitatives. Le quantitatif, noté QNT, s'intéresse à la délimitation temporelle d'une notion, alors que le qualitatif, noté QLT, s'intéresse à sa délimitation notionnelle. Nous nous appuyerons sur les définitions de Franckel et Paillard (1989 : 126-127) :

- Comportement dense : « *construction d'une occurrence de procès dans le temps, en dehors de toute stabilisation sur le plan qualitatif.* » On s'appuie donc principalement sur la délimitation QNT.
- Comportement discret : « *la délimitation QLT est indissociable de la délimitation QNT.* » Donc la localisation temporelle d'un procès est indissociable de sa délimitation qualitative.
- Comportement compact : « *le procès est insécable, ce qui a comme conséquence l'absence de construction d'occurrences de procès. La délimitation QNT est cette fois dissociée de la dimension QLT.* » C'est ici QLT qui prévaut sur QNT.

5.2. Formes simples conjuguées

Notre hypothèse est que les marqueurs *-as*, *-is* et *-os* ont tous dans certains de leurs emplois un fonctionnement aoristique, qui s'oppose à un fonctionnement d'inaccompli lorsque le procès est incompatible avec l'aoristique, c'est-à-dire que sans contexte, ils auront un fonctionnement soit aoristique, soit inaccompli, selon le fonctionnement du verbe. Cependant, lorsque ces marqueurs se trouvent dans un procès repéré par des éléments contextuels, ils peuvent alors prendre une valeur aspectuelle, dans le cas de *-as* et *-is* en tout cas.

Notre objectif, dans cette partie, est de reprendre ce que l'on a précédemment dit sur les différentes conjugaisons en espéranto, et les analyser d'un point de vue énonciatif. Cela nous permettra d'expliquer plus concrètement les outils de Fuchs et Léonard, et cela nous permettra également de mieux comprendre comment fonctionnent les marqueurs verbaux de l'espéranto. Nous partirons des analyses des grammaires que nous essaierons de transposer dans les systèmes d'analyse énonciative, notamment de Fuchs et Léonard, mais nous nous appuyerons

également sur l'article de Paillard (1988). Nous testerons donc ces analyses sur des exemples de notre corpus. Nous reviendrons sur les problèmes spécifiques que nous avons mis en lumière précédemment, et tenterons de les expliquer à partir de nos hypothèses.

5.2.1. Le marqueur *-as*

Nous pouvons dans un premier temps revenir sur le temps en *-as*. Il est décrit par le PMEG comme un temps du réel, qui correspond au temps présent, et donc qui décrit un procès qui se déroule au moment de l'énonciation, et qui n'est pas terminé. On peut donc *a priori* déjà se positionner dans le domaine du certain, et en déduire que le sujet du point de vue sera toujours identifié au sujet asserteur. Cependant, ce sont surtout les valeurs temporelles et aspectuelles qui nous intéressent dans le cas de ce marqueur. C'est donc avant tout sur les moments que nous nous arrêterons.

Les explications des grammaires, ainsi définies, reviendraient alors à identifier le moment du procès T2 directement au moment de l'énonciation T0. En effet, les grammaires ont tendance à ne pas prendre en compte le moment de référence que nous appelons le moment du point de vue T1. C'est la relation entre ce dernier et le moment de l'énonciation qui permet de déterminer le « temps » du procès. Il serait en réalité plus correct de dire que le moment du point de vue T1, et non le moment du procès, est identifié au moment de l'énonciation. Si l'on considère également que le procès n'est pas terminé, le moment du procès T2 est identifié au moment du point de vue T1, et de ce fait, nous avons un procès à valeur aspectuelle ouverte. Ce serait alors un marqueur de temps présent et d'aspect inaccompli. Essayons d'analyser un exemple vu précédemment :

(15) *ŝi havas teruran antipation por ĉiuj junuloj kaj amas nur maljunulojn. (A: II,6)*

Elle a une aversion épouvantable pour tous les jeunes gens, et n'a de l'amour que pour les vieillards.

<i>ŝi</i>	<i>hav-as</i>	<i>terur-a-n</i>	<i>antipati-o-n</i>	<i>por</i>	<i>ĉiu-j</i>
3SG.F	avoir-PRS	épouvantable-ADJ-ACC	aversion-SBS-ACC	pour.PREP	tout.DISTR-PL
<i>junul-o-j</i>	<i>kaj</i>	<i>am-as</i>	<i>nur</i>	<i>maljunul-o-j-n</i>	
jeune-SBS-PL	et.CONJ	aimer-PRS	seulement.ADV	vieux-SBS-PL-ACC	

On a ici deux verbes *havi* (avoir) et *ami* (aimer) qui sont dans cet énoncé des verbes d'état. On peut ici parler de procès compact, c'est-à-dire de procès non sécable. Le procès est associé à un axe qui n'a pas de bornes, c'est-à-dire pour lequel on n'envisage pas d'intervalle pour lequel le procès est en cours.

Si l'on s'en tient à ce que l'on a dit précédemment, le moment T1 du point de vue est identifié au moment de l'énonciation, c'est-à-dire que T0 se trouve à l'intérieur de l'intervalle T1. Cela justifie l'utilisation du marqueur *-as*. Cependant, les grammaires semblent indiquer que ce marqueur impliquerait aussi que le moment T2 du procès est identifié au moment du point de vue, et que l'on a un procès accompli. On ne se trouve pas dans le cas d'un processus, mais pour autant, on peut associer un intervalle à des verbes compacts. Ce dernier ne correspondra pas directement à l'intervalle pendant lequel se déroule le procès mais il correspondra à un intervalle de moments pour lequel on peut dire que le procès est valide. Ici, l'intervalle considéré est celui qui correspond à T1.

Si l'on s'appuie sur l'article de Paillard sur le temps présent, « *un procès /compact/ est compatible avec une quantification temporelle* » (1988 : 96) et cela le rend particulièrement compatible avec la notion de durée. Dans cet exemple, il n'y a pas de délimitation temporelle explicite, dans le sens où le procès n'est pas envisagé sur une période donnée, mais cela reste un procès qui dure, qui n'est pas ponctuel, mais qui est statique. On peut donc imaginer que le présent marque le fait que le procès, qui est situé sur un axe indéterminé et qui donc a une durée indéfinie, est validé⁴² au moment de l'énonciation. On peut aussi le voir comme accompli, dans le sens où il n'est pas limité et que cette validation pour un intervalle donné n'implique aucunement sa non-validation hors de l'intervalle. Cela permettrait de justifier les explications grammaticales.

Cependant, nous savons déjà que cette explication ne fonctionnera pas avec tous les exemples dans lesquels on trouve le marqueur *-as*. Nous avons abordé certains problèmes dans la partie précédente qui montrent qu'on le trouve dans bien plus de contextes que celui qui est décrit comme le plus courant, à savoir la référence à l'actualité du locuteur, probablement à tort d'ailleurs. Les grammaires tendent à nous faire penser que la valeur première de *-as* est d'exprimer le présent et l'inaccompli, et que les autres valeurs, lorsqu'elles en parlent, ne sont que secondes. Il nous semble que c'est une explication difficilement justifiable, surtout que les exemples qui ne correspondent pas à la « valeur première » sont nombreux. Nous aurions notamment plus de mal à expliquer l'énoncé suivant :

(33) *la vido de monpetanto donas al li konvulsiojn, tio signifas lin frapas en la mortiga loko, traboras lian koron, elŝiras lian internaĵon (A: II,5)*

⁴² Pour un procès compact dans le domaine du certain, la validation se fait dès lors qu'il est asserté puisqu'il n'y a pas de délimitation quantitative interne au procès.

la vue d'un demandeur lui donne des convulsions. C'est le frapper par son endroit mortel, c'est lui percer le cœur, c'est lui arracher les entrailles

<i>la</i>	<i>vid-o</i>	<i>de</i>	<i>monpet-ant-o</i>	<i>don-as</i>
DET	vue-SBS	de.PREP	emprunter-PTCP-SBS	donner-PRS
<i>al</i>	<i>li</i>	<i>konvulsi-o-j-n,</i>	<i>ti-o</i>	<i>signif-as</i>
à.PREP	3SG.M	convulsion-SBS-PL-ACC	cela.DEM-SBS	signifier-PRS
<i>li-n</i>	<i>frap-as</i>	<i>en</i>	<i>la</i>	<i>mort-ig-a</i>
3SG.M-ACC	frapper-PRS	dans.PREP	DET	mort-CAUS-ADJ
<i>lok-o,</i>	<i>trabor-as</i>	<i>li-a-n</i>	<i>kor-o-n,</i>	<i>elšir-as</i>
lieu-SBS	travailler-PRS	3SG.M-POSS-ACC	cœur-SBS-ACC	arracher-PRS
<i>li-a-n</i>	<i>internaŝ-o-n</i>			
3SG.M-POSS-ACC	entraille-SBS-ACC			

Cet exemple est en effet bien différent car il met en jeu des procès discrets. A chaque moment pour lequel on peut valider une occurrence de la notion du procès *la vido de monpetanto* (« la vue d'un demandeur »), il y aura itération d'une occurrence du procès associé à *<doni al li konvulsiojn>* (lui donner des convulsions), mais aussi des procès associés aux autres verbes de l'exemple, qui ont un fonctionnement discret. Ces derniers seront donc validés.

A chaque procès sont associés plusieurs moments du procès T2 identifiés au moment du point de vue. Ce dernier est non translaté. Nous ne pouvons localiser précisément T2, donc il n'est pas délimité temporellement. On ne peut donc valider les procès, mais ils sont présentés comme validables à tout moment. Cette non-localisation du procès pour un moment précis implique que l'on peut avoir une réitération du procès, puisqu'il est validable en tout moment. On peut donc dire qu'il est donc en fait localisé sur un intervalle continu mais sécable. Le fonctionnement de cet énoncé se rapproche donc d'un ensemble de procès, c'est-à-dire que l'on peut avoir « *une série de procès identiques* » (Fuchs. Léonard, 1979 : 144).

Nous pourrions penser que l'identification de T2 à T1 implique que nous ayons une valeur aspectuelle ouverte mais ce n'est pas forcément le cas. « *C'est le caractère à la fois continu et sécable de l'intervalle qui explique qu'il puisse avoir tantôt une valeur aoristique d'intervalle traité comme du continu [...] et tantôt une valeur d'intervalle ouvert explicite* » (Fuchs et Léonard, 1979 : 142). Ici, on n'envisage pas les procès dans leur déroulement. On aurait donc plutôt une valeur aoristique. Cela implique que le marqueur *-as* ne permet pas d'explicitier l'ouvert. Au contraire, cette valeur aoristique permet une vision perfective des procès, puisqu'ils correspondent à un « fermé compact », selon la terminologie de Culioli, ce

qui implique un passage de la borne de droite des procès. Ces derniers correspondent également au critère de non-adjacence de la caractérisation de l'aoristique. On pourrait dire que contrairement à ce que suppose le critère de succession, les procès semblent bien simultanés. Dans ce cas précis, cela n'est pas incompatible avec l'aoristique car il ne s'agit pas d'un chevauchement des procès, mais d'une parfaite coïncidence entre les procès. Il est possible d'avoir de la simultanéité avec l'aoristique à condition que cela corresponde à un recouvrement strict. Il nous semble que si l'on interprète les procès de cet exemple comme simultanés, on aura alors un recouvrement strict et non un chevauchement, car ils coïncideront tous avec la validation de la notion *la vido de monpetanto*.

(34) *Pro tiaj diroj kaj la elspezoj, kiujn vi faras, oni venos iun tagon en mian domon por tranĉi al mi la gorĝon (A : I,5)*

de pareils discours, et les dépenses que vous faites, seront cause qu'un de ces jours on me viendra chez moi couper la gorge

<i>Pro</i>	<i>ti-a-j</i>	<i>dir-o-j</i>	<i>kaj</i>	<i>la</i>	<i>elspez-o-j,</i>	<i>kiu-j-n</i>
à.cause.de.ADV	ce.DEM-ADJ-PL	mot-SBS-PL	et.CONJ	DET	dépense-SBS-PL	REL-PL-ACC
<i>vi</i>	<i>far-as,</i>	<i>oni</i>	<i>ven-os</i>	<i>iun</i>	<i>tag-o-n</i>	<i>en</i>
2SG	faire-PRS	PR.INDF	venir-FUT	DET-ACC	jour-ACC	dans.PREP
<i>mi-a-n</i>	<i>dom-o-n</i>					
1SG-POSS-ACC	maison-SBS-ACC					

On a ici un procès au fonctionnement dense <*fari la elspezoj*> (faire des dépenses). Il ne s'agit pas dans cet exemple de décrire un procès qui est en cours au moment de l'énonciation. En effet, l'énonciateur affirme un procès qui est localisable en tout t de l'axe continu et sécable sur lequel est localisé le procès. Ainsi, on a une itération du procès qui lui confère une valeur d'habituel. On n'a pas ici de valeur inaccomplie mais bien une valeur aoristique qui permet de présenter le procès comme validé par le passage d'une borne du procès.

La valeur aspectuelle inaccomplie ne peut donc pas toujours être associée au marqueur *-as*. De plus, comme nous avons pu le constater avec les problèmes que pose ce temps « présent », on peut le retrouver dans des énoncés au passé ou même au futur dans lesquels il ne marque aucunement l'actuel. Donc est-ce réellement un marqueur de présent et d'inaccompli ? Nous ne pensons pas que c'est le cas. Il nous semble que c'est plutôt un marqueur qui ne distingue pas de moment associé au procès distinct du point de vue non translaté, et donc à défaut d'éléments contextuels, il aurait une valeur aoristique ou inaccomplie, rendues possibles par

la construction d'un axe sécable et continu à partir de T0. Le fonctionnement du verbe semble déterminant dans la valeur que prendra le procès. Un procès compact est *a priori* difficilement compatible avec l'aoristique, ce qui implique une valeur inaccomplie.

Voici comment Wagner et Pichon définissent le présent en français :

« le présent est la forme au moyen de laquelle le locuteur ou le narrateur exprime tout ce qui constitue son actualité, tout ce qui s'y rattache. Cette actualité peut être étroite, momentanée, c'est-à-dire coïncider avec l'instant où le locuteur parle. Mais on actualise aussi par la force de la mémoire ou de l'imagination des choses passées ou à venir qui s'expriment alors au présent (1938 : 336) »⁴³

Cette explication est intéressante, car elle prend en compte les utilisations du présent qui ne concordent pas avec une définition qui se retrindrait à une actualité étroite. Nous ne sous-entendons pas que le présent de l'espéranto se comporte forcément comme celui du français, mais il est intéressant de constater qu'il pose des problèmes similaires. Ainsi, il n'est pas absurde de se référer aux solutions que peut proposer la linguistique française pour expliquer de manière plus satisfaisante l'espéranto.

D'ailleurs, certains linguistes ont des hypothèses concernant le français très intéressantes au regard de nos constats sur l'espéranto. Paillard a consacré un article à l'étude de présent simple français où il présente les hypothèses d'autres linguistes sur le sujet. Ainsi, on peut y lire « G. Serbat défend l'idée que le présent n'a ni valeur temporelle ni valeur aspectuelle » (1988 : 92) ou «... le présent qui comporte le même degré d'indétermination que l'infinitif, ne marque intrinsèquement aucune détermination » (J.J.Franckel, 1981, cité par Paillard). L'idée de ces linguistes est que le présent peut marquer l'actuel, mais c'est le contexte qui lui permet de prendre la valeur de « procès en cours ». En supposant que le présent en espéranto n'est finalement pas marqué, et que ce sont des éléments discursifs et contextuels qui permettent la valeur temporelle et aspectuelle qui est souvent prêtée au marqueur *-as*, nous pourrions alors expliquer les énoncés qui posent problème. Le marqueur se caractérise alors par une absence de différenciation. Selon le contexte, cela pourra se traduire par de l'inaccompli ou de l'aoristique, comme nous le verrons.

Pour aller plus loin dans cette direction, il convient de faire un point sur les concepts théoriques sur lesquels s'appuie Paillard. Deux domaines fondamentaux sont à distinguer : le domaine des instants t, soit le domaine temporel, et le domaine associé au prédicat, soit le domaine notionnel. Ces domaines peuvent chacun être structurés par des marqueurs qui permettent la construction d'une classe d'occurrences de t structurée pour le domaine

⁴³ Citation reprise de Paillard (1988 : 92).

temporel et d'occurrences p et p' (non- p) pour le domaine notionnel. On peut distinguer dans chacun d'eux un intérieur, une frontière et un extérieur. L'articulation de ces deux domaines joue un rôle essentiel dans les repérages aspectuels des énoncés. En effet, pour chaque énoncé, on aura un repère T_0 origine auquel sera associée une classe d'instants t indifférenciés. Certains marqueurs, que ce soit une forme conjuguée ou un déterminant temporel⁴⁴, pourront effectuer une différenciation sur la classe de t en distinguant un $t(x)$. Cela revient à localiser un procès par rapport à moment distingué ; on travaille donc sur un axe discontinu car il est structuré. Ce moment constituera la frontière et il permet de construire deux sous-classes de t qui permettent la localisation de p : une sous-classe à gauche et une à droite. C'est toujours une forme conjuguée qui permettra de localiser le procès dans une sous-classe, même lorsque ce n'est pas lui qui a construit $t(x)$. L'aspect accompli correspond à la localisation de p dans la sous-classe de gauche et l'aspect inaccompli correspond à la localisation de p dans la sous-classe de droite. Cela implique que lorsqu'on structure la classe des instants, on localise le point de vue T_1 dans la sous-classe de droite. Il faut noter que la localisation de p par rapport à p' , son état résultant ou autre que p , ne peut se faire qu'en relation avec la structuration de la classe des occurrences de t . Lorsque l'on parle du domaine notionnel, cela comprend en réalité p et p' .

Selon Paillard, le présent n'est la source d'aucune détermination : cela signifie qu'il ne différencie aucune occurrence de la classe des instants t . Il ne peut pas construire un $t(x)$ et il ne peut structurer le domaine notionnel. Cela le rend particulièrement compatible avec les procès compacts, dans le sens où ces derniers ne permettent pas de délimiter un procès p pour une occurrence T_2 , en impliquant p' pour d'autres occurrences de t . Si l'on prend un énoncé du type « aujourd'hui il est à la maison », on délimite uniquement temporellement le procès. On sait que p peut être localisé en tout cas dans la sous-classe *aujourd'hui*, mais il n'implique pas que p' <ne pas être à la maison> soit localisé dans la sous-classe *pas aujourd'hui*. De plus, p' pourrait également être localisé dans *aujourd'hui*. Mais il y a au moins p dans la sous-classe *aujourd'hui*. De ce fait, le procès n'est pas délimité notionnellement.

Ainsi, dans notre exemple (15), on dit uniquement que tout t est susceptible de vérifier les procès associés à *havas* et *amas*, et donc cela implique que le moment qui coïnciderait avec T_0 est susceptible aussi de les vérifier. On a un procès compact donc le fait de l'asserter permet de le valider. On indique donc que le procès est validable en tout t , mais cela tend en fait à être interprété par sa validation en tout t .

⁴⁴ Cela pourra être un adverbe temporel par exemple, à condition qu'il soit thématique.

Dans nos exemples (33) et (34), on implique plusieurs occurrences de p, mais on ne structure pas plus la classe des t et donc il n'y a pas de délimitation notionnelle non plus, et donc aucune implication en ce qui concerne p'. Ce dernier ne se trouve pas dans une relation d'adjacence à p, il ne peut donc y avoir d'états résultants associés aux procès. Les itérations d'un procès sont présentées comme disjointes. Il n'y a pas de différenciation de t, puisqu'ici encore, ils sont tous susceptibles de localiser les occurrences de p. Comme précédemment, le moment T0 est donc également susceptible de valider le procès.

On peut alors se demander ce qui se passe, selon cette analyse, dans un énoncé avec la valeur de procès en cours. En français, Paillard a déterminé que ce sont des éléments contextuels ou situationnels qui permettent la construction d'un t(x). Ce n'est donc pas directement le présent qui structure le domaine temporel. Cependant, ces éléments ne peuvent déterminer le mode de localisation de p, puisque seuls les temps morphologiques le peuvent. Le procès est alors localisé pour tous les t dans la sous-classe de droite.

Au final, le domaine notionnel est tout de même délimité sur le plan temporel et validé en T0, même si ce n'est pas directement dû au fonctionnement du présent. Cela justifie alors la valeur d'inaccompli du présent. Cette explication sur le français nous semble plutôt cohérente avec ce que nous avons constaté en espéranto. Effectivement, il est possible de trouver la valeur d'inaccompli avec un verbe au présent, mais pas avec la valeur d'accompli. Cette valeur est effectivement impossible à trouver si la forme du présent ne peut pas structurer le domaine temporel et même lorsque le domaine se trouve être structuré, cette forme ne localise p que dans la sous-classe de droite, jamais celle de gauche, c'est-à-dire la classe qui permettrait de marquer la valeur d'accompli.

Observons un exemple en espéranto :

(35) *Kaj tie mi trovis Burns, ŝi sidis genue antaŭ la alta metalfadena cindro-ŝirmilo, malatentante ĉion, kio okazis ĉirkaŭe kaj dronanta en la enhavo de libro, kiun ŝi legis ĉe la malluma brilo de la cindroj. « Ĉu vi ankoraŭ legas « Rasselas »? » mi demandis, ekstarante malantaŭ ŝi. (JE: 72)*

I found Burns, absorbed, silent, abstracted from all round her by the companionship of a book, which she read by the dim glare of the embers. Is it still 'Rasselas'?' I asked, coming behind her.⁴⁵

Ĉu	vi	ankoraŭ	leg-as	Rasselas?
est.ce.que.Q	2SG	encore.ADV	lire-PRS	Rasselas

⁴⁵ Ici je trouvai Burns absorbée et silencieuse. Étrangère à ce qui se passait dans la salle, elle reportait toute son attention sur un livre qu'elle lisait à la clarté de la flamme. Est-ce encore Rasselas ? demandai-je en me plaçant derrière elle.

Ici, le verbe qui nous intéresse est *legas* (*legi* : lire). Il est effectivement conjugué avec la terminaison *-as*. Contrairement aux verbes des exemples précédents, celui-ci a la valeur de procès en cours. Il nous semble effectivement que cette valeur est bien la conséquence d'éléments discursifs. L'adverbe *ankoraŭ* indique une valeur de durée. Il exclut la valeur aoristique du procès qui impliquerait une vision globale et perfective du procès. De ce fait, la valeur d'inaccompli est contrainte par l'adverbe. Il permet la distinction d'un moment du point de vue T1, qui est identifié à T2, et le marqueur *-as* permet de repérer T1 comme identifié à T0. Le procès prend donc la valeur de procès en cours.

Si l'on part de l'hypothèse que le présent en espéranto est aussi peu marqué que le présent en français, nous devrions également trouver d'autres valeurs, telle que la valeur prospective.

(36) “*Kien vi nun iras?*” “*Mi iras por konduki Adèlon al ŝia lito, jam pasis la kutima horo, en kiu ŝi enlitiĝas.*” (JE : 195)

“*Where are you going?*” “*To put Adele to bed: it is past her bedtime.*”⁴⁶

“ <i>Kie-n</i>	<i>vi</i>	<i>nun</i>	<i>ir-as?</i> ”	“ <i>Mi</i>	<i>ir-as</i>
INTERR.LOC-ACC	2SG	maintenant.ADV	aller-PRS	1SG	aller-PRS
<i>por</i>	<i>konduk-i</i>	<i>Adèlo-n</i>	<i>al</i>	<i>ŝi-a</i>	<i>lit-o,</i>
pour.PREP	conduire-INF	Adèle-ACC	à.PREP	3SG.F-ACC	lit-SBS

Il est nécessaire de préciser que dans la situation dans laquelle apparaît cet énoncé, l'interlocuteur dont on présume qu'il va s'en aller ne s'est pas déplacé. Il s'est levé, ce qui amène le locuteur à supposer que l'autre va partir, mais il reste néanmoins là où il est. Ici, l'adverbe temporel *nun* (maintenant) constitue le repère de validation T0' qui est associé à une classe d'occurrences. Le repère de validation n'est donc pas le moment de l'énonciation T0. On pourrait arguer que *nun* renvoie en fait au moment de l'énonciation du fait de sa valeur sémantique. Cependant le contexte indique que le procès n'est pas en cours. Il y a donc un conflit entre la valeur sémantique de l'adverbe et le contexte. La résolution du conflit se fait « *par un glissement vers l'état préparatoire du procès (lequel se trouve alors situé dans le futur immédiat* » (1996 : 88) pour citer Laurent Gosselin. Le domaine notionnel serait localisé dans la classe des t non structurée, p <*iri ien*> (aller quelque part) n'est pas délimité temporellement puisque tout p peut le localiser. Cependant, p ne pourra pas être validé en T0, puisque le repère de validation *nun*, associé au contexte, indique qu'il est seulement validable

⁴⁶ *Où allez-vous ? me demanda M. Rochester. — Coucher Adèle, répondis-je ; il est plus que temps*

en T0' qui est à venir. Donc le procès est finalement localisé par rapport à un t distingué à venir, à savoir T2, et l'on ne peut alors plus considérer que tout t peut valider le procès.

Cet exemple nous montre que l'on trouve des énoncés avec du présent qui semblent tendre vers une valeur prospective. Cependant, il ne nous semble pas si évident d'affirmer que cela fait partie des valeurs du présent. Dans ce cas précis, cette valeur semble présente mais elle n'est pas nécessairement due uniquement au marqueur *-as*. Les relations prédicatives <iri ien> (aller quelque part) et <iri por konduki Adèlon al sia lito> (aller coucher Adèle) décrivent des procès au fonctionnement discret. Suivant la terminologie de Guillaume (1984 : 26), Paillard parle de « "limite de tension" interne » pour ces procès, ce qui les rend quantifiables, c'est-à-dire qu'on peut déterminer la quantité de p, que l'on délimite temporellement, donc le procès p aura une fin. Ici, lorsque le « quelque part » sera atteint et qu'Adèle sera couchée, le procès p sera validé et on aura donc p' qui correspond à l'état résultant. Ici, on ne peut effectivement pas avoir atteint la borne de droite puisqu'Adèle n'est pas couchée. La borne ne pourrait donc être atteinte qu'en T0', dans l'avenir.

Mais est-ce que l'on doit en conclure pour autant que le marqueur *-as* est prospectif ? La question est de savoir si la borne de gauche a été franchie ou pas. Le contexte tend à nous faire penser que ce n'est pas le cas, puisque le personnage ne s'est pas déplacé, qu'Adèle n'a pas bougé non plus, et que la conversation entre le locuteur et l'interlocuteur continue bien après cet extrait, sans que l'intention de coucher Adèle ne se concrétise. C'est probablement tout cela qui fait ressembler cet énoncé à un énoncé prospectif, et qui justifie notre première explication. Cependant, ce n'est pas tant ce qui se passe après que le point de vue des personnages qui importe. On peut supposer que le fait que le personnage se lève marque le début du procès pour les deux protagonistes. D'ailleurs, ce mouvement est le signe que la décision de réaliser le procès a été prise. Cette prise de décision peut marquer la borne de gauche du procès. Par la suite, le procès aura seulement été mis « en pause » pour être repris plus tard, mais l'intention, elle, est toujours d'actualité. Dans le cas de notre énoncé, il est probable que la borne de gauche ait donc été franchie.

Dans ce cas, on ne peut plus parler de procès prospectif. On se retrouve en fait avec une valeur de procès en cours. L'adverbe temporel *nun* ne serait pas un repère T0' de validation qui se trouverait dans le futur immédiat. Il permettrait la construction d'un t(x) et donc structurerait la classe des occurrences t. Dans ce cas, nous parlerons d'adverbes

constructeurs⁴⁷. Le marqueur *-as* localise p dans la sous-classe de droite. Le procès est donc validé pour T0 et perçu comme inaccompli. Par conséquent, le moment du procès est identifié au moment du point de vue, lui-même identifié au moment de l'énonciation.

Finalement, les énoncés que l'on peut trouver sur Internet avec la forme *iras morgaũ*⁴⁸ (aller demain) peuvent être interprétés de la même manière. Le procès est bien prospectif, mais la décision a déjà été prise, donc l'objectif est déjà défini. Cette décision marque le début du procès, et l'adverbe *morgaũ* est un adverbe constructeur qui permet de définir le moment de validation du procès. Le fonctionnement du marqueur *-as* permet bien en théorie la production d'énoncés prospectifs dans certains contextes, mais nous devons noter que ce type d'énoncé est rarement produit. Il serait d'ailleurs envisageable de faire une étude sur ce type d'utilisation en corrélation avec la langue maternelle du locuteur, qui pourrait avoir une influence.

Nous allons à présent reprendre l'énoncé de la partie 4.2 qui explicitait le problème que posait la qualification de *-as* comme marqueur de temps présent.

(29) *Mi obeis, komence tute ne komprenante, kion li intencas* (JE : 8)

*I did so, not at first aware what was his intention*⁴⁹

<i>Mi</i>	<i>obe-is,</i>	<i>komenc-e</i>	<i>tut-e</i>	<i>ne</i>
1SG	obéir-PST	d'abord-ADV	totalem-ADV	NEG
<i>kompren-ant-e,</i>	<i>kio-n</i>	<i>li</i>	<i>intenc-as</i>	
comprendre-PTCP-ADV	REL-ACC	3SG-M	avoir.l'intention.de-PRS	

Comme nous l'avons précisé, cet exemple posait un problème de coordination des temps. Le verbe *intencas* ne pouvait correspondre à du présent. Cependant, nous avons vu que le marqueur *-as* ne correspond finalement pas à du présent, mais à une opération d'identification et à une non-structuration de la classe des t.

Tout d'abord, le verbe *obeis* implique que le moment du point de vue T1 est déplacé par rapport à T0, le moment d'origine, et ne permet pas de repérer T2 par rapport à T1. On a un procès aoristique. Tout cela sera expliqué dans la partie 5.2.2 sur le marqueur *-is*.

⁴⁷ Le terme « constructeur » est repris de l'article de Franckel et Paillard (1992). Un adverbe constructeur est également spécificateur du temps du procès. Cependant, un adverbe qui n'est pas constructeur est *uniquement* spécificateur du temps.

⁴⁸ « *Mi ne povas. Mi iras morgaũ al la ginekologo.* » (Je ne peux pas. Je vais chez le gynécologue demain.)

⁴⁹ *Je le fis sans comprendre d'abord quelle était son intention.*

Le procès associé à *intencas* est envisagé par rapport au procès *komprenante*. Le fait de repérer un procès par un autre procès implique une structuration de la classe des instants. L'axe sur lequel est construit le procès ne peut donc pas être continu, justement du fait qu'il est repéré par un autre procès qui se situe sur ce même axe. Donc le moment du point de vue T1 de *intencas* est déterminé par le moment du procès de *komprenante*, dont le moment du point de vue est lui-même déterminé par le moment du procès de *obeis*. On a une opération d'identification entre T2 et T1 pour *intencas*, qui implique donc que l'intervalle considéré du procès associé à *komprenante* se situe à l'intérieur de l'intervalle associé à *intencas*. On a donc une valeur de simultanété entre les deux procès. Cela n'implique pas que le procès associé à *komprenante* soit borné par celui associé à *intencas*. En effet, comme nous le verrons plus loin, le marqueur *-ant-* implique que l'on n'ait pas accès aux bornes du procès. On ne fait que considérer un intervalle pour lequel le procès est en cours.

Finalement, le marqueur *-as* est la source de peu de détermination. Cependant, il ne semble pas être l'équivalent du présent simple en français, car il recouvre moins de valeurs. Il permet d'asserter un procès, mais également de marquer une opération d'identification. On ne peut pas dire qu'il marque l'actualité d'un procès. Lorsqu'il est utilisé, le moment du point de vue T1 est donc identifié à T0, mais nous supposons que c'est toujours le cas lorsqu'il n'y a pas de marqueur qui dit le contraire. On peut parler de valeur primaire. L'assertion permet la construction du point de vue. Le moment du procès T2 n'est pas repéré par un rapport à un point de vue marqué comme distinct de lui. Ainsi, T2 et T1 peuvent être confondus, ce qui revient à ne pas avoir de moment du point de vue du tout, et on a affaire à un procès aoristique, sauf dans le cas d'un procès compact où T2 ne peut correspondre à un intervalle.

Il ne permet pas de localiser un procès par rapport à un t distingué, qui se rattachera à T2. Cependant, lorsqu'il est repéré par un autre procès ou qu'un adverbe de temps permet de construire t(x), l'assertion du procès sera faite par rapport à ce repérage. Il sera donc repéré par un moment distingué. L'opération d'identification permettra de repérer T2 par rapport à T1. On aura alors un procès inaccompli, avec une valeur de simultanété par rapport au moment repère (c'est-à-dire le moment défini par l'adverbe de temps ou par un autre procès).

Sans contexte, on construira une classe d'occurrences t non structurées à partir du moment origine T0 auquel le moment du point de vue/procès sera identifié lors de l'assertion du procès, et on indiquera que le domaine notionnel est localisé dans cette classe, qui correspond en fait à un axe continu et sécable. Ainsi, p sera à même d'être localisé par tous les t, mais cela ne signifie pas qu'il le sera nécessairement. On aura donc un procès, une classe de procès

ou un ensemble de procès (selon le fonctionnement du verbe) dont le moment T2 sera identique ou identifié au moment T1. Le procès est donc présenté comme aoristique ou inaccompli. A partir de nos observations, nous formulons l'hypothèse que c'est le contexte qui permet une valeur aspectuelle, mais que sans autre distinction, le marqueur *-as* tend à marquer une valeur aoristique. Cette hypothèse reste à débattre, et elle devra faire l'objet d'une étude plus approfondie pour être confirmée ou infirmée.

Nous pensons que c'est probablement en partie l'identification de T2 à T1 qui pousse les grammaires à faire de l'inaccompli une des valeurs du marqueur *-as*, mais nous avons vu que s'il peut effectivement parfois marquer cette valeur aspectuelle, ce n'est pas toujours le cas. Ce sera par exemple le cas lorsque le marqueur *-as* marque effectivement le présent. Sur cette remarque, on peut citer Laurent Gosselin (1996) : « *Il suit que le présent, comme temps morphologique, marque toujours l'inaccompli, sauf lorsqu'il n'indique plus – sous la pression du contexte – la relation temporelle de présent.* » (1996 : 87). Comme lui, nous supposons que la valeur du présent implique un aspect inaccompli, cependant notre point de vue diffère sur le rapport entre notre marqueur et sa relation au présent. Pour Gosselin, le contexte peut impliquer qu'un énoncé conjugué au présent simple ne décrive pas un procès au présent. Selon l'hypothèse de Paillard, ce serait en fait le contraire. C'est le contexte qui pourrait impliquer une valeur de présent pour le présent simple. Notre hypothèse sur le marqueur *-as* de l'espéranto va dans le sens de celle de Paillard sur le français.

Il est intéressant de noter que toutes les valeurs que l'on peut trouver avec le présent simple en français ne se retrouvent pas avec le présent en espéranto. Nous avons en tout cas trouvé peu d'exemples qui marquent une valeur clairement prospective, et aucun pour la valeur injonctive par exemple. Là où en français, nous pourrions avoir une valeur prospective du présent, il n'est pas rare que l'on puisse lui substituer le futur. On peut l'observer dans les exemples de Paillard (1988) :

- « *Je suis à vous dans deux minutes* » : je serai à vous dans deux minutes.
- « *Je pars dans deux minutes* » : je partirai dans deux minutes.
- « *Je travaille demain* » : je travaillerai demain.
- « *Je suis chez Paul demain* » : je serai chez Paul demain.

Il est vrai que certains exemples en espéranto semblent montrer une valeur similaire à la valeur prospective ici observée en français, cependant, comme nous l'avons précisé, cette valeur est bien plus marginale en espéranto qu'en français.

Il en est de même pour la valeur injonctive qui pourra être remplacée par l'impératif :

- « *Tu l'apportes ton disque ? Qu'est-ce que tu attends ?* » : Apporte ton disque ! Qu'est-ce que tu attends ?
- « *Tu fermes la porte. Un point c'est tout.* » : Ferme la porte. Un point c'est tout.

Ainsi, ces valeurs n'existeraient pas ou peu pour le présent en espéranto car les marqueurs *-os* et *-u* peuvent être utilisés dans ces cas-là. On peut voir là une limite à l'extension de l'analyse de Paillard pour le présent français au marqueur *-as* de l'espéranto. Ainsi, les deux formes ont un fonctionnement assez similaire mais jusqu'à un certain point seulement. Le présent du français semble avoir des emplois qui relèvent plus de la modalité que du temps ou de l'aspect, alors que ces emplois semblent plus difficiles, voire impossibles pour l'injonctif, en espéranto.

5.2.2. Le marqueur *-is*

Nous avons dit précédemment que le marqueur *-is* permettait de décrire un procès réel qui se déroule avant le moment de l'énonciation. Selon le PMEG, il marque également un procès accompli ou déplacé par rapport à un autre procès. D'un côté, on parle de procès terminé, donc accompli, et de l'autre, on parle de procès qui a une durée sans préciser s'il est nécessairement accompli. Considérons d'abord l'hypothèse selon laquelle ce marqueur décrit bien un procès accompli. C'est en effet ainsi qu'il est le plus souvent décrit par les grammaires, même si cela ne semble parfois pas si clair. On se situerait, comme pour le présent, dans le domaine du certain, donc le sujet du point de vue S1 est nécessairement identifié au sujet asserteur S0. Nous considérons un moment passé, donc le moment du point de vue est translaté par rapport au moment de l'énonciation T0. D'autre part, le procès est accompli, donc le moment du procès est déplacé par rapport au moment du point de vue T1.

(37) *Ĉu oni iam aŭdis filinon parolanta tiamaniere kun sia patro? (A : I,6)*

A-t-on jamais vu une fille parler de la sorte à son père?

<i>Ĉu</i>	<i>oni</i>	<i>iam</i>	<i>aŭd-is</i>	<i>fil-in-o-n</i>
est.ce.que.Q	PR.INDF	un.jour.ADV	entendre-PST	fil-F-SBS-ACC
<i>parol-ant-a</i>	<i>ti-a-maniere</i>	<i>kun</i>	<i>si-a</i>	<i>patr-o?</i>
parler-PTCP-ADJ	ce.DEM-ADJ-manière-ADV	avec.PREP	3SG.F-POSS	père-SBS

Le verbe *aŭdi* (entendre) correspond à un verbe d'activité, donc au fonctionnement dense. Selon Paillard, c'est le type de verbes « *qui ne posent pas a priori de contraintes concernant*

la quantification du procès » (1988 : 97). Le procès serait donc compatible avec toutes sortes de valeurs : durée, achèvement, itération. Ce qui semble clair, c'est que le procès décrit est antérieur au moment de l'énonciation. On ne saurait interpréter cet énoncé comme un questionnement sur un procès actuel ou à venir. Le moment du point de vue T1 est donc effectivement déplacé par rapport au moment de l'assertion T0.

Il nous semble cependant beaucoup moins évident de déterminer la valeur aspectuelle du verbe *aŭdis*. La présence de l'adverbe *iam* (un jour) nous semble exclure la valeur itérative. Cependant, on prend bien en compte tous les t de la classe des t, mais l'adverbe *iam* permet de parcourir cette classe et de singulariser un t non distingué. Avec l'interrogatif *Ĉu*, on questionne le fait que l'on puisse singulariser un t tel qu'il vérifie p, mais on aboutit à une question rhétorique, puisque l'on envisage la classe des t telle qu'elle ne localise pas p et telle qu'elle localise p'.

Selon nous, ce procès, tel quel, est compatible avec trois interprétations. Soit le procès est vu comme accompli, et donc le moment du procès est décrit comme déplacé par rapport au moment du point de vue. Soit le procès est pris dans son déroulement donc avec une valeur de durée et d'inaccompli, et le moment du procès est donc identifié au moment du point de vue. Soit le procès est vu comme aoristique, et donc le moment du procès n'est pas repéré par le moment du point de vue. Pour marquer l'accompli, il faudrait repérer le procès par rapport à un t distingué. Ce n'est pas le cas puisqu'on parcourt toute la classe. Les valeurs aoristiques et inaccomplies restent compatibles, puisque l'on se situe sur un axe continu et sécable. Il ne nous semble pas ici que l'on s'intéresse au procès dans son déroulement, mais bien uniquement dans sa validation. On a donc une vision globale du procès, qui ne correspond pas à de l'inaccompli, mais qui est compatible avec de l'aoristique.

(16) *Eliza kaj Georgiana venigis sinjorinon Reed kaj ŝi aperis sur la scenejo (JE : 9)*

*Eliza and Georgiana had run for Mrs. Reed, who was gone upstairs: she now came upon the scene*⁵⁰

<i>Eliza</i>	<i>kaj</i>	<i>Georgiana</i>	<i>ven-ig-is</i>	<i>sinjorin-o-n</i>	<i>Reed</i>
Elisa	et.PREP	Georgiana	venir-CAUS-PST	madame-SBS-ACC	Reed
<i>kaj</i>	<i>ŝi</i>	<i>aper-is</i>	<i>sur</i>	<i>la</i>	<i>scen-ej-o</i>
et.CONJ	3SG.F	apparaître-PST	sur.PREP	DET	scène-SUFF-SBS

Ce que nous avons constaté précédemment concernant cet exemple est compatible avec les commentaires que l'on vient de faire. En effet, nous avons remarqué que le premier

⁵⁰ *Éliza et sa sœur étaient allées chercher leur mère, elle entra pendant la scène*

procès, associé au verbe *venigis* (faire venir) était antérieur au procès associé au verbe *aperis* (apparaître), et nous avons supposé que c'était dû au sens même des verbes en question et au contexte. En effet, si le marqueur *-is* ne suffit pas pour déterminer si effectivement le procès est accompli, nous avons besoin d'autres éléments, discursifs ou situationnels, pour l'explicitier. Cependant, nous devons tenir compte du fait que l'on se trouve dans un cas de narration. Cela peut avoir un impact sur notre analyse.

Voici ce qu'en dit Gosselin : « *le sujet énonciateur n'a pas besoin de déplacer son champ d'observation (qui correspond à l'intervalle de référence) pour qu'il y ait cheminement narratif : il lui suffit de laisser défiler les changements qui affectent les objets dont il parle.* » (1996 : 92). Ainsi, des procès peuvent être perçus comme se succédant, sans qu'un marqueur spécifique l'exprime. C'est ce qui se passe dans l'exemple précédent. Ce n'est donc pas le marqueur *-is* en tant que tel qui permet de poser le premier procès comme antérieur au second.

Pour ce qui est du français, Gosselin considère deux temps du passé en particulier : l'imparfait inaccompli et le passé simple. Ce dernier est considéré comme aoristique, la plupart du temps, et donc lorsqu'il se trouve dans un récit, on a affaire à une succession de procès. Cela correspond à l'exemple précédent, dont le procès aurait un fonctionnement aoristique et n'aurait pas de valeur aspectuelle accomplie. En revanche, l'imparfait étant inaccompli, on ne peut percevoir les bornes du procès. Cela est dû au fait que l'intervalle associé au point de vue est à l'intérieur de l'intervalle du procès : on n'a donc pas accès aux bornes du procès, bien qu'elles existent notionnellement. Cela signifie que lorsque l'on a une succession de verbes à l'imparfait dans un récit, cela marque généralement la simultanéité des procès. Les bornes de procès sont non perceptibles et donc les intervalles des procès se « chevauchent ». Si l'on s'appuie sur ce raisonnement, on peut supposer que si le marqueur *-is* en espéranto marque parfois un procès inaccompli, on trouvera des successions de procès perçus comme simultanées dans un texte narratif.

(38) *Mia kapo doloris ankoraŭ kaj sangis pro la ricevita bato kaj la falo, kiun mi faris* (JE : 15)

*My head still ached and bled with the blow and fall I had received*⁵¹

<i>Mi-a</i>	<i>kap-o</i>	<i>dolor-is</i>	<i>ankoraŭ</i>	<i>kaj</i>	<i>sang-is</i>	<i>pro</i>
1SG-POSS	tête-SBS	faire.mal-PST	encore.ADV	et.CONJ	saigner-PST	à.cause.de.PREP
<i>la</i>	<i>ricev-it-a</i>	<i>bat-o</i>	<i>kaj</i>	<i>la</i>	<i>fal-o,</i>	<i>kiu-n</i>

⁵¹ *Cependant je continuais à souffrir, et ma tête saignait encore du coup que j'avais reçu.*

DET recevoir-PTCP-ADJ baton-SBS et.CONJ DET chute.SBS REL-ACC
mi *far-is*
 1SG faire-PST

Dans cet exemple, on constate effectivement que les procès associés à *doloris* (avoir mal) et *sangis* (saigner) sont simultanés. C'est cependant bien le contexte qui permet cette interprétation. En effet, on comprend que le fait d'avoir mal à la tête est corrélé avec le fait de saigner, et donc ces deux procès sont simultanés. De plus, le fait que ce soient des procès au fonctionnement dense a un lien avec cette valeur. En effet, ils sont compatibles avec la notion de durée et ne sont pas statiques, ce qui favorise l'interprétation de simultanéité, qui est renforcée par l'adverbe *ankoraŭ* (encore) qui a une valeur durative. Ce dernier implique nécessairement un procès inaccompli. Le contexte a donc permis d'explicitier la valeur d'inaccompli. On ne peut pas interpréter ces procès comme des procès accomplis qui auraient eu lieu en même temps. On ne considère pas que les procès aient atteint leur terme au moment du point de vue, donc celui-ci ne se situe pas après la borne de droite. On n'a pas non plus une valeur aoristique qui impliquerait que l'on voie les procès comme des blocs compacts, et qui bloquerait l'interprétation de chevauchement des procès. Notons cependant que sans l'adverbe *ankoraŭ*, la valeur aoristique resterait possible pour les deux procès, qui ne seraient plus simultanés.

En revanche, le procès associé à *faris* (faire) est un procès discret. Il est donc moins compatible avec la simultanéité, puisque moins compatible avec la valeur durative. Il peut en revanche être interprété comme antérieur ou postérieur aux deux autres procès. Cela ne signifie pas que l'on ne peut trouver de procès discret avec une valeur d'inaccompli, mais dans ce cas précis, cette interprétation est exclue. En effet, *<fari la falon>* correspond à un procès de type achèvement. Il ne peut donc pas être considéré comme validé tant qu'il n'est pas arrivé à son terme. Or, il est présenté comme la cause des deux premiers procès. Il leur est donc antérieur.

Les deux premiers procès ont une valeur inaccomplie, impliquée par l'adverbe duratif *ankoraŭ*, alors que le dernier a une valeur d'accompli car il est repéré par rapport au contexte, et est présenté comme la cause des deux autres procès par l'intermédiaire de *pro* (à cause de). Notons d'ailleurs que l'on trouve le marqueur *-ita* dans *ricevita bato* (coup reçu) qui marque l'accompli. Cela implique que *falo*, qui est coordonné avec *ricevita bato* par la conjonction *kaj*, est également accompli, d'où la valeur aspectuelle accomplie de *faris*.

Selon la terminologie de Paillard, le passé en espéranto permet de faire peu de détermination sur la classe des occurrences *t*, et il ne peut pas prendre en charge la construction d'un *t(x)*. Ainsi, lorsque la classe des occurrences *t* n'est pas structurée, et donc que le domaine notionnel ne l'est pas non plus, le procès n'a pas la valeur aspectuelle d'accompli. Il sera considéré comme aoristique, donc aucune valeur aspectuelle ne lui sera associée, ou inaccompli notamment pour un procès compact⁵² ou si le contexte construit un point de vue distinct du procès. Cela implique qu'il y a bien une opération d'identification entre T2 et T1, qui pour autant n'est pas attribuable au marqueur *-is*. Mais lorsqu'un *t(x)* est tout de même construit par un adverbe de temps, par un procès repère ou par le contexte, c'est-à-dire que l'on se situe sur un axe discontinu qui correspond à une classe d'instantanés structurée, le marqueur *-is* localisera le domaine notionnel dans la sous-classe de gauche, et le procès prendra alors une valeur d'accompli.

Le marqueur *-is* ne permet donc pas par lui-même de marquer une valeur aspectuelle. Il permet en revanche de repérer le moment du point de vue par rapport au moment origine, qui se trouvera déplacé par rapport à lui. Il marque donc l'altérité d'une certaine manière puisqu'il exclut T0. Il permet bien de localiser le domaine notionnel dans la classe des occurrences, mais il ne détermine pas précisément quels *t* le localisent. D'un côté, tous les *t* sont susceptibles de localiser le procès *t*, mais les déterminations contextuelles et la nature des procès en jeu peuvent tendre à sélectionner un *t* non distingué, on aura alors une valeur aoristique ou inaccomplie, ou un *t* distingué, on aura alors une valeur accomplie. Dans ce dernier cas, ce n'est pas T0 qui est exclu du procès mais T1.

L'exemple suivant montre un cas dans lequel un *t(x)* est construit.

(39) VALERO *De via filino ; kaj nur hieraŭ ŝi konsentis al nia reciproka subskribo de promeso de geedziĝo.*

HARPAGONO *Mia filino subskribis al vi promeson de geedziĝo?*

VALERO *Jes, sinjoro; same kiel mi ankaŭ subskribis al ŝi. (A: V,3)*

VALÈRE *De votre fille ; et c'est seulement depuis hier qu'elle a pu se résoudre à nous signer mutuellement une promesse de mariage.*

HARPAGON *Ma fille t'a signé une promesse de mariage !*

VALÈRE *Oui, Monsieur, comme de ma part je lui en ai signé une.*

⁵² Notons que l'aoristique peut être compatible avec un procès compact, mais dans ce cas, il n'est plus perçu comme statique et on lui associe une borne de gauche, par l'intermédiaire de la conjonction *kiam* par exemple : « *kiam ŝi estis certa pri tio, ke vere mi kvietigis, ŝi ellasis min* » (JE) (*when she had ascertained that I was really subsiding, she loosened her hold of me*).

<i>nur</i>	<i>hierauŭ</i>	<i>ŝi</i>	<i>konsent-is</i>	<i>al</i>	<i>ni-a</i>
uniquement.ADV	hier.ADV	3SG.F	consentir-PST	à.PREP	1PL-POSS
<i>reciprok-a</i>	<i>subskrib-o</i>	<i>de</i>	<i>promes-o</i>	<i>de</i>	<i>ge-edz-iĝ-o</i>
réciproque-ADJ	signature-SBS	de.PREP	promesse-SBS	de.PREP	PREF-marier-CHV-SBS

<i>M-ia</i>	<i>fil-in-o</i>	<i>subskrib-is</i>	<i>al</i>	<i>vi</i>	<i>promes-o-n</i>	<i>de</i>	<i>ge-edz-iĝ-o?</i>
1SG-ACC	fiils-F-SBS	signer-PST	à.PREP	2SG	promesse-SBS-ACC	de.PREP	PREF-marier-CHV-SBS

<i>Jes,</i>	<i>sinjor-o ;</i>	<i>sam-e</i>	<i>kiel</i>	<i>mi</i>	<i>ankaŭ</i>	<i>subskrib-is</i>	<i>al</i>	<i>ŝi</i>
oui.ADV	monsieur-SBS	aussi-ADV	REL	1SG	aussi.ADV	signer-PST	à.PREP	3SG-F

L'adverbe temporel *hierauŭ* (hier) permet de construire un t(x). On a ainsi deux sous-classes d'occurrences qui correspondent respectivement à *hierauŭ* (hier) et *ne hierauŭ* (pas/plus hier). Le procès p associé à *konsentis* est alors localisé dans la sous-classe de gauche, et donc le procès est validé. Tous les t de la classe ne localisent pas nécessairement le procès. La sous-classe de gauche localise peut-être d'autres procès, mais elle localise en tout cas le procès p. Le marqueur *-is* devient alors un marqueur aspectuel d'accompli uniquement. Le moment du procès T2 est déplacé par rapport au moment du point de vue. Ce dernier n'est pas repéré par *-is*. A défaut de marqueur pour le repérer, T1 est identifié à T0. Il est vrai que le procès se déroule toujours à un moment passé, et cela reste donc un marqueur « du passé ». Mais ce que l'on marque réellement, c'est que le procès est validé à un moment antérieur au moment T1 et donc en T0. On ne peut avoir une interprétation aoristique ici, qui signifierait qu'il y a une valeur de rupture. Il ne pourrait donc pas y avoir d'état résultant. Or, ici, l'état résultat est bien pris en compte pour le moment T1.

Ce qui semble ressortir de ces analyses, c'est que le marqueur *-as* ainsi que le marqueur *-is* sont très peu informatifs. Ils sont compatibles avec un grand nombre d'interprétations, et ce sont en grande partie le contexte et le fonctionnement compact, dense ou discret du verbe qui vont pouvoir préciser les choses. Il semblerait que le marqueur *-as* se caractérise par son incapacité à marquer l'altérité. Le marqueur *-is*, lui, marque peu l'altérité, mais néanmoins, un peu plus que le marqueur *-as*. Il marque un déplacement par rapport à un repère, qui peut parfois coïncider avec T0 ou avec T1.

Avant de s'intéresser au marqueur *-os*, nous allons rapidement commenter l'exemple suivant qui met en contraste les deux marqueurs *-as* et *-is*.

(40) *Kaj ĉiuj tiuj knabinoj tre certe **adoris** lin, kiel monaĥinejo plena je monahinoj **adoras** sian ĉefinon. JE : 173)*

*And you girls probably worshipped him, as a convent full of religiouses would worship their director.*⁵³

<i>Kaj</i>	<i>ĉiu-j</i>	<i>tiu-j</i>	<i>knab-in-o-j</i>	<i>tre</i>	<i>cert-e</i>
et.CONJ	tout.DISTR-PL	ce.DEM-PL	enfant-F-SBS-PL	très.ADV	certainement-ADV
<i>ador-is</i>	<i>li-n,</i>	<i>kiel</i>	<i>monaĥinej-o</i>	<i>plen-a</i>	<i>je</i>
adorer-pst	3SG.M-ACC	comme.CONJ	couvent-SBS	plein-ADJ	de.PREP
<i>monah-in-o-j</i>	<i>ador-as</i>	<i>si-a-n</i>	<i>ĉef-in-o-n</i>		
religieux-F-SBS-PL	adorer-PRS	3SG.F-POSS-ACC	chef-F-SBS-ACC		

Nous avons dans cet énoncé deux fois le verbe *adori* (vénérer) : l'un conjugué avec le marqueur *-is* et l'autre avec le marqueur *-as*. Tout d'abord, il n'y a pas d'adverbe temporel qui permet la construction d'un t(x). Donc ce dernier ne pourrait être que construit par une forme conjuguée. Cependant, les deux formes conjuguées utilisées ne prennent pas en charge la construction d'un t(x). En effet, elles ne permettent pas la structuration de la classe des occurrences t.

Le marqueur *-is* permet d'asserter l'énoncé et de marquer le déplacement du moment du point de vue T1 par rapport au moment de l'énonciation. On a en quelque sorte une première étape de structuration de la classe des occurrences t. Le procès est donc localisé dans cette classe. Mais le fonctionnement compact du procès tend à le présenter comme validé pour tout t. Un procès sur un axe continu mais sécable peut être aoristique ou inaccompli, mais ici, il ne peut être aoristique puisqu'il ne correspond pas à une rupture qualitative. Il n'y a pas de passage de borne, puisque l'on n'envisage pas de bornes au procès. Le caractère continu de l'axe implique un procès que l'on envisage dans sa continuité. Rien n'est donc indiqué quant à la validité du procès au moment de l'énonciation, mais on sait que l'intervalle associé au point de vue, qui correspond en fait à une époque de la vie de l'interlocuteur qui est révolue, est antérieur au moment T0. On ne considère donc que le procès pour un intervalle ouvert qui correspond à cette époque révolue.

Le marqueur *-as*, lui, marque l'assertion et l'identification du point de vue T1 par rapport au moment de l'énonciation T0. On marque que tout t est susceptible de localiser le procès. Cela signifie qu'en tout t, le procès est validable. Le procès n'est donc pas délimité temporellement. Mais le fonctionnement compact du procès tend ici aussi à le présenter comme validé pour tout t. Le procès est donc envisagé comme non révolu et validé en T0.

⁵³ *Et probablement que, vous autres jeunes filles, vous le vénériez comme un couvent de religieuses vénère son directeur.*

La différence de fonctionnement se trouve donc dans la construction de la classe des instants t. Le marqueur *-is* construit une classe déplacée par rapport à T0, et de ce fait marque faiblement l'altérité, alors que le marqueur *-as* construit la classe sans la déplacer par rapport à T0 et donc il ne marque pas d'altérité. C'est cela qui dans certaines situations lui permet de renvoyer au présent.

5.2.3. Le marqueur *-os*

Pour le futur, on nous parle dans le PMEG d'un procès qui n'a pas commencé au moment de l'énonciation. Avec ces termes, cela signifierait que le moment du procès n'est pas identifié au moment de l'énonciation. On ne peut cependant pas dire qu'il est déplacé par rapport à ce dernier : cela signifierait qu'il lui est antérieur. Or, le moment du procès n'existe pas puisqu'il est à venir. Le moment du procès est sur un autre plan que T0. Nous devons néanmoins tenir compte du moment du point de vue. Comme nous l'avions déjà évoqué, on pourrait dire que le moment du point de vue T1', lorsqu'il y en a un, est projeté dans le plan de la visée, et comme c'est justement à partir de ce moment qu'il est visé, il est identifié au moment de l'énonciation. De ce fait, le procès ne peut être validé en T0. Il ne peut l'être qu'en T0', associé à T1'.

Réexaminons l'exemple de notre corpus que nous avons utilisé plus haut :

(17) *Vi enterigos viajn infanoj kaj la infanojn de viaj infanojn. (A : II,2)*

Vous mettrez en terre, et vos enfants, et les enfants de vos enfants.

<i>Vi</i>	<i>enterig-os</i>	<i>vi-a-j-n</i>	<i>infan-o-j-n</i>	<i>kaj</i>
2SG	enterrer-FUT	2SG-POSS-PL-ACC	enfant-SBS-PL-ACC	et.CONJ
<i>la</i>	<i>infan-o-j-n</i>	<i>de</i>	<i>vi-a-j</i>	<i>infan-o-j.</i>
DET	enfant-SBS-PL-ACC	de.PREP	2SG-POSS-PL	enfant-SBS-PL

Le procès associé à *enterigos* (enterrer) est un procès discret. On pourrait penser qu'il s'agit d'un procès dense du fait que l'objet du verbe est au pluriel, et que l'on ne sait pas précisément quelle quantité il représente. Cependant, on peut imaginer que le nombre d'enfants et de petits-enfants d'un homme, même s'il est élevé, n'est pas infini. Il y a donc bien une quantité définie du procès. On a une classe non structurée des occurrences de t dans laquelle le procès n'est pas localisé, puisqu'il est dans un autre plan. Le moment du point de vue est projeté dans le plan de la visée par l'énonciateur. Du fait que l'on vise ce moment à partir de T0, il y a une opération d'identification entre T0 et T1', et T1' n'est pas distinguable de T2. On a alors un procès aoristique qui est présenté comme acquis et vu dans sa globalité. Il y a effectivement un passage de borne qui signifie que le procès <*vi, enterigi viajn infanojn*

kaj la infanojn de viaj infanoj> est envisagé comme validé dans le plan de la visée, sans état résultant envisagé.

(41) *Ĉu vi kredos, se mi montros al vi?* (Tekstaro. "Sendependa ĉiumonata revuo n°8-9". La Ondo de Esperanto)

Traduction : est-ce que vous me croirez, si je vous montre?

Ĉu vi kred-os, se mi montr-os al vi?
est.ce.que.Q 2PL croire-FUT si.CONJ 1SG montrer-FUT à.PREP 2PL

On a ici deux procès au futur : *kredos* (*kredi* : croire) et *montros* (*montri* : montrer). Le premier est présenté comme la conséquence du second, introduit par la conjonction *se* (si). Il nous semble que pour que la conséquence ait lieu, il faut que la condition soit validée. Il y a deux possibilités :

Soit on considère que le procès décrit par *montros* est antérieur à celui décrit par *kredos*. Cela revient à considérer que le procès *montros* est validé parce qu'il a atteint la borne de fin. L'aoristique permet d'avoir « *une vue globale (perfective) du procès* » (Gosselin, 1996 : 22). Ce serait compatible avec cette interprétation.

Soit on les voit comme plutôt simultanés. La condition entraînerait de manière simultanée la conséquence. On considère que le procès est validé car on a dépassé la borne de début du procès. Cette simultanété peut se traduire par un chevauchement, et non pas par une simultanété parfaite.

Il s'agit ici de montrer un lieu à des interlocuteurs. C'est un procès qui a une durée. Avant qu'il prenne fin, le locuteur aura montré de multiples détails de ce lieu (cela est explicité par le cotexte droit). De plus, c'est un procès qui prend fin lorsque le locuteur décide d'arrêter de montrer, pas parce que le procès en lui-même est arrivé à son terme. Quant au procès associé à *kredos*, il ne pourra être parfaitement simultané avec celui de /montrer/ puisque ce n'est pas parce que le procès <*mi, montri al vi*> prend fin que ce sera le cas du procès <*vi, kredi*>. Cependant, cela ne semble pas réaliste d'imaginer que le procès associé à *kredos* pourrait être validé uniquement après la fin de celui associé à *montros*. Il s'agit pour les interlocuteurs de passer de p' <*ne kredi*> (ne pas croire) à p <*kredi*>, il faudra donc les convaincre. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait besoin d'une certaine quantité de montrage. Cependant, cette quantité n'est pas définie, d'où le fonctionnement dense de *montros*, et la quantité nécessaire ne sera pas nécessairement la même d'un interlocuteur à l'autre. Le procès associé à *montros* sera donc en cours lorsque pourra être validé celui associé à *kredos*, qui lui marquera une rupture qualitative qui correspond en fait au passage de la borne de gauche de ce procès au

fonctionnement compact. Donc le contexte permet d’expliciter le fonctionnement inaccompli du procès *montrōs*, alors que le procès *kredos* a un fonctionnement aoristique.

(42) *prenu la desegnaĵojn el mia mano, kiam mi rigardis ilin, sed ne tiel proksimigu viajn vizaĝojn al mia.* (JE: 175)

*take the drawings from my hand as I finish with them; but don't push your faces up to mine.*⁵⁴

<i>pren-u</i>	<i>la</i>	<i>desegnaĵ-o-j-n</i>	<i>el</i>	<i>mi-a</i>
prendre-IMP	DET	dessin-SBS-PL-ACC	de.PREP	1SG-POSS
<i>man-o,</i>	<i>ki-am</i>	<i>mi</i>	<i>regard-is</i>	<i>ili-n</i>
main-SBS	REL-TPS	1SG	regarder-PST	3PL-ACC

A première vue, cet exemple ne traite pas du tout du marqueur *-os*. Ce n’est effectivement pas le cas. Cependant, il est intéressant pour notre problématique. On constate la présence de la forme impérative *prenu* (*preni* : prendre). Nous avons vu précédemment que le marqueur *-os* ne semblait pas avoir de valeur déontique, ce qui explique que le traducteur n’avait d’autre choix que de sélectionner la forme impérative qui convient tout à fait dans ce contexte. Cette forme indique que le procès *<preni la desegnaĵojn>* n’est pas validé en T0. Il ne pourra l’être qu’en T1’ par le coénonciateur.

Mais la forme qui nous intéresse est la forme *rigardis*. Si l’on s’en tient uniquement à ce que nous avons dit précédemment, cela signifie que le moment du point de vue T1 est déplacé par rapport au moment de l’énonciation, à moins qu’un repère ait déjà été construit. Dans ce dernier cas, l’opération de déplacement s’applique à T2 par rapport à T1 et on marque l’aspect accompli du procès. C’est ici le cas car *rigardis* est repéré par *kiam* (quand) qui sélectionne une occurrence de *t* par rapport auquel le procès est localisé. Pour autant, le procès *<rigardi ilin>* n’est pas validé. Il n’est que validable en T1’, puisqu’il se rapporte au procès *prenu*.

Cela correspond bien à une notion future, et pourtant, c’est le marqueur *-is* qui est utilisé, et non le marqueur *-os*. Cela montrerait que ce marqueur ne peut pas marquer la valeur aspectuelle d’accompli. Cela n’est pas une preuve en soi que de trouver un exemple qui n’utilise pas le marqueur *-os* pour marquer l’accompli, mais cet exemple est représentatif de ce que l’on a pu trouver dans notre corpus pour marquer l’accompli dans le futur, et c’est cohérent avec ce que nous avons observé précédemment.

Il nous semble que dans cet énoncé, si l’on remplaçait *rigardis* par *rigardos*, nous n’aurions plus la valeur d’accompli. Ainsi, si l’on considère que *rigardos* est aoristique, le sens serait différent. L’aoristique permet effectivement une vision perfective du procès, mais

⁵⁴ *vous prendrez les dessins à mesure que j’aurai fini de les regarder ; mais ne placez pas vos figures si près de la mienne.*

il bloque la prise en compte de p', le complémentaire linguistique de p. Ici, cela poserait problème puisque *kiam* (quand) fait référence au moment où l'on localise p', et non plus p. Nous avons vu que le marqueur *-os* est également compatible avec une interprétation inaccomplie, ce qui pourrait alors résoudre le conflit qu'implique l'interprétation aoristique. Mais le sens ne serait plus le même que celui voulu dans l'exemple, puisque le moment décrit par *kiam* correspondrait à un moment situé entre les deux bornes du procès associé à *rigardos*.

(43) *Ho ! Mi vidis lumon kaj tiam mi kredis, ke aperos spirito. (JE : 18)*

*Oh! I saw a light, and I thought a ghost would come.*⁵⁵

<i>Mi</i>	<i>vid-is</i>	<i>lum-o-n</i>	<i>kaj</i>	<i>ti-am</i>
1SG	voir-PST	lumière-SBS-ACC	et.CONJ	là.DEM-TPS
<i>mi</i>	<i>kred-is,</i>	<i>ke</i>	<i>aper-os</i>	<i>spirit-o</i>
1SG	croire-PST	REL	apparaître-FUT	fantôme-SBS

Dans cet exemple, le verbe *aperos* (apparaître) est conjugué au futur en *-os* mais il se trouve dans un récit passé. Il est donc repéré par le procès associé à *kredis* (croire) au passé. Ainsi, le moment du point de vue du procès au futur est repéré par le moment du procès de *kredis*. Le repérage de T1 par rapport à T0 a déjà été calculé comme déplacé par le repérage de *-is*. Le marqueur *-os* projette donc le moment du procès T2' dans un autre plan modal. Il n'est validable que dans l'avenir par rapport à T1. On ne tient pas compte du fait que ce T2' n'est pas dans l'avenir par rapport à T0.

On peut noter que le marqueur *-os* ne fonctionne pas comme le futur français, puisqu'un énoncé tel que **j'ai cru qu'un fantôme viendra* est incorrect. On ne peut avoir du futur alors que le moment du point de vue est déplacé par rapport au moment de l'énonciation.

(31) *Vi devas fari vian eblon esti utila kaj agrabla, tiam vi eble havos çi tie bonan hejmon ; sed la sinjorino forpelos vin, se vi fariĝos eksplodema kaj malbonkondata. (JE : 12)*

*You should try to be useful and pleasant, then, perhaps, you would have a home here; but if you become passionate and rude, Missis will send you away, I am sure.*⁵⁶

<i>Vi</i>	<i>dev-as</i>	<i>far-i</i>	<i>vi-a-n</i>	<i>ebl-o-n</i>	<i>est-i</i>
2SG	devoir-prs	faire-inf	2SG-POSS-ACC	possible-SBS-ACC	être-INF
<i>util-a</i>	<i>kaj</i>	<i>agrabl-a,</i>	<i>ti-am</i>	<i>vi</i>	<i>ebl-e</i>
utile-ADJ	et-CONJ	agréable-ADJ	alors.DEM-TPS	2SG	peut.être-ADV
<i>hav-os</i>	<i>çi</i>	<i>ti-e</i>	<i>bon-a-n</i>	<i>hejm-o-n</i>	<i>sed</i>

⁵⁵ *Oh ! j'ai vu une lumière et j'ai cru qu'un fantôme allait venir.*

⁵⁶ *Vous devriez tâcher d'être utile et aimable, on vous garderai ici ; mais si vous devenez brutale et colère, madame vous renverra, soyez-en sûre.*

avoir-FUT	DCT	là.DEM-ADV	bon-ADJ-ACC	maison-SBS-ACC	mais-CONJ
<i>la</i>	<i>sinjor-in-o</i>	<i>forpel-os</i>	<i>vi-n,</i>	<i>se</i>	<i>vi</i>
la-DET	madame-SUFF-SBS	renvoyer-FUT	2SG-ACC	si-CONJ	2SG
<i>far-iĝ-os</i>	<i>eksploDEM-a</i>	<i>kaj</i>	<i>malbonkonduT-a.</i>		
faire-CHV-FUT	explosif-ADJ	et-CONJ	méchant-ADJ		

Nous avons ici l'exemple qui semblait dénoter une valeur épistémique, et pour lequel nous avons tranché qu'il n'y en avait pas. Pour l'énoncé avec *havos* (avoir), le moment du point de vue T1' est bien projeté dans le plan de la visée à partir du repère T0. Par cette opération, le procès ne peut être validé, il est uniquement perçu comme validable en T1', un moment à venir. L'adverbe *eble* (peut-être) indique que cette validation pourrait ne pas avoir lieu, on pourrait avoir la validation de p ou de p', même si c'est p que l'on envisage. Cela implique une valeur d'éventualité du procès. Cela n'affecte pas pour autant le fonctionnement du marqueur *-os*, qui est identique aux exemples précédents.

Le procès associé à *forpelos* (renvoyer) est repéré par celui avec *fariĝos* (renvoyer). Ce dernier fonctionne exactement comme *havos*, à la différence que le marqueur *se* indique que l'on se trouve hors de la situation associée à T0. Le repère origine T0 n'est donc pas associé à la situation d'énonciation. Ainsi, on se place dans le cadre d'une situation différente de Sit0, qui est construite parce qu'elle localise p. Cette situation correspond à une situation hypothétique. Cependant, on projette bien T1' dans le plan de la visée à partir de ce repère origine. Ainsi, on indique que ce procès est une bifurcation qui s'oppose au procès <*vi, havi bonan hejmon*>, c'est-à-dire que cette bifurcation exclut la première bifurcation décrite par *havos*. Si cette bifurcation associée à *fariĝos* est validée, elle implique nécessairement la validation de *forpelos*. Le moment T2 de *fariĝos* permet de repérer le moment du point de vue T1 de *forpelos*, qui est construit à partir de la même situation que *fariĝos*. Le moment du procès T2 est alors projeté dans le plan de la visée, ainsi *forpelos* sera la conséquence qui sera validée à la suite de la validation de *fariĝos*.

On ne peut trancher pour une interprétation épistémique puisque, comme dans toutes ces utilisations, le marqueur *-os* décrit un procès envisagé comme validable. Les autres valeurs sont introduites par *eble* et *se*. Il nous semble que ne pourrions d'ailleurs pas remplacer le marqueur *-os* par le marqueur *-us* ici. Nous ne ferons pas l'étude détaillée de ce marqueur, cependant, il nous semble que celui-ci est justement caractérisé par le fait que le sujet asserteur ne s'intéresse pas à la validation du procès, mais à un procès qu'il pose comme souhaitable, probable ou même imaginaire. Le sens de ces énoncés ne serait alors plus du tout le même.

Le marqueur *-os* met en jeu de la modalité dans le sens où effectivement le sujet énonciateur envisage le procès comme validable à un moment à venir. Cependant cela relève de la modalité assertive, ce qui est donc similaire au fonctionnement de *-as* et *-is*. Mais il peut être comparable à *-us* car selon nous, les deux se situent dans un plan différent de T0. Toutefois, *-os* marque un procès validable en T1', alors que le marqueur *-us* envisagerait un procès en rupture avec T0. Il ne serait donc présenté ni comme validé ni comme validable, quel que soit le moment envisagé, ce sont d'autres modalités qui seraient alors en jeu.

Ce ne sont donc pas tant les moments associés au procès qui importent le plus avec *-os*, bien que l'on ne puisse les négliger, mais plutôt les sujets associés au procès. Avec *-as* et *-is*, on avait des distinctions plutôt temporelles du fait que S0 effectue des repérages entre les moments sur un même axe temporel. Avec *-os* en revanche, on se situe sur un autre plan, donc on change de domaine modal⁵⁷. En effet, « *La visée de p dans (p, p')* n'entraîne pas nécessairement la réalisation de p. On est donc, d'un point de vue modal, dans le non-certain, puisque le certain se caractérise par une probabilité 1 ; il s'ensuit que seuls le révolu ou l'actuel sont du certain » (Culioli, 1999 : 146).

(32) *Vi restos ankoraŭ unu horon pli longe, kaj poste mi liberigos vin, sed ne antaŭ ol vi promesis al mi esti tre obeema kaj kvieta. (JE: 19)*

*you will now stay here an hour longer, and it is only on condition of perfect submission and stillness that I shall liberate you then.*⁵⁸

Vi rest-os ankoraŭ unu hor-o-n pli long-e
 2SG rester-FUT encore.ADV un.NUM heure-SBS-ACC plus.CMP longtemps-ADV

Cet exemple semble proche d'une valeur déontique du futur. Pourtant, le marqueur *-os* indique ici que le moment du point de vue T1' de *restos* (rester) est projeté dans le plan de la visée à partir de T0. Pour qu'il y ait valeur déontique, le procès doit être présenté comme validable par le conénonciateur S¹, qui est en fait identifié avec S2, le sujet de l'énoncé.

Cependant, dans cet énoncé, c'est bien un t extérieur à la situation qui permet la validation du procès, pas un sujet. En effet, le procès sera validable en T1', qui est d'ailleurs spécifié par le circonstant *unu horon* (une heure). On peut noter qu'en réalité le procès est déjà validé en T0, mais on explicite qu'il le sera pendant encore une heure. On pourrait penser que le coénonciateur doive également valider le procès pour qu'il s'actualise, cependant dans cet

⁵⁷ Le marqueur *-os* semble bien mettre en jeu plus de modalité que *-as* et *-is*. Cependant, on peut noter que ce marqueur ne semble pas modal de la même manière que le futur français par exemple, qui permet des valeurs déontiques et épistémiques que l'on ne trouve pas avec *-os*.

⁵⁸ *vous resterez ici une heure de plus, et ce n'est qu'à condition d'une soumission et d'une tranquillité parfaites que vous recouvrirez votre liberté.*

exemple, le référent du sujet de S2 n'a d'autre choix que d'effectivement valider le procès, puisqu'il est enfermé. La visée de S1 rentre donc en compte dans la validation du procès, mais pas la validation de S2 qui subit le procès.

Les trois marqueurs se caractérisent donc par trois opérations distinctes, que l'on retrouve dans tous leurs emplois. En revanche, les valeurs qu'ils décrivent sont variables. Ce sont donc par ces opérations qu'il convient de les décrire. L'hypothèse que nous émettons et qui resterait à vérifier est la suivante : hors contexte, les trois marqueurs auront une interprétation aoristique. Cela serait due au fait que ce sont justement les déterminations contextuelles qui permettent de donner une valeur aspectuelle au procès. Voici comment Fuchs et Léonard définissent le fonctionnement aoristique : « *nous dirons que le fonctionnement aoristique nous paraît auto-défini, contrairement au fonctionnement non-aoristique [...], et que l'ensemble des opérations qui les sous-tendent font que les énoncés aoristiques sont intuitivement ressentis comme des énoncés complets alors que les énoncés non-aoristiques, en raison de la série des énoncés virtuels auxquels ils s'opposent ou qu'ils appellent comme commentaires, sont ressentis comme incomplets.* » (Fuchs et Léonard, 1979 : 169). Ainsi, lorsqu'un procès est repéré par un autre procès ou par les éléments contextuels, cela signifie qu'il est incomplet. On ne peut le définir qu'en fonction de ces éléments. On aura alors un fonctionnement non-aoristique du procès, et c'est là que nous pourrions voir apparaître des valeurs aspectuelles. Il nous semble cependant que dans le cas de l'espéranto, l'opposition n'est pas tout à fait entre aoristique et non-aoristique, mais entre un procès localisé dans une classe d'instant *t* non structurée pour un énoncé complet et un procès localisé dans une classe structurée pour un énoncé incomplet. Une classe non structurée peut renvoyer à un fonctionnement aoristique, mais également à de l'inaccompli. Une classe structurée renvoie soit à de l'inaccompli soit à de l'accompli.

6. Analyse de corpus : les participes

Notre hypothèse en ce qui concerne les marqueurs *-int-* et *-ant-* est que ce sont des marqueurs uniquement aspectuels. Ils permettent de calculer uniquement le moment du procès T2 par rapport au moment du point de vue T1. Le premier, de manière analogue à *-is*, marque un déplacement, alors que le second se caractérise par une identification. De ce fait, *-int-* marque la valeur aspectuelle d'accompli et *-ant-* la valeur aspectuelle d'inaccompli. Ils ne donnent aucune indication temporelle ; c'est pour cette raison qu'on les trouve souvent en combinaison avec le verbe *esti* dans les énoncés.

Les marqueurs *-int-* et *-ant-* permettraient d'indiquer où se situe le procès par rapport au point de vue. Pour le premier marqueur, le moment du procès se situe avant le moment du point de vue, et pour le second marqueur, le moment du point de vue se situe sur l'intervalle qui correspond au moment du procès.

Pour *-at-* et *-it-*, il nous faudra déterminer de quels marqueurs ils sont les passifs. Dans les grammaires, ils sont présentés comme les pendants passifs des participes actifs *-ant-* et *-int-*. Il faudra donc voir s'ils fonctionnent effectivement de la même manière. On peut également émettre l'hypothèse qu'ils sont en fait les passifs à la fois des marqueurs *-ant-* et *-int-* et des marqueurs *-as* et *-is*. La dernière possibilité est qu'ils ne soient les passifs que de *-as* et *-is*.

Nous supposons cependant que les opérations en jeu pour les trois marqueurs *-as*, *-ant-* et *-at-* seront comparables, et qu'il en est de même pour les marqueurs *-is*, *-int-* et *-it-*. Cela n'implique pas qu'ils fonctionnent exactement de la même manière, et donc qu'ils marquent les mêmes valeurs. Nous nous attendons à relever des similitudes, qui expliquent que l'on puisse les rapprocher, mais également des différences, qui expliquent pourquoi dans certaines situations, on utilisera l'un plutôt que l'autre.

Au vu de nos analyses précédentes, on peut émettre l'hypothèse que les marqueurs avec la voyelle *-a-* impliqueront la valeur d'identification du repérage. Les marqueurs avec la voyelle *-i-* marqueront une opération de déplacement.

6.1. Le cas particulier de *-ont-/ot-*

Avant de nous intéresser aux marqueurs *-ant-*, *-int-*, *-at-* et *-it-*, nous allons rapidement aborder le cas des marqueurs *-ont-* et *-ot-*. Si nous n'abordons pas ces derniers dans le détail, c'est parce qu'en réalité, ils posent peu de problèmes. Il n'y a pas de débat sur leurs valeurs qui sont relativement claires. De plus, parallèlement à ce que l'on a pu voir avec le marqueur *-os*, ils mettent en jeu des distinctions modales qui n'existent pas avec *-ant-*, *-int-*, *-at-* et *-it-*. Ils sont donc plus en marge de notre sujet.

De plus, ce sont des formes particulièrement marginales en termes de fréquence en espéranto. En effet, nous avons observé le nombre d'occurrences que l'on trouve pour ces marqueurs dans un corpus plutôt réduit sur Tekstaro, et on remarque que ces participes sont nettement moins utilisés de manière générale (voir Tableau 5). On peut noter que la forme adjectivale en *-onta* n'est pas si rare, mais sur les 103 occurrences trouvées, 47 correspondent à la forme *venonta* (*veni* : venir) et 34 à la forme *estonta* (*esti* : être). Cela indique que ce marqueur est plus susceptible d'apparaître avec certains mots qu'avec d'autres. On pourrait

alors imaginer qu'il y a une forme de figement de ces formes, et donc le fait qu'on les retrouve souvent n'implique pas que le marqueur soit particulièrement productif.

	Nom -o	Adverbe -e	Adjectif -a	Forme avec <i>estas/estis/estos</i>
-ont-	28	4	103	12
-ot-	0	0	23	9
-ant-	1000+	1000+	950+	56+
-at-	71+	14	750+	211+
-int-	135	144	348	57+
-it-	180	68	13	621+

Tableau 7: fréquence des participes dans *Le Monde diplomatique 2014-2016* (Tekstaro)⁵⁹

Cela n'est peut-être pas non plus sans rapport avec le fait qu'il est rare de trouver de tels participes, c'est-à-dire des participes décrits comme prospectifs, dans les langues naturelles. Nous n'avons pas d'équivalent en français, mais c'est également le cas dans la plupart des autres langues.

De ce fait, nous observerons quelques exemples avec ces marqueurs dans cette partie, mais nous ne reviendrons pas dessus par la suite.

- (25) *John per la lango rondigis sian vangon kiam ajn li min vidis kaj unu fojon li estis **batonta** min; sed instigata de la sama sento de furiozeco kontraŭ li kaj malespera ribelado, kiun mi jam pli frue sentigis al li, li lasis min kvieta. (JE : 32)*

John thrust his tongue in his cheek whenever he saw me, and once attempted chastisement; but as I instantly turned against him, roused by the same sentiment of deep ire and desperate revolt which had stirred my corruption before, he thought it better to desist⁶⁰

unu foj-o-n li est-is bat-ont-a mi-n
 un.NUM fois-SBS-ACC 3SG.M être-PST batter-PTCP-ADJ 1SG-ACC

On retrouve ici la forme *estis+-onta* avec le verbe *bati* (battre). On a le marqueur *-is* et le marqueur *-ont-* qui décrivent le même procès. Le premier permet de marquer le moment T1 du point de vue comme déplacé par rapport à T0. On a donc un procès translaté. Le marqueur *-ont-* permet de projeter le moment du procès T2' dans le plan de la visée qui correspond au

⁵⁹ Le symbole « + » que l'on trouve après certains chiffres du tableau indique que le chiffre donné correspond au minimum d'occurrences du marqueur dans le corpus, pas au chiffre exact.

⁶⁰ *John me faisait des grimaces toutes les fois qu'il me rencontrait. Un jour, il essaya de me battre ; mais je me retournai contre lui, poussée par ce même sentiment de colère profonde et de révolte désespérée qui une fois déjà s'était emparé de moi. Il crut prudent de renoncer à ses projets.*

moment où le locuteur se fait battre, tout en l’identifiant au moment du point de vue T1 d’où est projetée la visée. C’est ce changement de plan modal qui permet d’avoir un procès à venir. Cependant, on a ici l’intention du sujet qui est en jeu. En effet, c’est le sujet asserteur S0, dont le référent est en fait le locuteur, qui projette T2’ dans le plan de la visée, mais il le fait à partir de T1 qui correspond au moment du sujet du point de vue S1. Ce dernier n’est pas identifié à S0, il est en fait sur un autre plan. On a le repérage lâche ω , qui marque une absence de relation, ce qui implique que S1 ne correspond ni à l’énonciateur ni au coénonciateur. En revanche, le sujet du procès S2 est identifié à S1, d’où le sujet syntaxique *li* (il). Cette identification permet la valeur d’intention. Cette valeur est décrite par le verbe *attempted* en anglais et *essaya* en français. En espéranto, elle est retranscrite par le marqueur *-ont-*, et pas par un mot lexical.

On peut citer au passage la remarque suivante de Fuchs et Léonard (1979) : « *le sujet origine d’un point de vue imaginaire repère pour une expression de rang E2 ne subit plus la contrainte qui valait dans le certain et qui faisait qu’il était dans tous les cas identifié au sujet asserteur* » (1979 : 212). Ainsi, la rupture entre S1 et S0 est une conséquence possible du fait que l’on ne se trouve pas dans le domaine du certain.

(44) *Diablo scias, kia sensencaĵo! Ĉu ne estis priskribota objekto pli bona?! Tamen mi rigardu alian paĝon, ĉu ne troviĝos io pli interesa. (JF : 21)*

Le diable sait ce que cela veut dire ! Quelle absurdité ! Comme s’il n’y avait pas de sujets plus intéressants à traiter ! Voyons la page suivante. Peut-être y trouverons-nous quelque chose de plus sensé.

Ĉu ne est-is priskrib-ot-a objekt-o pli bon-a ?!
 est.ce.que.Q NEG être-PST décrire-PTCP-ADJ objet-SBS plus-CMP bon-ADJ

On retrouve dans cet exemple la forme *estis+ota* avec le verbe *priskribi* (décrire). On retrouve de la même manière que dans l’exemple avec *-onta* une projection de T2’, le moment où l’objet en question est effectivement décrit, dans le plan de la visée à partir du moment du point de vue T1, qui est translaté étant donné que l’on a le marqueur *-is*. Le procès ne peut donc pas être validé en T1, c’est-à-dire au moment où notre regard se situe, mais il est présenté comme validable en T2’ qui se trouve dans l’avenir. Il ne peut y avoir la valeur d’intention puisque le sujet du procès n’est pas explicité.

Nous avons un procès discret, donc avec un état résultant. La valeur passive de *-ot-* permet de s’intéresser au résultat du procès. Le procès n’est pas validé puisqu’il est dans le plan de la visée, donc la valeur d’état résultant ne peut être validée en T1 non plus. Ici, le moment T1

correspond en fait au moment où l'auteur du journal a écrit ce que le locuteur considère comme une absurdité. Donc à ce moment-là, un sujet intéressant n'a pas *encore* été traité. Cette valeur d'état résultant n'est valable qu'à un moment ultérieur à T1. On s'intéresse au fait que des sujets n'ont pas *encore* été traités au moment du point de vue, mais ils pourraient l'être plus tard. Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils le seront effectivement. On ne peut donc être dans le domaine du certain.

Nous pouvons constater que les marqueurs *-ont-* et *-ot-* ne mettent pas en jeu uniquement des distinctions aspectuelles et temporelles. Des distinctions modales leur sont également associées. Cela ne les rend pas inintéressants, bien au contraire, et cela pourrait constituer un sujet d'étude futur. Cependant, nous nous intéresserons uniquement aux distinctions aspectuelles et modales, c'est-à-dire aux repères T, pour la suite de notre étude. Ainsi, nous laisserons de côté ces marqueurs.

6.2. Présentation du débat entre *-ata/-ita*

On peut évoquer le débat qui existe sur les marqueurs *-at-* et *-it-*. En effet, les linguistes et spécialistes s'intéressant à l'espéranto ne sont pas d'accord sur la valeur qu'ils doivent prendre, et cela peut amener à des utilisations différentes de ces marqueurs. La forme qui pose le plus question est la forme composée *estis+-ata/-ita*. Sur ce sujet, deux positions distinctes existent, que l'on peut nommer respectivement *atistoj* et *itistoj*. Voici comment Cyril Brosch (2014) exprime les deux interprétations possibles :

« *La atistoj interpretas la formojn kiel estis X-ita pure tensece, nome pluskvamperfektaj, do paralelaj al aktiva estis X-inta; formoj kiel estis X-ata esprimu ĉiujn aliajn preteritaĵojn kaj estu telikaj, do la ekvivalento al aktiva X-is. La itistoj interpretas ĉi-lastajn formojn nur kiel esprimilon netelikigitan de samtempeco preterita, do paralelaj al aktiva estis X-anta, dum estis X-ita laŭ ili esprimas kaj pluskvamperfekton (eble kun klariga adverbo tempa) kaj simplan preteriton.* » (2014 : 4)

Traduction : Les atistes interprètent les formes telles que *estis+-ita* comme uniquement temporelles, c'est-à-dire comme du plus-que-parfait, donc comme des formes parallèles à la forme active *estis+-inta* ; des formes telles que *estis+-ata* exprimeraient toutes les autres valeurs du prétérit et seraient téléliques, donc l'équivalent de l'actif *-is*. Les itistes interprètent ces formes (*-is* et *estis+-ata*) comme n'exprimant que la non-télicité d'un temps passé, donc comme parallèles à la forme active *estis+-anta*, alors que *estis+-ita* exprimerait selon eux à la fois le plus-que-parfait (avec un éventuel adverbe de temps) et le prétérit simple.

Un premier courant d'interprétation considère que la forme *estis+-ita* doit être utilisée pour un procès passé par rapport à un moment passé et la forme *estis+-ata* correspond simplement à un procès passé. La distinction entre *-ata* et *-ita* serait donc purement

temporelle. Il existe plusieurs noms qui correspondent à cette interprétation. Les plus connus sont « *atismo* » et « *tempismo* ».

D'autres linguistes ont une interprétation différente et correspondent à un second courant d'interprétation. Selon eux, la forme *estis+ita* désigne un procès qui peut aussi bien être passé par rapport à moment passé que simplement passé, alors que la forme *estis+ata* correspond à un procès qui est en cours, qui n'est pas terminé au moment du point de vue, qui, lui, est translaté. On a donc alors une distinction aspectuelle pour ces deux marqueurs. Cette interprétation est connue sous les noms de « *itismo* » ou « *aspektismo* ».

C'est également un débat qu'évoque Pabst dans le *Berlina Komentario*, dans lequel l'auteur reprend le *Fundamento* pour en montrer les problèmes, parler des débats qu'il suscite et prendre position pour certains d'entre eux dans une partie intitulée « *Lingva respondo* ». Il ne tranche pas en faveur d'une interprétation plutôt qu'une autre, en revanche, il rappelle que l'Académie l'a fait en 1969 puis à nouveau en 1989 :

« *Surbaze de detalaj studoj ankaŭ la Akademio agnoskis la aspektisman signifon de la participoj, kaj neatento al tia decido devas esti konsiderata kiel lingva eraro* » (2014 : 23)

Traduction : En se basant sur des études détaillées, l'Académie a reconnu que l'interprétation des participes devait être celle de l'*aspektismo*, et une utilisation qui ne tient pas compte de cette décision doit être considérée comme une erreur de langage.

Officiellement, ce sont donc bien des marqueurs aspectuels, et non temporels. Cela ne rend pas pour autant notre étude superflue. Comment nous l'avons déjà précisé, nous ne pouvons prendre tout ce que dit l'Académie comme la vérité absolue. Ce genre d'organisation a son importance dans un but de préservation et de stabilisation de la langue. Elle permet de décrire la langue, et également de donner son avis dans des cas comme celui-ci, mais elle ne crée pas la langue. Nous prenons donc note de la position de l'Académie sur ce sujet, mais cela ne nous empêchera pas d'observer les marqueurs *-at-* et *-it-* en contexte dans les exemples de notre corpus.

La position de Zamenhof concernant ce débat spécifique entre *-ata/-ita* dans un paragraphe de *Lingva Respondo* (1911) va également dans le sens de marqueurs aspectuels plutôt que temporels ; il s'agit d'un débat entre la forme *okupita* et *okupata* dans un énoncé tel que « *mi estas okupita/okupata* » (je suis occupé). Cet énoncé pose problème dans un contexte où le locuteur est actuellement indisponible. Pour certains, cela justifie la forme en *-ata*, puisque ce à quoi le locuteur est occupé est en cours, ce qui paraît logique, à première vue. L'auteur défend la forme *-ita*. Il s'appuie pour cela dans un premier temps sur le fait que

dans certaines langues slaves et en allemand, il existe des situations analogues dans lesquelles on utilise le participe passé, et non le participe présent.

Cela constitue un premier argument, mais cela ne suffit évidemment pas pour dire que c'est nécessairement ce qui doit se passer en espéranto aussi. Il s'agit également de le justifier pour cette langue. La forme en *-ata* pourrait bien sûr apparaître dans un tel contexte : on s'intéressera alors à l'action qui nous occupe actuellement. Cependant, la forme en *-ita* n'est pas incorrecte pour autant : on s'intéressera alors à l'état dans lequel on se trouve, à savoir l'état d'être occupé par une activité qui nous a été attribuée auparavant. Il est vrai que cette activité dure encore, mais on s'intéresse là à l'état résultant dans lequel le locuteur se trouve. Selon l'auteur, la forme en *-ata* permet d'exprimer le sens de *okupi* qui relève de l'activité, alors que la forme en *-ita* permet à la fois d'exprimer ce dernier mais également un autre sens de *okupi* qui relève de l'état résultant. Nous reviendrons sur ce débat lorsque nous aurons analysé les deux participes passifs.

6.3. Dans les formes non conjuguées

On peut remarquer que les marqueurs *-ant-*, *-at-*, *-int-* et *-it-* peuvent être affixés à des noms, des adjectifs et également des adverbes, sans être un élément de la forme verbale conjuguée. Ce sont à ces formes que nous allons nous intéresser ici.

6.3.1. Les noms

La remarque suivante de Fuchs et Léonard est cohérente avec notre hypothèse selon laquelle ce seraient des marqueurs aspectuels : « *Dans une perspective chrono-logique de la construction des « temps » et des « modes », cela signifie que les Fi⁶¹ qui ne marquent ni la personne, ni le « temps » (au sens strict), ni l'assertion, sont au niveau le moins actualisé (où le repérage par rapport à une situation d'énonciation est le moins direct) ; ils ne comportent que des distinctions aspectuelles » (1979 : 44). Ce commentaire ne concerne pas la catégorie des noms en tant que tels, mais le fonctionnement de l'infinitif y est comparé à celui du nom (1979 : 43).*

Le premier commentaire que l'on peut faire, c'est que ce sont des marqueurs plutôt productifs dans cette langue, et ils sont tout à fait courants. En effet, on retrouve le marqueur *-ant-* déjà dans le nom de la langue : *esperanto*. Ce mot est composé à partir de la racine *esper-* qui correspond à la notion d'espoir. Ainsi, le nom *espero* signifie « espoir » ou « espérance », c'est une notion et donc cela correspond à un comportement compact. Il est

⁶¹ Fi désigne les formes simples non conjuguées du français (infinitif, participe présent, participe passé).

difficile d'analyser le mot *esperanto* hors contexte. Ce dernier est aujourd'hui utilisé avant tout pour nommer la langue et est devenu sémantiquement figé. On peut en la théorie l'utiliser pour le sens du nom *espero* additionné au marqueur *-ant-*, mais on aurait alors un cas d'homonymie avec *Esperanto*, et la langue essaye de l'éviter autant que possible.

Cependant, selon notre hypothèse, cela signifierait que ce mot a une valeur aspectuelle qui serait l'équivalent de l'inaccompli pour un procès. Il est difficile de parler d'« inaccompli » pour un nom, mais le caractère compact de cette notion est compatible avec une valeur de durée. De plus, pour qu'une notion comme l'espoir puisse avoir une durée, elle doit avoir un support. Elle suppose donc un sujet comme support de la notion. Ainsi, le mot *esperanto* signifierait en français approximativement « celui qui espère ». On a en fait une nominalisation de l'agent.

L'utilisation de *-ant-* dans un nom suppose une relation prédicative avec un sujet. Cependant, celle-ci n'est pas directement repérée par rapport à T0. On a affaire à une notion d'ouvert. Une notion ne correspond pas à un intervalle en tant que tel, mais on peut lui associer un intervalle qui correspond au moment que l'on considère. Cet intervalle est repéré par rapport au support de la notion et au contexte.

(45) *Oni ja devus vergi ĝin! Tamen ĉio ĉi signifas, ke ĝi estas honoramanto! Tion estas bezonate memori. (JF : 22)*

Elle mérite le fouet ! Ainsi, notre homme est un ambitieux ! Il faut en prendre bonne note.

Tamen ĉi-o ĉi signif-as, ke ĝi est-as honor-am-ant-o
 mais.conj tout.distr-sbs DCT signifier-prs REL 3SG.N être-PRS honneur-aimer-PTCP-SBS

Le mot *honoramanto* est une composition du mot *honoro* (honneur) et du mot *amo* (amour). La présence de *-ant-* implique un procès, donc la racine *am-* correspond au verbe *ami* (aimer), qui est un verbe compact. Ici, le sujet est explicité puisque l'on a une construction avec le verbe copule *esti*. Il y a donc identité entre le référent du sujet *ĝi* et de *honoramanto*. C'est donc lui qui sert de support à la notion décrite par *honoramo*. Il incarne la notion en tant que telle, il ne l'incarne pas d'une manière spécifique qui lui est propre. On ne construit pas une occurrence de la notion *honoramo*. On considère qu'il incarne la notion. Cependant, le marqueur *-ant-* implique un procès et donc un moment du procès, associé à un point de vue. Le participe indique qu'il y a une relation entre T2 et T1. Ici, le procès est effectivement présenté comme validé au moment du point de vue, donc cette relation ne peut être qu'une relation d'identification. Cela ne signifie pas que le procès est validé en T0,

puisque l'on n'explicite pas de relation entre T1 et T0. Le procès n'est pas asserté en tant que tel. Cependant, il se trouve dans un énoncé asserté, ici avec le verbe *estas*, qui permet la validation en T0 de <*ĝi, ami honoron*>.

(46) *El la dekkvin mil frankoj petitaj, la pruntanto povas doni kontante nur dekdu mil frankojn (A: II,1)*

Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres

<i>El</i>	<i>la</i>	<i>dekkvin</i>	<i>mil</i>	<i>frankoj</i>
dans.PREP	DET	quinze.NUM	mille.NUM	franc-SBS-PL
<i>petitaj,</i>	<i>la</i>	<i>pruntanto</i>	<i>povas</i>	<i>doni</i>
demander-PTCP-ADJ-PL	DET	prêter-PTCP-SBS	pouvoir-PRS	donner-INF
<i>kontante</i>	<i>nur</i>	<i>dekdu</i>	<i>mil</i>	<i>frankojn</i>
compter-PTCP-ADV	uniquement.ADV	douze.NUM	mille.NUM	franc-SBS-PL

Ici, le mot *pruntanto* est composé de *prunto* (prêt) et du marqueur *-ant-*. On sous-entend donc un sujet qui fait l'action de prêter. Cela peut correspondre à un procès dense ou discret, en fonction de l'objet. Si ce dernier définit une quantité précise du procès, on aura un procès discret, sinon il sera dense. L'objet est défini en fin d'énoncé, donc le procès impliqué par *pruntanto* tendrait vers du discret, mais syntaxiquement, il n'a pas réellement d'objet. Comme le verbe *prunti* est difficilement interprétable sans objet, il y en aura forcément un d'implicite, mais cela correspondra plutôt à un fonctionnement dense du verbe. Or le dense correspond à une délimitation quantitative. Pour autant, le procès n'est pas directement ancré dans le temps, puisqu'un nom ne permet pas d'asserter. Cela explique qu'il ressemble finalement à un procès compact, où on aura un sujet implicite qui est le support de la notion *prunto*, qui est ouverte. Le marqueur *-ant-* identifie le moment du procès au moment du point de vue.

Il n'y a pas de rapport avec le moment de l'énonciation. Ici, le verbe *povas* ne permet pas d'asserter le procès décrit par *pruntanto* car il ne permet pas de valider l'énoncé en T0 : le procès <*la pruntanto, doni nur dekdu mil frankojn*> correspond à un énoncé générique.

Il nous semble donc que l'utilisation de *-ant-* dans un nom permet de marquer un procès ouvert par l'identification de T2 à T1, qui ne peut ancrer le procès temporellement de lui-même du fait que l'on a affaire à une notion.

Notre hypothèse est que le fonctionnement de *-int-* dans les noms est le même, mais qu'il marque une notion fermée, et non ouverte, par une opération de déplacement.

(47) *Kia domego! Kiom da homoj en ĝi loĝas, kiom da kuiristinoj, kiom da alveturintoj!* (JF : 7)

C'est une véritable caserne ! Il y vit toutes espèces de gens : des cuisiniers, des voyageurs !

<i>Ki-om</i>	<i>da</i>	<i>hom-o-j</i>	<i>en</i>	<i>ĝi</i>
combien.EXCL-QNT	de.PREP	homme-SBS-PL	dans.PREP	3SG.N
<i>loĝ-as,</i>	<i>ki-om</i>	<i>da</i>	<i>kuirist-in-o-j,</i>	<i>ki-om</i>
loger-PRS	combien.EXCL-QNT	de.PREP	cuisinier-F-SBS-PL	combien.EXCL-QNT
<i>da</i>	<i>al-vetur-int-o-j!</i>			
de.PREP	PRÉF-voyager-PTCP-SBS-PL			

Dans cet exemple, le nom *alveturintoj* correspond à une composition du mot *alveturi* (voyager) et du marqueur *-int* avec la marque du pluriel *-j*. On constate qu'effectivement les référents du mot *alveturintoj* correspondent aux sujets du procès décrit. C'est un procès qui, comme précédemment peut sembler être discret, dans le sens où il peut correspondre à une activité qui est délimité temporellement, avec une quantité de procès qui lui est associée. La particule *al-* implique une destination et donc une borne de fin. Cependant, ici, comme précédemment, on a plutôt affaire à un fonctionnement compact pour lequel le sujet est support de la notion *alveturo*. Il est en effet défini par celle-ci. Mais, ici, la notion est fermée. Le moment du procès est déplacé par rapport au moment du point de vue. Si les référents du sujet peuvent être définis comme des voyageurs, c'est parce que leur voyage jusqu'à la caserne a été mené à son terme. De ce point de vue, on retrouve le comportement discret du procès. C'est la forme nominale qui contraint au final une interprétation compacte, mais qui pour autant est basée sur un procès discret.

Ici, *-int-* marque que le procès *<oni, alveturi>* est accompli et donc validé car on considère un intervalle fermé.

(48) *kaj tiel kaptis min la penso, ke la spirito de sinjoro Reed (turmentata de la maljusteco farata al la infano de lia fratino), povus eliri el sia restadejo, nome: el la ĉerko sub la ĥorejo de la preĝejo aŭ el la nekonata mondo de la mortintoj.* (JE : 17)

*and I thought Mr. Reed's spirit, (harassed by the wrongs of his sister's child), might quit its abode—whether in the church vault or in the unknown world of the departed—and rise before me in this chamber.*⁶²

<i>la</i>	<i>spirit-o</i>	<i>de</i>	<i>sinjor-o</i>	<i>Reed</i>	<i>pov-us</i>
DET	esprit-SBS	de.PREP	monsieur-SBS	Reed	pouvoir-COND
<i>elir-i</i>	<i>el</i>	<i>si-a</i>	<i>restad-ej-o,</i>	<i>nom-e:</i>	<i>el</i>

⁶² Je pensais que l'esprit de M. Reed, fatigué par les souffrances de l'enfant de sa sœur, quitterait peut-être sa demeure, qu'elle fût sous les voûtes de l'église ou dans le monde inconnu des morts, et apparaîtrait devant moi dans cette chambre.

quitter-INF	de.PREP	3REFL-POSS	repos-lieu.SUFF-SBS	c'est.à.dire-ADV	dans.PREP
<i>la</i>	<i>ĉerk-o</i>	<i>sub</i>	<i>la</i>	<i>ĥorej-o</i>	<i>de</i>
DET	cercueil-SBS	sous.PREP	DET	choeur-SBS	de.PREP
<i>la</i>	<i>preĝej-o</i>	<i>aŭ</i>	<i>el</i>	<i>la</i>	<i>ne-kon-at-a</i>
DET	église-SBS	ou.CONJ	dans.PREP	DET	NEG-connaître-PTCP-ADJ
<i>mond-o</i>	<i>de</i>	<i>la</i>	<i>mort-int-o-j</i>		
monde-SBS	de.PREP	DET	mourir-PTCP-SBS-PL		

Le nom *mortintoj* est composé de la racine *mort-* (*morti* : mourir), du participe *-int-* et des marqueurs de nom *-o* et de pluriel *-j*. Le verbe *morti* est un verbe discret car il décrit un procès associé à une quantité de procès. Or « *une notion ne se stabilise qu'au niveau de la construction des énoncés, de leur structuration prédicative et énonciative.* » (Franckel, Paillard, DeVoguë, 1989 : 247). La notion n'est pas stabilisée puisqu'elle ne se trouve pas dans une relation prédicative qui permet la construction d'un énoncé. Cependant, cette notion non stabilisée est tout de même présentée comme fermée, et donc on s'intéresse à l'état résultant, à savoir, qu'ils sont morts.

Le comportement des procès impliqués dans les noms avec *-int* et *-ant* n'ont pas vraiment d'importance puisqu'ils ne servent qu'à qualifier un sujet. Ils ne sont pas repérés par rapport à T0, donc il ne reste que la notion du procès. Cependant, cette notion peut être envisagée soit comme ouverte (*-ant-*), soit comme fermée (*-int-*).

Ces marqueurs permettent d'intégrer un point de vue T1 pour calculer le moment du procès T2. Ce procès ne peut être validé en T0 que si le reste de l'énoncé permet cette validation. Le participe *-ant* marque que T2 est identifié à T1 alors que le participe *-int-* marque que T2 est déplacé par rapport à T1.

Nous allons maintenant observer les marqueurs *-at-* et *-it-* dans les noms. S'ils fonctionnent comme les précédents marqueurs, ils devraient également permettre de calculer T2 par rapport à T1. La différence se trouverait donc dans le fait que dans le premier cas, on a la valeur primaire de thématization, c'est-à-dire que le sujet du procès correspond à la notion source. C'est ce que l'on appelle communément la voix active. On parlera plutôt de diathèse active que de voix. Dans le second cas, on a la valeur dérivée de thématization, c'est-à-dire que le sujet du procès correspond à la notion-but. Cela correspond à une diathèse passive. Cela implique que pour utiliser ces marqueurs, une notion-but est prérequis.

Pour tout procès, on distingue trois niveaux de relation. On a d'abord la relation primitive avec la notion-source a, la notion but b et le relateur \vec{p} : $\langle a, \vec{p}, b \rangle$. On a ensuite un schéma de lexis $\langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle$ tel que ξ_0 est le terme de départ, ξ_1 le terme d'arrivée et π un opérateur de

prédication. La relation prédicative pourra être construite à partir de la mise en relation de la relation primitive et du schéma de lexis. Si la notion-source est identifiée au terme de départ, la relation prédicative sera orientée dans le même sens que la relation primitive, mais si c'est la notion-but qui est identifiée au terme de départ, alors la relation prédicative sera orientée dans le sens inverse de la relation primitive.

(49) *De la tempo, kiam li eniris la domon, li estas la favorato, oni nur aŭskultas liajn konsilojn, kaj mi ankaŭ havas sur la koro la batojn de hodiaŭ. (A: V,2)*

depuis qu'il est entré céans, il est le favori, on n'écoute que ses conseils, et j'ai aussi sur le coeur les coups de bâton de tantôt.

<i>De</i>	<i>la</i>	<i>temp-o,</i>	<i>ki-am</i>	<i>li</i>	<i>enir-is</i>
depuis.PREP	DET	temps-SBS	REL-TPS	3SG.M	entrer-PST
<i>la</i>	<i>dom-o-n,</i>	<i>li</i>	<i>est-as</i>	<i>la</i>	<i>favor-at-o</i>
DET	maison-SBS-ACC	3SG.M	être-PRS	DET	favoriser-PTCP-SBS

On a le nom *favorato* dérivé de la racine *favor-* (*favori* : favoriser) avec le participe *-at*. Le sujet thématique et donc le référent de cette forme correspond bien à la notion-but et non pas à la notion-source de la relation.

Si *-at-* fonctionne comme *-ant-*, cela signifierait que T2 est identifié à T1. Ainsi, on considère que la notion est ouverte. Donc d'un côté, on s'intéresse à ce que le procès implique pour la notion-but du fait de l'orientation de la relation, mais en même temps, on considère que l'intervalle associé à la notion est ouvert du fait de l'opération d'identification. Le procès implique que le référent de *favorato* peut être qualifié de favorisé et si l'on construit un intervalle, celui-ci serait ouvert, c'est-à-dire que le procès construit à partir de la relation primitive $\langle a, favori, b \rangle$ est inaccompli par rapport au T1 considéré.

Le procès a un fonctionnement dense. La borne de fin considérée est donc une borne virtuelle. Cela peut conférer à la notion du procès une valeur d'état pour la notion-but au moment T1. Un procès dense n'a pas de finalité en soi ; le fait qu'il existe permet de le valider. Il est donc validé pour la notion-but, même s'il est toujours en cours. Cette notion-but est en quelque sorte atteinte en tout t, mais elle ne marque pas la fin du procès, qui n'a pas de borne.

(50) *ni neniom devas timi troigi la komplezon; kiel ajn videbla estas la maniero, en kiu oni trompas ilin, la plej prudentaj ĉiam estas per la flato facilaj trompatoj, ne estas io tiel aroganta kaj tiel ridinda, ke ili ĝin ne englutus, se nur oni ĝin spicis per laŭdoj. (A : I,1)*

On n'a que faire d'avoir peur de trop charger la complaisance; et la manière dont on les joue, a beau être visible, les plus fins toujours sont de grandes dupes du côté de la flatterie; et il n'y a rien de si impertinent, et de si ridicule, qu'on ne fasse avaler, lorsqu'on l'assaisonne en louange.

<i>la</i>	<i>plej</i>	<i>prudent-a-j</i>	<i>ĉi-am</i>	<i>est-as</i>
DET	plus.ADV	prudent-ADJ-PL	toujours.DISTR-TPS	être-PRS
<i>per</i>	<i>la</i>	<i>flat-o</i>	<i>facil-a-j</i>	<i>tromp-at-o-j</i>
par.PREP	DET	flatterie-SBS	facile-ADJ-PL	duper-PTCP-SBS-PL

Dans cet exemple, nous trouvons le nom *trompatoj* construit à partir de *trompi* (duper) et du participe *-at*. On a également la valeur dérivée de thématization : c'est la notion-but qui est considérée. Cependant le fonctionnement nous semble différent. En effet, la valeur de procès en cours ne semble pas présente. Il nous semble que la seule opération que l'on puisse distinguer par rapport à ce procès est celle de la diathèse passive. Ainsi, il ne semble pas y avoir de relation marquée entre les moments T1 et T2 qui peuvent être associés à un procès nominalisé. Ils sont confondus. Pourtant, on a bien l'opération T2=T1, mais cette opération d'identification implique en fait qu'ils sont identiques.

Il nous semble effectivement que le marqueur *-at-* n'est pas toujours associé à une valeur inaccomplie. Il peut aussi être associé à une valeur aoristique. Cela correspond en fait à ce que l'on a pu observer avec les formes simples, notamment avec *-as*. Ce serait alors le contexte qui permettrait de distinguer T2 de T1, et non pas le marqueur en lui-même. Donc dans l'exemple (56) avec *favorata*, la proposition *de la tempo, kiam li eniris la domon* (depuis qu'il est entré céans) tend à donner une interprétation de notion ouverte pour le nom et une valeur aspectuelle d'inaccompli avec la valeur de procès en cours pour le verbe *estas*. En revanche, dans l'exemple (57), il n'y a pas de contexte qui permette de distinguer T2 de T1. Ainsi, la notion *trompatoj* n'est pas présentée comme ouverte mais plutôt comme décrivant un procès aoristique susceptible d'être localisé en tout t dans la classe des instants. On a donc une vision globale du procès décrit qui pourra être réitéré.

(51) *sub parto el mapo pri Svedio sinkas ŝalupo; atento-kapta enkonduko bilda, kvazaŭ en ĝi eĥus la lastaj ŝrikoj de mortigato. (Tekstaro. 1999. « Sendependa ĉiumonata revuo ». La Ondo de Esperanto.)*

Traduction: sous un morceau de carte de la Suède, une chaloupe coule ; une image introductive qui retient l'attention, comme si les derniers cris d'un mourant s'y répercutaient.

<i>sub</i>	<i>part-o</i>	<i>el</i>	<i>map-o</i>	<i>pri</i>
sous.PREP	morceau-SBS	de.PREP	carte.SBS	de.PREP

<i>Svedio</i>	<i>sink-as</i>	<i>ŝalup-o;</i>	<i>atent-o-kapt-a</i>	<i>enkonduk-o</i>
Suède	couler-PRS	chaloupe-SBS	attention-SBS-capter-ADJ	introduction-SBS
<i>bild-a,</i>	<i>kvazaŭ</i>	<i>en</i>	<i>ĝi</i>	<i>eĥ-us</i>
image-ADJ	comme.si.CONJ	dans.PREP	3SG.N	répercuter-COND
<i>la</i>	<i>last-a-j</i>	<i>ŝrik-o-j</i>	<i>de</i>	<i>mort-ig-at-o.</i>
DET	dernier-ADJ-PL	cri-SBS-PL	de.PREP	mourir-CAUS-PTCP-SBS

Mortigata correspond à *mortigi* (tuer) avec le participe *-at* et la finale nominale *-o*. La notion-but est thématifiée et la notion du procès est ici ouverte, car T2 est identifié à T1. En effet, ici, le procès en jeu correspond à une notion discrète. La notion est bornée et un procès discret ne peut être validé qu'à son terme. Or, le fait que le contexte indique que l'on entend leurs derniers cris implique que le procès n'a effectivement pas atteint son terme, et distingue donc T1 de T2.

(52) *Tamen mi ankoraŭ ne decidas prezenti min al la kortego: ĉar el Hispanujo ĝis nun ne alvenis deputitoj. Ne estas ĝentile prezentiĝi sen deputitoj. (JF : 38)*

Pourtant, je ne me décide pas encore à me présenter à la Cour. La députation d'Espagne n'est toujours pas là. Sans députés, ce n'est pas convenable.

<i>ĉar</i>	<i>el</i>	<i>Hispanujo</i>	<i>ĝis</i>	<i>nun</i>	<i>ne</i>
car.CONJ	en.PREP	Espagne	jusque.PREP	maintenant.ADV	NEG
<i>alven-is</i>	<i>deput-it-o-j.</i>	<i>Ne</i>	<i>est-as</i>	<i>ĝentil-e</i>	<i>prezent-iĝ-i</i>
arriver-PST	députer-PTCP-SBS-PL	NEG	être-PRS	correct-ADV	présenter-CHV-INF
<i>sen</i>	<i>deput-it-o-j.</i>				
sans.PREP	députer-PTCP-SBS-PL				

On a dans cet exemple le nom au pluriel *deputitoj* formé à partir de *deputi* (députer) et du participe *-it*. De la même manière qu'avec *-at*, on s'intéresse à la notion-but. Cependant, on marque T2 comme déplacé par rapport à T1. On a donc une notion fermée. On a affaire à un procès discret, donc on a la valeur d'état résultant. Le verbe *deputi* permet de décrire le fait que quelqu'un est élu : cette élection correspond au procès qui a lieu en T2. Le procès a bien atteint son terme et est donc notionnellement validé. Le fait qu'il y ait bien un état résultant permet d'avoir une valeur en cours pour T1. En effet, en T1, les personnes élues sont toujours considérées comme telles, même si l'élection à proprement parler est terminée.

(53) *Vi perd-is ĉiujn viajn amitojn: vi troviĝas tute sola en la mondo; mi same. (Tekstaro. Kastelo de Prelongo. 2002)*

Traduction : Vous avez perdu tous ceux que vous aimiez : vous vous trouvez complètement seul au monde ; moi aussi.

Vi *perd-is* *ĉiu-j-n* *vi-a-j-n* *am-it-o-j-n*
2SG perdre-PST tout.DISTR-PL-ACC 2SG-POSS-PL-ACC aimer-PTCP-SBS-PL-ACC

Amitojn est la composition de *ami* (aimer), de *-it-* et des marques nominale *-o*, du pluriel *-j* et de l'accusatif *-n*. Il fonctionne comme l'exemple précédent. La différence se trouve dans le fait que le verbe *ami* est un verbe au fonctionnement compact. Il ne se trouve donc pas sur un intervalle sécable. On ne peut donc pas directement borner le procès avec *-it-*. Ce dernier indique en fait que pour l'intervalle considéré, qui correspond à T2 et qui est déplacé par rapport à T1, le procès est valide. Pour autant, on ne peut pas parler d'accomplissement ou d'état résultant, d'une part parce qu'on ne sait pas si le procès est également valide en dehors de cet intervalle, et d'autre part parce qu'un procès compact fonctionne étroitement avec la notion-source, qui est le support de la notion compacte. Il n'implique donc rien pour la notion-but. Cela semble d'ailleurs confirmé par le contexte qui ne s'intéresse pas aux référents du procès en question, c'est-à-dire *ceux que vous aimiez*, mais uniquement à la notion-source *vi*.

Les marqueurs *-it-* et *-at-* permettent d'orienter le procès à partir de la notion-but. La construction d'un procès permet le repérage d'un T1 et d'un T2. Dans le cas de *-it-*, on indique une opération de déplacement, alors qu'avec *-at-*, on indique une opération d'identification. Celle-ci se traduit parfois par une valeur aoristique et parfois, si le contexte le permet, une valeur ouverte. Dans le cas des noms, le procès n'est pas directement repéré par rapport à T0. Le support est l'agent du procès, et il conditionnera la validation du procès qui pourra se faire en T0 ou non selon le contexte.

On peut noter que le comportement du procès en jeu a une influence sur les valeurs que prennent ces notions. Avec *-at-*, on pourra se rapprocher d'une valeur d'état résultant lorsque l'on a un procès dense, mais pas un procès discret. Pour *-it-*, on aura bien un état résultant avec un procès discret et cela lui permettra d'avoir une valeur en cours de cet état. Cependant, lorsque l'on a un procès compact, on ne peut avoir d'état résultant, donc on a plutôt une valeur de passif accompli, sans que cela implique p ou p' en T1.

Cela explique peut-être que dans certaines situations, les marqueurs *-it-* et *-at-* semblent si proches et difficiles à distinguer, comme dans le cas du débat sur *okupita* et *okupata* sur lequel nous reviendrons brièvement plus loin.

Lorsqu'ils sont utilisés avec un nom, celui-ci fonctionne comme un tout. Il est bien sûr intégré dans l'énoncé, mais il a également un fonctionnement autonome par ailleurs. Le procès décrit est contenu uniquement dans ce nom : il y a nominalisation du sujet syntaxique du procès. C'est pour cela que l'on a affaire à une notion de procès, et non à un procès. La notion-source et la notion-but sont indéterminées, cependant elles sont ordonnées par les marqueurs *-int-*, *-ant-*, *-it-* et *-at-*. Le sujet syntaxique sera alors identifié ou non à la notion-source, et il sera le référent du nom.

La nominalisation en espéranto s'effectue à partir de la relation prédicative, et non pas sur la notion primitive seulement, puisqu'on tient compte de la diathèse et de l'aspect. On peut noter que le fonctionnement est différent en français : « *La présentation nominale d'un procès comme un objet-de-discours réifié (i.e. comme un nom de fait) ne marque pas la structure interne de la relation prédicative, autrement dit l'opposition de diathèse est neutralisée.* » (Benetti, Corminboeuf, 2004 : 9). La nominalisation en français est donc relativement peu informative du point de vue du procès décrit, et laisse une part d'ambiguïté notamment à propos de la diathèse. L'espéranto évite cette ambiguïté par l'utilisation de ces différents marqueurs.

6.3.2. Les adjectifs

Comme nous avons pu l'évoquer, les participes se retrouvent très souvent avec une valeur adjectivale, notamment dans les constructions avec *esti*. Cependant, on les trouve également avec le marqueur *-a* (adjectif) en dehors de ces constructions.

Il est intéressant de noter que Fuchs et Léonard (1979 : 43) comparent également les participes français à la catégorie de l'adjectif. On les trouve en effet souvent apposés à un substantif. Nous verrons que c'est aussi le cas en espéranto.

(54) « *Tion mi ĉiutage diras. Kun ilia voĉo de juna kokino, iliaj tri maldikaj lipharoj levitaj kiel katbarbo, iliaj perukoj de kanabo, iliaj pantalonoj **falantaj**, kaj iliaj ventroj malbone vestitaj!* »
(A : II,6)

« *C'est ce que je dis tous les jours, avec leur ton de poule laitée, et leurs trois petits brins de barbe relevés en barbe de chat, leurs perruques d'étoupes, leurs haut-de-chausses tout tombants, et leurs estomacs débraillés* »

Kun *ili-a* *voĉ-o* *de* *jun-a*

avec.PREP	3PL-POSS	voix-SBS	de.PREP	jeune-ADJ
<i>kokin-o,</i>	<i>ili-a-j</i>	<i>tri</i>	<i>maldik-a-j</i>	<i>lip-har-o-j</i>
poule-SBS	3PL-POSS-PL	trois.NUM	mince-ADJ-PL	lèvre-cheveu-SBS-PL
<i>lev-it-a-j</i>	<i>kiel</i>	<i>kat-barb-o,</i>	<i>ili-a-j</i>	<i>peruk-o-j</i>
lever-PTCP-ADJ-PL	comme.CONJ	chat-barbe-SBS	3PL-POSS-PL	perruque-SBS-PL
<i>de</i>	<i>kanab-o,</i>	<i>ili-a-j</i>	<i>pantalono-o-j</i>	<i>fal-ant-a-j</i>
de.PREP	chanvre-SBS	3PL-POSS-PL	pantalono-SBS-PL	tomber-PTCP-ADJ-PL

On trouve ici le participe *falantaj* (*fali* : tomber) avec la finale *-a* qui est la marque de l'adjectif. Celui-ci qualifie le nom *pantalonoj* (pantalons). A la différence des noms, dans la partie précédente, les utilisations adjectivales des participes ne fonctionnent pas de manière autonome. Le terme de départ est donc explicité. Il correspond au nom auquel se rattache le participe. Le nom *pantalonoj* correspond donc à ce terme de départ. Le marqueur *-ant* indique que c'est la notion-source, ce qui correspond à une orientation active de la diathèse. On peut remarquer au passage que *fali* est un verbe intransitif et donc qu'il n'y a pas de notion-but. La forme *falata* n'est donc pas envisageable. Ce n'est pas non plus un énoncé indépendant, il est imbriqué dans un énoncé principal avec le verbe *diras*. Le marqueur *-ant* ne permet donc pas l'ancrage temporel par rapport à T0.

Le fonctionnement de *-ant-* que nous avons observé précédemment est identique à celui de cet énoncé. Il marque le moment du procès T2 comme identifié au moment du point de vue T1. Ainsi, on a une notion d'ouvert. Le fait que l'on ait une notion de procès fige en quelque sorte le procès. Il sert à qualifier le terme de départ *pantalonoj*. C'est cela qui explique que malgré l'utilisation d'un verbe discret (*fali*), on n'envisage pas une borne de fin. Comme pour les noms, on a plutôt un fonctionnement compact du procès.

Il n'est cependant pas impossible d'avoir une progression dans le procès envisagé, notamment avec les procès denses.

(55) *mi raportis al la patrino pri la intenco, kiun vi ekhavis pri Mariano nur tial, ke vi vidis sin pasanta sur la strato kaj sin aerumanta ĉe sia fenestro. (A : II,6)*

j'ai dit à la mère le dessein que vous aviez conçu pour Mariane, à la voir passer dans la rue, et prendre l'air à sa fenêtre.

<i>vi</i>	<i>ekhav-is</i>	<i>pri</i>	<i>Mariano</i>	<i>nur</i>	<i>tial,</i>
2SG	obtenir-PST	de.PREP	Marianne	uniquement.ADV	pour.cela.DEM.CONJ
<i>ke</i>	<i>vi</i>	<i>vid-is</i>	<i>ŝi-n</i>	<i>pas-ant-a</i>	<i>sur</i>
REL	3SG	voir-pst	3SG.F-ACC	passer-PTCP-ADJ	sur.PREP

<i>la</i>	<i>strat-o</i>	<i>kaj</i>	<i>si-n</i>	<i>aerum-ant-a</i>	<i>ĉe</i>
DET	rue-SBS	et.CONJ	3REFL-ACC	prendre.l'air-PTCP-ADJ	à.PREP
<i>si-a</i>	<i>fenestr-o.</i>				
3REFL-POSS	fenêtre-SBS				

Les deux participes avec *-ant-* correspondent à des formes adjectivales. Le premier est formé avec *pasi* (passer) et l'autre avec *aerumi* (aérer). Le dernier est précédé de *sin* (se) qui est un pronom réfléchi. On a donc affaire à un procès réflexif, sans notion-but dans la relation primitive. Pour les deux procès, le terme de départ correspond donc à la notion-source et le moment du procès T2 est identifié au moment du point de vue.

Cependant, ces deux procès ont un comportement dense. Ce sont donc des procès dynamiques. L'intervalle correspondant au point de vue se situe donc après la borne de départ du procès et avant son éventuelle borne de fin, mais on aura une progression dans le procès. On ne considère pas le procès dans son ensemble, et on ne lui envisage pas de borne de fin.

On envisage dans cet exemple avec *pasanta* un mouvement de Marianne qui va d'un point *a* à un point *b*, sans que ces deux points ne signifient pour autant le début et la fin du mouvement. Il en est de même avec la forme *aerumanta*, si ce n'est que les points *a* et *b* sont des repères temporels et non spatiaux.

Les procès compacts, qui correspondent souvent aux verbes d'état, sont statiques. Certains procès, souvent associés à des verbes d'achèvement, peuvent être ponctuels. Dans les participes adjectivaux, ce genre de procès permet donc uniquement de qualifier le terme de départ, sans qu'il y ait une quelconque progression. Comme il n'y a pas de bornes envisagées, on considère uniquement un état du procès.

En revanche, avec des procès dynamiques, on peut donc bien avoir une progression lorsqu'ils sont construits par un participe adjectival. Mais on n'envisage pas non plus de bornes de fin, même pour les procès qui sont bien bornés au niveau notionnel. On considère un sous-intervalle qui permet d'envisager le procès dans sa progression.

Cependant, on peut noter que la position syntaxique de la forme adjectivale par rapport au nom qu'elle qualifie a une importance. Nous avons évoqué plus haut le fait que les adjectifs se plaçaient souvent avant les noms dans les groupes nominaux en espéranto. Nous avons remarqué également que cela n'était pas toujours vrai pour les participes adjectivaux. Il est donc intéressant de constater que lorsque ces derniers sont effectivement placés devant le nom, leur comportement se rapproche de celui d'un adjectif typique.

(56) *la malvarma vintrovento estis pelinta al ni tian penetrantan malvarmigan pluvadon kaj tiajn pezajn nubojn (JE : 3)*

*the cold winter wind had brought with it clouds so sombre, and a rain so penetrating*⁶³

<i>la</i>	<i>malvarm-a</i>	<i>vintr-o-vent-o</i>	<i>est-is</i>	<i>pel-int-a</i>	<i>al</i>
DET	froid-ADJ	hiver-SBS-vent-SBS	être-PST	amener-PTCP-ADJ	à.PREP
<i>ni</i>	<i>ti-a-n</i>	<i>penetr-ant-a-n</i>	<i>malvarmig-a-n</i>	<i>pluv-ad-o-n</i>	
2PL	tel-ADJ-ACC	pénétrer-PTCP-ADJ-ACC	refroidir-ADJ-ACC	pluie-SUFF-SBS-ACC	

Le participe *penetrantan* est basé sur la forme *penetri* (pénétrer) et est placé devant le nom qu'il modifie *pluvadon* (pluie). Le verbe *penetri* correspond souvent à un procès dense, donc théoriquement à un procès dynamique. Mais dans cet exemple, on ne peut envisager le procès dans sa progression. On tend ici vers un procès compactifié, qui est donc statique, et qui donne une caractéristique de *pluvadon*.

Cependant, ici, il n'y a pas de notion-but. On se retrouve donc avec un verbe intransitif, alors que ses utilisations sont plus souvent transitives. On pourrait donc penser que c'est cela qui implique nécessairement un procès compact, ce qui ne serait pas faux. Pour autant, le placement du participe joue aussi un rôle selon nous. Si l'on prend un verbe qui peut être intransitif avec comportement dense tel que *manĝi* (manger), cela deviendrait plus évident. Nous pensons que l'on interprétera plus volontiers la forme *manĝanta homo* comme *un mangeur* en français et la forme *homo manĝanta* comme *un homme en train de manger*. Il n'y a pas d'exemple sur le Tekstaro avec ce groupe nominal, mais nous constatons que les formes qui peuvent se traduire par *mangeur de quelque chose* sont toujours antéposées⁶⁴, ce qui irait dans le sens de notre hypothèse. Ceci est cependant à nuancer car on peut trouver des exemples avec *manĝanta* antéposés qui correspondent à une occurrence de procès⁶⁵. Cela resterait donc à étudier plus précisément.

Observons maintenant le participe *-int* dans ses formes adjectivales.

(57) *Sur la stratoj estis neniuj; nur solajn virinojn, sin kovrintajn per flankoj de vestaĵoj, rusajn komercistojn sub ombreloj, kaj kurierojn mi renkontis. (JF : 4)*

Personne dans les rues : je n'ai rencontré que des femmes qui se protégeaient avec le pan de leur robe, des marchands russes sous leur parapluie et des cochers.

⁶³ « le vent glacé d'hiver avait amené avec lui des nuages si sombres et une pluie si pénétrante »

⁶⁴ « la viandomanĝanta leono » (le lion mangeur de viande), « la fuktomanĝanta simio » (le singe mangeur de fruit), etc.

⁶⁵ Exemple d'Internet : « *Sed fine la plenbuŝe manĝanta homo sukcesis vekti la apetiton de Bruns.* » (mais finalement, l'homme mangeant à-pleine-bouche a réussi à réveiller l'appétit de Bruns). Cependant, dans cet exemple, il est possible que l'adverbe *plenbuŝe* ait un rôle dans la construction d'une occurrence de procès.

<i>Sur</i>	<i>la</i>	<i>strat-o</i>	<i>est-is</i>	<i>neniu ;</i>
sur.PREP	DET	rue-SBS	être-PST	personne.PR
<i>nur</i>	<i>sol-a-j-n</i>	<i>virin-o-j-n,</i>	<i>si-n</i>	<i>kovr-int-a-j-n</i>
uniquement.ADV	seul-ADJ-PL-ACC	femme-SBS-PL-ACC	3REFL-ACC	couvrir-PTCP-ADJ-PL-ACC
<i>per</i>	<i>flank-o-j</i>	<i>de</i>	<i>vestaĵ-o-j</i>	
avec.PREP	pan-SBS-PL	de.PREP	robe-SBS-PL	

Le participe *kovrintajn* est composé de *kovri* (couvrir) et du marqueur *-int-*. Il est précédé du pronom réfléchi *sin* (se) qui se rapporte à *virinojn* (femmes). On aura donc une relation primitive avec seulement une notion-source, et sans notion-but. Le terme de départ ne peut donc qu'être identifié à la notion-source, ce qui correspond au fonctionnement de *-int-*. Le pronom *sin* est la trace de l'image de *a* comme terme d'arrivée. On ne pourrait donc pas avoir une construction réflexive avec *kovrita*, qui nécessite une notion-but.

Le moment du procès, qui correspond au moment où les femmes prennent un pan de leur robe pour se protéger, est déplacé par rapport au moment du point de vue, donc la notion est présentée comme fermée. Le procès a un comportement discret donc on a un état résultant. C'est cet état qui qualifie le nom *virinojn*. Ainsi, en T1, les femmes sont effectivement protégées mais le procès qui a mené à cet état est antérieur.

De la même manière que les participes en *-ant-*, les participes en *-int-* permettent de qualifier un élément de l'énoncé, qui est soit un nom soit un pronom. Cependant, avec *-int-*, on le qualifie par un procès terminé au moment T1. Il peut donc être soit qualifié par l'état résultant du procès, s'il y en a un qui concerne le terme de départ, soit par le procès lui-même, qui se trouve être terminé ou que l'on envisage par rapport à un intervalle fermé. On trouvera ce dernier cas par exemple avec les procès compacts.

(58) *Sia anstataŭintino, estinta administrantino de Lowston-instituto, kaj kiu ankoraŭ ne konis la kutimojn de sia nova ofico, estis tre malavara. (JE: 107)*

her successor, who had been matron at the Lowton Dispensary, unused to the ways of her new abode, provided with comparative liberality.⁶⁶

<i>Si-a</i>	<i>anstataŭ-int-in-o,</i>	<i>est-int-a</i>	<i>administr-ant-in-o</i>	<i>de</i>
3REFL-POSS	remplacer-PTCP-F-SBS	être-PTCP-ADJ	diriger-PTCP-F-SBS	de.PREP
<i>Lowston-institut-o,</i>	<i>kaj</i>	<i>kiu</i>	<i>ankoraŭ</i>	<i>ne</i>
Lowston-institut-SBS	et.CONJ	REL	encore.ADV	NEG
<i>kon-is</i>	<i>la</i>	<i>kutim-o-j-n</i>	<i>de</i>	<i>si-a</i>

⁶⁶ *Celle qui la remplaçait avait été employée au Dispensaire de Lowton, et, ne connaissant pas les habitudes de sa nouvelle place, elle distribuait les aliments avec plus de libéralité.*

connaître-PST	DET	habitude-SBS-PL-ACC	de.PREP	3REFL-POSS
<i>nov-a</i>	<i>ofic-o,</i>	<i>est-is</i>	<i>tre</i>	<i>malavar-a.</i>
nouveau-ADJ	fonction-SBS	être-PST	très-ADV	généreux-ADJ

Estinta est formé à partir du verbe *esti* (être), qui est donc un verbe au fonctionnement compact. Le terme de départ auquel il se réfère est *anstataũintino* (remplaçante), lui-même construit à partir du verbe *anstataũi* (remplacer), du participe *-int* et du suffixe *-in* (féminin).

La forme *estinta* indique que l'intervalle pour lequel on considère le procès est fermé : le moment T2 est déplacé par rapport à T1. L'intervalle qui correspond à T1 se situe donc après la borne de fin du procès T2. Cependant, le procès compact n'est *a priori* pas délimitable quantitativement. On pourra le borner, et indiquer qu'il est vrai pour un intervalle donné, mais cela ne pourra impliquer un état résultant du procès. Tout ce que l'on peut dire, c'est que cela a été vrai sur cet intervalle déplacé par rapport au point de vue ; c'est cela qui qualifie le nom. L'énoncé nous indique qu'il est vrai de dire que pour un intervalle donné, déplacé par rapport à T1, le procès *< anstataũintino, esti administrantino de Lowston-instituto >* est valide.

La différence entre un participe en *-int-* avant ou après le nom qu'il qualifie n'est pas évidente, puisque l'on ne s'intéresse jamais au procès dans son déroulement, mais toujours au fait qu'il soit terminé ou qu'il ait un état résultant. Il ne dénote donc pas un procès dynamique. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de différence. Lorsque le participe est postposé, on tendra vers la construction d'une occurrence de procès, alors que ce ne sera pas toujours le cas lorsqu'il est antéposé.

Si l'on reprend l'exemple de *manĝi*, on pourra voir des différences similaires de comportement. Si l'on prend le groupe nominal *manĝinta homo*, on pourrait éventuellement l'interpréter comme désignant quelqu'un caractérisé par le fait d'avoir un jour mangé. Il est difficile d'imaginer une situation où l'on pourrait trouver cela, d'où le caractère étrange de cette forme. C'est donc de manière très théorique que nous lui donnons une interprétation. Il est d'ailleurs plus rare de qualifier quelqu'un ou quelque chose par un procès terminé que de le qualifier par un procès qui ne l'est pas. On pourra donc supposer que l'on trouvera plus rarement la forme *-inta+nom* que *-anta+nom*⁶⁷. En revanche, la forme *homo manĝinta* signifierait plus volontiers *un homme qui a mangé*. Ici encore, c'est une hypothèse qui ne

⁶⁷ Cela concorde en tout cas avec ce que l'on observe sur Tekstaro concernant des formes du type *participe+viro* (homme) et *participe+homo* (être humain). On trouve 55 occurrences de *-anta+homo* et 15 de *-anta+viro*, et seulement 13 de *-inta+homo* et 6 de *-inta+viro*. Certains verbes semblent plus compatibles avec le fait de qualifier un nom par un procès accompli : c'est le cas de *morti* (mourir).

semble pas toujours parfaitement se vérifier et qui mériterait donc d'être étudiée plus longuement.

Néanmoins, il nous semble que l'on retrouve quelque chose de l'opposition entre appositive et déterminative que l'on utilise pour les relatives notamment. Lorsque le participe est avant le nom, l'énonciateur nous donne l'information qui permet de déterminer le nom : cela correspondrait aux déterminatives. Lorsque le participe est après, l'énonciateur nous donne une information qui qualifie le nom : cela correspondrait aux appositives.

Il nous faut maintenant voir si les participes passifs *-at-* et *-it-* semblent également fonctionner de la même manière.

(59) *kelkajn homojn oni devas ataki deflanke; tiaj temperamentoj malamas la kontraŭstaron; tiaj obstinaj animoj ne volas akcepti la veron, kaj rigidiĝas kontraŭ la rekta vojo de la prudento; oni nur per kurba vojo povas ilin konduki al la dezirata celo. (A : I,8)*

il y a de certains esprits qu'il ne faut prendre qu'en biaisant; des tempéraments ennemis de toute résistance; des naturels rétifs, que la vérité fait cabrer, qui toujours se roidissent contre le droit chemin de la raison, et qu'on ne mène qu'en tournant où l'on veut les conduire.

<i>oni</i>	<i>nur</i>	<i>per</i>	<i>kurb-a</i>	<i>voj-o</i>	<i>pov-as</i>
pr.INDF	uniquement.ADV	par.PREP	courbe-ADJ	route-SBS	pouvoir-PRS
<i>ili-n</i>	<i>konduk-i</i>	<i>al</i>	<i>la</i>	<i>dezir-at-a</i>	<i>cel-o.</i>
3PL-ACC	conduire-INF	à.PREP	DET	désirer-PTCP-ADJ	but-SBS

De la même manière qu'avec les noms, *-at-* s'intéresse à la notion-but. Comme avec les participes actifs, le sujet du procès correspond au nom auquel se rapporte le participe, à savoir *celo* (but) dans cet exemple. Le participe *dezirata* est formé à partir de *deziri* (désirer). La notion-source est implicite et indéfinie. Le passif permet effectivement de présenter un procès en fonction de la notion-but.

La forme *dezirata* ne permet pas de repérer le procès par rapport à T0, car un participe ne peut constituer un énoncé central. Seul le contexte permet cet ancrage par rapport à T0, mais ici on a un énoncé générique donc *povas* (pouvoir) n'est pas validé en T0. Le moment du procès, le moment qui correspond au désir, est identifié au moment du point de vue T1. Cela peut soit correspondre à un fonctionnement inaccompli, soit à un fonctionnement aoristique du procès. Le fonctionnement compact du procès <*oni, deziri selon*> (quelqu'un, désirer un but) implique un procès non borné, ce qui bloque une relation d'identité entre T1 et T2. Cette relation se rapporte donc à une simple identification, qui implique une forme d'inaccompli.

(60) *Mi matene vekigis tre malfrue kaj kiam la servistino, Maŭro, alportis al mi la purigitajn botojn, mi demandis, kioma horo estas. Aŭdinte, ke jam antaŭ longe sonis la deka, mi rapide vestis min (JF : 3)*

Je me suis levé assez tard, et quand Mavra m'a apporté mes bottes cirées, je lui ai demandé l'heure. Quand elle m'a dit qu'il était dix heures bien sonnées, je me suis dépêché de m'habiller.

<i>ki-am</i>	<i>la</i>	<i>servist-in-o,</i>	<i>Maŭro,</i>	<i>alport-is</i>
REL-TPS	DET	serviteur-F-SBS	Mavra	apporter-PST
<i>al</i>	<i>mi</i>	<i>la</i>	<i>purig-it-a-j-n</i>	<i>bot-o-j-n,</i>
à.PREP	1SG	DET	cirer-PTCP-ADJ-PL-ACC	botte-SBS-PL-ACC
<i>mi</i>	<i>demand-is,</i>	<i>ki-om-a</i>	<i>hor-o</i>	<i>est-as.</i>
1SG	demander-PST	INTERR-QNT-ADJ	heure-SBS	être-PRS

On a ici le participe en *-it-* *purigitajn*, qui est dérivé du verbe *purigi* (cirer). Il se trouve avant le nom auquel il se rapporte : *botojn* (bottes). On ne s'intéresse pas du tout à la notion-source. Peu importe qui a ciré les bottes et quand. Ce qui est signalé, c'est uniquement l'état résultant de ce procès. On a une valeur déterminative du participe. Il est là pour déterminer les bottes dont on parle, et non pas pour donner une information particulière à leur propos. Les bottes sont caractérisées par le fait que ce sont celles qui ont été cirées. Ce ne sont donc pas n'importe quelles bottes cirées, ni des bottes dont on aurait déjà parlé que l'on qualifie de cirées. Cette dernière interprétation sera plus facilement attribuée au participe si l'on avait la forme *la botojn purigitajn*. On prendrait alors en considération l'état résultant qui se trouverait être une caractéristique des bottes, parmi d'autres caractéristiques potentielles.

Dans les deux cas, nous avons bien le moment du procès qui est déplacé par rapport au point de vue. Cela est effectivement nécessaire pour que l'on puisse avoir un état résultant, puisque l'on a un procès discret.

Nous nous trouvons toujours dans un système qui n'est pas directement repéré par rapport à T0, à savoir le système des adjectifs. On ne constate donc pas de grandes différences dans le fonctionnement de *-at-* et *-it-* et de *-ant-* et *-int-*. La seule opération qui peut être effectuée au niveau des moments se trouve entre le moment du procès T2 et le moment du point de vue T1. Ces quatre marqueurs ne peuvent donc qu'opérer des distinctions aspectuelles, comme nous l'avions supposé. Ils se distinguent par le fait que les deux participes actifs ordonnent la relation prédicative dans le même sens que la relation primitive, alors que les deux autres l'ordonnent dans le sens contraire, mais aussi par le fait que ceux en *-a-* marquent une forme d'identification alors que ceux en *-i-* marquent une opération de déplacement.

Il est cependant intéressant de mettre en contraste ces participes adjectivaux avec les participes présent et passé du français (voir tableau 8 en annexe 4).

On considère que le participe présent correspond à une forme inaccompli. Il n'y a pas de forme simple qui correspondrait à un participe présent accompli. « *Dans le cadre de l'opposition aspectuelle inaccompli-accompli, à la forme simple s'oppose une forme composée cumulant la valeur sécante de l'auxiliaire et celle, résultative, du participe passé* » (Arnavielle, 2003 : 40). En effet, il faudra un auxiliaire *être* ou *avoir* suivi du participe passé, pour obtenir un participe présent accompli. Ainsi, cela pourrait correspondre en espéranto à la valeur de participe actif et accompli de *-int-*, alors que le participe présent simple correspondrait au participe actif inaccompli *-ant-*. Cependant, alors que les formes en *-ant-* du français (participe présent) correspondent toujours à une diathèse active, la forme composée en *être*+participe passé peut correspondre soit à une diathèse active (avec la valeur d'accompli), soit à une diathèse passive, en fonction du verbe avec lequel il est combiné. Ce dernier cas correspondrait aux marqueurs *-at-* ou *-it-* en espéranto.

Enfin, le participe passé peut être ambigü. Parfois, il correspond à de l'accompli et parfois à de l'inaccompli. On aura par exemple des énoncés tels que *la pelouse tondue par Bastien appartient à son voisin*. Cet exemple est, certes, très artificiel, mais il montre l'ambiguïté qui peut se jouer. Soit Bastien est en train de tondre la pelouse au moment de l'énonciation (ce qui correspond à la valeur de *-at-* en espéranto), soit il a fini de tondre (ce qui correspond à la valeur de *-it-* en espéranto). Dans cet exemple, on a une diathèse passive du procès. Cependant, parfois le participe passé peut correspondre à une diathèse active (ce qui correspond à la valeur de *-int-* en espéranto), dans des énoncés tels que *Le voisin, parti faire des courses, n'est pas là*.

Avec le participe passé français, on peut donc retrouver les valeurs liées à l'aspect et à la diathèse que l'on trouve dans les marqueurs *-at-*, *-it-* et *-int-* en espéranto. On a également la forme composée du français avec les auxiliaires *être* et *avoir* qui peuvent correspondre à la valeur de *-int-*. Cependant, cette dernière forme peut se confondre, d'un point de vue morphologique, avec la forme passive du français, qui, elle, correspondrait plutôt à la valeur aspectuelle et à la diathèse de *-at-*.

Les ambiguïtés que l'on trouve dans le français pourront évidemment être levées en fonction du contexte et du verbe utilisé. Mais d'un point de vue morphologique, les formes du participe ne marquent pas clairement l'aspect et la diathèse. L'espéranto essaie d'éviter ici aussi les ambiguïtés, dans la mesure du possible. On peut au passage noter la symétrie des

formes : deux aspects et deux diathèses, donc quatre formes. Seul le marqueur *-at-*, dans ses utilisations aoristiques rompt cette symétrie.

6.3.3. Les adverbes

Nous avons également les formes adverbiales en *-e* des participes. Ces utilisations peuvent faire penser au gérondif que l'on a en français. Cela peut correspondre à l'idée d'Arnavielle selon laquelle « *il y a de l'adverbe dans le gérondif, comme de l'adjectif dans le participe* » (2003 : 44). Nous avons vu qu'effectivement les participes adjectivaux de l'espéranto ne sont pas sans rappeler les participes français, bien que leur fonctionnement diffère. Le gérondif, en français, est construit à partir du participe présent précédé de la préposition *en*. Si l'on considère que le gérondif a bien quelque chose d'adverbial, on peut supposer que les formes adverbiales du participe en espéranto ne sont pas sans rappeler le gérondif.

Le participe, qu'il soit adverbial ou adjectival, ne peut être le centre d'un énoncé indépendant. Ni l'un ni l'autre ne repère le procès par rapport à T0. Il y a donc de fortes chances que nous retrouvions les mêmes valeurs que précédemment pour ces différents marqueurs. L'adjectif, comme nous l'avons vu, permet de qualifier un autre élément de l'énoncé ; il ne fonctionne pas de manière autonome. C'est donc à partir de cet autre élément que le procès que décrit le participe adjectival se construit. L'adverbe, lui, ne qualifie pas un nom ou un pronom. Il y aura donc au moins une différence de fonctionnement dans la sélection du terme de départ.

Selon Arnavielle, en français, « *le gérondif est soumis au contrôle de l'agent du verbe support, c'est-à-dire son sujet* » (*ibid* : 45). Il existe des cas où les choses ne sont pas aussi évidentes en ce qui concerne le gérondif. Cependant, on peut imaginer que cela corresponde au fonctionnement des participes adverbiaux de l'espéranto, au moins dans certains cas également.

(61) *Mi perfidis min mem, la flameco min forportis, kaj mi pensas, ke mi parolis laŭte, rezonante sola.*
(A : I,5)

je me serai trahi moi-même. La chaleur m'aura emporté; et je crois que j'ai parlé haut en raisonnant tout seul.

mi pens-as, ke mi parol-is laŭt-e, rezon-ant-e sola.

1SG penser-PRS REL 1SG parler-PST fort-ADV raisonner-PTCP-ADV seul-ADJ

On a bien l'adverbe *rezonante* construit à partir du verbe *rezoni* (raisonner) avec le participe *-ant-*. Il fonctionne comme un ensemble avec *sola* (seul) qui est en fait un circonstant de l'énoncé. Il permet la construction d'un énoncé où l'on doit bien expliciter le

complément d’objet du verbe, s’il y en a un (mais ici, le verbe est intransitif), et où l’on peut ajouter des circonstants qui s’y rapportent. Cependant, cet énoncé est dépendant d’un autre énoncé, qui permet d’expliciter le terme de départ. Cet autre énoncé est celui construit autour du verbe *parolis* (parler). Ainsi, le marqueur *-ant* indique que le terme de départ du procès est identifié au sujet de *parolis*, à savoir *mi* (je), et qu’il constitue la notion-source de la relation primitive.

Les seuls moments qui peuvent être directement associés à ce procès sont les moments du procès et du point de vue. Le marqueur *-ant-* indique qu’il y a bien une relation entre les deux : T2 est identifié à T1. Le procès est donc présenté comme ouvert. Cependant, comme nous l’avons précisé, l’énoncé se rapporte à un autre énoncé qui, lui, est repéré par rapport à T0 par le marqueur *-is*. Le moment du procès associé à *parolis* constitue le moment du point de vue T1 de *rezonante*. Ce procès repère est donc présenté comme simultané par rapport au procès repéré. Ce n’est pas tant ici le marqueur *-ant-* qui donne cette valeur de simultanéité mais le repérage du procès par un autre procès sachant que s’y additionne la valeur d’ouvert que l’on retrouve avec le marqueur *-ant-*.

Cet exemple est représentatif de tout ce que l’on a pu observer dans notre corpus. Cependant, cela ne signifie pas que lorsque l’on aura un adverbe en *-ante*, on décrira toujours un procès unique. Tout dépendra du procès repère. Si ce dernier correspond à un ensemble de procès, le participe adverbial correspondra également à un ensemble de procès, comme dans l’exemple suivant :

(62) *Mia Sofi estas ĉiam ĝoja por veturi balon, kvankam ornamente sin, ŝi preskaŭ ĉiam koleras.* (JF : 22)

Ma Sophie est toujours ravie d'aller au bal, quoiqu'elle se mette toujours très en colère en faisant sa toilette.

<i>Mi-a</i>	<i>Sofi</i>	<i>est-as</i>	<i>ĉi-am</i>	<i>ĝoj-a</i>	<i>por</i>
1SG-POSS	Sophie	être-PRS	toujours.DISTR-TPS	joie-ADJ	de.PREP
<i>vetur-i</i>	<i>bal-o-n,</i>	<i>kvankam</i>	<i>ornam-ant-e</i>	<i>si-n,</i>	<i>ŝi</i>
aller-inf	bal-sbs-acc	bien.que.conj	orner-ptcp-adv	3REFL-ACC	3SG.F
<i>preskaŭ</i>	<i>ĉi-am</i>	<i>koler-as.</i>			
presque.ADV	toujours.DISTR-TPS	s’énervé.PRS			

Ornamante est dérivé du verbe *ornami* (orner⁶⁸). On a affaire à un procès réflexif, avec le pronom réfléchi *sin*. La notion-source correspond au sujet du procès repère associé à *koleras*

⁶⁸ Ici, équivalent de *faire sa toilette*.

(*koleri* : être en colère), donc *ŝi* (elle). *Ornamante* décrit un procès ouvert, dont on ne perçoit pas les bornes, et c'est le procès *koleras* qui permet de faire le lien avec T0 en identifiant le moment T2 de *koleras* au moment T1 de *ornamante*. Donc le repérage d'identification entre le moment T2 et T1 de *ornamante* par le marqueur *-ant-* implique que l'intervalle qui correspond à *koleras* se situe entre les deux bornes du procès *ornamante*. C'est cela qui donne l'impression que *koleras* est également repéré par *ornamante*, alors que du point de vue des opérations c'est plutôt le contraire. Le procès repéré et le procès repère sont présentés comme simultanés : lorsque le procès <*ŝi, ornami sin*> est validé, le procès <*ŝi, koleri*> l'est aussi.

Or, ici, le marqueur *-as* ne permet pas de construire un repère t distingué. On marque le procès comme validable en tout instant, sans qu'il soit déterminé s'il l'est effectivement. Il en est donc de même pour le procès associé à *ornamante*.

(63) *Mi ŝanceliĝis kaj retrovinte la egalpezon, mi posteniĝis kelkajn paŝojn de lia seĝo. (JE: 8)*

*I tottered, and on regaining my equilibrium retired back a step or two from his chair.*⁶⁹

<i>Retrov-int-e</i>	<i>la</i>	<i>egalpez-o-n,</i>	<i>mi</i>	<i>posten-iĝ-is</i>
retrouver-PTCP-ADV	DET	équilibre-SBS-ACC	1SG	reculer-CHV-PST
<i>kelk-a-j-n</i>	<i>paŝ-o-j-n</i>	<i>de</i>	<i>li-a</i>	<i>seĝ-o</i>
quelque-ADJ-PL-ACC	pas-SBS-PL-ACC	de.PREP	3SG.M-POSS	chaise-SBS

L'adverbe *retrovinte* est formé à partir du verbe *retrovi* (retrouver) et du marqueur *-int-*. Le fonctionnement de ce marqueur est analogue à celui de *-ant-*. De la même manière, il est repéré par un autre énoncé : celui construit à partir de *posteniĝis* (reculer). C'est donc son sujet, *mi*, qui constitue le terme de départ de *retrovinte* qui est identifié à la notion-source de la relation primitive. Le verbe *retrovi* prend également un complément d'objet : *la egalpezon* (l'équilibre).

Le moment du point de vue T1 est repéré par le moment du procès de *posteniĝis*. Le marqueur *-int-* indique que le moment du procès T2 associé au procès *retrovinte* est déplacé par rapport au moment du point de vue T1 ; le procès est donc fermé. Contrairement au marqueur *-ant-*, le procès repère n'est pas présenté comme simultané au procès repéré. Ce dernier est accompli au moment T1, donc au moment du procès de *posteniĝis*. Le procès <*mi, retrovi la egalpezon*> est donc antérieur au procès <*mi, posteniĝi kelkajn paŝojn*>, et on s'intéresse à son état résultant.

⁶⁹ *Je chancelai, et, en reprenant mon équilibre, je m'éloignai d'un pas ou deux.*

Nous pouvons constater que le fonctionnement des participes passifs correspond également à ce que l'on a observé précédemment.

(64) *Vidate en la plena taglumo, ŝi estis alta kaj belkorpa* (JE: 60)

*Seen now, in broad daylight, she looked tall, fair, and shapely*⁷⁰

<i>Vid-at-e</i>	<i>en</i>	<i>la</i>	<i>plen-a</i>	<i>tag-lum-o,</i>
voir-PTCP-ADV	dans.PREP	DET	plein-ADJ	jour-lumière-SBS
<i>ŝi</i>	<i>est-is</i>	<i>alt-a</i>	<i>kaj</i>	<i>bel-korp-a</i>
3SG.F	être-PST	grand-ADJ	et.CONJ	beau-corps-ADJ

L'adverbe *vidate* correspond à la composition du verbe *vidi* (voir) et du marqueur *-at-*. Comme les participes actifs, il permet la construction d'un énoncé repéré par un autre, à savoir celui construit par *estis*. C'est donc son sujet, *ŝi*, qui permet de déterminer le terme de départ de *vidate*. Conformément à ce que l'on a vu plus haut sur le fonctionnement de *-at-*, le terme de départ est identifié à la notion-but de la relation primitive, et non la notion-source, qui n'est d'ailleurs pas explicitée. Le marqueur *-at-* repère T2 comme identifié à T1. Le procès *<oni, vidi ŝin>* (quelqu'un, la voir) est bornable et le marqueur *-is* dans *estis* ne permet pas de structurer la classe des instants. T2 et T1 sont donc interprétés comme identiques. On a une vision aoristique du procès *vidate*, et non progressive, puisque *estis* ne permet pas de repérer un moment distinct.

(65) *Kiam neatendite li renkontis min, tiu renkontiĝo ŝajnis al li bonvena; ĉiam li diris al mi amikajn vortojn, kelkefoje li eĉ ridetis al mi.* (JE : 206)

*When he met me unexpectedly, the encounter seemed welcome; he had always a word and sometimes a smile for me*⁷¹

<i>Ki-am</i>	<i>ne-atend-it-e</i>	<i>li</i>	<i>renkont-is</i>	<i>mi-n,</i>	<i>tiu</i>
REL-TPS	NEG-attendre-PTCP-ADV	3SG.M	rencontrer-PST	1SG-ACC	DET.DEM
<i>renkont-iĝ-o</i>	<i>ŝajn-is</i>	<i>al</i>	<i>li</i>	<i>bonven-a</i>	
rencontrer-CHV-SBS	sembler-PST	à.PREP	3SG.M	bienvenu-ADJ	

On trouve dans cet exemple l'adverbe *neatendite* construit à partir du verbe *atendi* (s'attendre à), le préfixe *ne* de négation et le participe *-it*. Celui-ci est repéré par l'énoncé avec le verbe *renkontis* (*renkonti* : rencontrer). Si l'on considère que son sujet doit constituer le terme de départ de *neatendite*, ce serait alors *li* (il). Cependant, cela n'aurait pas de sens. Ce n'est pas quelqu'un que l'on n'attendait pas, c'est la situation en elle-même. Il semblerait

⁷⁰ *Vue en plein jour, elle m'apparut belle, grande et bien faite.*

⁷¹ *Quand il me rencontra, il me souriait et avait toujours un mot agréable à me dire.*

donc que le sujet du procès repère ne soit pas toujours le terme de départ des participes adverbiaux. Ici, le terme de départ, c'est le procès.

Le sens empêche l'interprétation de *li* comme terme de départ, mais la proximité syntaxique entre *neatendite* et le procès *li renkontis min* permet d'interpréter ce dernier comme le terme de départ. Le marqueur *-it-* indique donc que ce terme correspond à la notion-but. La notion-source n'est pas clairement explicitée dans cet énoncé. Cependant, le contexte nous indique qu'elle correspond en fait à *li*.

Quoi qu'il en soit, le moment du procès repère, donc de *renkontis*, est identifié au moment du point de vue T1 de *neatendite*. Le marqueur *-it-* indique que le moment T2 est déplacé par rapport au moment T1, ainsi le procès est fermé. De ce fait, il est antérieur au procès repère avec *renkontis*. En effet, le procès associé à *renkontis* n'était pas attendu *avant* qu'il se produise effectivement. Au moment où le procès a finalement lieu, il n'est plus pertinent de dire que le procès n'est pas attendu.

Si l'on s'intéresse aux valeurs associées au gérondif en français, on constate qu'elles sont plus clairement définies que pour les participes à valeur adjectivale du français. Cela se comprend puisque la valeur la plus définie de ces derniers est celle du participe présent, et c'est précisément à partir de celui-ci qu'est construit le gérondif. Lorsque l'on aura la forme basique du gérondif, c'est-à-dire *en+participe présent*, on aura une valeur aspectuelle inaccomplie et une diathèse active. Pour avoir d'autres valeurs, on a recours à des formes composées.

On remarque qu'en français, les valeurs les moins marquées sont l'inaccompli et la diathèse active (*en partant*), qui correspondent à la forme la plus simple morphologiquement. Les valeurs les plus marquées sont donc l'accompli et le passif qui, lorsqu'elles sont combinées (*en ayant été tondu*), correspondent à la forme la plus complexe sur le plan morphologique, ce qui traduit selon nous une plus grande complexité sémantique. Il est vrai qu'il existe la forme *en étant tondu* qui est équivalente à celle de l'inaccompli, mais précisément, cela la rend ambiguë. Si l'on veut la désambiguïser, il faudra complexifier cette forme. En espéranto, les formes sont en apparence aussi simples morphologiquement quelle que soit leur valeur (voir tableau 9 en annexe 4).

Cependant, selon Arnavielle (2003), « *la correspondance forme simple-forme composée n'est pas, de loin, aussi régulière que pour le participe : les formes de passif (« en étant vu ») ne sont pas de grand usage, celles de l'accompli sont rares (« en ayant vu »)* » (2003 : 44). Malgré l'apparente possibilité de marquer l'accompli et l'inaccompli, ainsi que la diathèse,

avec le gérondif, on constate que les formes qui correspondent à une opération de déplacement (diathèse passive et accompli) sont peu utilisées. Cela n'est peut-être pas sans rapport avec leur complexité morphologique.

Pourtant, bien que les formes en espéranto soient toutes d'une simplicité équivalente sur le plan morphologique, on constate qu'une forme semble être plus utilisée que les autres. Nous avons recherché les quatre participes adverbiaux dans un même corpus⁷² sur Tekstaro. Nous avons trouvé 102 occurrences en *-inte*, 184 en *-ite*, 218 en *-ate* et 848 en *-ante*. Il semblerait que la forme active inaccomplie soit également la plus utilisée en espéranto. Cela serait donc le signe que ce sont également les valeurs les moins marquées dans cette langue. Le marqueur *-ant-* ne semble pas avoir un fonctionnement complètement différent des autres participes. De la même manière que *-int-*, *-ant-* indique une opération entre T2 et T1 et une diathèse active, et de la même manière que *-at-*, cette opération est une opération d'identification. Mais ces opérations de diathèse active et d'identification sont en fait plus facilement interprétables d'un point de vue cognitif.

Dans les formes non conjuguées (adverbes, adjectifs et noms), le participe *-it-* fonctionne donc de la même manière que l'actif *-int-*. Ce n'est cependant pas tout à fait le cas de *-ant-* et *-at-*. Ce dernier semble d'ailleurs plus proche du fonctionnement de *-as*, bien que les formes que nous avons étudiées ne prennent pas directement en charge l'assertion.

6.4. Dans les formes verbales complexes

Nous avons observé le fonctionnement des marqueurs *-int-*, *-ant-*, *-it-* et *-at-* pour des formes qui n'étaient pas repérées par rapport à T0. Nous allons maintenant nous intéresser aux formes composées les impliquant. Comme nous l'avons dit, les participes de l'espéranto se trouvent très souvent dans la forme analytique *esti+participe*.

Le plus souvent, le participe se trouve sous une forme adjectivale en *-a*. Cependant, il n'est pas impossible de trouver la forme adverbiale en *-e*. Cela nous semble effectivement compatible avec le fonctionnement des participes adjectivaux et adverbiaux.

Les premiers se rapportent à un nom ou un pronom. Dans le cas des formes verbales, ils sont reliés au sujet du procès par l'intermédiaire du verbe *esti*. De la même manière qu'ils décrivent un nom/pronom lorsqu'ils ne font pas partie du procès principal de l'énoncé, nous pouvons supposer qu'ils décriront ici le sujet. Il faudra cependant prendre en compte le fait que dans les formes verbales, ils sont en relation avec le verbe *esti*.

⁷² *Le monde diplomatique en Espéranto 2017-2019*

Les seconds se rapportent à un autre énoncé qui leur sert de support. Ici, ils n'auront pas besoin de procès support, puisque le verbe *esti* permet le repérage avec T0. Le terme de départ de la relation prédicative sera alors le sujet de la forme *esti*+participe.

Le but de cette partie est de voir comment se comportent les différents marqueurs en interaction avec d'autres marqueurs verbaux. A partir des analyses faites sur les marqueurs d'assertion et de mode et sur celles des participes, nous allons essayer d'expliquer les combinaisons possibles, celles qui ne le sont pas, voire celles qui sont redondantes.

6.4.1. Dans les formes en *estos*+participe

Nous nous intéresserons d'abord aux formes composées avec *estos* qui, comme nous l'avons vu, mettent en jeu de la modalité. De la même manière que pour *-ot-* et *-ont-*, nous ne reparlerons donc pas de cette forme par la suite. Nous analyserons néanmoins quelques exemples car cela nous semble éclairant pour l'analyse des participes.

6.4.1.1. *Estos*+*inta*/*ita*

(66) *Nur tion mi povas diri, ke lia familio estas tre riĉa, ke li ne plu havas patrinon kaj ke li promesos, se vi volos, ke ankaŭ lia patro estos mortinta post ok monatoj. (A: II,2)*

Tout ce que je saurais vous dire, c'est que sa famille est fort riche, qu'il n'a plus de mère déjà; et qu'il s'obligera, si vous voulez, que son père mourra avant qu'il soit huit mois.

<i>li</i>	<i>promes-os,</i>	<i>se</i>	<i>vi</i>	<i>vol-os,</i>	<i>ke</i>	<i>ankaŭ</i>
3SG.M	promettre-FUT	si.CONJ	2SG	vouloir-FUT	REL	aussi.ADV
<i>li-a</i>	<i>patr-o</i>	<i>est-os</i>	<i>mort-int-a</i>	<i>post</i>	<i>ok</i>	<i>monat-o-j</i>
3SG-POSS	père-SBS	être-FUT	mourir-PTCP-ADJ	après.PREP	huit.NUM	mois-SBS-PL

Nous avons ici la forme *estos mortinta*, construite à partir du verbe *morti* (mourir). Cependant, le verbe *esti* est conjugué avec le marqueur *-os*. On utilise cette forme composée pour marquer l'aspect accompli dans le futur. Comme nous l'avons vu, le marqueur *-os* ne permet pas de marquer l'accompli par lui-même. On lui préférera donc la forme *estos*+*inta*⁷³.

Dans notre exemple, le marqueur *-os* projette le moment du point de vue T1 dans le plan de la visée, on a donc T1' qui est spécifié par le circonstant *post ok monatoj* (après huit mois). Il est nécessairement identifié au moment T0 de l'énonciation, puisque cette opération indique qu'à partir de T0, T1' est visé. C'est cela qui permet une interprétation future du procès, qui n'est validable qu'en T1'. Le marqueur *-int-* permet de calculer le moment T2, qui

⁷³ On pourrait imaginer utiliser le marqueur *-is*, qui ici serait repéré par *promesos*, et donc aurait une valeur aspectuelle. Comme le PMEG l'indique, c'est une utilisation du marqueur *-is* qui existe, cependant c'est considéré comme une erreur. Cependant, cela ne poserait pas de problème au regard de nos analyses. C'est peut-être justement le fait que le fonctionnement de *-is* permette en théorie de le trouver dans une telle situation qui est à l'origine de son utilisation par certains locuteurs. Ce serait en fait un phénomène caractéristique de l'assimilation généralisatrice dont parle Claude Piron (1994).

correspond au moment de la mort, comme déplacé par rapport à T1', et donc le procès est présenté comme accompli. Ainsi, il est dit qu'à un moment antérieur à après huit mois, le procès <lia patro, morti> est validé.

(67) *Mi estos ruinigita, se mi ĝin perdos, kaj iom da helpo restarigus miajn aferojn ... (A: II,6)*

Je suis ruinée, si je le perds; et quelque petite assistance me rétablirait mes affaires »

Mi est-os ruinig-it-a, se mi ĝi-n perd-os
 1SG être-FUT ruiner-PTCP-ADJ si.CONJ 1SG 3SG.N-ACC perdre-FUT

Cet exemple est similaire au précédent. La forme composée est construite à partir du verbe *ruinigi* (ruiner). Le marqueur *-os*, comme dans l'exemple à la forme active, marque T1 comme projeté dans le plan de la visée, qui correspond en fait à un moment hypothétique où le procès *perdos* (perdre) est validé. Le marqueur *-it-* prend en charge la construction d'un t(x) distingué, ce qui permet la structuration du domaine notionnel, et donc de p et p' sur l'axe temporel. Le moment T2 qui correspond au procès /ruiner/ est marqué comme déplacé par rapport à T1. Le procès est orienté à partir de la notion-but, donc on s'intéresse à l'état ruiné. Le procès p est donc validé en T2 mais on peut également valider p' pour le moment T1.

Ainsi, on marque que par rapport au moment T1 visé, le procès <ĝi, ruini min> (cela, me ruiner) est accompli et qu'il a un état résultant <mi, esti ruinigita> qui est valide en T1.

6.4.1.2. **Estos+anta/-ata**

Cette forme composée qui marque l'inaccompli dans le futur est en revanche beaucoup moins courante que la précédente avec *-int-*. Nous n'en avons aucun exemple dans notre corpus, et même sur Tekstaro, il y en a peu.

(68) *La Universala Kongreso en Tokio, 1965, estos epokofaranta ne nur en la historio de Esperanto, sed ankaŭ en la problemo de lingvo internacia. La Kongreso estos la 50-a jubilea! (Tekstaro. Tokio invitas vin.)*

Traduction : Le Congrès Universel de Tokyo, 1965, marquera une époque importante non seulement dans l'histoire de l'espéranto, mais aussi pour la problématique d'une langue internationale. Ce Congrès sera le cinquantième, et donc une année de jubilé !

<i>La</i>	<i>Universal-a</i>	<i>Kongres-o</i>	<i>en</i>	<i>Tokio,</i>
DET	universel-ADJ	congrès-SBS	à.PREP	Tokyo
<i>1965,</i>	<i>est-os</i>	<i>epok-o-far-ant-a</i>	<i>ne</i>	<i>nur</i>
1965	être-FUT	époque-SBS-faire-PTCP-ADJ	NEG	uniquement.ADV
<i>en</i>	<i>la</i>	<i>histori-o</i>	<i>de</i>	<i>Esper-ant-o</i>
dans.PREP	DET	histoire-SBS	de.PREP	Espéranto-PTCP-SBS

Comme on peut le voir avec cet exemple, il existe tout de même quelques occurrences de *estos+ -anta*. Cette forme est utilisée lorsque l'on insiste sur le moment du point de vue, pour lequel le procès est en cours. Lorsque l'on a une forme aoristique, on décrit directement le procès, puisqu'il constitue son propre point de vue. Ici, on décrit le procès à partir d'un point de vue distinct de celui-ci. On peut donc avoir du recul sur le procès et l'envisager dans son déroulement.

Le marqueur *-os*, comme précédemment, projette le point de vue du procès <*La Universala Kongreso, epokofari*> dans un autre plan modal. Il est identifié au moment T0 de l'énonciation, qui se situe en 1963, date à laquelle le texte a été écrit. Cela ne signifie pas que T1 se situe en 1963, mais que son actualisation est simulée à partir d'un moment situé en 1963. Le marqueur *-ant-* construit un t(x) repère, qui permet de structurer le domaine temporel et de positionner le moment du procès T2 à droite de t(x). Le moment T1' est spécifié par la date 1965. T2 est repéré de l'intérieur par T1', d'où la forme progressive en *-ant-*. On insiste donc sur le déroulement du procès au moment T1'. Ici, on insiste sur le fait que c'est à ce moment-là précis, en 1965 pendant le Congrès, que l'histoire sera marquée.

Il nous semble que si cette forme est rare, cela est en partie dû au fait que, comme nous l'avons dit lors de la description de *-os*, il y a peu de contextes dans lesquels on fasse appel à une valeur inaccomplie future. Le seul cas pour lequel on aurait besoin d'utiliser la forme *estos+ -anta* serait lorsque l'on veut effectivement décrire un procès à partir d'un point de vue qui est dans le domaine de la visée. Nous avons émis l'hypothèse que l'on peut parfois retrouver la valeur d'inaccompli également associée à la forme simple.

En revanche, la forme passive est très courante.

(69) *Mi sciigos al fraŭlino Temple, ke ŝi havos novan lernantinon, kiu baldaŭ estos atendata tie. Adiaŭ! (JE: 43)*

I shall send Miss Temple notice that she is to expect a new girl, so that there will be no difficulty about receiving her. Good-bye.⁷⁴

<i>Mi</i>	<i>sciig-os</i>	<i>al</i>	<i>fraŭlin-o</i>	<i>Temple, ke</i>	
1SG	savoir-CAUS-FUT	à.PREP	mademoiselle-SBS	Temple	REL
<i>ŝi</i>	<i>hav-os</i>	<i>nov-a-n</i>	<i>lernant-in-o-n,</i>	<i>kiu</i>	<i>baldaŭ</i>
3SG.F	avoir-FUT	nouveau-ADJ-ACC	élève-F-SBS-ACC	REL	bientôt.ADV
<i>est-os</i>	<i>atend-at-a</i>	<i>ti-e</i>			

⁷⁴ *mais je ferai dire à Mlle Temple qu'elle a une nouvelle élève à attendre, et ainsi la réception de Mlle Jane n'éprouvera aucune difficulté. Adieu, madame.*

Nous trouvons la forme *estos+ata* avec le verbe *atendi* (attendre). Le fonctionnement de *-os* ne diffère pas dans cet exemple des deux précédents. Cependant, notre hypothèse est que le marqueur *-at-* ne prend pas en charge la construction d'un t(x) qui permettrait de structurer le domaine notionnel sur l'axe du temps. Ainsi, c'est le domaine notionnel qui est localisé dans le domaine de la visée. Le procès p est localisé et est vu dans son ensemble. Ainsi, le procès *<și, atendi novan lernantinon>* (elle, attendre une nouvelle élève) est présenté comme validé pour le moment visé mais pas en cours. Le marqueur *-at-* marque la diathèse passive, et donc l'orientation du procès par rapport à la notion-but *novan lernantinon*. Cela implique que l'on s'intéresse à l'état attendu qui sera validé par le passage de la borne spécifié par *baldaŭ* (bientôt).

Le procès *<oni, atendi ŝin>* (on, l'attendre) est vu comme un bloc compact, donc vu dans son ensemble. On s'intéresse cependant à l'état *<și, esti atendata>*, mais celui-ci est indissociable du procès. On peut penser que cela est dû au fait que le procès a un comportement dense, donc il est validé au passage de la borne de gauche. Cependant, si l'on observe l'exemple suivant, avec un procès discret, on peut faire le même constat.

(70) *Sekve mi povas kalkuli sur tio, ke ĉi tiu infano estos akceptata kiel lernantino de Lowood (JE: 43)*

*I may then depend upon this child being received as a pupil at Lowood.*⁷⁵

<i>Sekve</i>	<i>mi</i>	<i>pov-as</i>	<i>kalkul-i</i>	<i>sur</i>	<i>ti-o,</i>	<i>ke</i>	<i>ĉi</i>
donc.CONJ	1SG	pouvoir-PRS	compter-INF	sur.PREP	cela.DEM-SBS	REL	DCT
<i>tiu</i>	<i>infan-o</i>	<i>est-os</i>	<i>accept-at-a</i>	<i>kiel</i>	<i>lern-ant-in-o</i>	<i>de</i>	<i>Lowood</i>
ce.DEM	enfant-SBS	être-FUT	accepter-PTCP-ADJ	comme.PREP	élève-F-SBS	de.PREP	Lowood

En effet, on a ici la forme *estos akceptata* (*akcepti* : accepter), qui a un comportement discret, avec un état résultant du procès. On s'intéresse bien à l'état accepté, cependant le procès *<vi, akcepti tiu infano>* (vous, accepter cette enfant) est également pris en compte. On considère le procès en bloc, qui est donc en quelque sorte accompli, pour pouvoir considérer l'état résultant qui lui est associé. Mais on ne considère pas cet état comme statique, il ne dure pas. On ne prend en compte que la validation en tant que telle du procès qui aboutit à un état qui correspond en fait au passage de la borne de droite du procès.

⁷⁵ « alors je puis compter que cette enfant sera reçue à Lowood. »

On pourrait dire que pour tout état résultant, il y a un procès. Mais nous avons vu que pour le marqueur *-it-*, par exemple, on tend à ne prendre en compte que ce qui se passe après. Avec *-at-*, ce n'est pas le cas. On ne considère pas p'. Cela est dû au fait que le domaine notionnel n'est pas structuré.

6.4.2. Dans les formes en *estas/estis+participe*

Dans un premier temps, nous allons observer les formes du type *estas+-anta/-ata* et *estis+-inta/-ita*. L'idée est de déterminer si ces formes existent dans un premier temps, mais également de déterminer en quoi elles sont différentes des formes simples en *-as* et en *-is*. D'après ce que nous avons pu observer précédemment, on pourrait penser que le verbe *esti* est le porteur de la valeur temporelle du procès et que le participe porte la valeur aspectuelle en ce qui concerne les marqueurs *-ant-*, *-int-*, *-at-* et *-it-*. Cependant, on peut trouver le marqueur *-at-* associé à un procès aoristique, et dans ce cas, on ne pourra pas parler de valeur aspectuelle.

6.4.2.1. *Estas+-anta/-ata*

Ainsi, lorsque nous avons *estas+-anta*, nous aurions un procès avec la valeur de *-as* et celle de *-ant-*. Cette forme peut donc prendre toutes les valeurs que nous avons déterminées lors de notre analyse sur ces marqueurs. Hors contexte, on pourrait donc dire qu'une classe d'instants est construite à partir de T0, mais cette classe reste indifférenciée. Le domaine notionnel non structuré est localisé dans cette classe d'instants, et le procès p est donc localisable pour tout t. Le marqueur *-ant-* permettrait la structuration de la classe des instants et la localisation de p, ce qui permet la construction d'une occurrence de procès. Le moment T2 du procès serait identifié au moment du point de vue. Le procès est donc ouvert. Cela implique que le moment du procès est aussi identifié au moment de l'énonciation T0 du fait de l'identification marquée par *-as*. On se retrouve donc avec une valeur de procès en cours.

Cependant, on constate que nous n'avons aucun exemple de cette forme dans notre corpus. C'est donc *a priori* une forme rare. Cela ne signifie pas que l'on ne puisse pas la trouver, mais cela laisse supposer que l'on a d'autres possibilités pour exprimer cette valeur. Nous savons d'ailleurs que c'est le cas puisque, comme nous l'avons vu dans l'analyse du marqueur *-as*, celui-ci permet d'exprimer un procès en cours lorsque la classe des instants est structurée par ailleurs. La forme en *-as* et la forme en *estas+-anta* sont donc dans un certain nombre de cas redondantes. Cela peut expliquer le peu d'occurrences que nous avons de cette dernière, qui est d'une part morphologiquement plus complexe que la première, mais également plus complexe du point de vue des opérations.

Nous pouvons observer l'exemple suivant pour lequel l'anglais utilise une forme progressive en *be+ing*.

(71) *diru al me poste, ĉu ankaŭ Mason estas inter ili kaj kion li faras en ĉi tiu momento (JE : 293)*

*tell me if Mason is with them, and what he is doing.*⁷⁶

<i>dir-u</i>	<i>al</i>	<i>mi</i>	<i>post-e,</i>	<i>ĉu</i>	<i>ankaŭ</i>
dire-IMP	à.PREP	1SG	après-ADV	est.ce.que.Q	aussi.ADV
<i>Mason</i>	<i>est-as</i>	<i>inter</i>	<i>ili</i>	<i>kaj</i>	<i>kio-n</i>
Mason	être-PRS	parmi.PREP	3PL	et.CONJ	REL-ACC
<i>li</i>	<i>far-as</i>	<i>en</i>	<i>ĉi</i>	<i>tiu</i>	<i>moment-o</i>
3SG	faire-PRS	dans.PREP	DCT	DET.DEM	moment-SBS

Nous remarquons qu'en espéranto, ce n'est pas la forme *estas+anta* qui est utilisée, qui permettrait pourtant une valeur progressive du procès, mais la forme simple en *-as*. La présence du circonstant *en ĉi tiu momento* (à ce moment) permet la structuration de la classe des instants, et de ce fait, permet également la valeur progressive du marqueur *-as*, qui marque bien une opération d'identification, mais entre T2 et T1.

Pour autant, rien n'empêche *a priori* de faire le choix d'utiliser la forme complexe pour cette valeur dans un contexte où on pourrait utiliser *-as*. De plus, on peut supposer que si l'on veut exprimer un procès en cours, mais que ni le contexte ni d'autres marqueurs ne permettent de repérer le procès, on devra utiliser la forme composée.

(72) *Jes, Dafydd, lingvoj ja mortas en Skandinavio. Kelkaj laponaj lingvoj estas mortantaj, ne pro la angla, sed pro la sveda kaj norvega. (Tekstaro. "Sendependa ĉiumonata revuo n°6". La Ondo de Esperanto.)*

Traduction: Oui, Dafydd, certes des langues meurent en Scandinavie. Quelques langues laponnes sont en train de mourir, non pas à cause de l'anglais, mais à cause du suédois et du norvégien.

<i>Kelk-a-j</i>	<i>lapon-a-j</i>	<i>lingv-o-j</i>	<i>est-as</i>	<i>mort-ant-a-j,</i>	<i>ne</i>
quelque-ADJ-PL	lapone-ADJ-PL	langue-SBS-PL	être-PRS	mourir-PTCP-ADJ-PL	NEG
<i>pro</i>	<i>la</i>	<i>angla,</i>	<i>sed</i>	<i>pro</i>	<i>la</i>
à.cause.de.PREP	DET	anglais	mais.CONJ	à.cause.de.PREP	DET
<i>sveda</i>	<i>kaj</i>	<i>norvega.</i>			
suédois	et.CONJ	norvégien			

Cet exemple met en contraste deux occurrences du verbe *morti* (mourir). La première est conjuguée avec le marqueur *-as* et la seconde avec la forme composée *estas+anta*.

⁷⁶ *vous me direz si Mason est avec les autres et ce qu'il fait.*

La forme *mortas* indique donc que pour la situation construite par T0, la classe des occurrences de t n'est pas structurée. Ainsi le procès est localisable pour tout t. Le point de vue n'est pas translaté. Le marqueur *-as* ne permet pas de repérer un moment de procès T2 distinct de T1. On a donc une identification entre ces deux moments que se traduit en fait par une identité. Ainsi, tout se passe comme si *mortas* était directement repéré par rapport à T0. Le procès <*lingvoj, morti*> (des langues, mourir) est asserté mais n'est pas localisé. Il n'est donc pas présenté comme accompli ou inaccompli, mais il est présenté comme acquis, ce qui correspond à de l'aoristique. Le pluriel du sujet *lingvoj* permet une réitération du procès. Ainsi, certains procès sont validés au moment T0, d'autres pas nécessairement, mais ils le seront. On a une série d'évènements disjoints.

Avec la forme *estas mortanta*, on retrouve également le marqueur *-as* qui *a priori* est la trace des mêmes opérations que dans la forme précédente. Cependant, le marqueur *-ant-* permet de calculer le moment T2 à partir de T1, auquel il est identifié. T1 étant non translaté, le moment T2 est donc identifié au moment de l'énonciation. Le procès est donc finalement localisé, et on a une valeur de procès en cours. Donc le procès <*kelkaj laponaj lingvoj, morti*> est asserté et localisé. Il est présenté comme inaccompli. On s'intéresse à une partie des itérations de la forme *mortas*, et on les observe cette fois de l'intérieur. On sait ici que le processus de la disparition des langues lapones est en cours, mais n'est pas terminé, ce que l'on ne pouvait déterminer avec *mortas* qui ne précise pas quelles langues ont disparues en T0, et lesquelles disparaîtraient après.

La forme composée est ici nécessaire pour localiser le procès, puisqu'il n'y a pas d'adverbes temporels ou un autre procès qui permet de le repérer dans le temps.

Il est logique que la forme *estas+-anta* soit plus rare dans les textes narratifs, dans lesquels les évènements se succèdent dans le temps, et où les procès sont repérés les uns par rapport aux autres. La forme simple en *-as* sera donc la plupart du temps préférée à la forme composée. Nous avons donc cherché des exemples non-narratifs pour trouver des formes en *estas+-anta* :

(73) *La nuna estraro de UEA estas faranta rekordon kiel tiu kun plej multe da ĝeneralaj direktoroj (Tekstaro. "Sendependa ĉiumonata revuo n°12". La Ondo de Esperanto)*

Traduction: L'administration actuelle de l'UEA est en train de faire un record comme étant celle qui aura eu le plus de directeurs généraux.

<i>La</i>	<i>nun-a</i>	<i>estrar-o</i>	<i>de</i>	<i>UEA</i>	<i>est-as</i>
DET	acutel-ADJ	administration-SBS	de.PREP	UEA	être-PRS

<i>far-ant-a</i>	<i>rekord-o-n</i>	<i>kiel</i>	<i>tiu</i>	<i>kun</i>	<i>plej</i>
faire-PTCP-ADJ	record-SBS-ACC	comme.CONJ	pr.DEM.	avec.PREP	le.plus.de.ADV
<i>mult-e</i>	<i>da</i>	<i>ĝeneral-a-j</i>	<i>direktor-o-j</i>		
beaucoup-ADV	de.PREP	général-ADJ-PL	directeur-SBS-PL		

(74) *Dum konversacio en la fama tradicia kafejo Bewleyis, Dieter menciis, ke li estas faranta selon por germano el Sud-Ameriko. (Tekstaro. "Salonvakeroj". Artikoloj el Monato.)*

Traduction : Pendant une conversation au célèbre café traditionnel Bewleys, Dieter mentionna qu’il était en train de faire une selle pour un allemand d’Amérique du Sud.

<i>Dieter</i>	<i>menci-is,</i>	<i>ke</i>	<i>li</i>	<i>est-as</i>	<i>far-ant-a</i>
Dieter	mentionner-PST	REL	3SG.M	être-PRS	faire-PTCP-ADJ
<i>sel-o-n</i>	<i>por</i>	<i>german-o</i>	<i>el</i>	<i>Sud-Amerik-o.</i>	
selle-SBS-ACC	pour.PREP	allemand-SBS	de.PREP	amérique.du.sud-SBS	

Ces deux exemples contiennent tous deux la forme *estas faranta* (*fari* : faire). Le premier est le verbe de la principale. Le second appartient à une proposition subordonnée à un autre, avec le verbe *menciis* dans la principale.

Dans l’exemple (73), le procès ne peut donc être calculé que directement par la situation d’énonciation. Une occurrence de procès est construite par le marqueur *-ant-*. Le moment du point de vue est identifié au moment T0, et le moment du procès T2 est identifié au moment T1. On a donc un procès ouvert. Ce procès a un fonctionnement discret, donc qui est déterminé par un but. Lorsque le procès <La nuna estraro de UEA, fari rekordon> aura atteint sa borne de fin, on pourra considérer qu’il est terminé. Il pourra éventuellement être réitéré, mais non pas repris là où il s’était interrompu. On considère, par sa valeur aspectuelle d’ouvert, que le procès n’est pas encore validé. Effectivement, l’énoncé décrit un procès en cours de réalisation, car on décrit justement le changement de direction par la suite.

Dans l’exemple (74), il y a deux possibilités. Soit le procès est calculé par rapport à T0, soit il est calculé par rapport au procès *menciis*.

Avec cette dernière possibilité, le moment du procès associé à *menciis* repèrerait le moment du point de vue T1 de *estas faranta*. Le marqueur *-as* indiquerait alors que le moment T2 est identifié au moment T1, et donc que les deux procès sont simultanés. Cependant, le marqueur *-ant-* permet également d’indiquer la relation entre T2 et T1. On aurait donc de la redondance au sein même de la forme composée, cela semble donc étrange, mais cela n’est pas impossible.

L'autre possibilité est que le procès est calculé à partir de la situation d'énonciation. Le procès ne serait pas translaté. Mais il semble exclu que l'on considère le procès comme actuel. On se trouve dans un récit passé. C'est donc le moment d'énonciation T0 qui sert de repère à *estas faranta* qui correspond en fait au moment du point de vue T1 de *menciis*. Ainsi, le marqueur *-as* permet l'identification de T0 et T1 et le marqueur *-ant-* peut identifier T2 à T1. Le procès est donc ouvert et validé en T0, qui correspond au T1 de *menciis*. Cette explication nous semble plus cohérente.

(75) *Mi relegis la regularon kaj nenie trovis, kie io tia estas permesata.* (JE : 84)

*I looked over the regulations, and I find no such meal as lunch mentioned.*⁷⁷

<i>Mi</i>	<i>releg-is</i>	<i>la</i>	<i>regular-o-n</i>	<i>kaj</i>	<i>neni-e</i>
1SG	relire-PRS	DET	règlement-SBS-ACC	et.CONJ	nulle.part-ADV
<i>trov-is,</i>	<i>kie</i>	<i>io</i>	<i>ti-a</i>	<i>est-as</i>	<i>permas-at-a</i>
trouver-PST	REL.LOC	quelque.chose.PR	tel.DEM-ADJ	être-PRS	permettre-PTCP-ADJ

Dans cet exemple, nous avons la forme *estas+ata* avec le verbe *permesi* (permettre). Le sujet syntaxique correspond à *io tia* (une telle chose). Cela correspond à la notion-but. La notion-source n'est pas précisée car elle n'est pas pertinente, même si elle est tout de même présente notionnellement.

Nous avons vu que la forme composée *estas+anta* est toujours une forme libre, c'est-à-dire qu'elle est repérée uniquement par la situation, donc par T0, même si cette situation est construite par un autre procès comme précédemment avec *menciis*. En revanche, la forme simple en *-as* peut être soit libre soit non libre. Elle décrit parfois un procès repéré par la situation (fonctionnement aoristique ou inaccompli), parfois par un autre procès (fonctionnement inaccompli). Dans un énoncé comme celui-ci, elle décrirait un procès repéré par le procès associé à *trovis* (*trovi* : trouver).

Si l'on considère que *estas permesata* fonctionne de la même manière que sa forme analogue active, le procès serait non translaté et validable en tout t. Cela correspond d'abord au fonctionnement de *-as*. Puis le marqueur *-at-* indiquerait que le terme de départ est la notion-but et qu'il y a une relation d'identification entre T2 et T1, comme *-ant-* le fait. On aurait donc un procès avec une valeur de procès en cours validé en T0, repère origine qui est déterminé par le procès *trovis*. Le procès *<permesi ion>* (permettre quelque chose) est un procès compact. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire qu'il est en cours, mais on peut dire

⁷⁷ *J'ai regardé sur le règlement, et je n'ai pas vu que le goûter y fût indiqué.*

qu'il est valide pour l'intervalle considéré, donc pour T1, qui est projeté sur l'axe indéterminé construit par le procès.

Si l'on considère que *estas permesata* fonctionne de la même manière que la forme simple en *-as*, le procès sera repéré par *trovis*. Le moment du procès de ce dernier permettrait de repérer le moment du point de vue T1 de *estas permesata*. Selon le fonctionnement de *-as*, on a l'identification de T2 par rapport à T1. On a donc une valeur de simultanéité entre les procès. L'intervalle qui correspond au procès associé à *trovis* se situe à l'intérieur de l'intervalle projeté sur l'axe construit par le procès associé à *estas permesata*. Le marqueur *-at* marque également que le procès est orienté à partir de la notion-but, mais il marque à nouveau l'identification de T2 à T1. La même opération est donc marquée deux fois.

Les deux fonctionnements aboutissent à des valeurs très proches, il est donc difficile de déterminer si l'une est plus cohérente que l'autre.

Il nous faut pour espérer voir des différences dans les fonctionnements observer un exemple pour lequel les deux formes (*-as* et *estas+-anta*) ne prennent pas les mêmes valeurs.

(76) *Oni ne estas malmulte embarasata por eltrovi en tuta domo unu sendanĝeran kaŝlokon (A: I,4)*

On n'est pas peu embarrassé à inventer dans toute une maison une cache fidèle.

<i>Oni</i>	<i>ne</i>	<i>est-as</i>	<i>malmult-e</i>	<i>embaras-at-a</i>	<i>por</i>	<i>eltrov-i</i>
PR.INDF	NEG	être-PRS	peu.ADV	embarrasser-PTCP-ADJ	pour.CONJ	découvrir-INF
<i>en</i>	<i>tut-a</i>	<i>dom-o</i>	<i>unu</i>	<i>sen-danĝer-a-n</i>	<i>kaŝlok-o-n</i>	
dans.PREP	tout-ADJ	maison-SBS	un-NUM	sans.danger-ADJ-ACC	cache-SBS-ACC	

Dans cet exemple, si le procès *<io, embarasi iun>* (quelque chose embarrasse quelqu'un) est conjugué à la forme en *-as*, on aura affaire à un énoncé générique. En effet, on ne pourra pas localiser le procès, mais il sera valable pour tout t. En revanche, avec la forme *estas+-anta*, on aura un procès localisé et validé en T0. En effet, ce dernier permet la construction d'une occurrence de procès.

Le marqueur *-at-* permet d'inverser l'orientation du procès. Le terme de départ est donc la notion-but. Le sujet syntaxique est *oni* (on), c'est donc un sujet générique. En effet, cet énoncé est bien un énoncé générique. On ne peut pas dire qu'il est en cours, ni qu'il est validé en T0. Il est seulement valable. Le fonctionnement de la forme *estas+-ata* dans cet exemple correspond au fonctionnement de la forme simple en *-as*. L'identification de T2 et T1 par *-at-*

se rapporte à une identité. A la différence de *-ant-*, on ne construit par une occurrence de procès, même si, comme avec *-as*, le contexte permet parfois cette construction.

6.4.2.2. *Estis+inta/-ita*

En théorie, la forme *estis+inta* correspondra également aux valeurs de *-is* puis de *-int-*. Selon nos analyses, hors contexte, on indiquera que le point de vue est translaté, donc T1 sera déplacé par rapport à T0. Le moment du procès sera dans une relation d'identité avec T1, c'est donc comme si *-is* repérait directement T2. Le marqueur *-int-* permettra de calculer T2 comme déplacé par rapport à T1, et donc de localiser le moment du procès. Cela permet donc de distinguer T1 de T2, et donc de réintroduire un point de vue. Ainsi, le procès sera perçu comme accompli par rapport à un repère passé.

Comme nous l'avons vu, le marqueur *-is* peut parfois également avoir cette valeur. Ce sera le cas lorsque le contexte détermine clairement qu'un procès avec le marqueur *-is* est repéré par un autre procès qui est passé ou lorsque l'on a un adverbe temporel constructeur. Il y aura donc également des contextes pour lesquels les deux formes seront redondantes, comme c'était le cas pour le marqueur *-as* et *estas+anta*. Et de la même manière, cela n'empêche pas de trouver la forme composée dans ces contextes, comme le montre l'exemple suivant.

(77) *Kiel min ĝojigis la perspektivo, ke mi estis manĝonta, mi estis malsana pro manko de nutraĵo, ĉar la antaŭan tagon mi estis manĝinta tiel malmulte.* (JE: 58)

*how glad I was to behold a prospect of getting something to eat! I was now nearly sick from inanition, having taken so little the day before.*⁷⁸

<i>ĉar</i>	<i>la</i>	<i>antaŭ-a-n</i>	<i>tag-o-n</i>	<i>mi</i>
car.CONJ	DET	avant-ADJ-ACC	jour-SBS-ACC	1SG
<i>est-is</i>	<i>manĝ-int-a</i>	<i>tiel</i>	<i>malmult-e</i>	
être-PST	manger-PTCP-ADJ	aussi.DEM.ADV	peu-ADV	

On trouve la forme *estis manĝinta* (*manĝi* : manger) dans un récit narratif. Les contextes dans lesquels on trouve la forme simple en *-is* pour marquer l'accompli sont plus contraints dans ce type de texte. Cependant, la présence d'un adverbe de temps, d'autant plus lorsqu'il est antéposé, permet cette valeur aspectuelle. Ici, on trouve bien le circonstant *la antaŭan tagon* (le jour d'avant). Il nous semble donc que la forme simple serait substituable à la forme composée, sans changer la valeur aspectuelle du procès. Le circonstant serait alors constructeur.

⁷⁸ *J'étais bien aise de pouvoir manger un peu. J'avais pris si peu de chose la veille, que j'étais à demi évanouie d'inanition.*

Cependant, on retrouve bien la forme composée. L’auxiliaire *estis* permet de marquer le procès comme translaté. On se trouve dans un récit, l’énoncé est donc fortement contextualisé. Ici, même si le procès n’est pas directement repéré par un autre, on a nécessairement affaire à un procès unique. Le marqueur *-int-* permettra de construire T2 comme déplacé par rapport à T1. Ainsi, il sera présenté comme accompli. Le circonstant *la antaŭan tagon* ne servira qu’à donner une précision, il a un rôle de spécificateur du temps.

Les formes en *estas+anta* et *estis+inta* comparées à *-as* et *-is* sont donc à la fois redondantes et à la fois différentes. C’est cette différence qui justifie qu’elles existent bien. De ce fait, rien n’empêche de les utiliser également dans les contextes où les formes simples pourraient apparaître à la place.

(78) *Mi ne dubis pri tio — kaj neniam estis dubinta pri tio — ke sinjoro Reed estus al mi pli amika, se li vivus ankoraŭ (JE: 17)*

I doubted not— never doubted— that if Mr. Reed had been alive he would have treated me kindly⁷⁹

<i>Mi</i>	<i>ne</i>	<i>dub-is</i>	<i>pri</i>	<i>ti-o -</i>	<i>kaj</i>	<i>neniam</i>
1SG	NEG	douter-PST	de.PREP	cela.DEM-SBS	et.CONJ	jamais.ADV
<i>est-is</i>	<i>dub-int-a</i>	<i>pri</i>	<i>ti-o -</i>	<i>ke</i>	<i>sinjor-o</i>	<i>Reed</i>
être-PST	douter-PTCP-ADJ	de.PREP	cela.DEM-SBS	REL	monsieur-SBS	Reed
<i>est-us</i>	<i>al</i>	<i>mi</i>	<i>pli</i>	<i>amik-a</i>		
être-COND	à.PREP	1SG	plus-CMP	amical-ADJ		

Cet exemple est intéressant car il met en contraste la forme simple en *-is* avec la forme composée en *estis+inta*. Cela prouve finalement que les deux formes n’ont effectivement pas toujours les mêmes valeurs.

La forme *dubis* (*dubi* : douter) ne permet pas de construire une occurrence de procès. Il ne permet pas de localiser une occurrence procès, mais le procès en tant que tel est localisé dans la classe des instants non structurée. Le fonctionnement compact du procès, donc l’axe sur lequel il est situé est insécable. De ce fait, lorsqu’il est localisé dans la classe des instants, il est considéré comme valide en tout t, d’où une interprétation inaccomplie du procès. L’adverbe de négation *ne* (*ne*) permet d’asserter négativement le procès.

La forme *estis dubinta* permet de construire une occurrence de procès susceptible d’être localisée dans le temps. Le procès est marqué comme accompli par rapport à T1. Le procès

⁷⁹ *je ne doutais pas, je n’avais jamais douté que, si M. Reed eût vécu, il ne m’eût traitée avec bonté*

étant un procès compact, on marque en fait qu'il est validable pour le moment qui correspond à T2, celui-ci étant déplacé par rapport à T1. L'adverbe *neniam* (jamais) permet de parcourir les occurrences t qui précèdent T1 sans en singulariser une seule, ce qui aboutit à une assertion négative du procès.

On a donc d'un côté une valeur inaccomplie du procès, et de l'autre une valeur d'accompli, mais l'une et l'autre se font par rapport à un même repère T1.

Pour comparer les fonctionnements de ces formes avec la forme *estis+ita*, il nous faut donc considérer ces différentes valeurs. Nous devons également prendre en compte le fait que le marqueur *-is* peut également renvoyer à une valeur aspectuelle d'accompli ou d'inaccompli, comme nous l'avons vu dans la partie 5.2.2 (*Le marqueur -is*).

(26) *malmulte min interesis, kio estis presita pri ili; malgraŭ tio mi trovis kelkajn enkondukajn paĝojn, kiujn mi, kvankam infano, ne povis preteratenti (JE: 4)*

*the letterpress thereof I cared little for, generally speaking; and yet there were certain introductory pages that, child as I was, I could not pass quite as a blank.*⁸⁰

malmulte mi-n interes-is, kio est-is pres-it-a pri ili
 peu.ADV 1SG-ACC intéresser-PST REL être-PST imprimer-PTCP-ADJ au.sujet.de.PREP 3PL

Si l'on considère que la forme *estis presita* (*presi* : imprimer) fonctionne comme la forme composée active, alors elle sera repérée par rapport à T0. Ainsi, le marqueur *-is* indiquera que le procès est translaté. Le marqueur *-ita* indiquera que le terme de départ correspond à la notion-but et il permettra de localiser le procès. Le moment T2 sera déplacé par rapport à T1. On aura donc un procès accompli et on s'intéressera à l'état résultant du procès.

Si l'on considère que le marqueur *-it-* fonctionne plutôt comme le marqueur *-is*, le procès sera repéré par rapport à *interesis* (*interesi* : intéresser). Ainsi, le moment du procès *interesis* permettra de repérer le moment du point de vue de *estis presita*. Le marqueur *-is* donnera alors au procès une valeur aspectuelle d'accompli. Le procès sera donc présenté comme antérieur à celui associé à *interesis*. Le marqueur *-it-* marquera seulement la diathèse passive, donc le fait que le terme de départ corresponde à la notion-but, et marquera à nouveau une opération de déplacement entre T2 et T1.

Il nous semble que la première, du fait qu'elle implique moins de redondance, est plus cohérente, comme c'était le cas pour les autres formes composées. Cependant, les valeurs des deux explications restent proches.

⁸⁰ *En général, je m'inquiétais assez peu du texte ; pourtant il y avait là quelques pages servant d'introduction, que je ne pouvais passer malgré mon jeune âge.*

Si l'on considère qu'effectivement la forme *estas+V-ata* est le passif de la forme *V-as* et que la forme *estis+V-ita* est le passif de la forme en *estis+V-inta*, on aura alors finalement un système qui n'est pas aussi symétrique qu'on pouvait le penser. Peut-être que ces différences de fonctionnement sont à l'origine des problèmes de valeurs des marqueurs *-at* et *-it*.

6.4.2.3. *Estis+anta/ata*

Nous allons maintenant nous intéresser aux formes mixtes, c'est-à-dire celles dont les deux formes ne sont pas construites sur la même voyelle.

(79) *Kiam mi pensis tion ĉi, mi ekvidis kaleŝon, kiu estis veturanta al magazeno, preter kiu mi iris.*
(JF: 5)

Tandis que je réfléchissais ainsi, j'ai aperçu une calèche qui s'arrêtait devant le magasin dont je longeais la devanture.

<i>Mi</i>	<i>ekvid-is</i>	<i>kaleŝ-o-n,</i>	<i>kiu</i>	<i>est-is</i>
1SG	apercevoir-PST	calèche-SBS-ACC	REL	être-PST
<i>vetur-ant-a</i>	<i>al</i>	<i>magazen-o</i>		
rouler-PTCP-ADJ	jusque.PREP	magasin-SBS		

Nous trouvons une forme composée du type *estis+-anta*, à partir du verbe *veturi* (se déplacer avec un véhicule). Il est suivi d'un circonstant, *al magazeno* (jusqu'au magasin).

La valeur de cette forme correspond donc à celle des marqueurs *-is* et *-ant-*. On a donc un procès translaté, donc le moment T1 est déplacé par rapport à T0. Le marqueur *-ant-* permet de déterminer que le moment du procès T2 est identifié au moment du point de vue T1. On a donc un procès inaccompli dans le passé.

Cependant, nous avons vu que le marqueur *-is* pouvait décrire un procès inaccompli. Ici, le procès décrit par la forme composée *estis veturanta* est repérée par un autre procès, décrit par le verbe *ekvidis* (apercevoir). Celui-ci décrit un procès passé. Si l'on avait la forme *veturis* à la place de la forme composée, on tendrait à l'interpréter comme accompli, et donc comme antérieur au procès *ekvidis*.

On pourrait en revanche imaginer la forme *veturas* à la place de la forme composée. Celle-ci serait effectivement repérée par le procès *<mi, ekvidis kaleŝon>*. Le moment du procès associé à *veturas* serait alors identifié au moment du point de vue. Ainsi, le procès repère serait perçu comme simultané avec le procès repéré. Or, le procès tel qu'il est présenté dans l'exemple ne met pas l'accent sur la simultanéité des procès, mais sur le fait que le procès qui correspond à *estis veturanta* est perçu comme en cours.

On peut alors déjà voir se dessiner une différence entre les formes composées et les formes simples. Les marqueurs *-as* et *-is* fonctionnent, lorsqu'ils ont une valeur aspectuelle, par rapport à un repère. Ils se positionnent donc par rapport à lui uniquement. En revanche, les formes composées sont repérées directement par rapport à T0. Les valeurs qui découlent de ces différents modes de calcul sont donc au final très proches, mais pas tout à fait identiques.

La valeur aspectuelle de *-as* dénote la simultanéité, alors que *-ant-* marque un procès inaccompli, en cours, ce qui permettra éventuellement d'en déduire une simultanéité entre deux procès. Celle de *-is*, l'antériorité d'un procès par rapport à un autre, alors que *-int-* marque un procès accompli, ce qui permettra éventuellement d'en déduire l'antériorité par rapport à un autre procès. On trouve ici la différence décrite par Benveniste (1966) : « *selon E. Benveniste (ibidem), la forme d' « antériorité » est une forme « non libre », contrairement à celle d' « accompli » qui est « libre ».* » (Fuchs et Léonard, 1979 : 53).

(80) *Mia sinjoro, mi ŝin sekvos por daŭrigi la lecionon, kiun mi estis faranta al ŝi. (A : I,10)*

Monsieur, je vais la suivre, pour lui continuer les leçons que je lui faisais.

<i>mi</i>	<i>ŝi-n</i>	<i>sekv-os</i>	<i>por</i>	<i>daŭrig-i</i>	<i>la</i>	<i>lecion-o-n,</i>
1SG	3SG.F-ACC	suivre-FUT	pour.PREP	continuer-INF	DET	leçon-SBS-ACC
<i>kiu-n</i>	<i>mi</i>	<i>est-is</i>	<i>far-ant-a</i>	<i>al</i>	<i>ŝi</i>	
REL-ACC	1SG	être-PST	faire-PTCP-ADJ	à.PREP	3SG.F	

Nous avons ici la forme *estis+-anta* avec le verbe *fari* (faire). Le procès est repéré par la situation d'énonciation. Le marqueur *-is* repère T1 comme déplacé par rapport à T0, on a un procès translaté. Le marqueur *-ant-* permet de calculer T2 comme identifié à T1, et donc on a un procès qui se trouve sur un intervalle ouvert.

En français, le procès correspond à <*je, lui faire les leçons*>. Le pluriel indique que l'on n'a pas un procès notionnellement borné. Il ne prendra fin que parce qu'on l'arrête, et non pas parce qu'il est terminé. Il pourra donc sans problème être repris plus tard, même s'il a été validé antérieurement. Cela le rend compatible avec la notion /continuer/.

En espéranto, <*mi, fari la lecionon al ŝi*> est un procès discret, car on a un objet singulier. Il définit donc la quantité de procès. Le procès ne peut être continué plus tard s'il a déjà été validé. Il peut éventuellement être réitéré. Or, on a bien la notion /daŭrigi/ (continuer) qui implique une reprise du procès, pas une réitération. Si l'on avait *faris*, il serait ici interprété comme aoristique car il n'est pas repéré par un autre procès actualisé et il ne sert pas non plus de repère. On ne considère pas l'accomplissement d'un procès aoristique, mais on le voit comme un intervalle compact, comme un bloc. Donc cet intervalle est tout de même fermé.

Cela serait en contradiction avec la notion /*daŭrigi*/. Pour résoudre le conflit, il faudra voir le procès comme inaccompli, ce qui est possible avec le fonctionnement de *-is*, et donc on pourra reprendre le procès. Mais cette valeur justifie que l'on puisse utiliser la forme composée en *-ant-*, à la place de la forme simple en *-is*. Celle-ci marque ici également un procès en cours, pour lequel on n'envisage pas la borne de fin, même si elle existe bien notionnellement.

(81) *Unue, ŝi estis nutrata kaj edukata en granda ŝparemo de manĝaĵo, ŝi estas knabino kutiminta vivi per salato, lakto, fromaĝo kaj pomoj (A : II,6)*

Oui. Premièrement, elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche. C'est une fille accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromage, et de pommes

<i>Unu-e,</i>	<i>ŝi</i>	<i>est-is</i>	<i>nutr-at-a</i>	<i>kaj</i>	<i>eduk-at-a</i>
d'abord-ADV	3SG.F	être-PST	nourrir-PTCP-ADJ	et.CONJ	éduquer-PTCP-ADJ
<i>en</i>	<i>grand-a</i>	<i>ŝparem-o</i>	<i>de</i>	<i>manĝaĵ-o</i>	
dans.PREP	grand-ADJ	épargne-SBS	de.PREP	nourriture-SBS	

Cet exemple illustre la forme composée *estis+ata* avec les verbes *nutri* (nourrir) et *eduki* (éduquer). On a donc un procès translaté, avec le marqueur *-is*. Cet énoncé décrit un procès qui n'est pas précisément localisé. On ne sélectionne pas une occurrence de *t* en particulier. On indique en fait que pour tout *t* déplacé par rapport à *T0*, le procès est localisable. On n'envisage pas une situation unique pour laquelle on peut valider le procès *<oni, nutri/eduki ŝin>* (on, la nourrir/éduquer). Cela correspond en fait au fonctionnement de *-is*.

Le marqueur *-at-* permet donc uniquement d'identifier le terme de départ de la relation de lexis avec la notion-but. On a affaire un procès dense, donc le procès est notionnellement validé dès lors que l'on pose son existence. Il y a un état résultant indissociable du procès : le sujet est « nourrie et éduquée ». Il est donc difficile de déterminer si l'on envisage le procès dans son déroulement ou si l'on s'intéresse uniquement à sa validation.

Il nous faudra observer un procès discret, qui par définition est orienté vers un but qui marquera la validation du procès. Si le marqueur *-at-* permettait d'identifier *T2* à *T1* en excluant une relation d'identité, comme *-ant-*, on aurait alors un procès inaccompli et donc non validé. En revanche, s'il prend le fonctionnement du marqueur associé à *esti* (ici *-is*), on aura un procès avec la valeur de *-is*. Si ce dernier a un fonctionnement aoristique, ce sera également le cas de la forme composée.

(82) *IJK kaj UK en la sama lando okazis la lastan fojon en 1994, kiam la kongresojn gastigis Koreio. Temas, tamen, pri tradicia aranĝo kiu estis multe pli ofte realigata en la pasinto kaj per kiu UEA*

kaj TEJO volis ebligi al plej eble multaj partopreni ambaŭ kongresojn. (Tekstaro. Sendependa ĉiumonata revuo n°10)

Traduction : IJK⁸¹ et UK⁸² dans le même pays, c'est arrivé en 1994 pour la dernière fois, quand les congrès ont été accueillis par la Corée. Il s'agit pourtant d'un arrangement traditionnel qui a été beaucoup plus souvent réalisé dans le passé et par lequel UEA⁸³ et TEJO⁸⁴ voulaient permettre au plus grand nombre possible de participer aux deux congrès.

<i>Tem-as,</i>	<i>tamen,</i>	<i>pri</i>	<i>tradici-a</i>	<i>aranĝ-o</i>	<i>kiu</i>	<i>est-is</i>
concerner-PRS	pourtant.ADV	de.PREP	traditionnel-ADJ	arrangement-SBS	REL	être-PST
<i>mult-e</i>	<i>pli</i>	<i>oft-e</i>	<i>realig-at-a</i>	<i>en</i>	<i>la</i>	<i>pasint-o</i>
beaucoup-ADV	plus.CMP	souvent-ADV	réaliser-PTCP-ADJ	dans.PREP	DET	passé-SBS

On a la forme *estis+ata* avec le verbe *realigi* (réaliser). Le procès correspond à <*realigi aranĝo*> (réaliser un arrangement). L'objet permet de définir la quantité de procès et on a un procès discret. On a une itération du procès qui est marquée par l'adverbe *ofte* (souvent). On a donc un ensemble de procès. Celui-ci est bien translaté, ce qui est marqué par *-is*, mais qui est également spécifié par le circonstant *en la pasinto* (dans le passé).

Si l'on considère le procès comme en cours, cela signifie que la notion-but n'est pas atteinte. On ne s'intéresserait qu'au moment de T1 situé entre la borne de début et la borne de fin du procès. On n'a donc pas accès à ces bornes, même si elles existent notionnellement.

Or, le procès ne présente pas l'*arrangement* comme étant en cours de réalisation mais bien comme réalisé, à plusieurs reprises. L'ensemble de procès est donc uniquement présenté comme translaté et l'on a affaire à un fonctionnement aoristique. La forme *estis realigata* ne correspond pas à des procès que l'on regarde de l'intérieur, mais à une succession de procès que sont validés et qui s'enchaînent. En effet, le marqueur *-is* ne permet pas de localiser le procès qui est donc sur un axe continu mais sécable. Tous les t sont *a priori* susceptibles de localiser le procès. L'adverbe *ofte* indique que plusieurs t localisent effectivement le procès, et ce nombre de t est qualifié de *ofte* (souvent). Ce type de fonctionnement est compatible avec un fonctionnement aoristique ou inaccompli si T1 est distingué de T2. Nous avons déterminé que le marqueur *-is* n'explicite pas cette distinction et il semblerait que ce ne soit pas le cas de *-at-* non plus.

⁸¹ IJK : Internacia Junulara Kongreso (le Congrès international de la jeunesse).

⁸² UK : Universala Kongreso de Esperanto (le Congrès mondial d'espéranto).

⁸³ UEA : Universala Esperanto-Asocio (Association mondiale d'espéranto)

⁸⁴ TEJO : Tutmonda Esperantista Junulara Organizo (Organisation mondiale des jeunes espérantophones)

Pour autant, on pourra retrouver le marqueur *-at-* dans un procès inaccompli dès lors que le contexte ou le fonctionnement du verbe le permettra, de la même manière que pour les marqueurs *-is* et *-as*.

6.4.2.4. *Estas+inta/ita*

(83) *Ah! Mi estas mortinta* (A : III, 9)

ah! Je suis mort.

Mi est-as mort-int-a

1SG être-PRS mourir-PTCP-ADJ

La forme composée *estas mortinta* est construite à partir du verbe *morti* (mourir). *Esti* est conjugué avec le marqueur *-as* qui permet d’asserter le procès mais ne permet pas de le localiser. Le point de vue T1 est identifié au moment du procès T0. Le marqueur *-int-* localise le procès, et il marque le moment du procès T2 comme déplacé par rapport au moment du point de vue T1. Le procès est donc présenté comme accompli par rapport à T0. Le fait que la même forme permette le calcul de T1 par rapport à T0 d’une part, et de T2 par rapport à T1 d’autre part, met en relief l’état du procès au moment T1. Donc ici, c’est l’état résultant du procès qui importe. En effet, le locuteur vient de faire une chute. Il ne produit pas cet énoncé dans le but de décrire ce qui lui est arrivé, mais d’en décrire le résultat.

On pourrait bien sûr envisager de remplacer le verbe par la forme *mortis*. Mais on aurait alors un procès translaté. On saurait qu’il est passé, mais il ne serait pas pour autant localisé. On ne s’intéresserait pas à l’état résultant, mais au procès en lui-même.

(84) *La kamer-junkero nun estadas êe ni çîutage. Sofi estas sensagê enamiğinta en lin.* (JF : 26)

Le gentilhomme de la chambre vient nous voir tous les jours. Sophie l’aime à la folie.

Sofi est-as sensagê-e enamiğ-int-a en li-n.

Sophie être-PRS sans.sagesse-ADV tomber.amoureux-PTCP-ADJ de.PREP 3SG.M-ACC

Cet exemple illustre les fonctionnements de *-as* et de *-int-* tels que nous les avons déjà décrits. Le verbe *enamiği* (tomber amoureux) décrit un procès discret. Il est déterminé par une notion-but qui correspond à un état du sujet. C’est donc l’état résultant du procès que l’on décrit lorsque l’on utilise le marqueur *-int-* avec un procès discret.

Le marqueur *-as* asserte le procès mais ne le localise pas. Il est également non-translaté. Le marqueur *-int-* indique un déplacement de T2 par rapport à T1, donc l’intervalle correspondant au procès est fermé. Le moment T1 se situe donc après la borne de fin, donc on

s'intéresse à l'état résultant, à savoir que Sofi est amoureuse. Il permet la structuration du domaine notionnel p en rapport avec la structuration des occurrences de t. Le procès p (tomber amoureuse) est validé en T2, et p' (ici, être amoureuse) est validé en T1.

On ne pourrait donc pas utiliser une forme simple en *-is*, puisque il marquerait uniquement l'antériorité du procès par rapport à T0, et non pas l'état résultant. Il ne permettrait pas la structuration du domaine notionnel p, puisque celle-ci se fait en rapport avec la structuration de la classe des instants t.

Les différences de valeurs que l'on trouve entre *-is* et *-int-* sont dues au fait que le premier ne peut pas prendre en charge la construction d'un t(x), alors que le second le peut. Il en découle que *-int-* permet la construction d'une occurrence de procès, alors que ce n'est pas le cas de *-is* seul.

(85) *La letero estas skribita tre regule. La punktaro kaj eĉ la litero "e" staras sur siaj lokoj. (JF: 20)*

Cette lettre est écrite très correctement. La ponctuation et les accents sont toujours à leur place.

La leter-o est-as skrib-it-a tre regul-e
 DET lettre-SBS être-PRS écrire-PTCP-ADJ très.ADV régulier-ADV

Ainsi, dans cet exemple, on aura la valeur de *-as* et de *-it-*. La forme *estas skribita* est construite à partir du verbe *skribi* (écrire). Le procès est asserté mais n'est pas précisément localisé, puisque la classe des occurrences t n'est pas structurée. Cette classe de t correspond à un axe continu et sécable. Sur cette classe de t, on peut distinguer un t(x) particulier qui permettra de repérer T2 sur l'axe temporel. Le marqueur *-it-* peut construire ce t(x). Il est la trace d'une opération de déplacement, donc le moment T2 pour lequel le procès p est localisé, c'est-à-dire le moment pour lequel on peut localiser le procès <oni, skribis la letero>, est déplacé par rapport à T1. Le procès p et son complémentaire linguistique p' sont dans une relation d'adjacence sur à l'axe temporel, donc p' est validé en T1. Ici, il correspond à l'état résultant du procès, une lettre est écrite. Le marqueur *-it-* se rapporte par ailleurs à la notion-but. On s'intéressera au fait que la notion-but a été atteinte, qui correspond ici à la borne de droite, donc à l'accomplissement du procès plus qu'au procès lui-même.

Si l'on revient au problème récurrent de la forme *estas+okupita* et *estas+okupata*, on peut maintenant comprendre pourquoi il semble si compliqué de déterminer quelle solution doit être apportée.

En effet, avec *estas okupita*, on aura d’abord la valeur de *-as*. Donc le procès sera non translaté et non localisé pour un *t* particulier. Avec le marqueur *-it-*, on construit une occurrence *t(x)*, et on localise le procès à gauche de cette occurrence, ce qui permet de délimiter *p* et *p’* dans le temps. Le moment T2 sera donc déplacé par rapport à T1. On a également une diathèse passive de la relation prédicative. On s’intéressera donc à l’état résultant du procès, qui est atteint lorsque *p’* est validé. Dans ce cas précis, on s’intéressera au fait que le résultat du procès est que l’on est occupé. Comme nous le disions au début de cette étude, cette forme est basé sur un sens précis du verbe *okupi* : le procès correspond au fait qu’une activité qui nous a été donnée, par exemple, nous occupe. On a un procès discret. Ce procès est accompli, puisque l’activité est donnée au moment T2, mais le résultat est bien que le sujet est occupé en T1.

Ce fonctionnement discret de *okupi* ne correspond pas à une valeur du verbe *occuper* en français. Il est basé sur un sens qui correspond également au terme *ekokupi*⁸⁵ (prendre). Selon nous, c’est bien ce sens que l’on retrouve lorsque l’on utilise la forme *estas okupita* pour parler d’une occupation en cours et c’est également le sens sur lequel se base l’exemple suivant :

(86) *Mi rigardis la longan vicon de litoj, kiuj baldaŭ estis okupitaj ĉiu de du knabinoj. (JE: 56)*

*I glanced at the long rows of beds, each of which was quickly filled with two occupants*⁸⁶

<i>Mi</i>	<i>rigardis</i>	<i>la</i>	<i>longan</i>	<i>vicon</i>	<i>de</i>	<i>litoj,</i>
1SG	regarder-PST	DET	long-ADJ-ACC	range-SBS-ACC	de.PREP	lit-SBS-PL
<i>kiuj</i>	<i>baldaŭ</i>	<i>estis</i>	<i>okupitaj</i>	<i>ĉiu</i>	<i>de</i>	<i>du</i>
REL-PL	bientôt.ADV	être-PST	occuper-PTCP-ADJ-PL	chacun.DISTR.	de.PREP	deux.NUM
<i>knabinoj</i>						
enfant.F.SBS.PL						

Le procès décrit par *okupitaj* a un fonctionnement discret : il s’agit de « prendre possession » des lits. Une fois que le lit est occupé, cela signifie que le procès est effectivement terminé. Dans un autre contexte, on peut voir la forme *estas okupita* comme décrivant une activité qui est assignée à quelqu’un et qui va donc métaphoriquement s’emparer de lui. L’achèvement de ce procès se traduira par le fait qu’une activité est en cours.

⁸⁵ Ce terme est donné comme synonyme de *okupi* par le Vortaro.

⁸⁶ « je jetai un regard sur ces interminables rangées de lits, dont chacun fut bientôt occupé par deux élèves. »

Avec *estas okupata*, on a cette même valeur de *-as*. Cependant, le marqueur *-at-* marque une opération d'identification entre T2 et T1. Le procès ne sera donc pas translaté. Il correspond à une valeur aoristique ou éventuellement inaccomplie selon le contexte. On s'intéresse également à un état, dans le sens où le procès dense implique un état pour le sujet, à savoir celui d'être occupé. Ici, on s'intéressera au fait qu'une activité nous occupe, tout en prenant en compte le résultat concomittant, à savoir d'être occupé.

Au final, les valeurs des deux formes sont très proches. La seule différence notable tient au fait qu'avec *-ata*, on ne prend en compte que le procès en lui-même, ce qui n'est pas le cas avec *-ita*.

7. Classification et schématisation

Nous pourrions selon nos analyses classifier les formes conjuguées de l'espéranto, même si ce n'est pas en termes de temps et d'aspect. Nous pensons qu'une classification morphologique pourrait ici s'appliquer.

La voyelle *-a-* (dans la série *-as*, *-ant-* et *-at-*) indique une opération d'identification. Cette opération correspond à la valeur primaire d'une relation, d'autant que cette dernière est également marquée lorsque la voyelle n'est pas présente, précisément lorsqu'aucune opération n'est marquée.

Le morphème *-i-* (dans la série *-is*, *-int-* et *-it-*) indique une opération de déplacement par rapport à un repère. Ce repère peut être le repère origine T0, mais ce peut également être T1.

Le morphème *-o-* (dans la série *-os*, *-ont-* et *-ot-*) indique une opération de projection dans un autre plan par rapport à un repère. De la même manière, ce repère peut être T0 mais ce peut aussi être T1.

Le morphème *-s* que l'on trouve dans *-as*, *-is* et *-os* serait en fait un marqueur d'assertion. Ainsi, les marqueurs verbaux qui contiennent ce morphème permettent de marquer qu'un procès est ou n'est pas le cas. C'est cela qui leur permet de constituer un énoncé. Il faut noter que l'on trouve ce morphème également dans la forme *-us*. Ce marqueur permet également d'asserter, cependant il asserte qu'un énoncé est le cas de manière imaginaire.

Le morphème *-nt* (dans la série *-ant-*, *-int-* et *-ont-*) permet d'explicitier qu'il y a bien une relation entre T2 et T1. Cela exclut la valeur aoristique d'un procès.

Enfin, le morphème *-t* (dans la série *-at-*, *-it-* et *-ot-*) permet d'identifier la notion-but au terme de départ du schéma de lexis, donc d'exprimer la diathèse passive.

A la manière de Fuchs et Léonard, nous pouvons exprimer ces relations schématiquement. Les schémas d'énoncé sont sous la forme suivante :

$$(S_{T0})_{T0} \subseteq (S_{T1})_{T1} \subseteq (S_{T2} \subseteq \langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle)_{T2}$$

La relation \subseteq correspond à la valeur primaire d'identification. Nous noterons \neq lorsque nous avons la valeur dérivée de non-identification, donc de déplacement. Nous noterons $=$ lorsque l'identification correspond à une identité. Les S_T correspondent au sujet thématique, qui est identique dans chaque parenthèse, et qui est également identique au terme de départ ξ_0 . Ils pourront prendre la valeur a de la notion-source ou la valeur b de la notion-but. Le relateur π pourra prendre soit la valeur R (valeur primaire de diathèse) soit la valeur \check{R} (valeur dérivée de diathèse). Les trois niveaux de parenthèses correspondent au niveau de l'assertion (niveau 0), du point de vue (niveau 1) et de l'énoncé (niveau 2). Nous noterons E pour représenter le verbe *esti*.

A partir de ce schéma, nous pouvons dériver les schémas représentatifs des valeurs des marqueurs étudiés. Nous trouvons en-dessous de chaque schéma les marqueurs qui peuvent y être associés, alignés avec l'opération ou les opérations qu'ils marquent.

1. $(a)_{T0} \subseteq (a)_{T1} \subseteq (a \subseteq \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur non translétée ouverte

-as	-as	$\rightarrow V-as$
-as	E+anta	$\rightarrow estis V-anta$

2. $(a)_{T0} \neq (a)_{T1} \subseteq (a \subseteq \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur translétée ouverte

-is	-as	$\rightarrow V-is / V-as$
-is	E+anta	$\rightarrow estis V-anta$

3. $(a)_{T0} \subseteq (a)_{T1} \neq (a \subseteq \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur non translétée fermée

	-is	$\rightarrow V-is$
-as	E+inta	$\rightarrow estis V-inta$

4. $(a)_{T0} \neq (a)_{T1} \neq (a \subseteq \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur translétée fermée

	-is	$\rightarrow V-is$
-is	E+inta	$\rightarrow estis V-inta$

5. $(a)_{T0} \subseteq (a)_{T1} = (a \subseteq \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur non translétée aoristique

-as		$\rightarrow V-as$
-----	--	--------------------

6. $(a)_{T0} \neq (a)_{T1} = (a \in \langle a, R, b \rangle)_{T2}$: valeur translaturée aoristique
 -is $\rightarrow V-is$
7. $(b)_{T0} \in (b)_{T1} \in (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur non translaturée ouverte (passif)
 -as E+ata $\rightarrow estas V-ata$
8. $(b)_{T0} \neq (b)_{T1} \in (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur translaturée ouverte (passif)
 -is E+ata $\rightarrow estis V-ata$
9. $(b)_{T0} \in (b)_{T1} \neq (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur non translaturée fermée (passif)
 -as E+ita $\rightarrow estas V-ita$
10. $(b)_{T0} \neq (b)_{T1} \neq (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur translaturée fermée (passif)
 -is E+ita $\rightarrow estis V-ita$
11. $(b)_{T0} \in (b)_{T1} = (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur non translaturée aoristique (passif)
 -as E+ata $\rightarrow estas V-ata$
12. $(b)_{T0} \neq (b)_{T1} = (b \in \langle b, \check{R}, a \rangle)_{T2}$: valeur translaturée aoristique (passif)
 -is E+ita $\rightarrow estis V-ita$

Ils correspondent en fait à ce qui nous disions auparavant. Lorsque nous avons une forme avec *-a-*, elle est associée à une valeur primaire, alors qu'avec *-i-*, elle est associée avec une valeur dérivée.

On peut aussi remarquer que les participes actifs marquent toujours une opération que peut être marquée également par au moins une forme simple. Cela explique pourquoi ils sont moins communs. Cependant, ils ont bien des valeurs différentes des formes simples.

En effet, le marqueur *-ant-* permet la structuration du domaine notionnelle. On prend donc en compte le procès *p* uniquement. Ainsi on aura une valeur de procès en cours qui lui sera associée. La différence avec le marqueur *-as*, c'est que ce dernier ne structure pas. Il ne peut marquer l'inaccompli pour un procès dense ou discret que lorsque le contexte contraint cette valeur aspectuelle. On s'intéresse donc plus à la simultanéité entre le moment où le procès est localisé et le moment du point de vue qu'au fait que le procès soit en cours.

Le marqueur *-int-* permet également une structuration du domaine. Cependant, celui-ci marque que le moment du procès est déplacé par rapport au point de vue. On prend donc en compte le procès *p*, mais également *p'*. Le marqueur *-is* ne structure pas, donc on localise

uniquement le domaine notionnel. On s'intéresse à l'antériorité du procès par rapport au moment T0, ou par rapport à T1 lorsque le procès est repéré par le contexte.

Nous nous demandions si les marqueurs *-at-* et *-it-* étaient les passifs des marqueurs *-ant-*/*-int-* ou *-as/-is*. Notre conclusion est qu'ils sont en fait des passifs tout court. Il est clair que leur fonctionnement spécifique tend à rapprocher *-at-* de *-as* et *-it-* de *-int-*, mais c'est en fait une conséquence des opérations dont ils sont la trace. En effet, le marqueur *-at-* marque une identification entre T2 et T1 qui peut se traduire par une identité ou non, en fonction du contexte. Donc il sera compatible aussi bien avec des valeurs que l'on retrouve avec le marqueur *-as* qu'avec le marqueur *-ant-*. La différence avec *-it-* est que celui-ci marque une opération de déplacement. Celle-ci ne peut s'effectuer qu'entre T2 et T1, puisque celui-ci fonctionne toujours avec un marqueur d'assertion, ou justement hors assertion, dans un procès non stabilisé (dans les noms, adjectifs et adverbes). Cela le rend très similaire à *-int-* qui marque toujours une opération entre ces deux moments également. Cependant, cela pourra parfois correspondre aussi aux valeurs que l'on retrouve avec *-is*, lorsqu'il est lui-même repéré par un autre procès par exemple.

Fuchs et Léonard (1979 : 294-308) ont pu décrire le fonctionnement du français et de l'anglais à partir de cette schématisation. On constate que bien que les marqueurs diffèrent, et ne soient pas répartis de la même manière sur ces schémas, les schémas en tant que tels sont similaires. On retrouve bien les mêmes valeurs. En ce qui concerne la valeur ouverte, l'espéranto est à mi-chemin entre le français et l'anglais. En effet, le français, avec le présent simple, ne marque pas explicitement l'ouvert, comme dans le cas de *-as* en espéranto. L'anglais, lui, a le marqueur *be+ing* pour expliciter cette valeur que l'on retrouve à la place de *esti+-anta* dans les schémas représentatifs 1 et 2. Pour la valeur fermée, en français on retrouve la forme *avoir+participe*, et en anglais, *have+en*. En espéranto, la valeur fermée n'est pas toujours explicitée par un même marqueur. On peut trouver le marqueur *-is* ou la forme *esti+-inta*. On constate qu'au passif, la forme *esti+-ita* marque également cette valeur, alors que pour le français et l'anglais, on doit avoir recours à deux marqueurs différents. On ajoutera *être+participe* pour le français et *be+en* pour l'anglais. Ces formes sont en fait comparables avec *esti+-ata*.

Il existe en réalité plus de combinaisons en français et en anglais, car les formes peuvent se combiner pour marquer plusieurs valeurs dans un même énoncé. Ainsi, on pourra avoir dans un même énoncé la valeur fermée de *have+en*, la valeur ouverte de *be+ing* et la valeur passive de *be+en*. Nous n'avons pas trouvé de telles formes en espéranto. Cela traduit

finalement le fait que le fonctionnement des marqueurs de l'espéranto tel que nous l'avons décrit leur permet de recouvrir plus de valeurs. Nous pouvons cependant noter que l'espéranto peut exprimer des distinctions futures et modales avec les participes *-ont-* et *-ot-*, ce que l'on ne retrouve pas en anglais et en français.

8. Conclusion

Nous pensons que nos analyses précédentes ont finalement montré que nous ne pouvons parler de marqueurs purement temporels ou purement aspectuels en espéranto. En effet, les différents marqueurs verbaux mettent en jeu des opérations distinctes à partir des moments constituants d'un énoncé, ce qui correspond au temps et à l'aspect, mais également à partir des sujets, ce qui correspond au mode, bien que nous nous soyons moins intéressée à ces opérations. Ce que nous avons pu constater en revanche, c'est que les marqueurs *-as*, *-is* et *-os*, pourtant souvent qualifiés de temporels, pouvaient également marquer des distinctions aspectuelles et modales (*-os*). Il n'y a donc pas de sens à les qualifier de marqueurs temporels. Les participes permettent également des distinctions aspectuelles, mais ils mettent en jeu d'autres valeurs que les formes simples. La distinction entre eux ne doit donc pas se faire en termes de temps et d'aspect, mais en termes d'opération.

Nous pouvons noter que l'espéranto permet bien de marquer des distinctions aspectuelles dans les énoncés. Cela correspond au principe selon lequel toute langue marque l'aspect. Ainsi, s'il n'y avait pas d'aspect en espéranto, cela aurait constitué un trait d'artificialité, qui l'éloignerait des langues naturelles. Mais, bien que le *Fundamento* et également certaines grammaires d'apprentissage de l'espéranto n'explicitent pas ces distinctions, elles sont bien présentes. Nous pouvons y voir la confirmation que l'aspect est nécessaire dans les langues.

La symétrie du système verbal n'est peut-être pas là où on s'attendait à la trouver, mais elle est bien là. On peut constater la régularité des mécanismes en jeu. Cela irait dans le sens de Piron, lorsqu'il parle d'assimilation généralisatrice. En effet, les opérations en jeu ont été assimilées par les locuteurs, et elles sont appliquées de manière régulière pour tous les marqueurs, en tout cas pour ceux auxquels nous nous sommes intéressée. Il est d'ailleurs intéressant de noter l'utilisation décrite comme erronée par Wennergren du passé du futur avec le marqueur *-is*, qui, comme nous l'avons vu, correspond parfaitement au fonctionnement global du système. Ce serait alors une illustration du phénomène d'assimilation généralisatrice.

La langue semble simple, à première vue, du fait du peu de formes conjuguées de son système verbal. Cependant, nous pensons que la simplicité ne se trouve pas au niveau du nombre de formes. Au contraire, sans aller jusqu'à dire qu'un système avec un grand nombre de formes serait plus simple, un nombre de formes restreint complexifie les valeurs de chacune. La simplicité n'est donc pas tant dans les valeurs des marqueurs verbaux que dans leur régularité et dans les opérations bien distinctes qu'ils mettent en jeu.

Nous avons au cours de notre analyse relevé un certain nombre de différences mais également de parallèles entre le français et l'espéranto. Nous pouvons observer des phénomènes linguistiques similaires, telle que la nominalisation. Le système des participes des deux langues donne lieu à des comparaisons intéressantes également. Pour autant, on ne peut pas parler de calques, car les systèmes sont organisés bien différemment. Les valeurs ne sont pas marquées de la même manière. Certaines ne sont d'ailleurs pas du tout marquées en français lorsqu'elles le sont en espéranto (la diathèse dans les nominalisations par exemple).

D'une part, nous espérons que cette étude aura permis de comprendre mieux le fonctionnement des marqueurs *-at-* et *-it-* en espéranto, ainsi que les autres marqueurs étudiés. D'autre part, nous avons pu voir que les concepts de Fuchs et Léonard étaient effectivement transposables à une langue construite, tel que l'espéranto. C'est le signe que c'est bien une langue similaire aux langues naturelles, mais nous avons également pu constater qu'elle ne semble pas être une langue identique non plus aux autres langues. La singularité de l'espéranto constitue un trait de naturalité. On peut noter que dans le cas de l'espéranto, une classification morphologique des marqueurs est cohérente, au moins pour ce qui est de *-os*, *-as*, *-ant-*, *-at-*, *-is*, *-int-* et *-it-*. Il faudrait également déterminer si cela est toujours tenable en prenant en compte le reste du système verbal, donc les formes *-ont-*, *-ot-* mais également *-us*, voire même *-u* (impératif). Mais cela serait peut-être également faisable avec le système de certaines langues naturelles.

Dans cette optique, il serait intéressant de faire une étude contrastive du fonctionnement de l'espéranto et du français d'une part mais également d'autres langues, tels que l'anglais et le russe. A partir de notre étude, et de notre corpus, nous pourrions bien sûr contraster les systèmes verbaux à l'aide des outils utilisés pour l'espéranto, mais nous pourrions également voir si la langue maternelle des locuteurs de l'espéranto tend à les influencer. Il nous semble que dans les exemples que nous avons pu observer, autant dans notre corpus que dans le corpus en ligne Tekstaro, les utilisations des marqueurs et leurs valeurs étaient plutôt homogènes. Il est probable que les locuteurs soient plus influencés par l'usage des autres

locuteurs de l'espéranto que par leur langue maternelle. L'influence ne serait pas tant au niveau des valeurs des marqueurs qu'au niveau des formes utilisées elles-mêmes. En effet, comme nous l'avons vu, il existe en général plusieurs alternatives possibles avec des valeurs très proches. C'est peut-être dans ce genre de cas que la forme sélectionnée pourrait être influencée par la langue maternelle.

Outre une étude contrastive entre l'espéranto et d'autres langues, il nous semble qu'une étude sur le fonctionnement de l'aoristique dans les langues serait intéressante, et notamment en espéranto. Il conviendrait de vérifier notre hypothèse selon laquelle c'est le fonctionnement que l'on retrouve lorsque rien d'autre n'est marqué. Cela en ferait une catégorie presque fondamentale : on ne trouve pas l'aoristique dans certains cas particuliers, on trouve l'aoristique lorsque l'on n'ajoute pas d'autres valeurs au procès. C'est une question de linguistique générale qui nous intrigue, et nous pensons que cela mériterait d'être étudié dans les autres langues, y compris le français. L'aoristique a déjà été grandement étudié dans la théorie de Culioli, par Culioli lui-même, et également par Sarah de Vogüé par exemple, mais cela ne signifie pas que le sujet est épuisé.

Abréviations

1 : première personne	M : masculin
2 : deuxième personne	N : neutre
3 : troisième personne	NEG : négation
ACC : accusatif	NOM : nom
ADJ : adjectif	NUM : numéral
ADV : adverbe	O : objet
CAUS : causatif	POSS : possessif
CHV : changement de valence	PL : pluriel
CMP : comparatif	PR : pronom
COMP : complémenteur	PREF : préfixe
COND : conditionnel	PREP : préposition
CONJ : conjonction	PRS : présent
DCT : déictique	PR : pronom
DEM : démonstratif	PST : passé
DET : déterminant	PTCP : participe
DISTR : distributif	Q : particule de question
EXCL : exclamatif	REFL : réflexif
F : féminin	REL : relatif
IMP : impératif	S : sujet
IMPS : impersonnel	SBS : substantif
INDF : indéfini	SG : singulier
INF : infinitif	TPS : temporel
INTERR : interrogatif	SUFF : suffixe
LOC : locatif	V : verbe

Glossaire

Aoristique : « la notion prédicative [...] est associée à un intervalle **borné fermé** : [] (la borne de droite étant fermée). Cet intervalle est **compact**, c'est-à-dire insécable [...] : on ne peut envisager d'instant individualisable, de début, de « milieu » ou de fin. [...] \in prend la valeur « ω » (i.e. $n_i = n_i \neq$) c'est-à-dire qu'il y a rupture de repérage entre la situation validant le procès à repérer et toute autre situation, y compris la situation d'énonciation-origine (Sit0). C'est en cela que l'opposition aspectuelle accompli/non accompli n'est pas pertinente puisque nous n'avons **pas introduction d'un point de vue** (assertif/énonciatif) sur cet accompli/non accompli du procès » (Bouscaren et al. 1987 : 166). Dans le cas de l'espéranto, la valeur d'identification = peut se rapporter à l'aoristique lorsque l'on a une identité, puisque cela revient à ne pas distinguer de point de vue. Cela est possible uniquement lorsque le procès se trouve sur un axe continu et sécable, c'est-à-dire lorsque la classe des occurrences t n'est pas structurée.

Aspect : lorsque nous parlons d'aspect dans cette étude, nous parlons en fait d'aspect grammatical, par opposition à aspect lexical qui s'intéresse à la distinction dense, discret et compact. « on peut constater que l'ouverture ou la fermeture de l'intervalle est liée à la nature du repérage par rapport au repère privilégié, qui peut être **interne** à l'intervalle et **identifié** (=) **par rapport à un instant de cet intervalle**, ou **externe** à l'intervalle (on aura alors une **localisation** de l'intervalle par rapport au repère : valeur \neq). Si l'on considère à présent le cas de **l'absence de repère privilégié** intervenant sur l'intervalle, on remarque les propriétés suivantes : [...] il n'y a **ni intériorité ni extériorité** possible par rapport à l'intervalle qui est **non sécable** (il est **compact**, on ne peut envisager les occurrences d'instant où la propriété p de notion prédicative se trouve vérifiée). On aura alors **un repérage en rupture** (ω) par rapport au moment-origine d'énonciation » (Bouscaren et al. 1987 : 164). Il s'agit en fait du calcul du repérage entre le moment du procès T2 et le moment du point de vue T1.

Assertion : « concernant la vision ou la **croissance** d'un énonciateur (ce qu'il croit être vrai : la relation est/n'est pas validée) » (Bouscaren et al. 1987 : 167). Notons que cela peut concerner une hypothèse.

Compact : « le procès est insécable, ce qui a comme conséquence l'absence de construction d'occurrences de procès. La délimitation QNT est cette fois dissociée de la dimension QLT. » (Franckel et Paillard, 1989) C'est QLT qui prévaut sur QNT. Un procès au fonctionnement compact est associé à un axe indéterminé et insécable. C'est-à-dire qu'il n'est pas notionnellement borné. Il est étroitement lié à son sujet, sur lequel il donne une information.

Constructeur : nous parlons de constructeur par exemple pour un adverbe qui permet de définir un moment pour lequel on localise un procès. Il permet alors de délimiter temporellement le procès. Ainsi, il permet également de spécifier ce moment. Il sert à la fois de constructeur et de spécificateur.

Dense : « construction d'une occurrence de procès dans le temps, en dehors de toute stabilisation sur le plan qualitatif. » (Franckel et Paillard, 1989) On s'appuie donc principalement sur la délimitation QNT. Un procès au fonctionnement dense n'est pas associé à une quantité de procès défini, donc il n'est pas orienté vers une fin.

Déontique : « concernant la relation **inter-sujets** (c'est-à-dire inter-agents « déclencheurs » de processus) et explicitant donc les rapports de causation, de volonté, de contrainte, etc. **sur** un sujet, émanant d'une source déontique explicite ou non » (Bouscaren et al. 1987 : 168).

Diathèse : « on emploie parfois le mot diathèse pour désigner l'ensemble (...) des orientations de la relation prédicative, c'est-à-dire, de façon très schématique, la relation entre le sujet, le complément et le prédicat » (Culioli, 1971b, cité par Bouscaren et al. 1987 : 138).

Discret : « la délimitation *QLT* est indissociable de la délimitation *QNT*. » (Franckel et Paillard, 1989)
Donc la localisation temporelle d'un procès est indissociable de sa délimitation qualitative. Un procès au fonctionnement discret est associé à une quantité de procès, et est orienté vers une fin.

Domaine notionnel : « construit à partir d'une notion, le domaine notionnel permet de structurer la classe d'occurrences qui est associée à cette dernière. Le domaine notionnel s'organise ainsi autour d'une occurrence de référence, d'une occurrence type, nommée centre organisateur, et se divise en trois zones : un intérieur, constitué des occurrences entrant dans une relation d'identification avec le centre organisateur, [...] d'un extérieur entrant dans une relation de décrochage avec le centre organisateur, [...] et enfin une frontière, zone hybride contenant des occurrences ayant à la fois des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur, et entrant donc dans une relation de différenciation avec le centre organisateur » (Chuquet et al. Glossaire sil.org)

Domaine temporel : il permet de construire une classe d'instant *t* à partir d'un repère origine. « Les occurrences de *t* qui constituent la classe vérifient une double propriété : d'un côté, elles sont non distinguables, de l'autre elles sont individuables » (Paillard, 1988 : 98). Si l'on représente cette classe par un axe, on aura alors un axe continu et sécable.

Énonciateur : il peut être défini comme « l'origine des repérages mis en jeu par le processus énonciatif » (Sarah DeVoguë, 1992. Glossaire sil.org). Il ne doit pas être confondu avec le locuteur qui est « la source de l'acte de locution » (*ibid.*).

Épistémique : « concernant un **gradient d'évaluation** avec impossibilité de choisir une valeur et une seule (*p* ou-exclusif- \bar{p}) ; l'énonciateur n'exclut aucune valeur de façon définitive mais oscille entre le certain, le probable, l'improbable, le contingent. » (Bouscaren et al. 1987 : 167)

Énoncé : il est « [muni] de déterminations temporelles, aspectuelles et modales qui [le rend] interprétable par rapport à une situation d'énonciation donnée » (Chuquet et al. Glossaire sil.org)

Intervalle : on peut représenter certains procès par un intervalle sur l'axe temporel. Cela correspondra donc à une certaine quantité de procès. Si cet intervalle est borné, il peut être fermé, c'est-à-dire qu'il a une borne de fin fermée, ou ouvert, avec une borne de fin ouverte. Mais il peut aussi être non-borné, et donc n'avoir qu'une borne de fin virtuelle. Certains procès ne peuvent en revanche pas être représentés par un intervalle. Ils sont hors-bornage, et se situent donc sur un axe qui ne comporte pas de bornes. (Fuchs et Léonard, 1979)

Formes conjuguées : cela correspond dans notre étude à ce qui est communément appelé *tense*. « *TENSE* : concerne la **morphologie** des prédicats, avec les marqueurs linguistiques spécifiques qui varient d'une langue à l'autre. » (Bouscaren et al. 1987 : 162).

Modalité : « modaliser c'est, pour un sujet énonciateur, effectuer des opérations d'assertion (au sens large d'une prise en charge d'un contenu propositionnel, prise en charge « qualifiée », « pondérée » ou non), à partir d'une relation prédicative constituée (c'est-à-dire orientée et organisée autour d'un terme de départ) mais non encore repérée par rapport à une situation » (Bouscaren et al. 1987 : 167).

Langue artificielle : dans cette étude, nous parlons de langue artificielle pour une langue construite qui présente des traits d'artificialité, de manière à l'éloigner sur l'axe de naturalité/artificialité du pôle naturalité.

Langue construite : « tandis que les langues naturelles se développent spontanément au sein de communautés humaines, les [langues construites] sont le plus souvent développées par des individus avant toute énonciation (Couturat & Léau 1903, Burney 1962, Yaguello 2006) » (Marlaud. 2013 : 85). C'est donc le mode de développement de la langue qui est considéré pour différencier une langue construite d'une langue naturelle. Cette distinction ne dit rien du caractère plus ou moins artificiel de la langue.

Langue naturelle : voir la définition de « langue construite ».

Localisation : on peut parler de localisation lorsque l'on pose l'existence d'un procès par rapport à un repère temporel. Lorsqu'un repère localise un procès, cela signifie que le procès est vérifié pour ce repère.

Locuteur : voir la définition de « énonciateur ».

Projet de langue : une langue construite est développée « *avant toute énonciation* » (Marlaud. 2013 : 85). De ce fait, il y a un stade pour lequel la langue est en cours de développement, et appartient encore à celui ou ceux qui la développent. Elle n'a pas encore de locuteurs. Ce stade correspond à ce que l'on appelle le projet de langue.

Relation prédicative : « *A partir de la relation primitive et du schéma, on construira le prédicat et les arguments, en distinguant un premier argument (d'ordre 0) et un deuxième argument (d'ordre 1). Ainsi, une lexis résulte de l'instanciation d'un schéma par des termes eux-mêmes construits à partir de notions. [...] La construction d'une lexis entraîne [...] la constitution d'un paquet de relations entre les constituants de la relation prédicative.* » (Bouscaren et al. 1987 : 135). Le choix du premier argument permettra de déterminer l'orientation de la relation prédicative.

Relation primitive : « *tout terme constituant d'une relation prédicative appartient à un domaine notionnel, ainsi toute relation prédicative présuppose une relation entre domaines ; c'est-à-dire en dernier ressort, entre les faisceaux de propriétés constitutifs des notions. On appellera **relation primitive** une telle relation [...]. La relation primitive est ordonnée et nous parlerons de source et de but* » (Bouscaren et al. 1987 : 134).

Schéma de lexis : « *ce dernier est noté $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$ où ξ_0 et ξ_1 sont des variables d'arguments et π une variable d'opérateur de prédication* » (Bouscaren et al. 1987 : 135). Notons que le premier terme est appelé *terme de départ* et le second *terme d'arrivée*.

Situation d'énonciation : « *repère origine absolu, noté Sit0 et muni de deux coordonnées, S0 pour le sujet énonciateur (paramètre subjectif) et T0 pour le moment-lieu d'énonciation (paramètre spatio-temporel) [...]. Il faut noter que le concept de situation d'énonciation est une abstraction opératoire, et non pas un élément du monde réel* » (Chuquet et al. Glossaire sil.org).

Spécificateur : nous parlons de spécificateur notamment pour un adverbe de temps qui décrira le moment du procès. Il sera en rapport avec le constructeur de ce moment : si par exemple, c'est un temps (*tense*) qui prend en charge la construction d'un moment qui localise le procès, l'adverbe s'y subordonnera. Donc on ne peut pas trouver un spécificateur du type *demain* si le constructeur positionne le procès dans un moment translaté par rapport à T0. Mais il ne sert pas à délimiter le procès ; il donne simplement une information temporelle.

Temps : cela correspond dans notre étude à ce que l'on appelle également *time*, pour le distinguer de *tense*. « *TIME : c'est une construction abstraite, langagière, celle que E. Benveniste appelle « temporalité » et qui résulte d'un calcul de repérage de l' « événement » ou « état de choses » décrit par rapport à l' « événement » qui constitue le fait d'énoncé.* » (Bouscaren et al. 1987 : 162). C'est en fait le calcul entre le moment de l'assertion T0 et le moment du point de vue T1 qui le détermine.

Qualification : « *a trait à [la nature de l'occurrence], ses propriétés, ses qualités, et donc son repérage par rapport au paramètre S de la situation d'énonciation, sa structuration subjective par un sujet énonciateur* » (Chuquet et al. Glossaire sil.org)

Quantification : « *concerne l'ancrage spatio-temporel de l'occurrence, son repérage par rapport au paramètre T de la situation d'énonciation, et donc son existence* » (Chuquet et al. Glossaire sil.org)

Validation : la validation d'un procès se fait en rapport avec la localisation de celui-ci. Elle s'intéresse à la structuration du domaine notionnel associé à un procès. On pourra parler de la validation d'un procès lorsque celui-ci sera localisé. Une relation prédicative peut être validable, dans le cas où elle est assertée mais pas localisée.

Bibliographie

Textes de corpus :

Brontë, C. (1847). *Jane Eyre*. [en ligne].

(Version originale) URL: <http://www.planetpublish.com>

(Version française) URL : <https://www.atramenta.net>

(Version espérantiste) URL : verkoj.com

Esperanto, 1320 (1), januaro 2018, 1-6.

Molière. (1668). *L'avare*. [en ligne].

(Version originale) URL : <http://www.toutmoliere.net>

(Version espérantiste) *La Avarulo*. URL : verkoj.com

Gogol, N. (1835). *Le journal d'un fou*. [en ligne]

(Version française) URL : <https://www.ebooksgratuits.com/>

(Version espérantiste) *Skribaĵoj de frenezulo*. URL : verkoj.com

Tekstaro de esperanto. [en ligne] URL : <https://www.tekstaro.com/>

Références :

Arnavielle, T. (2003). « Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions », *Langages*, [en ligne], n°149, 37-54. URL : <https://www.persee.fr/>

Barraquand, H. (2004). « Présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie », *Hermès, La Revue*, [en ligne], n°40, 18-24. URL : <https://www.cairn.info/>

Benetti, L. Corminboeuf, G. (2004). « Les nominalisations des prédicats d'action », *Cahiers de linguistique française*, [en ligne], 26, Université de Genève, 413-435. URL : <https://scholar.google.fr/>

Bouscaren, J. Chuquet, J. (1987). « Glossaire analytique », In: *Grammaire des textes anglais : guide pour l'analyse linguistique*. Paris : OPHRYS, 131-185.

Brosch, C. (2014). « Kelkaj pensoj pri la Esperanta verbosistemo (la ĉiama-ata/-ita) », *Lingva Kritiko*, [en ligne], URL: <https://lingvakritiko.com/>

Culioli, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation : formalisation et représentations, tome 2, collection HDL*. Gap, Ophrys.

Dalbera, J. (2016). « Parfait et/ou aoriste? Le cas du parfait de l'indicatif latin. » In: Giancarli, P-D., Fryd, M. *Aoristes et parfaits : en français, latin, corse, estonien et polonais*, 28. [en ligne], Leiden, Boston : Brill Rodopi, 17-31. URL : <https://books.google.fr/>

De Vogüé, S. (1999). « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *Linx* [en ligne], 41, 93-118. URL : <https://journals.openedition.org/>

- De Vogüé, S.** (1999). « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique*, [en ligne], (32), 43-69. URL : <https://journals.openedition.org/>
- De Vogüé, S. Franckel, J. J.** (2002). « Identité et variation de l'adjectif grand », *Langue française*, [en ligne], n°133, 28-41. URL : <https://www.persee.fr/>
- Deschamps, A.** (2001). « Approche énonciative des modaux de l'anglais ». In: Bouscaren, J. *Modalités et opérations énonciatives* (No.8), Paris : OPHRYS, 3-21.
- Franckel, J. J., & Paillard, D.** (1992). « Objet: construction et spécification d'occurrences », *le Gré des langues*, n°4, 29-43.
- Franckel, J. J., & Paillard, D.** (1998). « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, [en ligne], n°129, 52-63. URL : <https://www.persee.fr/>
- Franckel, J.J. Paillard, D. DeVoguë, S.** (1989). « Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal ». In: *J.David & G.Kleiber (éds), Termes massifs et termes comptables*, Metz : Université de Metz, 239-247.
- Fuchs, C., Léonard, A. M.** (1979). *Vers une théorie des aspects: les systèmes du français et de l'anglais*. Paris : Mouton.
- Gilbert, E.** (2001). « Vers une analyse unitaire des modalités ». In: Bouscaren, J. : *Modalités et opérations énonciatives* (No.8), Paris : OPHRYS, 23-100.
- Gledhill, C.** (1998). *The grammar of Esperanto. A Corpus-based description*. München : Lincom Europa.
- Gosselin, L.** (1996). « Chapitre 1 : Le modèle : présentation générale ». In: *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 15-40.
- Gosselin, L.** (1996). « Chapitre 3 : Perception et monstration du temps dans l'énoncé ». In: *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 73-105.
- Gosselin, L.** (2005). « Chapitre 3 : relations entre temporalité et modalité ». In: *Temporalité et modalités*. [en ligne], Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 73-97. URL : <https://www.cairn.info/>
- Grin, F.** (2005). « Chapitre 5 La dynamique des langues ». In: *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique (rapport établi à la demande du Haut conseil de l'évaluation de l'école)*, [en ligne], n°19, 53-70. URL : <https://scholar.google.fr/>
- Krieg-Planque, A.** (2012). « La “novlangue” : une langue imaginaire au service de la critique du “discours autre” ». In: Branca-Rosoff, S., et al., *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz, ed. Sonia Branca-Rosoff et al.*, [en ligne], Limoges : Lambert-Lucas, 69-83. URL : <https://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/>

- Hockett, C.F.** (1960). "The origin of speech". In: *Scientific American*, [en ligne], vol.203, n°3, 88–96. URL : <https://www-jstor-org.proxy.scd.univ-tours.fr/>
- Marlaud, S.** (2013). « Les langues artificielles sont-elles des langues? Étude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », *Syntaxe et sémantique*, [en ligne], n°14, 85-117. URL : <https://www.cairn.info/>
- Martin, R.** (1981). « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ». In : *Languages*, 15^{ème} année, n°64. *Le temps grammatical [logiques temporelles et analyse linguistique]*, [en ligne], n°64, 81-92. URL : <https://www.persee.fr>
- Mattos, G.** (1999). « Esenco kaj estonteco de la Fundamento de Esperanto », *Esperantologio / Esperanto Studies*, [en ligne], n°1, 21–37. URL : <https://scholar.google.fr/>
- Miner, K.** (2011). "The impossibility of an Esperanto linguistics / La neebleco de priesperanta lingvoscienco", *InKoj. Philosophy & Artificial Languages*, [en ligne], vol.2 n°1, 26-51. URL : <https://scholar.google.fr/>
- Li, D. C.** (2003). "Between English and Esperanto: what does it take to be a world language", *International Journal of the Sociology of Language*, [en ligne], 164, 33-63. URL : <https://scholar.google.fr/>
- Lindstedt, J.** (2010). "Esperanto as a family language". In: *F Dervin (ed.), Lingua Francas: La véhicularité linguistique pour vivre, travailler et étudier*. [en ligne], L'Harmattan, 69-80. URL : <https://helda.helsinki.fi/>
- Pabst, B.** (2014) *Berlina Komentario pri la Fundamento de Esperanto. Unua Parto – Antaŭparolo, Gramatiko kaj Ekzercaro*, [en ligne], vol.1 2014-09, marĝena numero. URL : <https://edukado.net/>
- Paillard, D.** (1988). « Temps, aspect, types de procès: à propos du présent simple », *Recherches nouvelles sur le langage*, Université Paris 7, Collection ERA 642, 92-107.
- Piron, C.** (1989). "A few notes on the evolution of Esperanto". In: Schubert, K (Ed.) *Interlinguistics: Aspects of the science of planned languages*, [en ligne], Berlin, New-York : Mouton de Gruyter, 129-142. URL : <https://books.google.fr/>
- Piron, C.** (1994). *Le défi des langues: du gâchis au bon sens*. Paris : L'Harmattan.
- Saussure, F. D.** (1916). *Cours de linguistique générale*, ed. C. Bally and A. Sechehaye, with the collaboration of A. Riedlinger, Lausanne and Paris : Payot.
- Stage, L.** (2002). « Les modalités épistémique et déontique dans les énoncés au futur (simple et composé) », *Revue romane*, [en ligne], vol.37, n°1. URL: <https://tidsskrift.dk/>
- Stria, I.** (2015). *Towards a linguistic worldview for artificial languages*, Thèse de doctorat, Poznań, Université Adam Mickiewicz.

- Sun, J.L.** (2008). « Conceptualisation étendue du temps topique dans les narrations des apprenants sinophones en français langue étrangère », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], n°26, 71-88. URL : <https://journals.openedition.org/aile/>
- van Oostendorp, M.** (1999). “Syllable structure in Esperanto as an instantiation of universal phonology”, *Esperantologio/Esperantic Studies*, [en ligne], vol.1, 52-80. URL : <https://scholar.google.fr/>
- Vetters, C.** (1996). « Chapitre 1 : Temps ». In: *Temps, aspect et narration*, [en ligne], Amsterdam, Atlanta : Rodopi, 1-76. URL : <https://books.google.fr>
- Vetters, C., & Barbet, C.** (2006). « Les emplois temporels des verbes modaux en français: le cas de devoir », *Cahiers de praxématique*, [en ligne], 47, 191-214. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/>
- Xiao, R. Z., McEnery, A. M.** (2002). “A corpus-based approach to tense and aspect in English-Chinese translation”, *The 1st International Symposium on Contrastive and Translation Studies between Chinese and English*, [en ligne], URL : <https://eprints.lancs.ac.uk/>
- Weist, R.M., et al.** (1984). “The defective tense hypothesis: On the emergence of tense and aspect in child Polish”, *Journal of Child Language*. [en ligne], vol 11, n°2, 347-374. URL : <https://www.cambridge.org/>
- Wennergren, B.** (2005). *PMEG*. [en ligne] URL : <https://bertilow.com/pmeg/>
- Zamenhof, L. L., & Zamenhof, L. L.** (1905). *Fundamento de Esperanto. Gramatiko, ekzercaro, universala vortaro.* (Grundlage des Esperanto...), Paris : Hachette.

Sitographie

- Chuquet, J., Gilbert, E., Chuquet, H.** « Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications ». *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique*, [en ligne]. URL : <https://feglossary.sil.org>
- Glosbe – Le dictionnaire multilingue en ligne*, [en ligne]. URL: <https://fr.glosbe.com/>
- « Interview avec Geroges Kersaudy ». (2002). *Le webzine de Freelang*, [en ligne]. URL : <https://www.freelang.com>
- Plena Ilustrita Vortaro de Esperanto*, [en ligne]. URL: vortaro.net
- « René de Saussure ». « Georges Kersaudy ». « Prononciation de l’espéranto ». *Wikipédia*, [en ligne]. URL : <https://fr.wikipedia.org/>

Annexe 1

IDEAL NATURAL LANGUAGE	
Nanai, early creoles, ASL ³⁴	small non-standardised ethnic languages and creoles, partly standardised sign languages
Bislama	standardised creoles
Standard German	standard literary languages, <i>Ausbausprachen</i>
Latin	dormant classical language
Korean, Hungarian	small changes (often in one aspect only)
pidgins	extensive semi-deliberate changes
Nynorsk, Indonesian	extensive changes in many aspects; far-reaching planning
Literary Arabic, Rumantsch Grishun	highly regularised <i>Dachsprachen</i>
Sanskrit	highly regularised classical language
Modern Hebrew, Cornish	revival ('reinvention')
Basic English	reduced ethnic languages
Proto-Indo-European	linguistic reconstructions
Occidental, Interlingua	naturalistic <i>a posteriori</i>
Esperanto	schematic <i>a posteriori</i>
Volapük, SJM ³⁵	mixed systems based on ethnic languages
Loglan	mixed system statistically derived from ethnic languages
Solresol	<i>a priori</i>
programming languages	formalised systems based on ethnic languages
predicate calculus	formal languages
ARTIFICIAL LANGUAGE	

Figure 10 Scale of artificiality/naturalness

Annexe 2

1 « L'Espéranto n'a qu'un **article défini** (*la*), invariable pour tous les genres, nombres et cas. Il n'a pas d'article indéfini. »

2 « Le **substantif** finit toujours par *o*. Pour former le pluriel on ajoute *j* au singulier. La langue n'a que deux cas : le *nominatif* et l'*accusatif*. Ce dernier se forme du nominatif par l'addition d'un *n*. Les autres cas sont marqués par des prépositions : le *génitif* par *de* (de), le *datif* par *al* (à), l'*ablatif* par *per* (par, au moyen de) ou par d'autres prépositions, selon le sens. »

3 « L'**adjectif** finit toujours par *a*. Ses cas et ses nombres se marquent de la même manière que ceux du substantif. Le *comparatif* se forme à l'aide du mot *pli* – plus, et le *superlatif* à l'aide du mot *plej* – le plus. Le « que » du comparatif se traduit par « ol » et le « de » du superlatif par « el » (d'entre). »

4 « Les **adjectifs numériques cardinaux** sont invariables : *unu* (1), *du* (2), *tri* (3), *kvar* (4), *kvin* (5), *ses* (6), *sep* (7), *ok* (8), *naŭ* (9), *dek* (10), *cent* (100), *mil* (1000). Les dizaines et les centaines se forment par la simple réunion des dix premiers nombres. Aux adjectifs numériques cardinaux on ajoute : la terminaison (*a*) de l'adjectif, pour les *numéraux ordinaux* ; *obl*, pour les *numéraux multiplicatifs* ; *on*, pour les *numéraux fractionnaires* ; *op*, pour les *numéros collectifs*. On met *po* avant ces nombres pour marquer les *numéraux distributifs*. Enfin, dans la langue, les adjectifs numériques peuvent s'employer substantivement ou adverbialement. »

5 « Les **pronoms personnels** sont *mi* (je, moi), *vi* (vous, tu, toi), *li* (il, lui), *ŝi* (elle), *ĝi* (il, elle, pour les animaux ou les choses), *si* (soi), *ni* (nous), *ili* (ils, elles), *oni* (on). Pour en faire des adjectifs ou des pronoms possessifs, on ajoute la terminaison (*a*) de l'adjectif. Les pronoms se déclinent comme le substantif. »

6 « Le **verbe** ne change ni pour les personnes, ni pour les nombres. » Les terminaisons possibles sont les suivantes : *-as* (présent), *-is* (passé), *-os* (futur), *-us* (conditionnel), *-u* (impératif), *-i* (infinitif), *-ant* (participe présent actif), *-int* (participe passé actif), *-ont* (participe futur actif), *-at* (participe présent passif), *-it* (participe passé passif), *-ot* (participe futur passif). « La voix passive n'est que la combinaison du verbe *est* (être) et du participe présent ou passé du verbe passif donné. Le « de » ou le « par » du complément indirect se rendent par *de*. »

7 « L'**adverbe** est caractérisé par *e*. Ses degrés de comparaison se marquent de la même manière que ceux de l'adjectif. »

8 « Toutes les **prépositions** veulent, par elles-mêmes, le nominatif. »

9 « Chaque mot se prononce absolument comme il est écrit. »

10 « L'accent tonique se place toujours sur l'avant-dernière syllabe. »

11 « Les mots composés s'obtiennent par la simple réunion des éléments qui les forment, écrits ensemble, mais séparés par de petits traits. Le mot fondamental doit toujours être à la fin. Les terminaisons grammaticales sont considérées comme des mots. »

12 « S'il y a dans la phrase un autre mot de sens négatif, l'adverbe « *ne* » se supprime. »

13 « Si le mot marque le lieu où l'on va, il prend la terminaison de l'accusatif. »

14 « Chaque préposition possède, en Espéranto, un sens immuable et bien déterminé, qui en fixe l'emploi. Cependant, si le choix de celle-ci plutôt que de celle-là ne s'impose pas clairement à l'esprit, on fait usage de la préposition *je* qui n'a pas de signification propre. A sa place on peut cependant employer aussi l'accusatif sans préposition, quand aucune amphibologie n'est à craindre. »

15 « Les mots « étrangers » c.-à-d. ceux que la plupart des langues ont empruntés à la même source, ne changent pas en Espéranto. Ils prennent seulement l'orthographe et les terminaisons grammaticales de la langue. Mais quand, dans une catégorie, plusieurs mots différents dérivent de la même racine, il vaut mieux n'employer que le mot fondamental, sans altération, et former les autres d'après les règles de la langue internationale. »

16 « Les terminaisons des substantifs et de l'article peuvent se supprimer et se remplacer par une apostrophe. »

Annexe 4

	Inaccompli	Accompli
Diathèse active	<i>Partant / tondant</i>	<i>Etant parti / ayant tondu</i>
		<i>Parti</i>
	<i>Foriranta⁸⁷ / tondanta⁸⁸</i>	<i>Foririnta / tondinta</i>
Diathèse passive	<i>Etant tondu</i>	<i>Etant tondu</i>
		<i>Ayant été tondu</i>
	<i>Tondu</i>	<i>Tondu</i>
	<i>Tondata</i>	<i>Tondita</i>

Tableau 8: formes des participes en français et en espéranto

	Inaccompli	Accompli
Diathèse active	<i>En partant / en tondant</i>	<i>En étant parti / en ayant tondu</i>
	<i>Foirante / Tondante</i>	<i>Foirinte / Tondinte</i>
Diathèse passive	<i>En étant tondu</i>	<i>En étant tondu</i>
		<i>En ayant été tondu</i>
	<i>Tondate</i>	<i>Tondite</i>

Tableau 9: formes des gérondifs en français et participes en espéranto

⁸⁷ *Foriri* : partir

⁸⁸ *Tondi* : tondre

Résumé/abstract

Cette étude analyse la langue construite de l'espéranto d'un point de vue aspectuel et temporel, et s'intéresse notamment au problème de valeur des passifs –at- et –it-. Il s'agit, dans un premier temps, de montrer que cette langue construite peut s'étudier de la même manière que toute langue naturelle. Son statut n'implique pas l'artificialité. Elle correspond, en l'occurrence, aux critères de naturalité, et donc au fonctionnement humain. Cela est notamment dû à sa tendance à la régularité, à travers son lexique, sa phonologie, sa syntaxe, et même à travers sa conjugaison. Nous verrons cependant que cette régularité des conjugaisons ne se trouve pas au niveau de la répartition entre marqueurs verbaux et marqueurs aspectuels, terminologie qui n'est pas adaptée à la plupart des langues, et notamment en espéranto. Ce sont en fait les opérations associées aux marqueurs qui permettent de former un système régulier, et ce, bien que les valeurs en surface ne semblent pas nécessairement régulières. Nous supposons l'existence de marqueurs d'assertion, tels que –as, -is et –os, de marqueurs de localisation –ant-, -int- et –ont- ainsi que de marqueurs de diathèse passive –at-, -it- et –ot-. Les différences entre chaque type de marqueurs peuvent être décrites par le fonctionnement de la voyelle sur laquelle ils sont construits. Ce sont ces différences de fonctionnement qui expliquent que le marqueur –at- n'a pas un fonctionnement symétrique à celui de –it-.

This study analyses the constructed language of Esperanto from an aspectual and temporal point of view, and it is especially interested in the problem of the passives values –at- and –it-. First, the aim is to show that the language can be studied the same way we study every natural language. Its status as constructed language doesn't imply artificiality, and as far as is concerned Esperanto, the language matches naturalness criteria, so it matches human functioning. This is among other things due to its regularity tendency which could be seen through its vocabulary, its phonology, its syntax and even through its conjugation. However, it will be seen that this conjugation regularity is not to be found regarding the repartition between verbal markers and aspectual markers, the terminology of which is inadequate in most languages, including Esperanto. Actually, these are the operations associated with markers that enable the formation of a regular system, even though its surface values do not necessarily seem so regular. In fact, we suppose that there are assertion markers, such as –as, -is and –os, localisation markers –ant-, -int- and –ont-, then passive diathesis markers –at-, -it- and –ot-. Differences between each type of markers can be described by the functioning of the vowel on which they are constructed. These functioning differences explain why the marker –at- does not have a symmetrical functioning with –it-.

Mots-clés : aspect, temps, espéranto, langue construite, passif, opération